

Document 11

RAPPORT

Bilan et évaluation

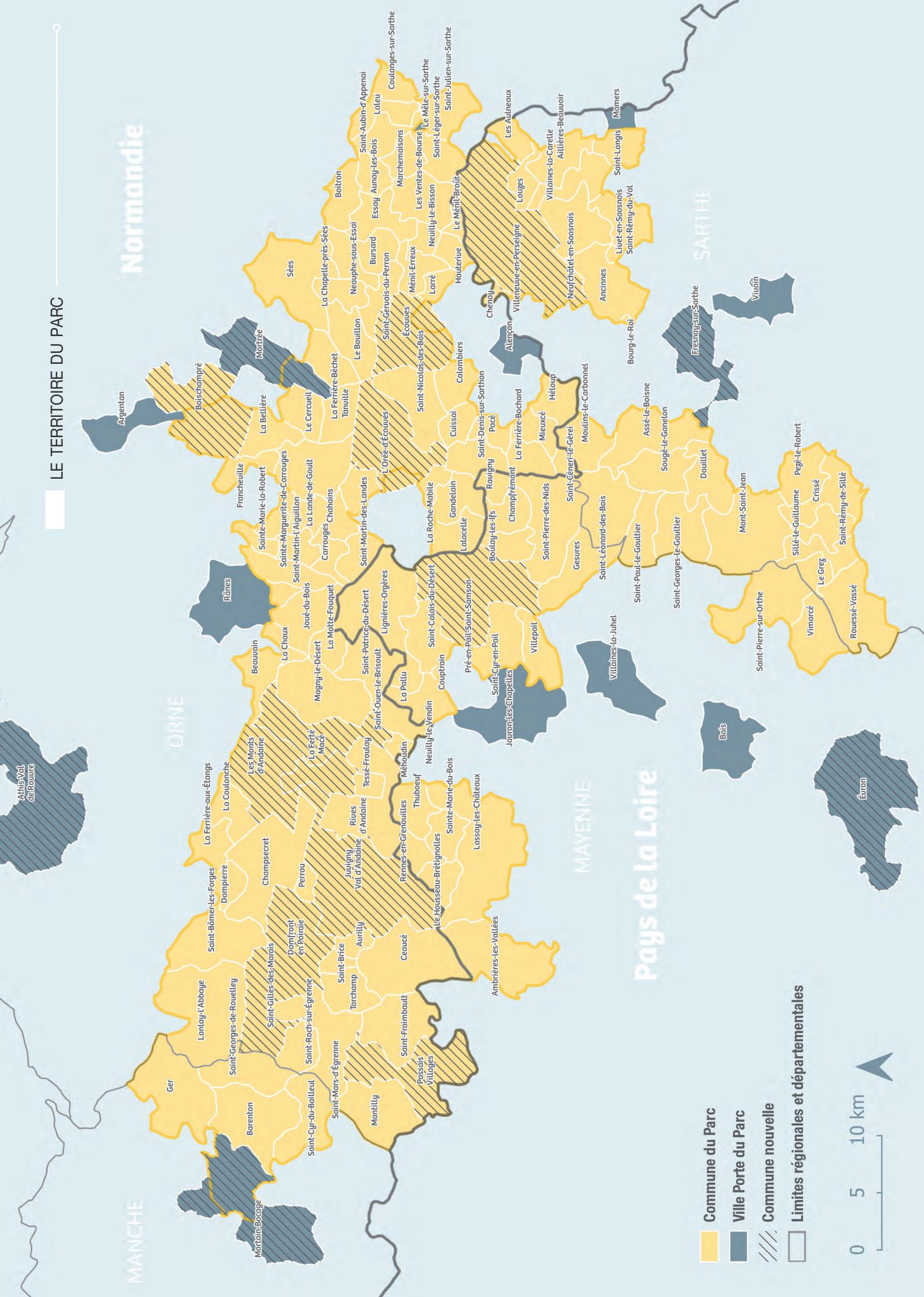
Charte 2008 -2023

du Parc naturel régional Normandie-Maine

Février 2021



LE TERRITOIRE DU PARC



- Commune du Parc
- Ville Porte du Parc
- Commune nouvelle
- Limites régionales et départementales

0 5 10 km



Bilan
Evaluation ...
de quoi
parle-t-on ?

PRÉAMBULE

Le Parc naturel régional Normandie-Maine, créé en 1975, est classé jusqu'au 17 mai 2023.

La circulaire du 4 mai 2012 rappelle que des études préalables sont nécessaires pour le renouvellement du label «Parc naturel régional». Il s'agit :

- d'un diagnostic de territoire qui comprend un inventaire du patrimoine et une analyse des enjeux environnementaux. Il permet de dresser un état des lieux actualisé et de mettre en avant les causes d'évolution du territoire. Il alimente ainsi la réflexion sur la future charte.
- d'une évaluation de la mise en œuvre de la charte précédente. L'évaluation doit notamment être mise en perspective avec l'analyse de l'évolution du territoire pour apprécier les effets du classement en Parc naturel régional.

Le présent document constitue le bilan – évaluation de la mise en œuvre de la charte.

Une première partie présente l'évaluation des moyens humains et financiers mis au service de la réalisation de la charte de 2008 à 2020. Elle dresse également le bilan des mesures liées à la structuration de l'action du Parc.

La deuxième partie s'attache à évaluer la mise en œuvre des mesures. Elle s'adosse pour cela à un indicateur de réalisation ainsi qu'à une évaluation de l'impact des actions menées sur le territoire. Si cette partie n'a pas vocation à montrer l'exhaustivité des actions menées, elle permettra néanmoins de mettre en exergue de nombreuses opérations. Cette partie sera complétée par des éléments cartographiques afin de poser une analyse spatialisée de la mise en œuvre de la charte.

Préambule

Dispositif d'évaluation	p. 5
--------------------------------	-------------

PARTIE 1

<i>Partie 1.a - Organisation institutionnelle</i>	p. 8
---	-------------

Des ré-organisations territoriales qui bouleversent fortement le territoire du Parc	p. 8
--	-------------

Le fonctionnement du syndicat mixte	p. 11
--	--------------

Une organisation managériale renforcée	p. 16
---	--------------

<i>Partie 1.b - Moyens humains et financiers</i>	p. 20
--	--------------

Analyse budgétaire	p. 20
---------------------------	--------------

Analyse des dépenses par domaines et par types	p. 26
---	--------------

<i>Partie 1.c - Equipements et dynamique partenariale</i>	p. 30
---	--------------

PARTIE 2

Tableau de synthèse des mesures	p. 32
--	--------------

Bilan - Evaluation des mesures de l'axe 1	p. 34
--	--------------

Bilan - Evaluation des mesures de l'axe 2	p. 65
--	--------------

Bilan - Evaluation des mesures de l'axe 3	p. 108
--	---------------

Synthèse générale	p. 126
--------------------------	---------------

Analyse cartographique	p. 130
-------------------------------	---------------

Liste des études réalisées	p. 150
-----------------------------------	---------------

Glossaire	p. 159
------------------	---------------

Dispositif d'évaluation prévu dans la charte 2008-2023

Dans sa charte 2008-2023, le Parc décrivait une logique d'évaluation à travers la mesure 44.

Ce dispositif définissait de façon principielle la nécessité de suivre des indicateurs de réalisation et des indicateurs de résultat sans définir clairement un protocole d'évaluation. Cette mesure développe néanmoins le suivi d'indicateurs qualitatifs via un protocole adossé à 5 questions et le suivi d'indicateurs quantitatifs. En ce sens, chaque mesure opérationnelle se termine par une liste d'indicateurs et d'objectifs. Cependant les données permettant de répondre à certains indicateurs sont parfois inexistantes et requerraient des moyens considérables pour les constituer.

En termes d'objectifs, leur finalité et formulation sont souvent assez hétérogènes avec parfois des objectifs chiffrés très précis (ex. augmenter la fréquentation de 50% du site Internet) et parfois des objectifs non évaluables (ex. évaluer l'évolution de la structuration du réseau et de sa représentativité). On constate également sur certaines mesures un écart entre les indicateurs identifiés et les objectifs retenus qui ne font pas forcément référence à l'un des indicateurs.

Le point le plus délicat porte néanmoins sur l'absence d'état des lieux initial de l'ensemble des indicateurs identifiés qui ne permet pas aujourd'hui d'effectuer une analyse comparative.



Evaluation continue de la mise en oeuvre de la charte

Les fragilités de ce dispositif d'évaluation ont été relevées assez tôt dans le cadre de la mise en oeuvre de la charte. Concernant les indicateurs, un protocole d'évaluation complémentaire a été décliné à travers une nouvelle liste d'indicateurs. Bien que plus ajustée aux réalités de l'action du Parc, cette liste est restée complexe à suivre et à compléter.

Pour autant, durant la mise en oeuvre de la charte, le Parc s'est attaché, dans le cadre de ses bilans d'activité annuels et dans

le cadre du bilan à mi-parcours, à faire ressortir des chiffres clés en adéquation le plus possible avec ces nouveaux indicateurs.

De même dans son évaluation à mi-parcours, le Parc a développé une première analyse qualitative de la mise en oeuvre des mesures par le biais de 2 indicateurs : un indicateur de résultat et un indicateur de réalisation, chacun évalué selon une échelle sur 4 points. Une première enquête avait été menée auprès des partenaires pour partager et compléter cette évaluation.

Réalisation du rapport de bilan-évaluation 2008-2020

La démarche engagée pour réaliser ce rapport de bilan et d'évaluation de la mise en oeuvre de la charte 2008-2023 s'est évidemment adossée aux bilans et évaluations réalisés durant sa mise en oeuvre.

Pour mener ce travail, un groupe de travail a été constitué au sein de l'équipe du Parc et une prestation complémentaire a été engagée auprès du bureau d'étude Inddigo.

Ce dernier avait pour mission de réaliser des entretiens semi-directifs auprès de 25 partenaires techniques et élus du territoire. Ces témoignages ont ensuite été intégrés dans l'analyse de la mise en oeuvre des mesures.

Le bureau d'études Inddigo, à qui le Parc a confié la réalisation du diagnostic de territoire, a également apporté son expertise dans la relecture et l'analyse évaluative de ce rapport.

La première partie du rapport a nécessité un important travail de compilation et d'analyse budgétaire de la structure. Les écueils constatés par ce travail seront très utiles pour la structuration et le suivi budgétaire de la future charte.

La seconde partie pointe, quant à elle, en priorité les réalisations du Parc par quelques zooms sur des actions emblématiques. Chaque mesure met néanmoins en avant, de façon plus ponctuelle, une lecture des réalisations des partenaires.

Outre ces exemples d'actions, le groupe s'est attaché, par une synthèse de chaque mesure, à donner à voir le type d'intervention du Parc mais également à faire ressortir les difficultés et les réussites rencontrées durant la mise en oeuvre.

Pour chacune d'elle, des chiffres clés sont précisés et **un indicateur**

de réalisation de l'action du Parc a été défini selon 4 niveaux :



Ce travail de bilan et d'évaluation a mis en exergue de nombreux points d'alerte qui devront faire l'objet d'un travail particulier dans l'élaboration des dispositifs de suivi de l'évolution du territoire et d'évaluation de l'action dans le cadre de la prochaine charte.

PARTIE 1

■ ÉVALUATION DES MOYENS AU SERVICE DE LA CHARTE —○

Ce bilan dresse en premier lieu le constat des nombreuses réorganisations territoriales qui ont bouleversé les équilibres en place. La fusion des Régions, la dynamique de création des communes nouvelles, la fusion des intercommunalités, la modification des Pays, la nouvelle répartition des compétences, autant d'évolutions qui ont interrogé le positionnement du Parc.

L'organisation interne de l'équipe a, elle aussi, connu des évolutions pour s'adapter à ce contexte.

Cette première partie développe aussi une analyse budgétaire des moyens mis au service de la charte. Une évaluation des dépenses réalisées par domaine et par type d'intervention apporte une vision relativement précise de l'affectation des moyens investis sur le territoire.

Enfin cette partie pose une analyse de la gestion des équipements (organismes relais) dont le Parc était propriétaire en 2008.



Les Pays, des territoires de projets fortement questionnés

En 2008, le Parc comptait 7 Pays en recoupement avec son territoire classé. Ces structures créées en 1995 par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT) visaient à accompagner les projets d'aménagements sur leur territoire avec comme priorité la prise en compte du développement durable.

Les Pays constituaient donc par leurs missions, des partenaires privilégiés dans la mise en œuvre de la Charte. De 2008 à 2014, des liens réguliers ont permis notamment pour le Pays d'Alençon et le Pays du Bocage, de mettre en place des conventions définissant les champs d'intervention respectifs et communs en veillant à une meilleure complémentarité des actions menées, entre autres sur l'énergie/climat, sur l'eau, l'urbanisme...

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles de 2014 (loi MAPTAM) a instauré les Pôles d'équilibres territoriaux et ruraux (PETR), structures vers lesquelles les Pays étaient invités à migrer si les collectivités locales adhérentes confirmaient leur pertinence.

Sur les 7 Pays que comptait le Parc en 2008, 2 ont disparu et 4 autres se sont réorganisés en PETR et le Pays d'Alençon, en Groupement d'intérêt Public (GIP). La réforme des intercommunalités a accentué le questionnement sur la pertinence et la complémentarité des Pays en divers secteurs du territoire.

Pays existants en 2008	Statut actuel
Pays de la Baie du Mont Saint-Michel (50)	PETR
Pays de Haute Mayenne (53)	Dissout
Pays des Coëvrons (53)	Dissout
Pays de la Haute Sarthe (72)	PETR
Pays d'Alençon (61)	GIP
Pays d'Argentan et Pays d'Auge Ornaïs (61)	PETR
Pays du Bocage (61)	PETR

> Evolution des Pays de 2008 à 2020

Les communes nouvelles, un nouveau visage du territoire

La dynamique de création des communes nouvelles, enclenchée en 2010 par la loi de réforme des collectivités territoriales, a eu un impact important sur le territoire du Parc à partir de 2015. Les Régions Normandie et Pays de la Loire comptent parmi les Régions les plus concernées par la création de communes nouvelles. Face à l'émergence de près de 1 000 communes nouvelles en France, une loi visant à adapter leur organisation au regard de la diversité des territoires a également été publiée en 2019.

De 2015 à 2019, 21 % du territoire du Parc a été concerné avec la création de 16 communes nouvelles.

Ainsi au 1er janvier 2020, le territoire ne comptait plus que 135 communes (164 en 2008) et 14 villes-portes.

Cette évolution a, de façon mineure, impacté le fonctionnement du syndicat mixte.

Année de création	Commune nouvelle	Anciennes communes (en gris les communes hors Parc)
2015	Villeneuve-en-Perseigne	La Fresnaye-sur-Chédouet Chassé Lignières-la-Carelle, Montigny Roullée Saint-Rigomer-des-Bois
2016	Athis-Val-de-Rouvre	Athis-de-l'Orne Bréal La Carneille Notre-Dame-du-Rocher Ronfeugerai Ségrie-Fontaine Taillebois Les Tourailles
2016	Bagnoles-de-l'Orne-Normandie	Bagnoles-de-l'Orne Saint-Michel-des-Andaines
2016	Boischampré	Saint-Christophe-le-Jajolet Vrigny Marcei Saint-Loyer-des-Champs
2016	Domfront-en-Poiraie	Domfront La Haute-Chapelle Rouellé
2016	Écouves	Radon Vingt-Hanaps Forges
2016	Juvigny-Val-d'Andaine	Beaulandais Juvigny-sous-Andaine La Baroque-sous-Lucé Loré Lucé Saint-Denis-de-Villenette Sept-Forges
2016	La Ferté-Macé	Antoigny La Ferté-Macé
2016	Les Monts-d'Andaine	La Sauvagère Saint-Maurice-du-Désert
2016	Mortain-Bocage	Bion Mortain Saint-Jean-du-Corail Notre-Dame-du-Touchet Villechien
2016	Passais-Villages	L'Épinay-le-Comte Passais Saint-Siméon
2016	Pré-en-Pail-Saint-Samson	Pré-en-Pail Saint-Samson
2019	L'Orée-d'Écouves	Fontenai-les-Louvets Livaie Saint-Didier-sous-Écouves Longuenoë
2019	Mortrée	Mortrée Saint-Hilaire-la-Gérard
2019	Fresnay-sur-Sarthe	Fresnay-sur-Sarthe Saint-Germain-sur-Sarthe Coulombiers
2019	Évron	Évron Châtres-la-Forêt Saint-Christophe-du-Luat

> Liste des communes nouvelles

Les intercommunalités au cœur de la nouvelle donne

Lors du renouvellement de son label en 2008, le Parc n'a pas sollicité l'engagement des 26 EPCI présents sur son territoire. Il s'est pourtant rapidement avéré nécessaire de les impliquer dans la mise en œuvre de la charte. Dès 2008, un représentant de chacun des 26 EPCI était convié aux comités syndicaux. Malgré l'absence de voix délibérative, leur présence a permis d'échanger sur la pertinence et la complémentarité des actions du Parc avec celles des intercommunalités.

Les différentes lois de réorganisation territoriale ont également conduit à une modification profonde des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI).

Depuis le 1er janvier 2017, le territoire du Parc est désormais concerné par 16 EPCI.

Dpt	Intercommunalité	Nb de communes sur le territoire du Parc
Orne	Argentan intercom	2 / 49
Orne	Communauté de communes Andaine-Passais	12 / 12
Orne	Communauté de communes des Sources de l'Orne	14 / 23
Orne	Communauté de communes du Pays fertois et du Bocage carrougien	19 / 19
Orne	Communauté Urbaine d'Alençon	20 / 31
Orne	Domfront Tinchebray Interco	7 / 15
Orne	Flers Agglo	5 / 42
Manche	Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie	5 / 95
Mayenne	Communauté de communes des Coëvrons	2 / 31
Mayenne	Communauté de communes du Bocage mayennais	1 / 27
Mayenne	Communauté de communes du Mont des Avaloires	13 / 26
Mayenne	Mayenne Communauté	5 / 33
Sarthe	Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles	10 / 38
Sarthe	Communauté de communes du Maine Saosnois	7 / 51
Sarthe	Communauté de communes de la Champagne conlinoise et du Pays de Sillé	7 / 24
Sarthe	Communauté de communes de la Vallée de la Haute Sarthe	12 / 31

> Liste des intercommunalités en 2020

Une redistribution des compétences

Si la Loi NOTRe a modifié les frontières institutionnelles, elle a aussi mis en place une nouvelle répartition des compétences territoriales qui est venue interroger la place du Parc en particulier sur les champs de compétences tels que le tourisme, l'urbanisme et la gestion des milieux aquatiques.

Le syndicat mixte du Parc s'est donc adapté afin de se positionner en complémentarité des collectivités du territoire. Cette adaptation a pris plusieurs formes.

Sur l'urbanisme, le Parc, après avoir accompagné des collectivités dans leur projet de rénovation de centre bourg, a mutualisé son poste de chargé de mission urbanisme à 40% avec Ingénierie 61, organisme du conseil départemental de l'Orne. Si cette mutualisation s'avère très positive, la capacité d'action du Parc sur le champ de l'urbanisme s'est beaucoup amoindrie faute de temps disponible.

Concernant l'eau, la mise en œuvre de contrats territoriaux sur les milieux aquatiques, en maîtrise d'ouvrage publique déléguée au Parc, touchent à leur fin en 2020.

Il en est de même pour la réalisation d'études diagnostiques jusque là portées par le Parc sur d'autres bassins versants.

Sur le tourisme, le Parc a arrêté son travail mené depuis sa création sur l'élaboration et la gestion des chemins de randonnées ainsi que sur l'animation de bases de pleine nature (Torchamp, Moulins-le-Carbonnel, Petit Jard...). Pour établir son nouveau positionnement stratégique, le Parc a mené une étude à l'origine du projet de candidature Géoparc mondial Unesco.

SYNTHESE

Depuis 2015, **les bouleversements institutionnels ont fortement questionné le rôle et la place du Parc** naturel régional notamment sur certains secteurs comme la gestion des cours d'eau, le tourisme, l'énergie, ... A contrario, son positionnement sur d'autres domaines comme la biodiversité ou l'éducation s'est vu affermi.

En tant que coordinateur et animateur d'un projet de territoire, un Parc doit veiller à l'articulation des politiques et des actions conduites sur son territoire dans les domaines d'intervention qui sont les siens. À ce titre, l'adhésion conjointe, dans le cadre de la future charte, des communes et des EPCI va permettre de **renforcer la cohérence de l'ingénierie sur le plan institutionnel et juridique, et la mutualisation des moyens**. Cette formalisation ancrera les conditions favorables à une concertation de tous les échelons sur le territoire du Parc : communes, EPCI, Départements et Régions.

Le Parc Normandie-Maine aborde donc l'élaboration et la concertation de son futur projet de territoire à l'aune d'un **positionnement stratégique déjà fortement réajusté**. Cette **adaptation permanente** aux évolutions territoriales devra évidemment se poursuivre au regard des nouvelles réorganisations à venir et des enjeux qui se dessinent sur son territoire.

2. Le fonctionnement du syndicat mixte

Les Parcs naturels régionaux sont régis par des syndicats mixtes dont le Comité Syndical constitue l'organe de décision principal.

Il est composé de 50 membres répartis comme suit :

- 14 représentants des Régions
- 14 représentants des Départements
- 22 représentants des communes et villes-portes répartis de façon proportionnelle au territoire

Comité syndical - 50 membres

28 représentants
des Régions et des Départements

22 représentants
des communes et villes-portes

* **10 représentants**
de la Région Normandie

* **4 représentants**
de la Région Pays-de-la-Loire

* **7 représentants**
du Département de l'Orne

* **3 représentants**
du Département de la Mayenne

* **3 représentants**
du Département de la Sarthe

* **1 représentant**
du Département de la Manche

* **2 délégués**
de la Manche
1 Ville-porte +
1 Commune rurale

* **5 délégués**
de la Mayenne
2 Villes-portes +
3 Communes rurales

* **5 délégués**
de la Sarthe
2 Villes-portes +
3 Communes rurales

* **10 délégués**
de l'Orne
3 Villes-portes +
7 Communes rurales

Territoire Parc  élisent

135 communes et 14 villes-portes (en 2020)



> Comité syndical d'ouverture de la révision de charte - 11 décembre 2019

En moyenne, le Comité s'est réuni 3 fois par an selon une régularité définie par les principaux pouvoirs qui lui sont conférés à savoir le vote du compte administratif, le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget.

Initialement, le budget était voté en mars/avril en même temps que l'approbation du compte administratif. Cela générait un décalage dans la mise en oeuvre des actions avec des autorisations de commencement des actions en général en juin.

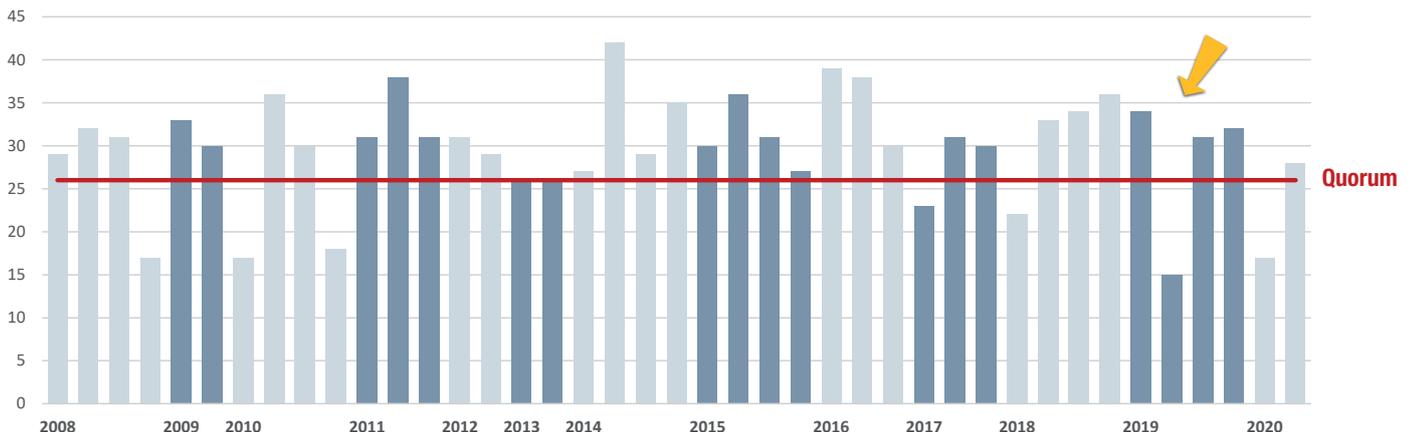
Un effort d'anticipation a été réalisé permettant désormais de voter le budget en décembre et ainsi d'obtenir le versement des aides régionales et l'autorisation de commencement des actions à compter de janvier.

Lors des années électorales (municipale, départementale, régionale), des Comités étaient également organisés en juin/juillet afin d'élire les postes vacants.

C'est à ces occasions que les membres du Bureau Syndical, les vice-présidences et la Présidence ont été élus.

Les participations inférieures au quorum s'expliquent par une reconvoque 7 jours plus tard lorsque ce dernier n'était pas atteint à la première convocation.

Comités syndicaux du Parc : participation et régularité



Une gouvernance stabilisée autour d'un collectif politique

La Présidence du Parc a été assurée de 2008 à mars 2011 par Eugène-Loïc Ermessent, conseiller départemental de l'Orne et Maire de Carrouges. Il a ensuite été remplacé par Maryse Oliveira, conseillère départementale de l'Orne qui assure cette fonction depuis 2011.

Réélue à cette fonction en 2015, la Présidente a impulsé une gouvernance collective de la structure en déléguant des champs d'intervention aux 5 vice-présidences. Ces postes, occupés par des représentants de chacune des 2 Régions et des 4 Départements adhérents au Parc, ont accru la vigilance de complémentarité avec les autres collectivités et créé un collectif de gouvernance. Adossé à son bilan d'évaluation à mi-parcours, réalisé en 2014, le Parc a établi en 2015, suite aux élections régionales et départementales, des bilans territorialisés par département afin de rendre lisible la plus-value et la complémentarité des actions Parc sur le territoire.

Cet exécutif collectif a initié une nouvelle dynamique, généré un portage politique renforcé et a permis de porter des lignes stratégiques fortes pour le Parc. Cette stabilité et cette collégialité sont des éléments fondamentaux pour la conduite d'un projet de territoire ambitieux sur la durée.



> Signature du Contrat de Parc normand - 12 novembre 2018



> Signature du Contrat de Parc ligérien - 21 février 2019

UNE GOUVERNANCE QUI PRÉSENTE DES DYNAMIQUES TRÈS INÉGALES



Éléments issus des entretiens évaluatifs menés par le **bureau d'étude Inddigo**.

Si les élus aux responsabilités, membres du Bureau, sont jugés très investis, compétents et pertinents dans leur domaine d'intervention, formant avec l'équipe technique du Parc un noyau d'expertise au service du territoire, il y a un sentiment d'une perte de motivation de la part des élus sans réel mandat au sein du Parc. Cette perte de motivation s'illustre notamment dans les difficultés à atteindre le quorum lors des réunions syndicales, ou encore l'expression très faible d'un certain nombre d'élus au cours des réunions (seuls les élus du Bureau jugés compétents, ou encore les élus ayant un intérêt à défendre s'expriment réellement au cours des réunions).

Les élus sont aussi globalement en retrait sur la réalisation des actions au profit de l'équipe technique. Pour que l'action conduite par le Parc gagne en légitimité et en visibilité, il est aujourd'hui attendu que ceux-ci portent davantage les actions et viennent les défendre lors des réunions de présentation par exemple. De manière plus générale, il est attendu qu'ils assument un rôle de représentation et d'ambassadeurs du Parc sur le territoire. Pour cela un travail de sensibilisation du Parc en direction des élus s'avère nécessaire.

Le conseil scientifique

Un conseil scientifique était constitué lors de la précédente démarche de révision (2006/2007). N'étant plus animé par le Parc, il ne s'est pas réuni au début de la charte et s'est ensuite progressivement éteint. De 2011 à 2013, une réflexion a été conduite pour envisager la mise en place d'un conseil scientifique commun aux trois Parcs bas-normands. Cependant sa mise en place s'est heurtée à la difficulté de repérer sur une large palette de thématiques des scientifiques compétents, géographiquement proches, disponibles et disposés à s'impliquer sur 3 Parcs. Les différences d'attentes politiques vis-à-vis de ce conseil ont également complexifié ce projet de mutualisation qui n'a pas abouti. De 2014 à 2018, le Parc Normandie-Maine s'est alors appuyé sur l'Institut régional de développement durable (IRD2) dont la mission est de mettre en relation des porteurs de projets et des chercheurs travaillant sur des thématiques communes. Il a également maintenu des liens ponctuels avec certaines universités avec lesquelles il portait un projet de recherche ou un stage.

En 2018, l'engagement du Parc pour l'obtention du label Géoparc Mondial Unesco a relancé la dynamique de création d'un conseil scientifique car il s'agit d'un critère obligatoire pour prétendre au label. Un conseil, réunissant une vingtaine de chercheurs aux spécialités multiples et transversales, a alors été constitué. Ses membres sont depuis sollicités pour différents sujets, notamment la candidature Géoparc et la révision de la charte.



> 1ère réunion du Conseil scientifique - 18 septembre 2019

Le comité des habitants

Le comité des habitants a fait l'objet de réticences de la part des élus sur son caractère opérationnel et sa capacité à nourrir des échanges constructifs sur les projets portés par le Parc (crainte d'instrumentalisation à des fins de lobbying ou d'opposition aux projets). Par ailleurs, la question de la capacité à dégager des moyens d'animation dédiés a représenté un frein. Il n'existe donc pas de comité des habitants. Cependant, le lien aux habitants n'est évidemment pas absent : enquêtes sur les attentes et usages, conseils citoyens pour certains projets, enquêtes de satisfaction dans les lieux d'accueil, sciences participatives, soirées débat, conférences, invitations à certaines assemblées générales... Mais il existe un potentiel important de développement auquel il conviendra de réfléchir pour la future charte.



> Conseil citoyen du projet d'Atlas de la biodiversité communale Andaine-Passais - 2019

Les partenaires du Parc

Dans sa charte, la notion de partenariat ciblait principalement les liens étroits que le Parc se devait de développer avec les EPCI et les Pays, non signataires de sa charte. En matière de gouvernance, les modalités de fonctionnement entre le Parc et ces structures ont été explicitées dans le cadre de l'évolution de l'organisation territoriale.

Mais la notion de partenariat recouvre également une approche plus opérationnelle que le Parc doit entretenir avec ces structures par des échanges réguliers dans la mise en œuvre des projets.

Outre les EPCI et les Pays, le Parc entretient des relations partenariales avec de nombreuses structures, notamment les services des collectivités adhérentes au Parc (Régions, Départements, communes), l'ensemble des services déconcentrés de l'État qu'ils soient établis à l'échelle régionale ou départementale. Le Parc tisse également des liens partenariaux avec autant de réseaux d'acteurs thématiques que recouvrent ses champs d'intervention (Agriculture, Forêt, Tourisme, Education, Environnement, Culture, ...).

Au début de sa charte, le Parc réunissait de façon formalisée une partie de ces réseaux lors des commissions thématiques annuelles. A partir de 2010, la composition des commissions s'est resserrée autour des élus du Parc. Le nombre de réunion a alors fortement diminué et les liens se sont parfois distendus.

Il conviendrait de remettre en place des rencontres techniques thématiques afin de favoriser les temps d'échanges annuels, l'émergence de partenariats, la co-construction et les synergies entre structures.

Les commissions thématiques, des instances peu fonctionnelles

Les rôles de cinq commissions thématiques étaient établis dans la charte : environnement, écodéveloppement, aménagement du territoire, tourisme, finances et ressources humaines. Elles sont chacune présidées par un vice-président du Parc. Jusqu'en 2010, elles associaient élus du comité syndical et partenaires techniques (services des collectivités et autres partenaires techniques). Ces commissions étaient initialement pensées comme un échelon important de la gouvernance du Parc constituant un lieu de réflexion stratégique et assurant la participation des élus à l'élaboration des projets du Parc.

Cependant deux difficultés majeures sont apparues :

- Une faible mobilisation des élus, dans un contexte de forte sollicitation des élus locaux. Leur participation était sauf exception en général assez faible (2 à 5 élus).
- Des ordres du jour souvent jugés trop techniques et pas suffisamment centrés sur les orientations stratégiques.

La réunion conjointe des élus locaux et des partenaires techniques dans une même instance amplifiait ces constats. A partir de 2010, les commissions thématiques ont été recentrées exclusivement autour des élus.

Puis en 2015, en lien avec la constitution de la nouvelle équipe politique, les vice-présidents se sont plus fortement appropriés leurs thématiques de référence et ont été plus présents dans le suivi stratégique des missions afférentes. Les commissions ont alors perdu un peu de leur intérêt et se sont réunies de façon plus éparse.

Une réflexion devra être menée dans le cadre de la refonte des statuts du Parc afin de permettre une démarche plus inclusive d'un plus grand nombre d'élus tout en maintenant un collectif au niveau de l'exécutif qui a montré sa plus-value.



Éléments issus des entretiens évaluatifs menés par le bureau d'étude Inddigo.

UN CONSTAT PARTAGÉ D'UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE MOINS SOUTENUE

Les partenaires « techniques » du Parc (association ou autres acteurs socio-économiques) décrivent des sollicitations qui prennent essentiellement la forme de prestations et ont le sentiment d'être des outils au service du Parc. La qualité de l'association est néanmoins jugée meilleure lorsqu'il s'agit de conduire avec les partenaires des actions d'expérimentation. Dans leur ensemble, ces partenaires sont néanmoins en attente de relations plus stratégiques, en étant notamment associés en amont à la définition de programmes d'actions partagés afin de devenir de véritables collaborateurs du Parc.

Des rencontres pour créer et entretenir un lien avec les élus locaux

Afin de tendre vers une meilleure information de l'action du Parc auprès des communes adhérentes (149 communes en 2020), la charte prévoyait la tenue d'une **assemblée générale** annuelle. Bien que celle-ci n'ait aucune portée réglementaire, elle permettait de faire du lien avec l'ensemble des collectivités.

Ainsi de 2008 à 2015, le Parc a tenu chaque année une assemblée générale qui réunissait en moyenne une centaine d'élus locaux. Cette rencontre, initialement tenue sous la forme d'une séance plénière de 2h, a progressivement pris la forme d'une (ou ½) **journée de découverte** du territoire et des actions du Parc in situ. Elle s'est, à plusieurs reprises, tenue en différents lieux du territoire (Bagnoles-de-l'Orne-Normandie, Lassay-les-Châteaux, La Lacelle, Saint-Rigomer-des-Bois, Barenton) afin de maintenir une proximité.

A partir de 2016, ce temps institutionnel s'est alors scindé en deux approches. Une **cérémonie des vœux** permettant de dresser un bilan de l'année écoulée et de présenter les projets à venir. Et quelques **journées élus** par an, invitaient à la découverte du territoire et des actions du Parc.



> **Assemblée générale du Parc** - 8 septembre 2012 à Lassay-les-Châteaux



> **Journée découverte pour les élus** - 8 novembre 2016 à Bagnoles-de-l'Orne-Normandie



*Éléments issus des entretiens évaluatifs menés par le **bureau d'étude Inddigo**.*

LA PERCEPTION DES COMMUNES CONCERNANT LES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Les acteurs communaux interrogés tirent un bilan très inégal de l'action conduite par le Parc, selon que leur territoire bénéficie, ou non, directement de l'intervention du Parc. Les communes n'ayant pas bénéficié de l'action du Parc sur leur territoire font part d'un manque de proximité d'un Parc ne répondant pas à leurs attentes immédiates. Le constat est fait que le Parc privilégie les projets d'ampleur, sur lesquels il a des financements, à des projets plus petits mais qui intéressaient davantage les communes rurales et leurs populations. Face à ce constat, il est nécessaire de clarifier ce que les communes et la population peuvent attendre ou non du Parc. Mais aussi, pour le Parc, d'être plus attentif à la fois aux sollicitations et aux initiatives du territoire. Alors que l'action peut sembler manquer de concret pour les communes les plus éloignées de ces actions, les communes accompagnées par le Parc sur diverses thématiques (étude de revalorisation des centres-bourgs, valorisation du patrimoine naturel ou bâti, animations) sont satisfaites de cet accompagnement et des résultats produits sur le territoire.

SYNTHÈSE

Le Parc a montré sa grande capacité d'adaptation, parfois de réinvention, aux nombreux changements territoriaux et de compétences, que l'organisation institutionnelle de son territoire a connus. La définition de nouvelle forme de gouvernance permettant d'impliquer un nombre plus important d'élus est à repenser dans la prochaine charte ainsi que l'association plus régulière des partenaires techniques. Cette charte aura aussi permis de mesurer l'importance d'avoir une équipe politique impliquée dans sa vie de tous les jours.

3. Une organisation managériale renforcée

L'équipe du Parc et son organisation ont connu d'importantes évolutions de 2008 à 2020.

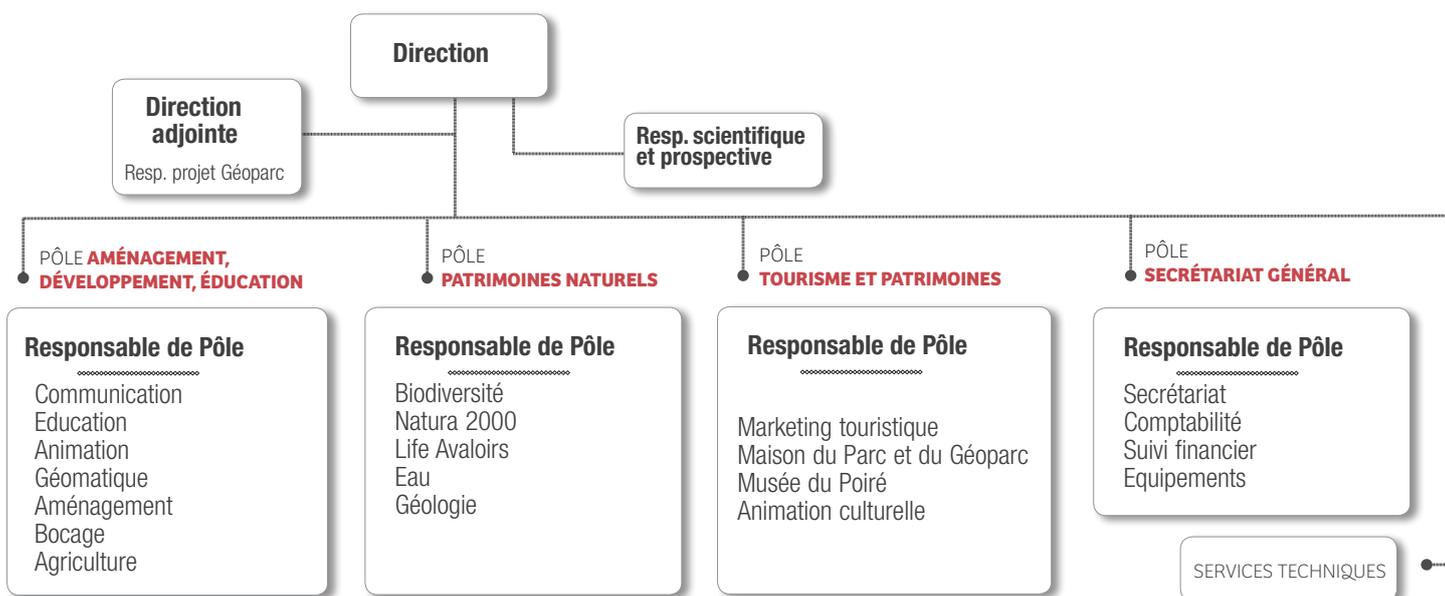
L'organigramme annexé à la charte présentait la répartition de 35 postes en 6 secteurs d'intervention (Communication, Tourisme/Culture, Ecodéveloppement / Agriculture, Environnement, Aménagement du Territoire, Services Généraux). La structure managériale reposait sur un directeur et une adjointe de direction chargée de la communication et de la culture dont la mission s'est rapidement arrêtée.

Cet organigramme présentait donc un fonctionnement « en râteau » où l'ensemble des agents était directement rattaché à la direction. Un premier cadre intermédiaire a été mis en place en 2008 avec le recrutement d'un responsable du pôle Environnement.

En 2014, les difficultés générées par la gestion directe de plus d'une trentaine d'agents ont conduit à la réalisation d'un audit externe et à la mise en place, en janvier 2015, d'une hiérarchie intermédiaire structurant l'équipe en 5 pôles : Pôle

Secrétariat Général, Pôle Médiation au Territoire, Pôle Patrimoines naturels, Pôle Aménagement, Climat, Agriculture et Pôle Patrimoines et tourisme durable. Un collectif de direction animé par le directeur a été mis en place.

Début 2017, l'organisation a connu une nouvelle évolution avec la mise en place d'une direction adjointe et la fusion de deux pôles pour créer le Pôle Aménagement - Développement - Education.



> Organigramme du Parc - 2020



> Equipe du Parc - Juin 2020

Une logique de gestion de projet et de médiation forte

En 2011-2012, un travail important a été mis en place en termes de gestion de projets avec la réalisation d'un vademécum de gestion de projets posant les responsabilités liées à chaque étape de la réalisation d'un projet. S'il a évolué, depuis, sa logique reste encore très présente.

A compter de cette date, le Parc a répondu à de nombreux appels à projets qui ont bousculé les logiques classiques de répartition de poste mais aussi les logiques organisationnelles.

Ces projets ont aussi fortement impacté la composition de l'équipe et ont permis d'asseoir de manière générale un socle puissant et transversal de médiation au territoire.

Cette organisation a musclé la capacité du Parc à établir des candidatures solides et cohérentes aux différents appels à projets. Ce mode de fonctionnement dans l'attribution des fonds publics s'est, par ailleurs, fortement généralisé induisant ainsi une forte aptitude du

Parc dès qu'il s'y trouvait éligible à en être lauréat. Ce fut notamment le cas pour les contrats nature proposés par la Région Pays de la Loire, le projet Grès d'union lauréat du programme coopération de la Région Normandie, l'appel à manifestation d'intérêt Territoire à énergie positive de l'Etat, l'ABC de l'Office français de la biodiversité ou encore le LIFE Avaloirs de l'Union Européenne.

DES MOYENS GLOBALEMENT BIEN UTILISÉS MAIS INSUFFISANTS



*Éléments issus des entretiens évaluatifs menés par le **bureau d'étude Inddigo**.*

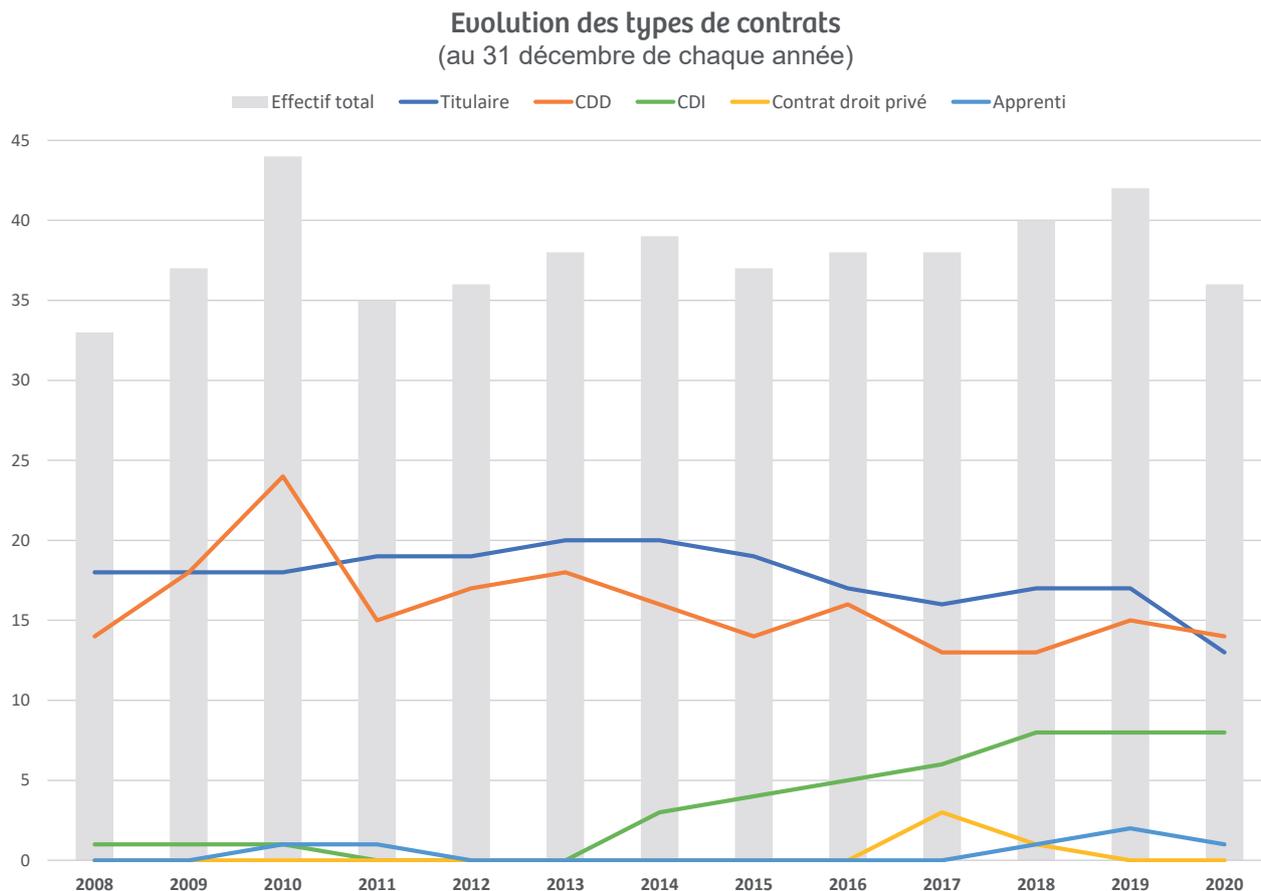
Globalement le Parc est perçu comme contraint dans son fonctionnement du fait de plusieurs problématiques :

- **Problématique de la dépendance financière du Parc** : ne disposant pas de ressources financières propres, le Parc dépend, pour le fonctionnement de sa structure, des cotisations des collectivités membres et pour la conduite d'actions de financements sur contrats spécifiques ou de réponse à des appels à projets. Cette dépendance financière contraint la marge de manœuvre des élus, obligés de rentrer dans les clous des contrats et des appels à projets afin de bénéficier des financements. Ceux-ci peuvent donc à la fois être une opportunité de conduire de nouvelles actions, mais ils peuvent également être un frein à la réalisation du projet de territoire et du programme d'actions imaginé par le Parc et les élus.
- **Problématique de la temporalité des moyens** : les moyens alloués dans le cadre de contrats spécifiques ou d'appels à projets ne sont en effet pas des ressources durables. Une fois le contrat arrivé à son terme, les moyens prennent fin. Il peut alors advenir une incapacité à poursuivre les actions engagées. Du côté des équipes, il en résulte un turn-over important avec pour conséquence une perte de connaissance du territoire et des actions, voire des difficultés à produire des visions à moyen et long termes.
- **Problématique de lourdeurs administratives** : d'un côté le Parc est obligé de consacrer beaucoup d'énergie à la réponse aux appels à projets afin d'obtenir des ressources ; de l'autre, une fois l'action engagée, le Parc doit rendre des comptes à de nombreuses administrations et doit s'inscrire dans des procédures diverses qui complexifient la mise en œuvre de l'action et sa visibilité auprès du grand public. Pour les contrats européens particulièrement, les financements sont versés a posteriori et après de nombreuses justifications entraînant des avances de trésorerie importantes et un risque de suppressions des financements initiaux.

Concernant plus spécifiquement les moyens humains, l'équipe du Parc est appréciée, jugée très compétente et dynamique. La montée en compétence de l'équipe se traduit également par un sentiment de technicisation de cette équipe, qui a tendance à se développer en lien avec le recul des administrations étatiques (exemple de la prise en charge de l'animation des sites Natura 2000).

Dans un contexte de ressources limitées, une meilleure association des acteurs associatifs et institutionnels aux actions du Parc est vue comme une solution pour conduire une action plus efficace en mutualisant les moyens et en partageant des stratégies.

Une évolution des types d'emplois



En intégrant l'ensemble des contrats sur une année, y compris les saisonniers, le nombre d'agents au Parc a varié entre 35 et 50 personnes par an.

La structure de l'emploi au sein du Parc a aussi changé durant la réalisation de la charte de 2008-2020.

Si les effectifs des titulaires sont en légère baisse, les contractuels sont en revanche en augmentation. On note notamment une hausse du nombre de CDI (8 en 2020).



*Eléments issus des entretiens évaluatifs menés par le **bureau d'étude Inddigo**.*

L'EXPERTISE DE L'ÉQUIPE, UNE FORCE AUTANT QU'UNE FRAGILITÉ

Sur ce territoire rural doté de peu de ressources, il joue également un rôle très important d'animation territoriale, initiant des projets d'envergure. Il est aussi un accompagnateur de projets pour les collectivités locales, au travers de l'ingénierie humaine qu'il peut mettre à disposition et des réflexions qu'il permet d'engager sur des sujets nouveaux (transition énergétique, mobilités douces par exemple).

La qualité du travail engagé peut s'appuyer sur une équipe investie bénéficiant d'un fort niveau d'expertise et d'une bonne connaissance du territoire, lui permettant d'être reconnue. Cette qualité est également une faiblesse avec le risque que cette expertise ne soit plus accessible ni au politique ni à la population, pouvant engendrer une certaine incompréhension et un désintérêt.

Le Parc, acteur de la formation

Le Parc porte également une ambition de formation auprès des jeunes. Il accueille chaque année des stagiaires dont la durée varie de 1 semaine pour des stages de découverte de 3^{ème} à 6 mois pour des stages de fin d'études. Il a également reçu l'agrément pour accueillir des services civiques en éducation de 2012 à 2015. Deux missions de 9 mois ont ainsi été réalisées. Le Parc accueille enfin des apprentis. Une première apprentie de 2010 à 2012 puis une autre de 2018 à 2020 ont été accueillies dans le domaine de l'animation nature. Un autre apprenti en Master 2 Science politique a été accueilli au sein du Parc en 2019/2020 pour porter la mission agriculture.

En parallèle, le Parc développe de nombreux projets avec des établissements d'enseignement supérieur, notamment avec les lycées agricoles qui accueillent des formations BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) et GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune).

Enfin, quelques initiatives ont également eu lieu avec des organismes comme l'EPIDE (Etablissement Public d'Insertion de la Défense) d'Alençon ou avec des associations telle Concordia.



> **2018- Stage de fin d'études** - Suivi des populations de Damier de la Succise (Natura 2000)

Une évolution des charges de personnel, entre stabilité et changements permanents

Les charges de personnel du Parc suivent la même logique analytique que le budget global. Elles sont donc ventilées entre des dépenses qui relèvent du statutaire (HPA) et celles du programme d'action (PA). (cf. définition pages suivantes).

Sur la partie du budget statutaire, les charges de personnel ont augmenté d'environ 15% en 12 ans, soit 1,25% de moyenne annuelle d'augmentation. Le montant des

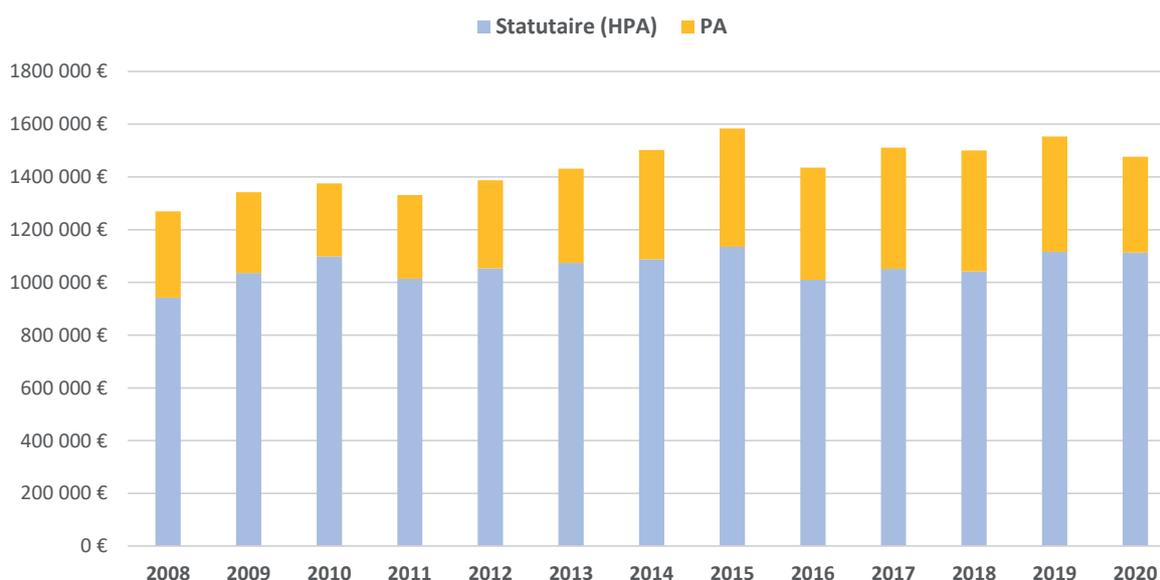
dépenses de personnel en 2019 était de 1 116 537 €. Durant ces 12 années, de nombreuses variations ont eu lieu d'une année sur l'autre avec la fin de la prise en charge de postes antérieurement financés sur le programme d'action, le non renouvellement de contrats et l'apparition de nouveaux besoins.

Un emploi est imputé sur la partie programme d'action s'il est pris en charge par un projet subventionné

spécifiquement. Il peut avoir une durée de vie relativement courte (1 à 3 ans) ou plus pérenne comme l'animation des sites Natura 2000 ou des réserves naturelles régionales par exemple.

Les dépenses de personnel sur cette partie varient donc d'année en année (de 305 723 € à 459 423 €), en fonction des appels à projets dont le Parc a été lauréat.

Evolution des charges de personnel



SYNTHESE

L'évolution conjointe de la gouvernance du syndicat mixte et de l'organisation managériale du Parc a convergé vers une clarification des zones de responsabilité apportant ainsi une meilleure efficacité de l'action du Parc. Si l'expertise et la plus-value du Parc sont soulignées lors de ces interventions, le Parc est aussi confronté à une incapacité à intervenir sur l'ensemble du territoire en permanence, ce qui crée des frustrations.

Partie 1.b - Moyens humains et financiers

■ Analyse budgétaire

Un Parc naturel régional est régi par le code général des collectivités territoriales. Il est donc soumis aux mêmes règles administratives et financières que les autres collectivités locales mais il présente quelques particularités.

La lecture budgétaire du syndicat mixte est complexifiée par l'existence d'une lecture analytique d'un budget de fonctionnement subdivisé en deux parties.

Un **budget statutaire** aussi appelé **budget hors programme d'action [HPA]** qui comprend les dépenses et recettes récurrentes relatives aux coûts de fonctionnement et aux actions structurelles y compris en

termes de dépenses de personnel. Ce sont exclusivement des dépenses de fonctionnement.

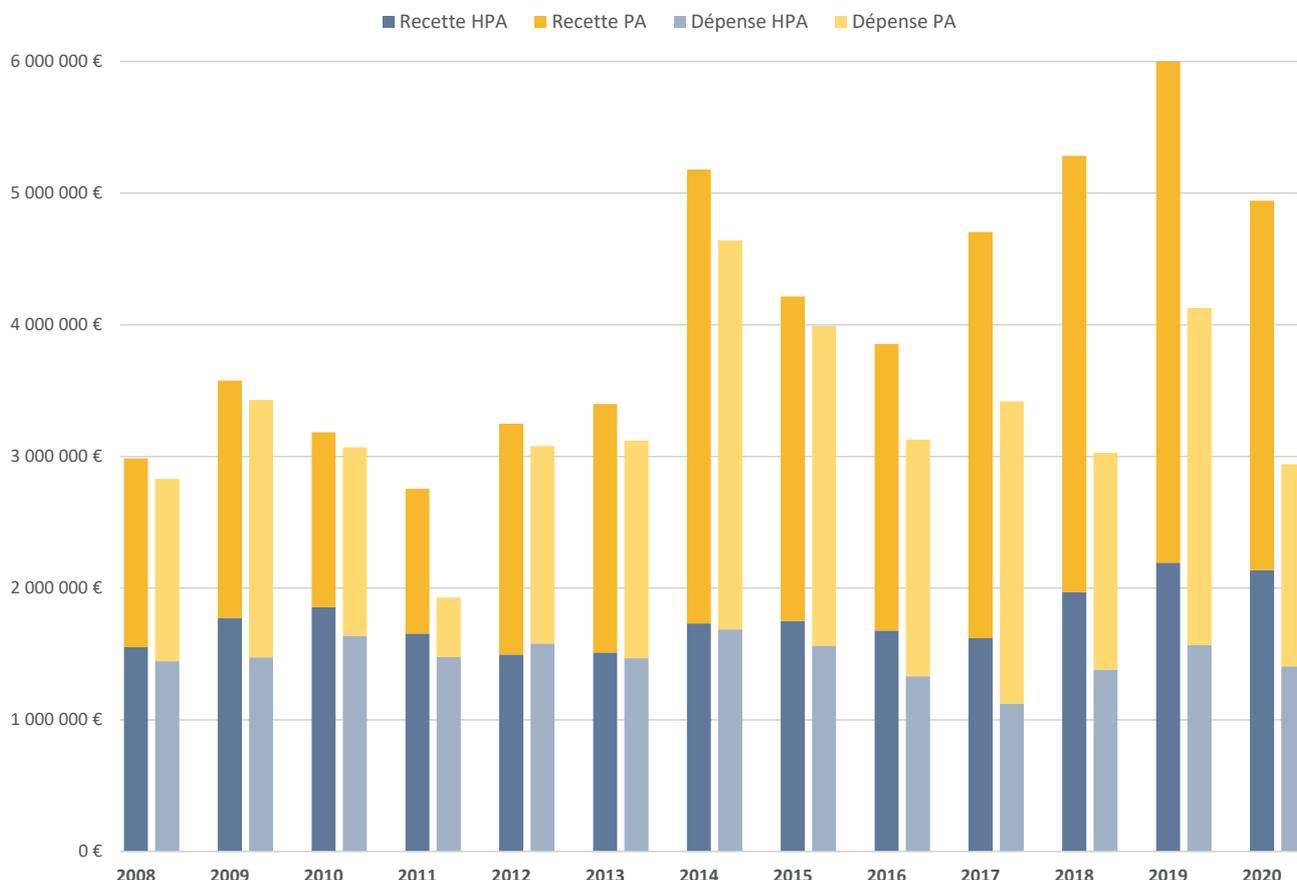
Un **programme d'action [PA]** qui s'articule autour de différents projets constituant la déclinaison opérationnelle de la charte. Chaque projet se décline en phases opérationnelles qui se définissent par un budget et un plan de financement prévisionnel spécifique. Ce sont des dépenses d'investissement et de fonctionnement (y compris les charges de personnel recruté spécifiquement pour ces opérations).

Le terme « **toutes sections** » utilisé ci-après dans le bilan et l'analyse financière, fera classiquement référence à l'association conjointe de la section d'investissement et de la section de fonctionnement.

La section d'investissement concerne exclusivement la partie du budget appelée Programme d'action [PA].

L'ensemble des données qui sont présentées dans cette partie est issu des **comptes administratifs** de 2008 à 2020.

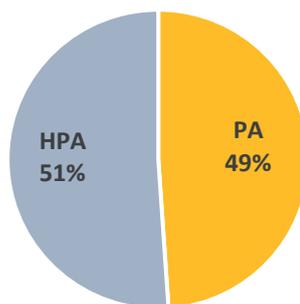
Evolution comparée des dépenses et recettes toutes sections



> Comparatif de la répartition PA / HPA en dépenses toutes sections

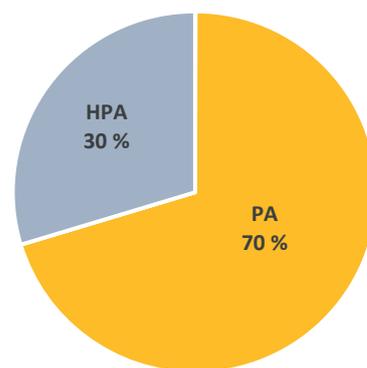
De 2008 à 2019, on note une très forte évolution de la répartition des dépenses PA / HPA en faveur des dépenses sur le programme d'action (+13 %).

2008



> 2 830 175 €

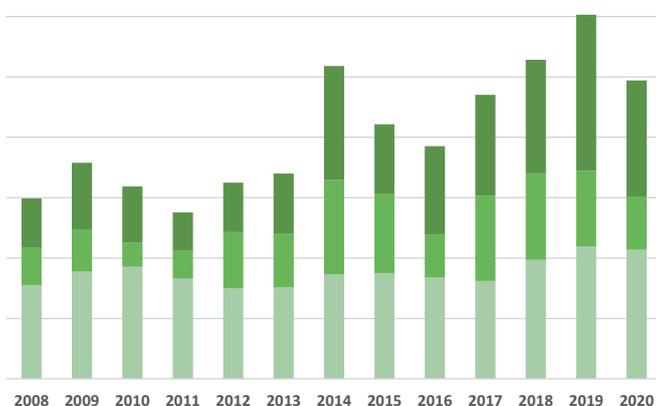
2020



> 4 734 170 €

Evolution des recettes (toutes sections)

■ Recette statutaire ■ Recette PA (Fonct.) ■ Recette PA (Inv.)



Evolution des dépenses (toutes sections)

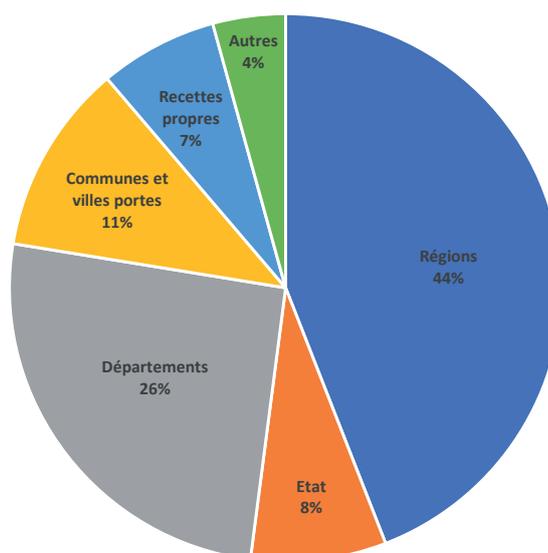
■ Dépense statutaire ■ Dépense PA (Fonct.) ■ Dépense PA (Inv.)



Evolution des recettes statutaires (HPA)

Du point de vue des recettes, il convient de distinguer celles qui relèvent du statutaire (HPA) et celles du programme d'action (PA).

Les recettes HPA sont majoritairement constituées de cotisations statutaires des collectivités membres du syndicat mixte du Parc. Ce sont elles qui assurent la prise en charge des frais structurels qui portent essentiellement sur des dépenses de personnel (voir diagramme p.17). La stabilité des recettes HPA est donc un élément primordial pour la sécurité financière de la structure.



Recettes HPA en 2020

Sur la période de la charte, les **dotations statutaires des Régions**, financeurs principaux (39%), sont restées stables (500 000 € pour la Région Normandie et 131 837 € pour la Région Pays de la Loire).

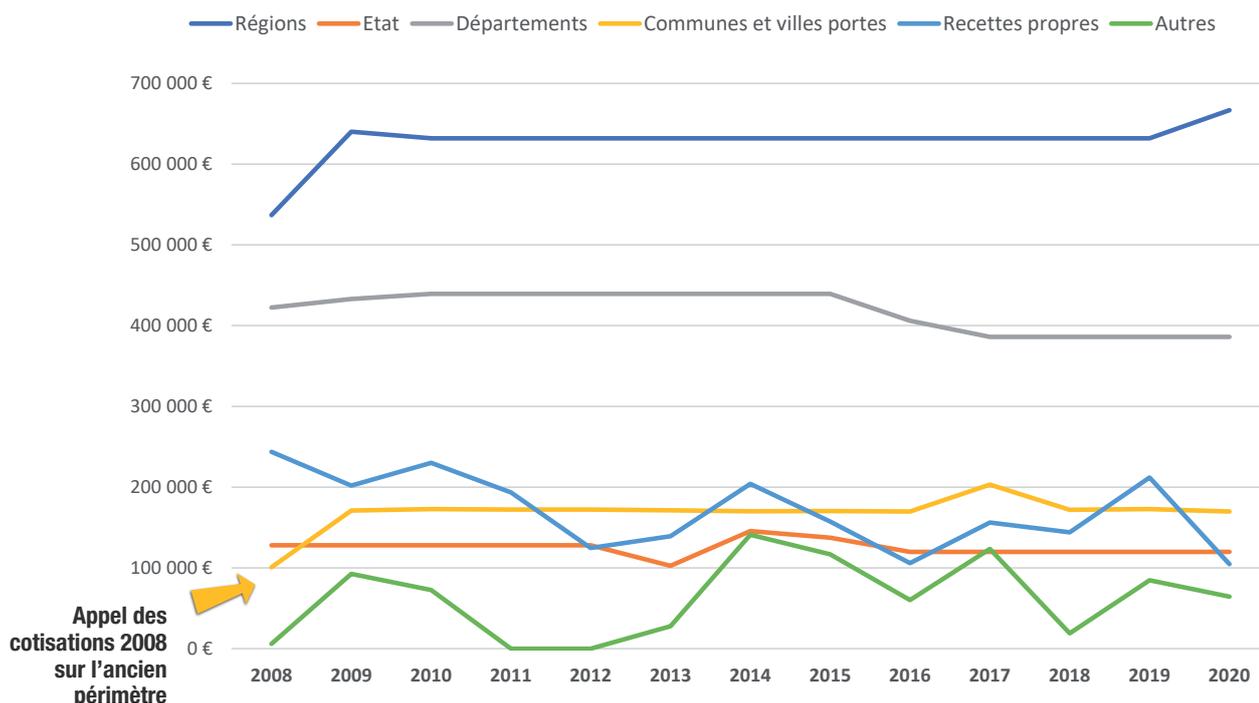
Les **dotations des 4 Départements** ont connu une baisse de plus de 10% entre 2016 et 2017, passant de 439 501 € par an à 386 137 €, pour se stabiliser ensuite.

La **participation de l'Etat** est, quant à elle, passée de 128 100 € à 120 000 € par an.

Les **communes et villes-portes** participent à hauteur de 1,020 € par habitant par an. Depuis 2008, cette cotisation a fait l'objet d'une seule augmentation en 2015 passant de 1,015 € à 1,020 €. Il est à noter que cette cotisation communale est l'une des plus faibles de France.

Les **recettes propres** du Parc ont, quant à elles, connues quelques variations. Le graphique ci-après présente en détail ces évolutions.

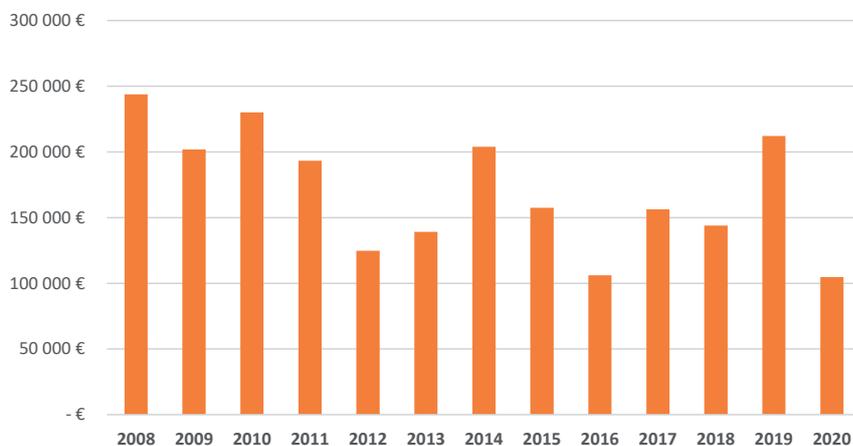
Evolution des recettes (HPA)



Les variations des recettes propres du Parc s'expliquent par plusieurs facteurs :

- La baisse puis l'arrêt en 2012, de l'accueil de groupes dans les bases de pleine nature (~70 k€ / an);
- La fermeture ponctuelle lors de travaux de la Maison du Parc (2011-2012) et du Musée du Poiré (2015-2016);
- La fréquentation variable dans les Maisons de Parc impactant le chiffre d'affaire (~ 40 k€/an);
- Le nombre de visiteurs lors des sorties ENS;
- Le remboursement des frais de personnel;
- L'arrêt des contrats aidés.

Recettes propres du Parc

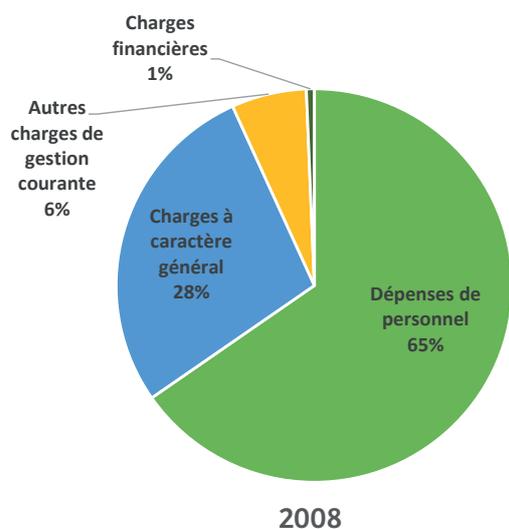
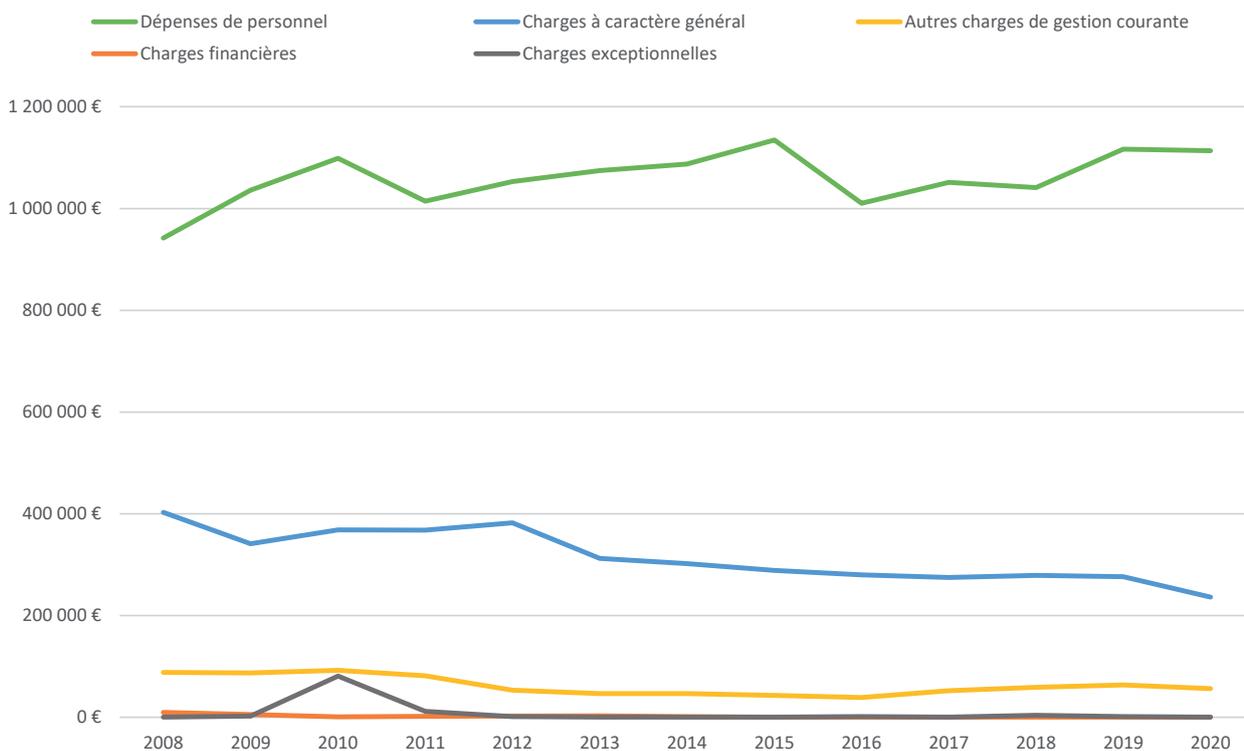


Evolution des dépenses statutaires (HPA)

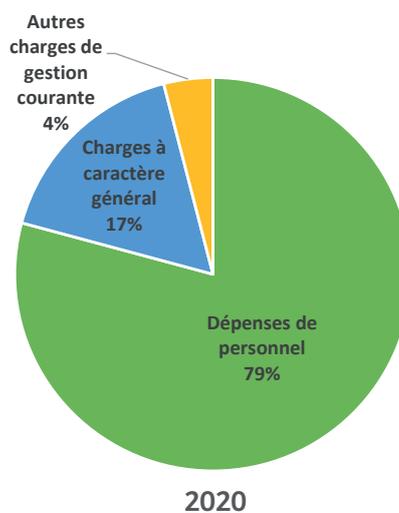
En termes de dépenses, des efforts conséquents ont été menés à partir de 2011 pour permettre d'équilibrer les dépenses de fonctionnement structurelles et les recettes statutaires.

L'analyse comparée des années de 2008 à 2020 montre un important travail de réduction des charges à caractère général et une augmentation mécanique de la part des dépenses de personnel.

Evolution des dépenses (HPA)



> 1 445 757 €



> 1 405 730 €

Le contrat de Parc

Depuis 2009, la Région Normandie et la Région Pays de la Loire formalisent leur appui aux Parcs naturels régionaux par le biais d'un contrat de 3 ans (triennal). Au cours de la charte, 5 contrats de Parc auront été signés avec chacune des Régions.

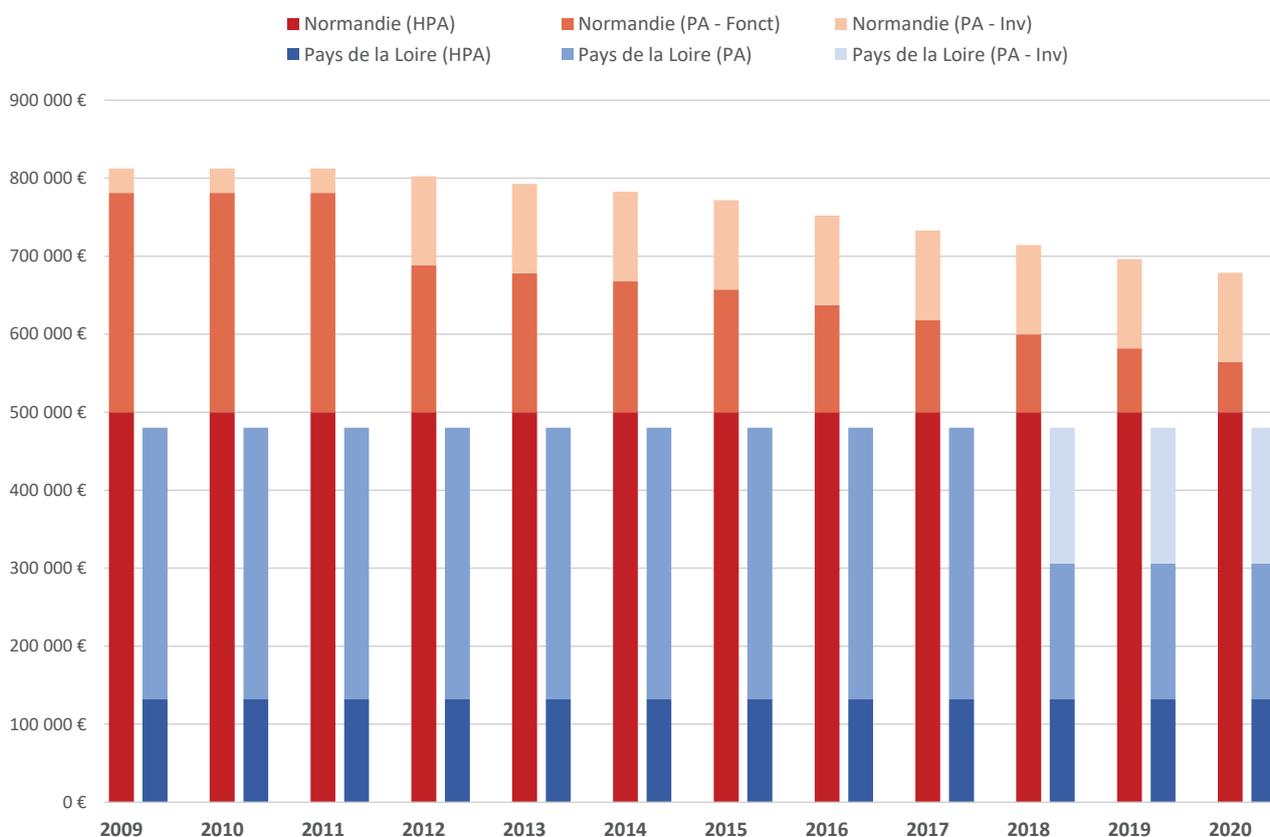
Tous les trois ans, des discussions s'engagent sur les axes prioritaires d'intervention attendus par les Régions. Au fur et à mesure des

années, les discussions ont aussi permis aux services techniques des deux Régions d'échanger entre eux afin de tendre vers des objectifs croisés vis-à-vis du Parc. Cette évolution facilite et fluidifie le travail sur l'élaboration du triennal que le Parc doit mener.

Pour chaque Région, ce contrat inclut la participation annuelle dite statutaire ainsi que la partie au service du programme d'action.

Durant cette charte, les dotations statutaires des deux Régions sont restées les mêmes. Sur la partie programme d'action, la Région Pays de la Loire a maintenu son enveloppe financière. Du côté de la Région Normandie, entre 2009 et 2020, l'enveloppe financière réservée sur le programme a connu une baisse de 15 %. Ces contrats permettent au Parc d'avoir une visibilité budgétaire à trois ans de ses principaux financeurs.

Evolution du soutien financier des Régions par le contrat de Parc



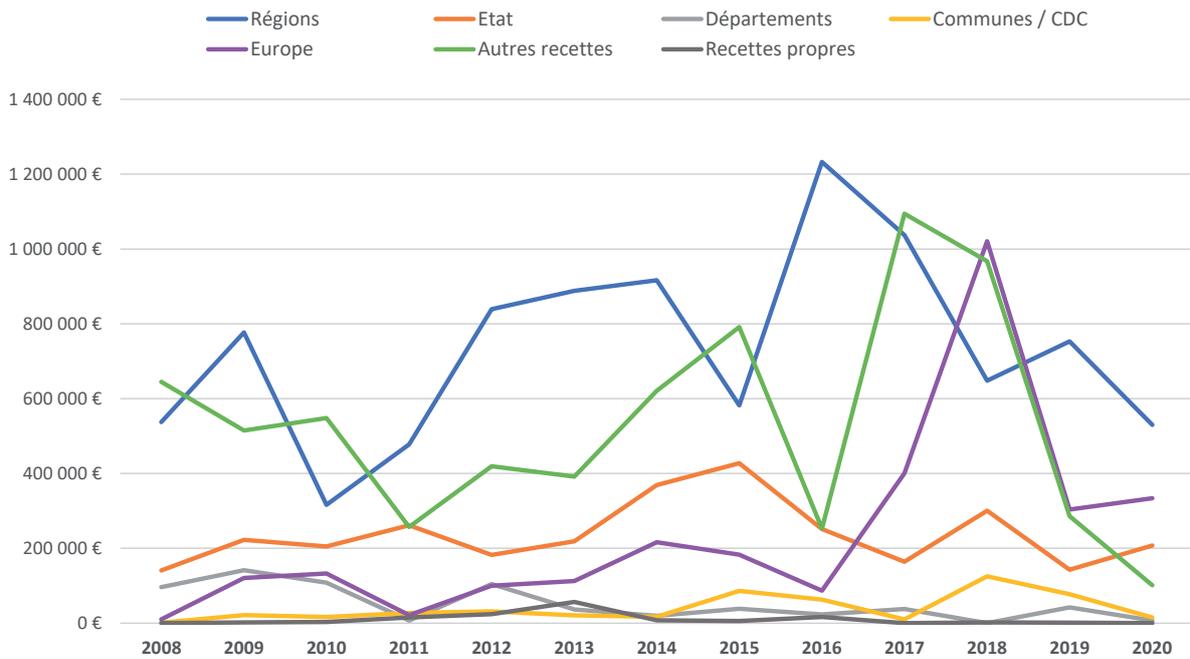
Le programme d'action

Si les contrats de Parc des Régions Normandie et Pays de la Loire participent fortement aux financements du programme d'action du Parc, le Parc va aussi chercher de nombreuses autres sources de financements en fonction des projets menés : Fonds européens, ADEME, Agences de l'Eau, Etat, Office français de la biodiversité, Fondation Yves Rocher...

Il répond aussi à de nombreux appels à projets. C'est la raison pour laquelle le montant du budget du programme d'action annuel est très fluctuant d'une année sur l'autre. Il en est donc de même pour les recettes perçues à son service. D'autant qu'il faut parfois attendre avant de recevoir des recettes d'actions déjà réalisées en dépenses, en particulier pour les fonds européens.

Cette complexité demande une ingénierie financière de recherche et de suivi très particulière qui fait aussi la force du Parc aujourd'hui.

Evolution des recettes du programme d'actions (PA) - Toutes sections



Le Parc, un levier financier majeur pour le territoire

Comme indiqué précédemment, la dotation statutaire des communes n'a que très faiblement augmenté de 2008 à aujourd'hui. Initialement à 1,015 €/an/habitant en 2008, elle est passée à 1,020 €/an/habitant en 2015.

Comme développé précédemment, ces contributions statutaires assurent la prise en charge de frais structurels mais elles assurent

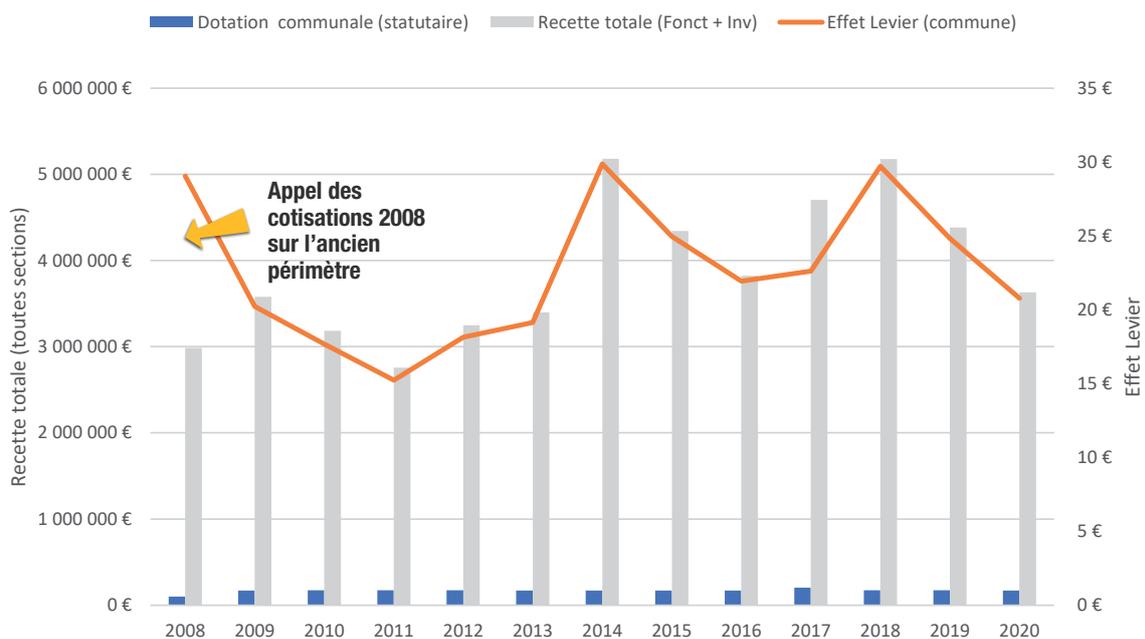
également un rôle d'effet levier pour établir les plans de financement lors de l'élaboration de nouveaux projets. Elles constituent la part d'autofinancement de plus en plus fréquemment obligatoire dans les appels à projets.

Cet effet levier se définit donc par la capacité du Parc à mobiliser des fonds pour le financement de projets au service du territoire.

Si on considère les dotations communales, on peut calculer la somme moyenne investie sur le territoire pour chaque 1,020 € versé au Parc. Le graphique ci-dessous montre les variations annuelles.

De 2008 à 2020, on obtient un **effet levier moyen de 23,1 €**.

Effet levier généré avec la contribution communale



2. Analyse des dépenses par domaines et par types

Afin de dresser un bilan le plus complet et analytique possible des dépenses engagées au service du projet de territoire, une analyse a été réalisée selon deux approches: par domaine et par type.

Le suivi analytique des actions du Parc sur le plan comptable ne s'est cependant vraiment mis en place qu'à compter de 2012. La totalité des dépenses du Parc n'a donc

pas pu être prise en compte pour ce travail.

Néanmoins sur les 40 519 215 € dépensés de 2008 à 2020, 23 347 733 € ont pu être affectés à un domaine ou un type d'intervention, 6 036 092 € concernent les charges de personnels allouées aux services généraux (Secrétariat, Comptabilité, Agents d'entretien, Direction) et 4 623 817 € portent

sur des charges à caractère général du statutaire couvrant les dépenses d'énergie, de consommables, de frais d'affranchissement, ...

Ainsi on peut établir que **l'analyse présentée porte sur 83 % des dépenses réalisées de 2008 à 2020.**

Nous avons analysé dans un premier temps l'affectation des dépenses par domaine :

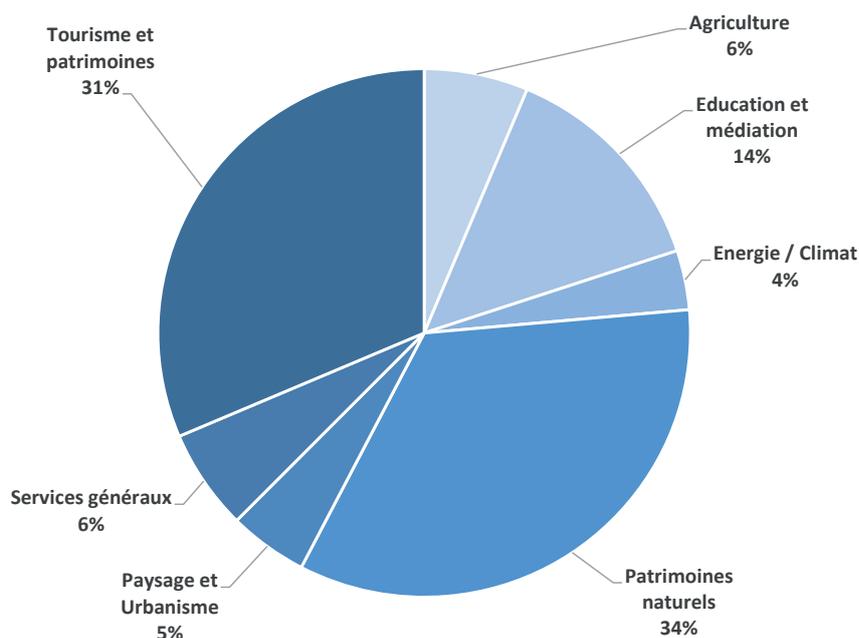
- Agriculture
- Education et médiation
- Energie / climat
- Géoparc
- Patrimoines naturels
- Paysage et urbanisme
- Services généraux
- Tourisme et patrimoines

> Ce diagramme montre que la majorité des dépenses était au service des **Patrimoines naturels** (34 %) et du **Tourisme et patrimoines** (31 %).

En 3^{ème} place le domaine **Education et Médiation** représente 14 % des dépenses réalisées par le Parc.

Répartition des dépenses du Parc par domaine

Période 2008-2020



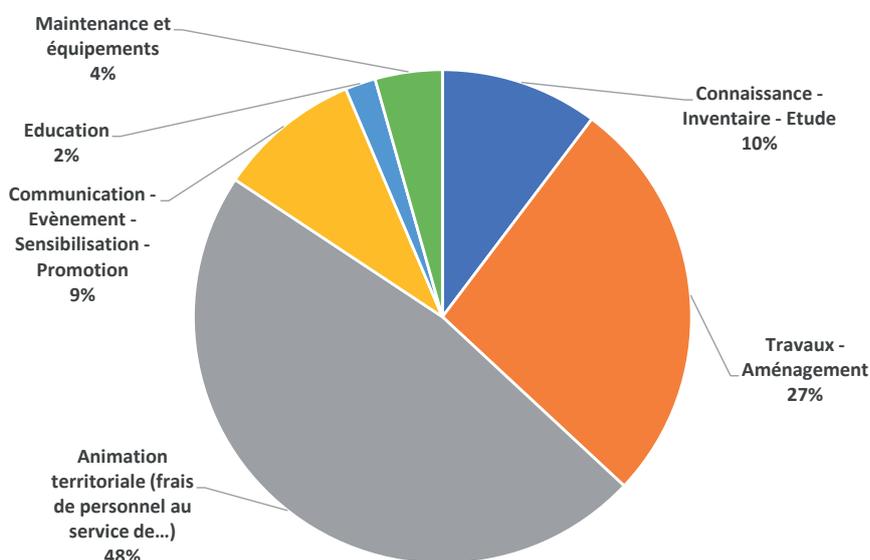
Répartition des dépenses du Parc par type

Période 2008-2020

Puis nous avons effectué un ciblage des dépenses par type :

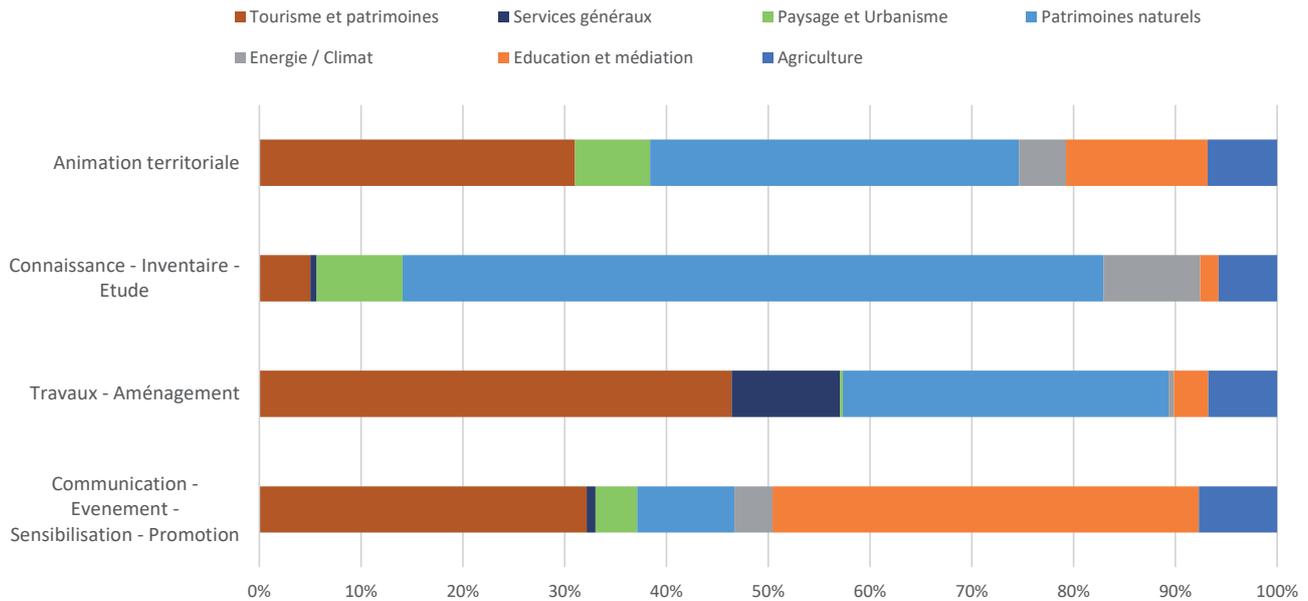
- Connaissance - Inventaire - Etude
- Travaux - Aménagement
- Animation territoriale (frais de personnel au service de...)
- Communication - Evènement - Sensibilisation - Promotion
- Education
- Maintenance et équipements

> L'**animation territoriale** apparaît logiquement comme premier type d'intervention de l'action du Parc avec 48 % des dépenses.



Analyse détaillée des types de dépenses par domaine

Période 2008-2020



Une analyse croisée des types de dépenses par domaine a pu être réalisée sur 21,7 millions d'euros.

Animation territoriale

11 MILLIONS €

L'animation territoriale est le poste de dépense principal d'un Parc naturel régional. Sur les 17,2 millions d'euros affectés au frais de personnel de 2008 à 2020, 11 ont pu être affectés à un domaine d'intervention. Patrimoines naturels et tourisme sont les deux domaines principaux qui représentent près de 70 % de ces dépenses. Cette prédominance est lisible dans les effectifs de l'équipe du Parc à travers l'existence des pôles dédiés.

Connaissance – Inventaire - Etude

2,4 MILLIONS €

Les investissements de connaissance par le biais d'études et d'inventaires sont très majoritairement (69 %) au service du patrimoine naturel.

Travaux - Aménagement

6,2 MILLIONS €

La réalisation des travaux repose fortement sur le tourisme (46 %) via les aménagements de sites puis sur la restauration de la Trame Verte et Bleue et des patrimoines naturels.

Communication – Évènement – Sensibilisation - Promotion

2,1 MILLIONS €

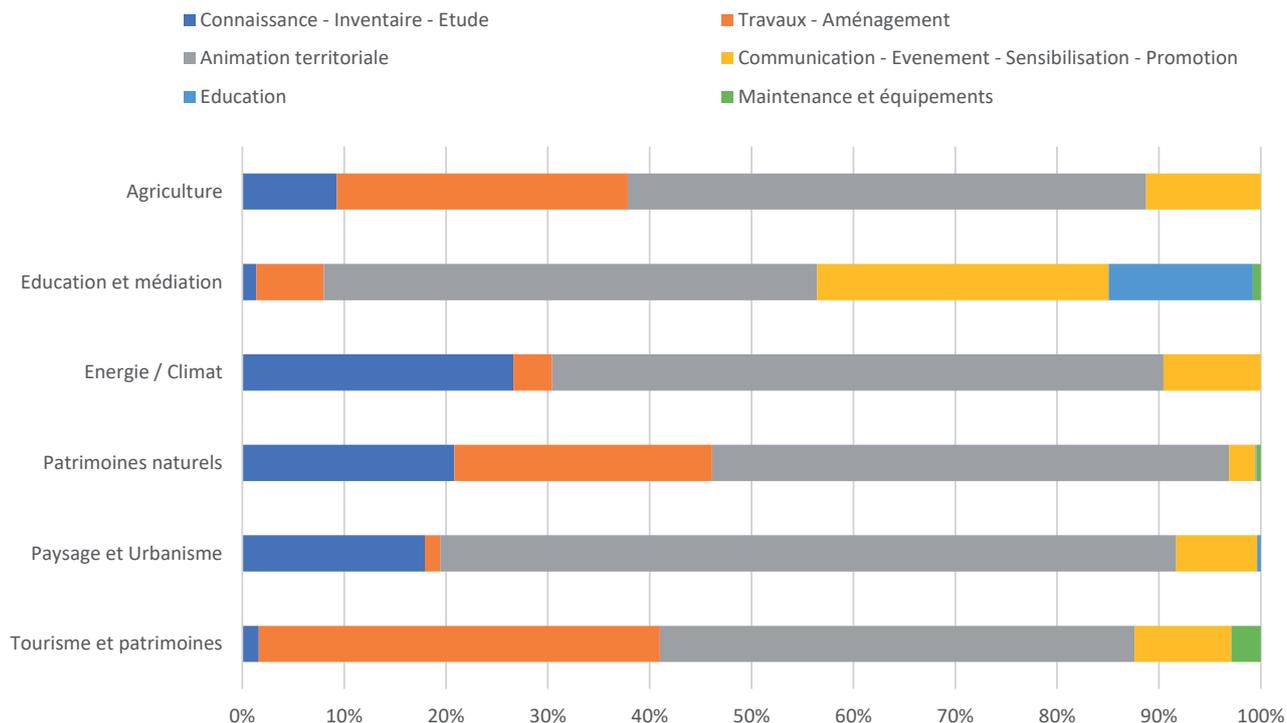
Les montants engagés au service de la communication ciblent prioritairement (41 %) les outils de communication génériques et l'offre pédagogique dont le domaine d'intervention n'a pas toujours pu être défini. La promotion du territoire est ensuite le poste de dépenses principal avec 32 %.



Une analyse croisée des domaines par type de dépenses a pu être réalisée sur 21,9 millions d'euros.

Analyse détaillée des domaines par type de dépenses

Période 2008-2020

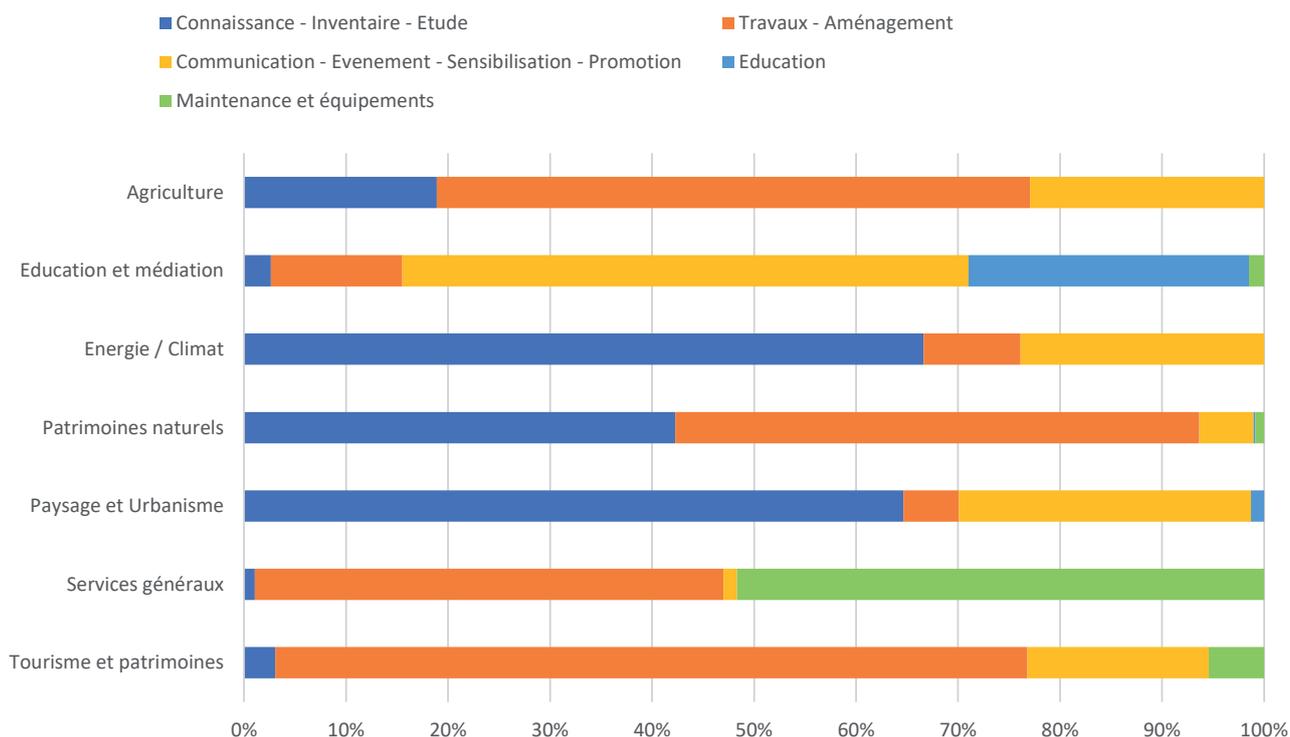


Si l'on établit une analyse croisée de ces deux graphiques, cela permet de lire plus en détail les types de dépenses par domaine d'action du Parc. A nouveau l'animation est très présente dans l'ensemble des domaines. Le rôle de concertation et de catalyseur de projet attendu d'un Parc naturel régional dans la mise en œuvre de ses missions explique cette forte part d'animation.

Si l'on étudie à présent chaque domaine en retirant l'animation pour analyser les postes de dépenses principaux, on obtient le graphique ci-dessous. Celui-ci met en lumière les actions de travaux et d'aménagements ainsi que l'acquisition des connaissances.

Analyse détaillée des domaines par type de dépenses

Période 2008-2020 (hors dépenses d'animation)



Agriculture

1,5 MILLIONS €

L'agriculture a bénéficié de 1,5 million d'euros en 12 ans dont 51% ont couvert les frais d'animation. Les autres dépenses ont porté à 29% sur la réalisation de travaux pour la restauration du bocage (plantation de haies) et la création de vergers (plantation d'arbres fruitiers). 9% des dépenses ont servi à des inventaires notamment pour établir une cartographie des vergers, un état des lieux des producteurs locaux et une analyse de l'évolution des espaces agricoles. Enfin 11% des dépenses visaient des actions de communication et de sensibilisation telles la participation du Parc au concours agricole général des prairies fleuries ou l'édition d'un guide sur le Poiré.



Education et médiation

3,2 MILLIONS €

La médiation incluant toutes actions d'information, de sensibilisation de formation ou d'éducation a bénéficié de près de 3,2 millions d'euros. 48% des dépenses ont été affectées aux frais d'animation. De façon assez évidente, on dénombre ensuite seulement 1% d'études et 7% de travaux. 1% a servi à des équipements pédagogiques et au développement d'outils numériques. Le reste des dépenses était affecté à 29% à des frais de communication et de sensibilisation. Enfin 14% ont été dédiés à des projets pédagogiques. Ces derniers se trouvaient souvent en interaction avec un autre domaine d'intervention du Parc dont le patrimoine naturel en majorité.



Energie - Climat

0,8 MILLIONS €

Le secteur de l'énergie et du climat a bénéficié de 850 000 euros dont 60% de frais d'animation. Outre ces dépenses, 27% portaient sur l'acquisition de connaissances via des bilans énergétiques, des études agronomiques ou des études de faisabilité. 4% portaient sur des installations énergétiques telle la chaufferie bois de la Maison du Parc. Enfin 10% ont permis le financement d'actions de communication, de sensibilisation ou de formation. Le Parc a ainsi réalisé de nombreuses actions de formation auprès des agriculteurs d'un groupe pilote pour accompagner l'évolution de leurs systèmes de production.



Patrimoines naturels

8,0 MILLIONS €

Les actions au service des patrimoines naturels ont mobilisé 8 millions d'euros dont 51% pour des frais d'animation. Une part importante concernait l'animation des 12 sites Natura 2000 dont le Parc a la gestion. Les autres dépenses se répartissaient à 21% sur de l'acquisition de connaissances à travers de nombreux inventaires naturalistes (faune, flore et habitat) et à 25% par des travaux de restauration des milieux (landes, tourbières, pierriers, gîtes chauves-souris, mares,...). 3% étaient dédiés à la communication et moins de 1% à des projets d'éducation.



Paysage et urbanisme

1,1 MILLIONS €

Le domaine de l'urbanisme dans un Parc repose avant tout sur une mission de conseil et d'accompagnement de l'ensemble des collectivités dans la réalisation de leurs documents d'urbanisme. C'est pourquoi sur les 1,1 million d'euros investis, 72% portent sur des frais d'animation. 18% des dépenses portent ensuite sur des études sur la vacance des centres bourgs ou des plans bocagers. 2% ont été alloués à des travaux et 8% à des dépenses de communication/formation comme l'édition d'un guide pratique sur la publicité illégale.



Tourisme et patrimoines

7,3 MILLIONS €

En matière de tourisme et patrimoines, 7,3 millions d'euros ont été investis sur le territoire. Parmi les principales dépenses, 49% portaient sur des frais d'animation et 37% sur des travaux d'aménagements. Ceux-ci concernaient principalement la réhabilitation de l'Auberge des Sœurs Moisy, les travaux à la Maison du Parc, au Musée du Poiré et la création des 13 Parcours Monts et Marches. 2% des dépenses ont permis la réalisation d'études et 9% à des frais de communication au service de la promotion du territoire. Enfin 3% relevaient de frais de maintenance et d'équipements divers.



Partie 1.c - Equipements du Parc

Les organismes relais



> **Auberge des Soeurs Moisy** - Saint-Céneri-le-Gérei



> **Base de pleine nature** - Moulins-le-Carbonnel

Les organismes relais (Maison des Métiers, Base de pleine nature de Torchamp, Base de pleine nature de Moulins-le-Carbonnel, Auberge des Sœurs Moisy) sont l'héritage d'intervention du Parc depuis sa création sur le développement des activités de plein air et la promotion de l'artisanat local. Cette action a, à plusieurs reprises, conduit à la création d'une structure de gestion (association, syndicat mixte).

Dès 2007, l'activité de l'association de la Maison des Métiers s'est arrêtée, de façon concomitante avec l'ouverture de la Maison du Parc.

En 2016, un comité de sélection des produits vendus en boutique a été constitué avec une procédure formalisée pour solliciter une entrée en boutique par un producteur ou un artisan.

Concernant les équipements de pleine nature, le Parc a trouvé de nouveaux positionnements depuis 2008 pour chacun des sites. En effet, les élus du Parc ont souhaité que l'animation de ce type d'équipement n'incombe plus directement au Parc naturel régional.

Sur la base de plein air du Petit Jard, la location du site a été arrêtée au 1er janvier 2009.

En 2013, le Parc s'est retiré du syndicat mixte de gestion du Centre de pleine nature de Torchamp pour des raisons à la fois juridique et budgétaire. L'ensemble du bâti, propriété du Parc, a été vendu à l'euro symbolique au Syndicat mixte de gestion de la base.

Sur la base de pleine nature de Moulins-le-Carbonnel, le Parc a poursuivi son animation jusqu'en 2011 tout en menant différentes études (lieu d'accueil touristique, lieu de vie artistique, projet village de cabanes...) pour faire un choix sur son devenir.

Finalement, des travaux de restauration du bâtiment principal associés à la création de nouveaux sanitaires permettent au Foyer Rural des Alpes Mancelles (FRAM), par convention de gestion, d'installer son siège sur place, de mener ses activités associatives sportives et de poursuivre l'accueil de groupes pour la découverte des activités de pleine nature.

Outre ces organismes relais, le Parc possédait en 2008 de nombreux bâtiments. Ces biens sont le reflet de l'histoire du Parc naturel régional Normandie-Maine qui était fréquemment sollicité pour acquérir des biens, élaborer un projet de mise en valeur et les restaurer. Or, un certain nombre de biens n'a pas été valorisé ou pas suffisamment. Dans le même temps, les missions du Parc ont aussi évolué et les moyens financiers ont baissé.

Le Parc s'est donc progressivement dessaisi de ces propriétés dont il avait la charge, soit en les vendant à une collectivité publique (la chapelle du prieuré de Goult à la commune de La Lande-de-Goult), à des privés (la ferme de la Guérousière) soit en les rétrocédant à une collectivité (L'Auberge des sœurs Moisy au Conseil Départemental de l'Orne, le mur d'escalade à la mairie de Moulins-le-Carbonnel, les vergers de Bonvouloir à la Communauté de communes de Juvigny-Val-d'Andaine).

Le Parc s'est également attaché à restaurer, avec le plus grand respect possible du caractère historique et patrimonial, ses équipements principaux que sont la Maison du Parc (Carrouges) et le Musée du Poiré (Barenton).

PARTIE 2

MISE EN OEUVRE DES MESURES DE LA CHARTE

Cette deuxième partie du rapport de bilan - évaluation propose une analyse pour chacune des mesures opérationnelles de la charte, à savoir les mesures 5 à 43. Celles-ci étaient structurées autour de 3 axes et de 7 orientations.

Chaque fiche bilan propose un rappel des attendus de la mesure, une synthèse générale de sa mise en œuvre associée à quelques chiffres clés. Cette analyse est ensuite complétée par des articles présentant des actions phares réalisées par le Parc ou ses partenaires. Des indicateurs de réalisation et de résultat ont également été évalués pour chaque mesure selon 4 niveaux : Insatisfaisant / Peu satisfaisant / Assez satisfaisant / Très satisfaisant.

Enfin cette deuxième partie se clôture par un ensemble d'analyses cartographiques de la mise en œuvre des mesures.



Cette double page présente une vision d'ensemble de la mise en oeuvre des mesures en explicitant l'indicateur de réalisation. Comme exprimé en préambule, cet indicateur a été évalué au regard des actions menées par le Parc. Il traduit le niveau d'action du Parc dans la mise en oeuvre de la mesure notamment à travers les moyens humains et financiers mis au service de cette mesure.

N°	Titre de la MESURE	Indicateur de RÉALISATION
AXE 1 - FAVORISER LA BIODIVERSITÉ EN ASSURANT L'ÉQUILIBRE DES PATRIMOINES NATURELS, CULTURELS ET SOCIO-ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE		
ORIENTATION 1 - APPROFONDIR LES CONNAISSANCES SUR LES PATRIMOINES NATURELS ET HUMANISÉS		
5	Approfondir les connaissances sur les éléments physiques du territoire.	★ ★ ★ ☆
6	Approfondir les connaissances sur les milieux vivants.	★ ★ ★ ★
7	Approfondir les connaissances sur les « grands sites » naturels et touristiques.	★ ★ ★ ★
8	Approfondir les connaissances sur l'espace forestier.	★ ★ ★ ★
9	Approfondir les connaissances sur les espaces complantés.	★ ★ ★ ☆
10	Approfondir les connaissances sur les espaces agro-pastoraux.	★ ★ ★ ☆
11	Approfondir les connaissances sur les espaces bâtis ruraux et urbains.	★ ☆ ☆ ☆
ORIENTATION 2 - RENFORCER LA GESTION DES PATRIMOINES NATURELS ET HUMANISÉS		
12	S'engager dans le bon état écologique, améliorer la qualité de l'eau et réduire la vulnérabilité du territoire.	★ ★ ★ ★
13	Gérer de façon expérimentale les milieux pour favoriser la biodiversité.	★ ★ ★ ★
14	Aménager et assurer la gestion conservatoire des grands sites naturels et touristiques.	★ ★ ★ ★
15	Participer à la mise en place de chartes forestières de territoire.	★ ★ ★ ★
16	Participer au maintien des vergers haute-tige et expérimenter.	★ ★ ★ ☆
17	Expérimenter pour assurer le maintien des patrimoines génétiques traditionnels.	★ ★ ★ ☆
AXE 2 - RESPONSABILISER, FORMER ET INFORMER POUR UNE GESTION DURABLE DU TERRITOIRE		
ORIENTATION 3 - RESPONSABILISER ET CONTRIBUER AU MAINTIEN DES PATRIMOINES ÉNERGÉTIQUES, PAYSAGERS ET ARCHITECTURAUX		
18	Responsabiliser pour lutter contre le changement climatique.	★ ★ ★ ☆
19	Responsabiliser à l'utilisation durable des ressources et développer les énergies nouvelles.	★ ★ ★ ☆
20	Inciter et participer au maintien du bocage.	★ ★ ★ ☆
21	Accompagner les procédures d'aménagement de l'espace.	★ ★ ★ ★
22	Conseiller en matière d'intégration paysagère.	★ ★ ★ ☆
23	Favoriser l'intégration des infrastructures de surface.	★ ★ ★ ☆



Insatisfaisant



Assez satisfaisant



Peu satisfaisant



Très satisfaisant

ORIENTATION 4 - SENSIBILISER À L'ENVIRONNEMENT

24	Valoriser et diffuser les connaissances et les actions relatives au territoire.	★ ★ ★ ★
25	Structurer en réseau la connaissance et l'information sur les massifs anciens.	★ ★ ★ ★
26	Sensibiliser aux usages forestiers : production, conservation, loisirs.	★ ★ ★ ★
27	Faire découvrir les milieux et sensibiliser à la conservation du patrimoine.	★ ★ ★ ★
28	Faire découvrir la nature ordinaire et initier à sa gestion.	★ ★ ★ ★
29	Développer des gestes respectueux de l'environnement.	★ ★ ★ ★

ORIENTATION 5 - UTILISER LE TERRITOIRE COMME VECTEUR DE COMMUNICATION

30	Promouvoir le label « Parc naturel régional » et affirmer les engagements pilotes des Régions.	★ ★ ★ ★
31	Construire un réseau de tourisme durable à partir des grands sites naturels et culturels reconnus.	★ ★ ★ ★
32	Développer un tourisme de nature actif et améliorer les structures d'accueil.	★ ★ ★ ★
33	Organiser et valoriser les activités de pleine nature sur le territoire.	★ ★ ★ ★
34	Accompagner les activités de pleine nature dans une gestion raisonnée.	★ ★ ★ ★
35	S'appuyer sur des lieux d'accueil majeurs pour renforcer leur développement.	★ ★ ★ ★

AXE 3 - PROMOUVOIR LES PRODUCTIONS ET LES ACTIVITÉS RESPECTUEUSES DU TERRITOIRE

ORIENTATION 6 - ENCOURAGER LES ALTERNATIVES À L'INTENSIFICATION ET AU SUR-DEVELOPPEMENT

36	Réduire les nuisances par la réglementation des circulations motorisées et de la publicité.	★ ★ ★ ★
37	Encourager la diversification fermière.	★ ★ ★ ★
38	Aider à la restauration du petit patrimoine et du bâti de caractère.	★ ★ ★ ★

ORIENTATION 7 - FAVORISER LES ACTIVITÉS IDENTITAIRES DU TERRITOIRE

39	Encourager les initiatives de gestion conservatoire, soutenir les projets des associations savantes et naturalistes.	★ ★ ★ ★
40	S'appuyer sur le patrimoine culturel pour soutenir l'activité socioéconomique.	★ ★ ★ ★
41	Accompagner les activités artisanales identitaires du territoire.	★ ★ ★ ★
42	Soutenir les actions en faveur du goût et de la qualité des produits de bouche.	★ ★ ★ ★
43	Promouvoir les actions culturelles et l'animation locale.	★ ★ ★ ★



AXE 1

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ EN ASSURANT L'ÉQUILIBRE DES PATRIMOINES NATURELS, CULTURELS ET SOCIO-ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

- **ORIENTATION 1** - APPROFONDIR LES CONNAISSANCES SUR LES PATRIMOINES NATURELS ET HUMANISÉS
- **ORIENTATION 2** - RENFORCER LA GESTION DES PATRIMOINES NATURELS ET HUMANISÉS

Le cadre physique du territoire constitue en soi un « réservoir » d'éléments naturels qu'il est nécessaire de mieux connaître pour préserver cette ressource, la valoriser et la transmettre aux générations futures. Pour cela le Parc s'engageait à mener des études afin d'améliorer les connaissances sur ces éléments physiques du territoire : géologie, géomorphologie, pédologie notamment sur les sols forestiers, et climatologie.

La mesure
en bref

Quelques
indicateurs et
chiffres clés

60 pierriers
recensés

27 études
réalisées dont 19
par le Parc

44 sites
étudiés

6 suivis
physico-chimiques

Indicateur de **RÉALISATION**



Assez
satisfaisant

Mesure en interaction avec > M 6 | M 12 | M 13 | M 18 | M 19 | M 25 | M 27

Synthèse générale

Le Parc a particulièrement développé des actions de connaissances sur les sites d'intérêt géologique tout au long de cette Charte.

Dans un contexte géologique riche et diversifié, la présence d'une personne ressource en interne et d'un environnement de recherche actif (réseaux d'experts, universités), a permis la réalisation de nombreuses études. Un travail de hiérarchisation et de valorisation de ce patrimoine a été mené dans le cadre de projets régionaux, nationaux et internationaux (réserves naturelles régionales, sites Natura 2000, candidature Géoparc notamment).

A ce titre, l'ambition initiale d'identification et de mise en valeur du patrimoine géologique est pleinement atteinte. La synergie des acteurs techniques et des élus autour de la candidature Géoparc illustre parfaitement les avancées et l'effet induit des opérations réalisées au cours de la charte 2008-2023.

Peu traité au cours de la première moitié de la charte, le volet connaissance des sols s'est essentiellement alimenté des études menées par les partenaires sur la sensibilité des sols forestiers et sur les suivis de stations forestières en lien avec le changement climatique.



> Etude sur l'épaisseur des pierriers - 2017

En complément, des études spécifiques ont été menées sur les sites d'intérêts patrimoniaux (études géophysiques des pierriers et des cavités à chauves-souris manchoises ; études de la fonctionnalité des zones humides, en particulier des tourbières du Bois de Goult et des Avaloirs...).

Les aspects liés à la connaissance des facteurs climatiques ont été moins traités que les deux premiers. Des opérations ponctuelles de collecte de températures en rivière et dans les pierriers ont été effectuées. Indirectement, des informations spécifiques liées à

l'émission de gaz à effet de serre ont également été collectées sur quelques exploitations agricoles du territoire (groupe pilote).

De nombreuses actions traitant de la biodiversité liée directement aux éléments physiques relèvent de la mesure 6.

Voir analyses
cartographiques
p. 129 à 149



Réalisations les plus significatives du Parc

Evaluation des sites géologiques du territoire

Depuis 2008, le Parc a œuvré afin d'identifier, d'évaluer et de hiérarchiser le patrimoine géologique de son territoire. Dans le cadre de dynamiques nationales (inventaire national du patrimoine géologique), régionales (Programme de recherche Néopat en région Pays de la Loire, inventaires régionaux du patrimoine géologique ...) ou locales (stratégie ENS...), plusieurs programmes ont permis de mettre en évidence la richesse et la diversité de ce patrimoine. Un travail supplémentaire a été établi dans le cadre de la candidature Géoparc afin d'évaluer chaque site selon plusieurs prismes : intérêt scientifique, intérêt pédagogique et potentiel touristique. Certains sites ont également fait l'objet d'études scientifiques complémentaires (Pierres plates de Bagnoles, sables de Ceaucé...) afin de mieux les décrire.

Etudes géomorphologiques sur les pierriers

La présence de pierriers sur le territoire à cette altitude constitue une vraie curiosité et induit une responsabilité forte. Au cours de la Charte, plusieurs études ont été menées afin d'améliorer les connaissances sur ces milieux et leur dynamique. Un travail descriptif d'un maximum de pierriers a été réalisé en 2010, complété par la suite au gré des opportunités. Une étude géophysique sur l'épaisseur des pierriers a été menée en forêt d'Écouves afin de préciser, grâce à la circulation d'onde, la hauteur de pierres accumulées en différents points.

En partenariat avec l'université de Poitiers, 17 pierriers ont ainsi été caractérisés en 2017 afin de préciser leurs spécificités. A partir de la pente observée, de la forme et de la taille des blocs, ce travail a permis d'établir quelques grandes familles de pierriers.



> Etude sur la géomorphologie des pierriers - 2017

Le calcaire de la Carrière des Vaux

Depuis 2009 et la création de la Réserve naturelle régionale géologique, le Parc a mis en place plusieurs études afin de mieux connaître les spécificités du calcaire de la Carrière des Vaux. Une prospection géophysique a été réalisée en 2013 afin de mieux percevoir les contours de la lentille de calcaire. Pour y parvenir, des spécialistes ont fait circuler des ondes électriques dans le sol et enregistré en différents points le temps entre l'émission et la réception pour chaque type d'ondes. Etant différent en fonction de la nature de la roche, ils ont finalement mis en évidence la taille très restreinte des couches calcaires. En 2016, le Groupe français du Paléozoïque est venu étudier la géologie de la réserve afin de comprendre la présence de ce calcaire sur le site.



> Prospection géophysique à la Carrière des Vaux - 2013

Les Pierres plates de Bagnoles

A Bagnoles-de-l'Orne-Normandie, la dalle des Pierres plates et l'allée Béatrix correspondent à d'anciens fonds marins datant de près de -470 millions d'années, sur lesquels figurent des traces et des empreintes d'animaux fossilisés dans le grès armoricain.

En 2016, l'Association patrimoine géologique de Normandie est venue cartographier et décrire ces empreintes et tenter d'identifier les auteurs (trilobites, lingules...). En complément, ils ont effectué des recherches dans les musées européens pour recenser d'éventuels échantillons placés en collection.



> Pierres plates - Bagnoles-de-l'Orne-Normandie - 2014

Fonctionnalité des zones humides et des tourbières

Mieux connaître le fonctionnement d'une tourbière constitue une étape déterminante pour envisager efficacement sa conservation. Dans le cadre du programme LIFE Avaloirs, cinq sites tourbeux ont fait l'objet d'une étude détaillée permettant de préciser la circulation de l'eau souterraine et en surface, la microtopographie, l'épaisseur de tourbe, la fluctuation des niveaux d'eau au cours de l'année, la caractérisation de la qualité de l'eau alimentant les tourbières... Autant d'informations essentielles permettant de choisir les priorités d'actions de restauration et les objectifs atteignables à moyen terme. Des études sur l'hydrologie et la pédologie ont été réalisées aux Prés Jean (La Bellière) et à l'Etang du moulin (Sillé-le-Guillaume). Ces études ont permis d'identifier les zones humides et de modéliser la topographie et les écoulements superficiels.



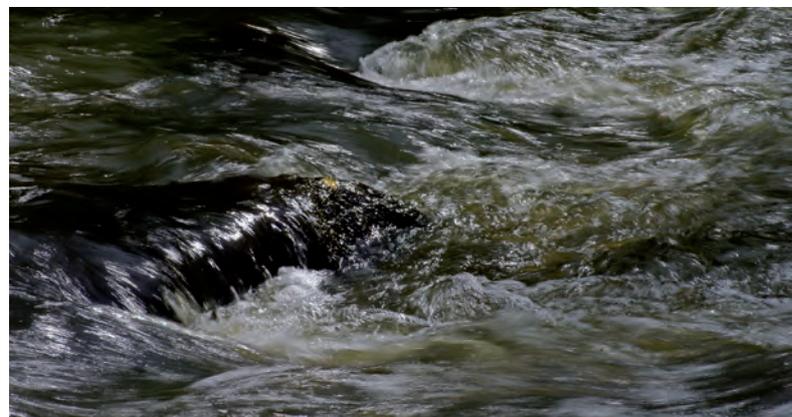
> Prairie humide aux Prés Jean

Analyse de la qualité de l'eau des rivières

Des suivis de la qualité physico-chimique de l'eau ont été réalisés, en particulier sur l'Andainette, le Sarthon, la Gourbe et la Vée, en étudiant de nombreux paramètres (température, quantité de particules en suspension, taux d'oxygénation, taux de concentration en nitrates, phosphates...).

Menés dans le cadre de l'animation de contrats de rivière ou des sites Natura 2000, ces suivis ont permis de contribuer à mieux connaître l'état des lieux de la qualité de l'eau de ces rivières.

Réalisés à différents moments de l'année et en différents secteurs, ces relevés mettent en évidence les zones les plus dégradées. Dans ces secteurs, des démarches ont pu être menées afin d'améliorer la qualité de l'eau.



> La Sonce

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Mieux connaître nos forêts

Des thèses sur le territoire du Parc contribuent à l'amélioration des connaissances sur les éléments physiques du territoire. La thèse en cours de Nicolas Blanchard sur la Géohistoire d'une forêt du nord-ouest de la France a permis de découvrir l'influence des sociétés anciennes sur un territoire aujourd'hui occupé par la forêt d'Écouves. Des sondages dans les tourbières ont permis de reconstituer des paléoclimats. L'Office national des forêts, la direction régionale des affaires culturelles de Normandie ainsi que le Département de l'Orne ont financé le passage du L.I.D.A.R. en 2019 sur les forêts d'Écouves, de Bourse et des Andaines. Cette télédétection permet d'avoir la topographie grâce à un modèle numérique de terrain.



> L.I.D.A.R. en Écouves

Des études prospectives à long terme

L'Office national des forêts s'investit dans le suivi à long terme des écosystèmes forestiers avec le réseau RENECOFOR (Réseau National de suivi à long terme des ÉCOsystèmes FORestiers). Ce réseau a pour mission de détecter d'éventuels changements à long terme dans le fonctionnement d'une grande variété d'écosystèmes forestiers et de mieux comprendre les raisons de ces changements. Depuis 2008, les impacts du changement climatique et la diminution de la biodiversité ont été ajoutés aux questions de la pollution atmosphérique. Sur le territoire du Parc, deux placettes sont suivies : l'une en forêt domaniale des Andaines sur une station de pin sylvestre et la seconde en forêt domaniale d'Écouves sur une station de sapin de Douglas.

La mesure en bref

De nombreux inventaires et études ont été menés par le Parc depuis sa création. Cette connaissance initiale est indispensable à la conduite d'actions les plus pertinentes et les plus innovantes. Outre la poursuite des inventaires sur les milieux déjà prospectés (rivières, forêts, landes, tourbières), un suivi des espèces bio-indicatrices, et une prise en compte des récents sites d'intérêt européen, le Parc devait s'attacher à explorer de nouveaux champs de prospection : pelouses siliceuses, milieux situés sur le contact géologique Bassin parisien - Massif armoricain, forêts de ravin, secteurs torrentiels des cours d'eau, faune indicatrice de la qualité des milieux, corridors écologiques et une veille sur les espèces invasives. Ces données naturalistes devaient alimenter un observatoire de la biodiversité complémentaire et compatible avec les outils des autres structures naturalistes. Les données devaient être le plus largement accessibles aux collectivités et partenaires. Cette mesure prévoyait également l'édition d'un atlas des espèces patrimoniales du Parc.

Quelques indicateurs et chiffres clés

1 Observatoire de la biodiversité en ligne

6 420 espèces ayant fait l'objet d'une observation dans la base de données du Parc

Indicateur de **RÉALISATION**



Très satisfaisant

+ de **170 000** observations naturalistes dans la base du Parc

167 études naturalistes réalisées dont 92 par le Parc

17 570 hectares d'habitats remarquables cartographiés

Mesure en interaction avec > M 5 | M 8 | M 9 | M 10 | M 12 | M 13 | M 15 | M 25 | M 39

Synthèse générale

Sur le territoire et ses marges, de nombreux inventaires et études ont été conduits par le Parc et ses partenaires depuis 2008. Ciblés soit de manière thématique sur les habitats naturels, la faune ou la flore, soit menés de manière territoriale, ces inventaires ont permis de mieux connaître les patrimoines naturels du territoire.

L'amélioration des connaissances par site repose le plus souvent sur l'existence d'enjeux naturalistes forts notamment sur les sites Natura 2000, les Réserves naturelles ou les Espaces naturels sensibles. Le réseau des sites Natura 2000 a constitué le socle de l'activité du Parc en termes de connaissances tout au long de la charte. Cette démarche s'est également attachée à établir un état des lieux initial dans le cadre de projets, notamment en amont de contrats de rivière, de documents de gestion forestière ou de Contrats nature.

Ce travail a permis autant d'actualiser ou de conforter l'intérêt patrimonial d'espaces naturels que d'étudier de nouveaux groupes biologiques.

En parallèle, des travaux d'approfondissement des connaissances ont été conduits sur l'ensemble du territoire dans



> Bruyère ciliée dans les landes du Tertre Bizet - Espace naturel sensible et Site Natura 2000

le cadre d'approche conservatoire thématique sur une espèce particulière, un groupe d'espèces ou un milieu particulier. Ces études sont essentiellement associées aux actions des plans de conservation et à la connaissance sur la Trame Verte et Bleue.

Le déséquilibre constaté entre inventaires et suivis mis en place sur les territoires à enjeux forts et le reste du territoire demeure important.

Ce constat s'explique par une disponibilité de moyens humains

et financiers hétérogènes sur ces questions qui orientent fortement l'action locale. En fin de charte, la mise en place et l'animation d'Atlas de la biodiversité communale (ABC) a constitué une forme de réponse à ce constat sur trois territoires pilotes.



Réalisations les plus significatives du Parc

Observatoire de la biodiversité

De nombreux inventaires et études complémentaires ont été réalisés sur le Parc. Parmi ces dernières, il peut être mis en avant la poursuite du travail sur les espèces emblématiques du Parc comme la Chouette chevêche, les chauves-souris, le Busard Saint-Martin ou la flore menacée. D'autres ont porté sur des groupes peu étudiés comme les mousses, les champignons et les insectes.

Des opérations plus spécifiques ont été conduites sur les espèces ciblées par les plans de conservation mis en place par le Parc (écrevisses à pieds blancs, chiroptères, flore, papillons de jour). Enfin, plusieurs projets comme les Atlas de la biodiversité communale, les « Contrats Nature », la préparation de documents de gestion forestière ont également permis de collecter de nombreuses observations naturalistes.

L'ensemble des données collectées sont capitalisées dans une base de données unique. Outre la transmission réglementaire de ces données à l'Etat, cet observatoire permet de valoriser ces connaissances auprès des partenaires, des habitants et des collectivités locales.



> Damier de la Succise



> Grand Murin - © Eric Medard

Cartographie des végétations par télédétection

Des actions de connaissances menées sur tout le territoire du Parc sont généralement complexes et requièrent des moyens conséquents. Une analyse informatique, associée à des outils de numérisation ou de télédétection, permettent ce genre de performance. Outre la cartographie diachronique du bocage et la mise à jour des modes d'occupation du sol, le Parc a expérimenté en fin de Charte, un outil d'analyse des grands types de végétations par traitement numérique des photos aériennes. Abouti en 2020, il précise la localisation des habitats et permettra à l'avenir d'envisager soit une caractérisation prédictive du territoire, soit la conduite de travaux ciblés sur une végétation particulière.

Les Avaloirs à la loupe

Les sites Natura 2000 constituent des territoires particulièrement étudiés pour leurs richesses naturelles. Le Mont des Avaloirs est l'un des sites où les efforts sur la connaissance naturaliste ont été les plus importants avec 22 études naturalistes initiées par le Parc depuis 2010. Mousses, lichens, champignons, oiseaux, chauves-souris, mollusques, araignées, abeilles et autres insectes ont ainsi été étudiés par des experts régionaux et nationaux. Plus de 10 000 observations ont été réalisées répertoriant plus de 2 000 espèces différentes. Ces connaissances ont ainsi permis aux acteurs locaux de mieux appréhender la richesse de ce site fragile et de la préserver par un classement du site en Réserve naturelle régionale.

Mieux connaître les chauves-souris

Initié dès 2008, un large programme d'amélioration des connaissances sur les chauves-souris a été conduit sur le territoire du Parc. Espaces naturels et patrimoines bâtis ont ainsi été prospectés afin de connaître la localisation des principales colonies de reproduction et de mieux comprendre leurs modes de vie (cycle de reproduction, secteurs de chasse, ...). De 2008 à 2013, des missions de prospections ont été menées par des associations naturalistes et / ou par des stagiaires. Ce travail a permis d'aboutir en 2015 à la mise en place d'un plan de conservation en faveur de ces mammifères menacés. Au global, le Parc a conduit 12 études réparties sur 107 communes du territoire.

Etude de la flore patrimoniale

Le Parc a réalisé en 2008 un croisement des connaissances historiques acquises par le Parc et ses partenaires sur la flore patrimoniale. Après un travail d'actualisation par des inventaires de terrain, il a été établi en 2009 un atlas de la flore patrimoniale du territoire. Regroupant 87 espèces remarquables, cette étape a posé les bases de l'action du Parc sur la flore. Depuis 2014 et le lancement d'un plan de conservation s'additionnant au travail du Conservatoire botanique national de Brest, 17 espèces particulièrement vulnérables ont bénéficié d'inventaires complémentaires et de suivis. 47 stations ont ainsi été régulièrement suivies sur 25 communes du territoire. Ce travail a également permis d'identifier et de quantifier certaines menaces, et a donné lieu à des actions de gestion afin de sauvegarder les espèces.



> Renouée bistorte

Cartographie des habitats remarquables

Une mise à jour complète des cartographies des habitats naturels sur sept sites Natura 2000 (Écouves, Bassin de l'Andainette, Lande du Tertre Bizet et Fosse Arthour, Haute vallée de la Sarthe, Corniche de Pail, Forêt de Multonne, Alpes Mancelles, Vallée du Rutin) a été réalisée. Ce travail a permis d'actualiser et de moderniser des cartes réalisées au début des années 2000 sans méthode standardisée. Ce travail a notamment permis de préciser l'état de conservation des habitats les plus emblématiques, de prioriser de futures actions et d'ajuster les périmètres de certains sites. D'autres études sur les prairies séchantes et sur la trame sylvo-bocagère ont été menées afin de mieux caractériser et préciser l'intérêt intrinsèque de ces végétations ou de ces structures paysagères.



> Lande à callune et bruyère cendrée - Forêt de Sillé

Objectif Nature : ABC Andaine-Passais

Ce projet de sensibilisation et d'inventaires a eu pour objectif de constituer un « Atlas de la biodiversité communal » (ABC) pour cinq communes. Fortement ancré autour des sciences participatives : les habitants, les associations savantes et les naturalistes locaux ont été mobilisés pour (re)découvrir la biodiversité de leur cadre de vie.

Au global, plus de 1 000 espèces ont été observées et intégrées dans la base de données du Parc. Ce travail a ensuite permis d'établir des cartes des enjeux du territoire en termes de biodiversité.



> Inventaire des papillons de nuit - 2019

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Etudes et suivis naturalistes menés par les partenaires

De nombreux partenaires techniques (associations, collectivités, établissements publics...) réalisent dans le cadre de leurs missions des inventaires naturalistes occasionnels ou des suivis réguliers sur la faune ou la flore. Parmi ces opérations, il peut être cité le suivi de l'engoulevent d'Europe dans les forêts domaniales par l'ONF, le suivi des stations d'Écrevisses à pieds blancs par les Fédérations départementales de pêche, ou encore la conduite d'expertises par les départements sur les Espaces naturels sensibles ou par les Conservatoires d'espaces naturels sur les sites en convention.

Ainsi à titre d'exemple, sur le Tertre Bizet, le Département de l'Orne a piloté six études entre 2013 et 2018 (mousses, lichens, oiseaux, invertébrés, micromammifères...) en amont de la rédaction du plan de gestion.



> Cladonie des rennes

Des mares caractérisées par les étudiants

Initiée en 2003, les étudiants du Lycée agricole de Sées ont directement contribué à la caractérisation des mares de 47 communes de l'est du Parc. Depuis 2008, 2 421 mares ont ainsi été décrites par les étudiants de BTS Gestion et protection de la nature. Ce travail constitue un support important pour les gestionnaires afin d'agir et de préserver ces éléments paysagers traditionnels de nos communes.



> Mare

La mesure
en bref

Le territoire du Parc est jalonné de nombreux « grands sites » naturels, hauts lieux et curiosités touristiques structurant le réseau de tourisme durable Monts et Marches (cf. mesure 31). Une bonne connaissance de ces sites, et notamment des sites naturels, constituait un préalable à leur aménagement afin d'établir un plan de gestion durable.

Quelques
indicateurs et
chiffres clés

30 études de faisabilité
pour l'aménagement de sites

3 études globales sur
le réseau de sites Monts et
Marches

1 étude de
fréquentation

Indicateur de **RÉALISATION**



Très
satisfaisant

Mesure en interaction avec > M 14 | M 25 | M 31 | M 40

Synthèse générale

Le Parc a engagé dès 2008, une étude afin d'améliorer les connaissances des grands sites touristiques du territoire, d'identifier les sites du réseau Monts et Marches de Normandie-Maine et de dessiner les aménagements potentiels pour chacun d'eux.

Pour chaque site identifié, le Parc a conduit des études sur la définition de préprojets ainsi que les premières enveloppes budgétaires et plans de financement. En 2011, le Parc a renforcé le temps d'animation dédié au projet Monts et Marches.

Il a ensuite procédé à la conception et la réalisation des aménagements, comportant souvent des actions complémentaires relatives à l'intégration paysagère et environnementale (cf. mesures 14 et 31). Ces travaux étaient conduits par le Parc, soit en délégation de maîtrise d'ouvrage, soit en assistance au maître d'ouvrage.

La majorité des grands sites naturels identifiés bénéficie d'un classement Natura 2000, Espace naturel sensible ou site classé/inscrit. A ce titre, de nombreuses actions de connaissances ont pu être menées par le Parc en qualité d'animateur ou éventuellement par les gestionnaires (cf. mesure 6). Les sites suivants : Fosse Arthur, Gorges de Villiers, Tourbière des petits Riaux, Cascades de Mortain, Mont des Avaloirs, Corniche de Pail,



Vallée de Misère ont été équipés d'éco-compteurs afin de suivre leur fréquentation et d'évaluer les incidences sur la préservation des milieux et des espèces.

> Fosse Arthur

Ces sites ont pour la majorité été retenus dans le cadre de la candidature Géoparc mondial Unesco et à ce titre, de nouvelles études ont été menées notamment sur la géologie.

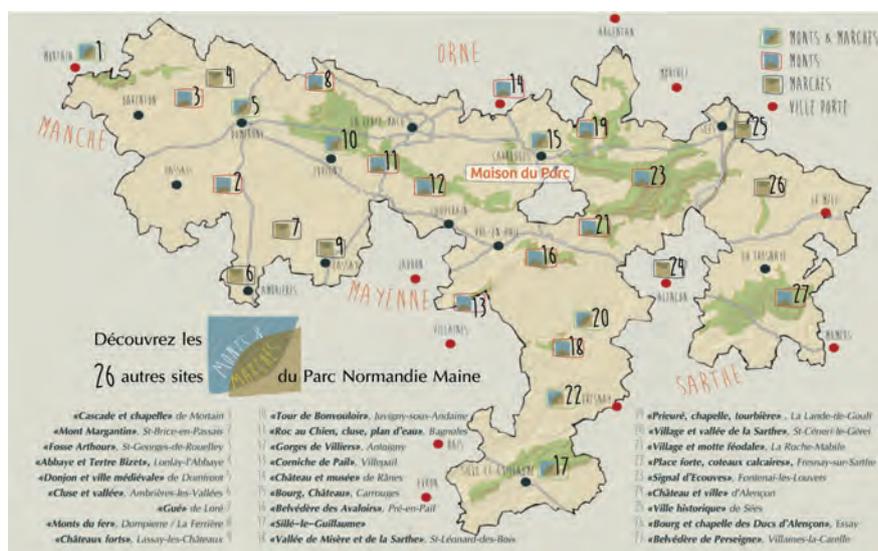
Voir analyses
cartographiques
p. 129 à 149



Réalisations les plus significatives du Parc

Etude de faisabilité du réseau « Monts et Marches »

Dès 2008, le Parc a réalisé une « étude de faisabilité du réseau de tourisme durable Monts et Marches de Normandie-Maine ». 26 sites pressentis ont été identifiés et étudiés grâce à une grille d'analyse des objectifs du réseau, à savoir : identification et conservation du patrimoine, création et promotion d'un véritable réseau de tourisme durable et maîtrise des fréquentations. L'étude proposait des aménagements types, l'identification des partenaires, le plan de financement ainsi qu'une convention « scellant » les moyens d'action et de mise en œuvre du projet. Une fiche a été établie pour chacun des 26 sites. Une analyse globale du réseau ainsi qu'un schéma statistique ont également été établis.



> Carte des sites du réseau Monts et Marches

Jardin secret à Bonvouloir

Le Parc a apporté un appui technique à la Communauté de Communes du Pays d'Andaines dans la mise en œuvre du parcours Monts et Marches « Tours et détours à Bonvouloir ». En complément, il a mené une étude de programmation en lien avec le CAUE de l'Orne pour définir le contour du futur jardin situé à proximité de la tour. Sur la base des travaux d'ethnobotanistes, l'étude a porté sur la valorisation des usages symboliques, alimentaires et médicinaux des plantes du bocage normand.

Les ateliers de la Corniche de Pail

Le département de la Mayenne et le Parc ont conduit une démarche participative avec les acteurs de la Corniche de Pail dans le but de valoriser le site pour l'accueil du public en organisant au mieux la fréquentation. Patrimoines et usages ont été recensés afin de mieux connaître les atouts et les valoriser. Suite à cet inventaire, un plan d'actions de valorisation et d'interprétation a été élaboré afin de concilier la fréquentation avec les enjeux de conservation du patrimoine naturel.

A la recherche de cheminements doux à Sillé-le-Guillaume

Compte tenu du contexte particulier de Sillé-le-Guillaume où la forêt et les sites naturels sont à quelques kilomètres du bourg, il a été proposé de valoriser les liaisons douces entre le bourg, Sillé Plage et la forêt tout en découvrant les sites remarquables. Le Parc a lancé une étude de faisabilité, suivie par la commune et l'Office national des forêts, afin de définir un tracé et les aménagements nécessaires à la mise en place d'une boucle cyclo-pédestre avec des étapes valorisant les patrimoines reliant le château de Sillé au site naturel du saut du cerf.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Les départements acteurs majeurs des grands sites naturels et touristiques

La plupart des grands sites identifiés par le Parc font également partie des réseaux des Espaces naturels des départements. C'est le cas notamment des sites de la Tourbière des petits Riaux, de la Fosse Arthur, des Landes de Tertre Bizet, de la Corniche de Pail, des Alpes Mancelles...

Au-delà des études naturalistes sur la faune, la flore et les habitats naturels ; les départements analysent et approfondissent également leurs connaissances sur l'accueil du public sur leurs sites.

A l'image des Gorges de Villiers, où la fréquentation du site a été établie à 23 000 personnes sur l'ensemble de l'année 2019, le nouveau plan de gestion 2020-2030 sur les Gorges de Villiers prend en compte les aménagements à développer afin de limiter l'impact du public sur les habitats naturels.



> Parking des Gorges de Villiers

En lien étroit avec l'élaboration et l'animation d'une Charte forestière de Territoire (cf. mesure 15), cette mesure visait à approfondir les connaissances sur le volet forestier notamment par la conduite d'études naturalistes en forêts domaniales. En forêt privée, le Parc, en concertation avec les gestionnaires et les propriétaires, devait identifier des secteurs fragiles ou peu communs où une gestion adaptée serait nécessaire. Cette mesure projetait également la localisation et la description d'habitats remarquables afin de proposer une ou plusieurs réserves forestières. Enfin elle visait la conduite, avec les partenaires, d'une réflexion sur l'adaptation de la gestion forestière au changement climatique.

Quelques indicateurs et chiffres clés

19 776 hectares

de forêts étudiés
soit 42% du territoire

Indicateur de **RÉALISATION**



Très satisfaisant

3 forêts domaniales étudiées sur 5

8 études menées sur l'espace forestier

+ de **1 300** propriétaires concernés

Synthèse générale

Mesure en interaction avec > M 6 | M 13 | M 15 | M 26

Le Parc, en partenariat avec les acteurs forestiers, a poursuivi ses actions de connaissances sur les massifs forestiers (forêts des Andaines, d'Écouves, de Perseigne et de Sillé). Il a amplifié son engagement sur les massifs peu étudiés (forêt de Bourse et forêts privées notamment)

Les moyens dédiés à l'amélioration des connaissances sur la forêt ont progressivement diminué notamment en raison d'une baisse des financements du poste d'animateur de la Charte forestière. Néanmoins, d'autres actions menées par le Parc avec ses partenaires ont fortement contribué à l'amélioration des connaissances du patrimoine naturel dans les forêts (animation des sites Natura 2000, plans de conservation animés par le Parc).

L'ambition initiale d'identification, de localisation et de description des habitats naturels remarquables associés à la forêt est pleinement remplie pour les forêts domaniales. La connaissance a nettement progressé pour les forêts privées.

La synergie des partenaires techniques notamment l'Office national des forêts et les Centres régionaux de la propriété forestière avec le Parc a permis une avancée certaine des opérations réalisées au cours de la Charte 2008-2023.



> Forêt d'Écouves

Les actions liées à l'élaboration d'une cartographie de la vulnérabilité au changement climatique des forêts et l'inscription de certaines parcelles dans un réseau de suivi climatique ne relevaient que des partenaires. Ces actions étaient liées à la mesure 5 sur l'amélioration des connaissances sur les éléments physiques.



Réalisations les plus significatives du Parc

Cartographie des habitats

Le Parc a réalisé des cartographies des habitats naturels dans les forêts privées où les propriétaires ont donné leur accord et plus spécifiquement sur le site de la Mare aux Oies et des mares de la Garde générale en forêt domaniale des Andaines. Huit cartographies sur les sites Natura 2000, animés par le Parc, sont venues compléter cette expertise en identifiant les habitats naturels dans les forêts privées et publiques comprises dans les périmètres des sites.



> hêtre-chênaie à houx et myrtille

Mieux connaître les forêts du territoire

Dans le cadre de la révision des aménagements forestiers, des diagnostics écologiques (faune et flore) ont été réalisés dans les forêts domaniales des Andaines (2011), de Bourse (2011) et de Sillé (2012). Ces trois études ont permis d'identifier les secteurs à forte valeur écologique et les espèces patrimoniales pour chaque massif. Elles ont également permis de proposer une gestion adaptée. Dans le cadre de l'élaboration des plans de développement de massifs, les forêts privées ont également bénéficié d'études écologiques et d'analyses d'hétérogénéité d'habitats grâce à l'Indice de biodiversité potentielle. Ce fut le cas en forêt des Andaines (2014), d'Écouves (2018), de Bourse (2018) et sur la partie ligérienne (2015) du Parc. Plus d'une centaine de propriétaires ont ouvert leurs propriétés et ont ainsi pu bénéficier des conseils du Centre national de la propriété forestière et du Parc. Ces propriétaires ont été sensibilisés au patrimoine naturel présent dans leur forêt et ont intégré au mieux la biodiversité dans leur gestion.



> Lycopode en masse

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Prise en compte de la biodiversité par l'ONF dans sa gestion

A l'issue du diagnostic écologique, faune et flore pour la forêt domaniale des Andaines, l'Office national des forêts a intégré dans le nouvel aménagement de la forêt des secteurs spécifiques où la sylviculture est adaptée voire abandonnée. Ces secteurs ont été présentés comme des séries d'intérêt écologique.

De façon expérimentale, l'Office national des forêts a mis en place sur ce massif une trame de vieux bois par la désignation d'îlots de vieillissement et de sénescence reliés par des corridors écologiques. Enfin, l'ONF a mené sur ce massif, une étude spécifique sur les chiroptères. La préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel de la forêt domaniale des Andaines a particulièrement bien été intégrée.

Effets du changement climatique sur les essences forestières

Le Centre de la propriété forestière de Normandie et d'autres partenaires ont mis en place des projets spécifiques afin d'identifier les essences et techniques sylvicoles garantissant la meilleure adaptation possible des forêts au climat de demain. Les objectifs de ces différents projets étaient de localiser les secteurs où les essences actuellement présentes ne seront, à moyen terme, plus adaptées au climat ; d'améliorer les connaissances sur l'adaptation et les potentialités de nouvelles essences ou provenances et enfin de tester des pratiques sylvicoles permettant d'atténuer les risques pouvant être associés aux changements climatiques (nouveaux pathogènes, sécheresses, tempêtes). Un catalogue des essences et de leurs adaptations dans l'avenir, ainsi qu'une cartographie prédictive des principales essences face au changement climatique, ont été élaborés (2019).

Projet de réserve biologique mixte

Dès 2008, l'Office national des forêts, en partenariat avec le Parc, a porté un projet de classement des milieux naturels rares dans le massif d'Écouves en réserve biologique mixte. Validé en 2020 par le Conseil national de la protection de la nature, ce projet proposait une réserve biologique intégrale sur l'habitat de hêtre-chênaie acidiphile à houx et myrtilles ainsi qu'une réserve biologique dirigée sur plusieurs secteurs tourbeux abritant des espèces rares et menacées.



> Bois mort en forêt

La mesure en bref

Les espaces complantés sont des milieux non forestiers où l'on trouve des arbres. Il s'agit essentiellement sur le territoire de zones de bocage caractérisées par des haies et des arbres isolés et de vergers.

En complément de l'atlas des paysages, il s'agissait par cette mesure de caractériser la qualité de ces espaces en réalisant une typologie des haies, ainsi qu'un inventaire des arbres isolés, des pré-bois et des vergers. En plus de leur qualité écologique, les produits qui en sont issus (bois, fruits...) seront étudiés comme levier de leur maintien.

Quelques indicateurs et chiffres clés

26 diagnostics bocagers communaux

2 947 hectares de vergers haute-tige cartographiés

1 inventaire diachronique du bocage

1 expérimentation de cartographie de la Trame Verte et Bleue

Indicateur de RÉALISATION



Assez satisfaisant

Mesure en interaction avec > M 6 | M 10 | M 16 | M 20 | M 37

Synthèse générale

Le Parc a proposé plusieurs actions de sensibilisation des acteurs du territoire. Les haies et leurs rôles structurels dans les paysages ont été recensés dans une base de données. Ce travail est complété par une étude de typologie bocagère visant à caractériser les haies au regard de leur contribution au réseau sylvo-bocager. Adossé à ces éléments et à une ingénierie interne, le Parc a expérimenté de nouvelles approches pour caractériser les corridors écologiques (Trame Verte et Bleue du territoire). Cette démarche a été reprise par la Région Normandie dans le cadre de l'élaboration de son Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Dans le cadre des Contrats nature, le Parc a réalisé des plans bocagers communaux à l'échelle de 26 communes. Des plans de gestion à l'échelle d'exploitations agricoles ont également été menés. Ces derniers, dont l'objectif est de promouvoir la mise en œuvre de la gestion à long terme du bocage, ont également nourri les réflexions et les actions de valorisation du bois de haies.

Le Parc s'est également impliqué dans différentes dynamiques nationales ayant conduit à la structuration de l'AFAC-Agroforesteries et ses déclinaisons



> Bocage

régionales. Ces travaux en réseau ont notamment conduit à l'élaboration d'un modèle national de plan de gestion durable des haies et à l'élaboration d'un dispositif national de suivi des bocages.

Concernant les vergers haute-tige, une cartographie a été réalisée et un outil d'enrichissement participatif de la base de données a été développé. Cet outil n'a cependant pas été déployé auprès du grand public faute d'animation. Le Parc a contribué à accompagner la valorisation des fruits, notamment

pour le Poiré Domfront dont il a soutenu l'amélioration qualitative en participant au financement d'un poste jusqu'en 2009, et dont il porte encore largement la promotion.



Réalisations les plus significatives du Parc

Diagnostiques bocagers communaux

Afin de mettre en place une gestion durable et d'éventuelles protections dans les documents d'urbanisme, des diagnostics bocagers communaux ont été menés sur 26 communes du territoire du Parc. L'enjeu de ces inventaires était surtout de partager l'importance du bocage et de créer des temps d'échanges. Dans le cadre du Contrat nature 1 (2012 - 2014), plus de 2 000 km de haies ont été inventoriés par la chambre d'agriculture de la Mayenne. Sur le second contrat nature (2015 - 2017), 953 km de haies ont été recensés sur 10 communes de la Sarthe.



> Diagnostic bocager communal - 2013

Cartographie des haies depuis 1945

En 2013, les Parcs normands ont mutualisé leurs moyens pour réaliser une cartographie exhaustive des haies et de leur évolution sur la période 1945-2010. Ce travail consistait en la numérisation des haies sur photos aériennes (cartographie du linéaire par photo-interprétation). La base de données ainsi produite a mis en évidence une diminution de moitié du linéaire de haies. En 1945, on dénombrait 34 650 km de haies alors qu'en 2010, seuls 17 387 km restaient présents. Ce travail a également mis en évidence les évolutions à une échelle plus localisée. Ces données ont par la suite été fortement mobilisées dans le cadre de porter à connaissance, de conférences-débats et d'actions de sensibilisation.



> Cartographie comparative des haies - 1945 à gauche et 2010 à droite

Inventaire des vergers

Dans le but de mieux connaître ce patrimoine exceptionnel que sont les vergers haute-tige, le Parc a procédé à la cartographie des vergers présents en 1945 et 2010. Il a développé et commencé à animer en 2016 un outil d'enrichissement participatif de la base de données destiné à mieux connaître les vergers dont les fruits ne participent pas à une production de Poiré AOP. Le Parc a en outre procédé à une enquête auprès de ces agriculteurs qui met en évidence leur attachement au paysage de pré-vergers.



> Poirier haute-tige

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Un réseau d'AFAC régionale

En lien avec l'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesterie (AFAC - Agroforesteries) nationale et les acteurs régionaux du bocage, deux antennes régionales - une ligérienne et une normande - ont été créées respectivement en 2018 et en 2020. Celles-ci accompagnent les actions nationales, notamment le système de certification du label Haie, mais elles développent également des actions propres sur le territoire. L'AFAC Normandie s'implique particulièrement sur l'essor du label Végétal local.



Avec les forêts et les espaces complantés, les prairies permanentes constituent une troisième composante essentielle du territoire dont le maintien est directement lié à l'usage agricole. Dans les secteurs à fortes contraintes (pente, humidité, sécheresse, ...), et donc à productivité réduite, le recours à des pratiques extensives a permis la conservation d'une flore diversifiée. Cependant ces secteurs sont de plus en plus délaissés par les agriculteurs au regard de leur exploitation complexe et peu rentable. L'ambition de la mesure était donc d'inventorier et de cartographier ces milieux, de les valoriser et d'envisager des aides pour favoriser leur maintien (MAE).

Quelques
indicateurs et
chiffres clés

57 535 hectares de prairies
permanentes identifiées en 2010 à partir des
analyses cartographiques

1 Mesure agro-
environnementale
zones humides
expérimentales

6 éditions du concours
prairies fleuries

Indicateur de **RÉALISATION**



Assez
satisfaisant

Synthèse générale

Le Parc est un territoire à dominante agricole avec plus de 60 % de surface agricole utile (soit un peu plus de 150 000 ha). Alors qu'il présentait encore 70 % de prairies permanentes en 1988, il n'en abritait plus que 37 % en 2010. Une analyse des données issue des Recensements Généraux Agricoles (RGA) de 1979, 1988, 2000 et 2010 a permis d'établir une cartographie de l'évolution des surfaces en prairie permanente. Ce travail a mis en évidence la diminution très importante des surfaces en prairies au profit des cultures fourragères et des céréales. Cette tendance semble se poursuivre depuis 2010 mais il faudra attendre les données du RGA 2020 pour évaluer cette évolution.

Au cours de cette charte, le Parc a utilisé d'autres approches pour inventorier et cartographier ces milieux. Un travail par télédétection, mené en 2018, a mis en évidence à partir de photographies aériennes de 2016, 54 000 ha de prairies sèches et mésophiles et 12 000 ha de prairies humides. Ces chiffres comprennent l'ensemble des surfaces en prairies quelle que soit leur vocation (agricole, loisir, ...).

A une échelle plus fine, le Parc a réalisé en 2009 un premier recensement cartographique

des prairies de pente, suivi d'une validation par échantillonnage sur le terrain. Celles-ci représentent toutefois de très petites surfaces. Des inventaires ont également été réalisés lors de la cartographie des habitats des sites Natura 2000 dont plusieurs sont à dominante agricole.

Une meilleure valorisation des prairies est également recherchée et le Parc a participé au niveau régional à la mise en place de la mesure agro-environnementale destinée à rémunérer le maintien des prairies naturelles en bon état écologique (herbe 07). Il a accompagné l'expérimentation, incitant des agriculteurs à souscrire à cette mesure y compris hors site Natura 2000. S'agissant d'un engagement sur le maintien du cortège végétal, les éleveurs doivent connaître et comprendre les enjeux de leurs pratiques sur le milieu. Le Parc a donc accompagné des éleveurs à la reconnaissance des plantes indicatrices ainsi qu'à l'intérêt écologique de leurs prairies pour leur production.

Le Parc a également animé le Concours Général Agricole des Prairies Fleuries dans 6 secteurs du territoire. L'objet était de mettre à l'honneur le meilleur équilibre entre la qualité environnementale (diversité floristique, présence de



> Prairie de pente

haies...) et la valeur agronomique des prairies.

Les pratiques de l'éleveur sont alors mises en regard des connaissances botaniques et agronomiques apportées par des experts afin d'évaluer l'équilibre agri-écologique de la parcelle présentée.

Voir analyses
cartographiques
p. 129 à 149



Réalisations les plus significatives du Parc

Concours général agricole des prairies fleuries

Premier territoire de plaine à avoir organisé le Concours des Prairies Fleuries en 2011, le Parc a tout d'abord contribué à l'adaptation de la liste des plantes indicatrices aux territoires de plaines. La présence d'un minimum de plantes indicatrices est en effet un des critères de caractérisation.

Au travers des 6 éditions organisées jusqu'en 2017, le Parc a recherché des candidats parmi les agriculteurs des secteurs concernés. 36 agriculteurs ont ainsi participé à l'une des éditions. Le coup de projecteur sur les prairies visitées était toujours positif, enrichissant et déroutant, tant pour la botaniste habituée à des milieux plus patrimoniaux, que pour l'agronome spécialiste des terres plus productives. Les éleveurs se sont sentis entendus et valorisés dans leur choix de pratiques. Les éléments agronomiques, botaniques, paysagers apportés par les jurys attestent et enrichissent leur savoir-faire.

Le Parc a publié une plaquette de retour d'expérience de ces 6 années. Signe de sa reconnaissance nationale, le Concours a intégré le Concours Général Agricole en 2014 et s'appelle désormais le Concours des Pratiques Agroécologiques.



> Concours agricole des prairies fleuries - 2012

MAE expérimentale sur les zones humides

Avec quatre autres territoires pilotes régionaux, le Parc a expérimenté des mesures agro-environnementales permettant de financer le maintien de 200 ha de prairies humides fleuries auprès de 23 exploitants agricoles pendant cinq ans. Le Parc a réalisé 124 diagnostics sur la base de l'inventaire initial des zones humides. Des formations à la reconnaissance des plantes, au côté de Mayenne Nature Environnement et de la Chambre d'agriculture, ont été réalisées auprès des agriculteurs et de l'administration. Afin d'accompagner les agriculteurs à mieux connaître la flore typique de ces milieux, un guide d'identification avait été réalisé.

Inventaire phytosociologique des prairies de pentes

Le territoire du Parc présente de nombreux contextes géologiques favorisant la présence de prairies de pentes en secteur agricole. Ces milieux méconnus ont fait l'objet d'un premier inventaire en 2009.

Des formations végétales originales ont été décrites notamment sur les Alpes Mancelles, zone de contact entre le Bassin parisien et le Massif armoricain. Des analyses phytosociologiques ont également été conduites par le Conservatoire Botanique National de Brest.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Inventaire des zones humides

Dans le cadre de leur mission sur les bassins versants, les SAGE Mayenne et Sarthe amont ont effectué un inventaire des zones humides qui a pu être utilisé pour repérer les prairies humides. Ces inventaires ont en partie servi de base à la recherche de prairies humides pouvant prétendre aux mesures agro-environnementales.



> Entretien de parcelles par du pâturage

Gestion patrimoniale par le pâturage

Le Conservatoire des Espaces naturels de Normandie propose des outils permettant aux propriétaires de parcelles de mettre en place un plan de gestion de certains espaces patrimoniaux. Le pâturage est souvent une approche à privilégier. C'est le cas entre la Manche et l'Orne, sur le site du bocage de la Sonce qui compte près de 30 ha de prairies humides.

La mesure visait à poursuivre le travail d'amélioration des connaissances sur le bâti dans une approche large tenant compte de l'architecture, des paysages et des infrastructures. Elle ciblait néanmoins plus spécifiquement les éléments du petit patrimoine vernaculaire, l'architecture ou les infrastructures énergétiques permettant ainsi d'alimenter les inventaires régionaux. La mesure fixait également l'ambition de réaliser un observatoire photographique pour qualifier les types de paysages bâtis traditionnels et leurs caractéristiques (types de couvertures, matériaux, ...). Ce travail visait également à réaliser un suivi de l'évolution des « paysages quotidiens ». Enfin, la mesure posait l'ambition d'établir une typologie architecturale et paysagère donnant une référence pour conseiller les aménagements.

Quelques indicateurs et chiffres clés

1^{ère} AVAP interrégionale de France

1 photothèque constituée avec plus de 150 000 photos

Indicateur de RÉALISATION



Insatisfaisant

Mesure en interaction avec > M 22 | M 23 | M 38

Synthèse générale

A l'aune des indicateurs établis dans la Charte, on peut douter de la mise en œuvre effective de la mesure. En effet, si le Parc a réalisé une étude méthodologique préalable à la mise en œuvre d'un observatoire photographique, celui-ci n'a toutefois pas été mis en place, notamment en raison de la complexité et du coût pour respecter la méthodologie fixée au niveau national. En outre, à l'exception de l'AVAP des Alpes Mancelles, aucune typologie architecturale et paysagère n'a été réalisée.

Néanmoins, de nombreuses actions menées par le Parc correspondent à l'esprit de la mesure. Au cours de la période soumise à évaluation, le Parc a approfondi les connaissances sur les espaces bâtis ruraux, notamment sur le phénomène de désertification qui les touche. A ce titre, le Parc a fait figure de catalyseur d'innovation, de sensibilisation et de formation des élus, des commerçants et des habitants sur la question de la revitalisation des centres bourgs. Par l'organisation du colloque « Revitalisons nos centres-bourgs ! », le Parc a souhaité aider les acteurs du territoire à comprendre les phénomènes à l'œuvre lors de la dévitalisation d'un centre bourg et essayer les bonnes pratiques.



> Exposition des communes du Parc - Fête du Parc 2008

Il a également structuré un fonds photographique dont l'analyse permet de lire les évolutions du territoire et de mieux les comprendre. On constate à ce titre une banalisation diffuse du paysage et globalement, une mauvaise intégration du bâti récent. Le patrimoine bâti du Parc se trouve ainsi menacé, notamment par un phénomène de clonage architectural et par le choix de matériaux peu qualitatifs ne signant pas la personnalité des villes et des villages, sans rapport avec les savoir-faire et les matériaux locaux.

Si aucun inventaire sur le patrimoine bâti n'a été réalisé, la réalisation de documents d'urbanisme, soutenue et accompagnée par

le Parc, a cependant permis d'accroître indirectement les données sur les espaces bâtis ruraux et urbains du territoire. Des études ont également permis d'approfondir ponctuellement ces données. Enfin, le Parc a participé financièrement à l'élaboration du MOS (Mode d'Occupation des Sols). Inventaire exhaustif des différents types d'occupation du sol (urbains, agricoles, naturels...) d'un territoire donné réalisé au moyen d'un Système d'Information Géographique, cet outil permet d'approfondir la connaissance du territoire en montrant immédiatement les caractères dominants d'un territoire.

Réalisations les plus significatives du Parc

Site patrimonial remarquable des Alpes mancelles

Animée par le Parc, la démarche d'élaboration du site patrimonial remarquable des Alpes mancelles (autrefois AVAP) a permis de capitaliser des données sur le bâti présent sur ce territoire. L'étude de l'existant a constitué le préalable à l'élaboration de règles permettant la préservation de la typicité des bourgs concernés. Dans un objectif de vulgarisation, le Parc a réalisé par la suite un guide pratique dont l'objectif est d'aider les habitants et les entreprises des Alpes Mancelles à comprendre le règlement prescriptif de ce document.

Etude sur le centre ancien de Lassay-les-Châteaux

Le Parc a financé l'étude de revitalisation d'un îlot d'habitations anciennes au cœur du centre historique de Lassay. Préalable à l'esquisse des futurs possibles, l'identification du patrimoine remarquable ainsi que du patrimoine bâti d'intérêt a constitué la base du travail mené par le CAUE de la Mayenne, en partenariat avec la Communauté de communes. Cette étude a permis d'approfondir les données sur ces espaces bâtis et a ensuite servi de base à la définition d'actions permettant de revitaliser le centre-bourg.

Constitution d'un fond photographique sur le patrimoine bâti et paysager

Le Parc a contribué à l'approfondissement des connaissances sur les espaces bâtis ruraux et urbains par la constitution d'un fonds photographique. En 2013, il a réalisé un important travail de classification et de numérisation de 4 000 diapositives historiques du Parc. En parallèle, la structuration d'une photothèque numérique, qui présente aujourd'hui plus de 150 000 clichés, permet de disposer de métadonnées sur le patrimoine bâti et paysager du Parc Normandie-Maine.

Ouverte sur demande, cette photothèque permet de garder une trace de l'évolution silencieuse du territoire.



> Cathédrale de Sées



> Cartographie du bâti historique de Lassay-les-Châteaux

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Ayant pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur leur territoire d'action, les CAUE ont contribué à la mise en œuvre effective de la mesure en réalisant ponctuellement des typologies architecturales traditionnelles et paysagères. A titre d'exemple et dans un objectif de sensibilisation, le CAUE de la Manche a réalisé un guide sur le bâti ancien du sud Manche. Le CAUE de la Mayenne a quant à lui publié, en fin d'année 2014, un ouvrage à destination du grand public. Intitulé "la Mayenne pittoresque et insolite", ce livre propose de partir à la découverte du patrimoine du département, à travers une collection d'aquarelles de grande qualité.

Etude menée par l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN)

En coordination avec les trois Parcs bas-normands, l'Etablissement Public Foncier de Normandie a conduit des études pour proposer des travaux de rénovation sur du bâti vacant. Son rôle était principalement d'intervenir en portage foncier et de rechercher des solutions adaptées au milieu rural pour reconquérir le bâti vacant. C'est ainsi que quatre études de faisabilité ont été réalisées pour évaluer le potentiel de rénovation d'un ancien presbytère à forte qualité patrimoniale, d'une ancienne école, d'une maison de bourg étroite donnant sur une longue parcelle ou encore d'un ancien relais de poste.

AXE 1

Orientation 2

MESURE 12

La mesure en bref

S'ENGAGER DANS LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE, AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU ET RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE

A travers cette mesure, et suivant les objectifs de la directive cadre sur l'eau, le Parc visait à atteindre le bon état écologique des cours d'eau. Situé en tête de bassins, le territoire présente un chevelu important conférant au Parc et à ses partenaires une forte responsabilité. Le Parc devait prioriser ses actions sur la connaissance scientifique, les aspects morpho-dynamiques et les zones humides. Pour cela, il devait s'appuyer sur les collectivités locales dans la mise en œuvre de contrats de restauration et d'entretien (CRE) des cours d'eau et se positionner si nécessaire en maître d'ouvrage.

Cette mesure visait également à améliorer la qualité et la gestion de l'eau en invitant les collectivités et les partenaires à agir en faveur des zones humides. Cette action pouvait prendre la forme de bandes enherbées et de ripisylves, d'implantation de cultures intermédiaires piège à nitrates, du maintien des prairies sur les secteurs sensibles, du maintien et de la plantation de haies, de l'entretien des mares et de l'amélioration de la gestion des eaux pluviales dans les projets d'urbanisme.

Quelques indicateurs et chiffres clés

4 espèces piscicoles indicatrices suivies

271 km de cours d'eau restaurés ou entretenus par le Parc

49% des cours d'eau en bon état écologique

4 CRE ou CTMA réalisés sur le territoire

13 études et diagnostics réalisés par le Parc

Indicateur de RÉALISATION



Très satisfaisant

Synthèse générale

Reposant sur deux bassins hydrographiques (Loire et fleuves côtiers normands) avec plus de 3000 km de cours d'eau et étant concerné par 6 SAGE, le Parc a poursuivi son engagement vers le bon état écologique des rivières et zones humides du territoire, en collaboration étroite avec de nombreux partenaires et propriétaires privés.

Pour atteindre cet objectif, le Parc a mobilisé différents outils. Après avoir concentré son action sur les Contrats de restauration et d'entretien (CRE) en maîtrise d'ouvrage travaux (ex : le Sarthon et ses affluents) ou en maîtrise d'ouvrage étude et diagnostic (ex : Cance-Udon), le Parc a, à compter de 2018, assuré un rôle important de coordination auprès des intercommunalités pour la mise en œuvre de Contrats territoriaux milieux aquatiques (CTMA). Des contrats de rivière dans le cadre de Natura 2000 ont également été conduits pour la reconquête de la qualité des écosystèmes, sur l'Andainette et Landrion-Gâtine. Adoptant une démarche évaluative, le Parc a réalisé des études (écologiques et physico-chimiques) avant et après interventions, afin de mettre en évidence l'impact



> CTMA Mayenne Amont - Remise en fond de vallée de la Vée - 2019

écologique des remises en état ou des changements de comportement sur la qualité de l'eau ou le retour de la faune aquatique. Des suivis sur des espèces sensibles (écrevisse à pieds blancs, loutre d'Europe, truite Fario, lamproie de Planer...) ont alors été réalisés.

Si l'action du Parc sur ces espaces a été particulièrement positive, notamment grâce aux délégations de compétence accordées par des collectivités, certains milieux dégradés du Parc n'ont toutefois

pas fait l'objet de démarches de restauration, faute de portage politique local suffisant et de moyens alloués. En effet, si le Parc peut porter la réalisation d'études, animer ou encore sensibiliser, l'absence de compétence opérationnelle pour réaliser des actions d'aménagement ou de travaux a rendu son action tributaire de la volonté des collectivités compétentes. Il a ainsi été parfois constaté une absence d'émergence de maîtrises d'ouvrage pour mettre en œuvre des contrats de rivière

Mesure en interaction avec > M 5 | M 6 | M 13

après la réalisation des études diagnostiques ou des lenteurs à la constitution de structures porteuses de contrats.

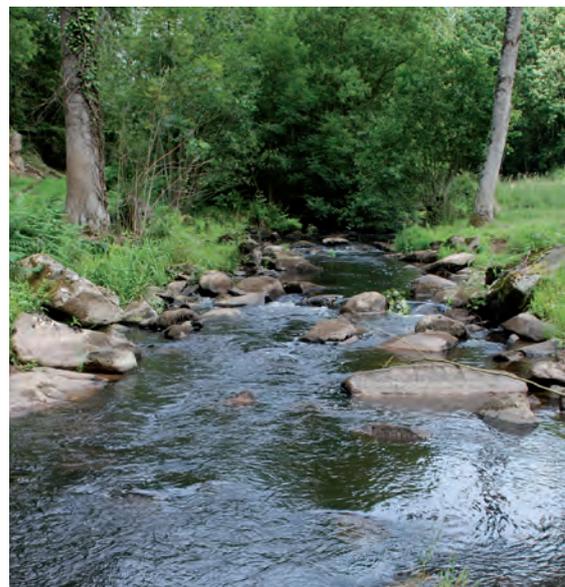
Plus ponctuellement, des études et des travaux ont également été réalisés sur les continuités écologiques, à l'image de l'installation de passes à poissons à bassins successifs (ex : barrage du Sarthon au lieu-dit Blardière, en 2010) ou de l'effacement et l'aménagement d'anciennes retenues d'eau (ex : moulin de la Cour sur la Maure, en 2019).

Outre le volet relatif au bon état écologique des rivières, d'autres opérations ont été conduites sur l'étude, la restauration et la création de zones humides sur le territoire. Suppression de peupleraies sur prairies humides ou création de mares en fond de vallée sont des exemples initiés pour le maintien des zones humides sur le Parc.

Si les actions menées ont été nombreuses, il est à regretter que

certaines expériences réussies aient été trop peu diffusées auprès des acteurs du territoire. On peut également soulever que l'angle « réduction de la vulnérabilité des territoires face au changement climatique », évoqué dans la charte ait été peu traité, notamment dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement. En effet, outre une protection imparfaite des zones humides, les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement n'accordent encore que trop peu d'importance à la gestion des eaux pluviales.

Si la sensibilisation reste à accentuer sur certains points, la volonté du Parc à faire du lien entre les actions techniques sur le terrain et la transmission des informations auprès des acteurs du territoire est à noter et ressort clairement des différentes actions menées au cours de la Charte (film documentaire, formations, démonstrations, chantiers pédagogiques et/ou participatifs...).



> Le Sarthon



Réalisations les plus significatives du Parc

Le Sarthon : une rivière emblématique pour le Parc

Un premier Contrat de restauration et d'entretien (CRE) sur le Sarthon (2004-2009) a rapidement laissé place à une seconde campagne : CRE Sarthon et affluents n°2, 2009-2014. Le bilan du premier contrat avait mis en évidence une nette amélioration de la qualité des habitats piscicoles, avec une augmentation des frayères à truites (espèce indicatrice). L'objectif du contrat n°2 était donc de poursuivre les efforts en partenariat avec les exploitants et les propriétaires concernés, en cherchant à améliorer significativement la qualité de l'eau de cette rivière. 170 km de cours d'eau ont ainsi été restaurés (dont 5 opérations de restauration morphologique), 48 obstacles à la continuité écologique ont été traités, 46 abreuvoirs ont été aménagés, 29 km de clôtures ont été posés ; ajouter à cela l'installation de ponts, passerelles, buses, hydrotubes...

De 2010 à 2016, en lien avec les trois co-porteurs du LIFE Mulette perlière, le Parc a conduit l'ensemble des actions concernant le Sarthon en particulier toutes les opérations de diagnostics, de collectes des larves pour une mise en élevage et de la réimplantation des jeunes moules dans leur rivière d'origine.



> CRE Sarthon - Re-méandrage du Roche Ellie - 2012



> Mulette perlière © Hervé Ronné

Le Contrat territorial Mayenne amont

Entre 2015 et 2019, le Parc a assuré la maîtrise d'ouvrage d'un programme de travaux de restauration sur les bassins versants de la Vée, de la Gourbe, par délégation de compétence des communautés de communes concernées. Ce Contrat territorial milieux aquatiques, (outil financier d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne), a permis de mener de nombreux travaux sur les cours d'eau concernés : environ 33 km de rivières restaurés. En parallèle des travaux sur la morphologie des cours d'eau (ex : remise en fond de vallée et reméandrage de certaines portions), sur la remise en état des habitats piscicoles (ex : recharge des cours d'eau en granulats), sur la libre circulation des espèces aquatiques (ex : effacement de certaines retenues d'eau) et sur la qualité de l'eau (ex : aménagements sur certains étangs afin d'évacuer de l'eau plus fraîche vers les rivières) ont été réalisés. Des actions de communication ont permis de sensibiliser les habitants du territoire sur l'entretien et la préservation des rivières, à l'image du guide pratique de restauration et d'entretien de la ripisylve ou de la journée de démonstration de matériels pour l'entretien de la végétation sous clôture.

Suivi des espèces aquatiques

De nombreux suivis (IBGN, pêches électriques, analyses génétiques...) sur les populations aquatiques ont été réalisés par le Parc et ses partenaires, généralement avant et après la mise en place de travaux de restauration de cours d'eau ou de zones humides. Des espèces, jugées sensibles sur le territoire, ont bénéficié de campagnes plus importantes sur l'étude de populations et la mise en place d'opérations de réhabilitation.

C'est le cas de l'écrevisse à pattes blanches, en forte régression suite à la détérioration de son habitat et à l'introduction d'écrevisses invasives. Un suivi régulier de cette espèce a permis d'identifier les dernières populations afin d'essayer de les préserver au mieux en limitant la progression des écrevisses américaines et en régulant les effectifs sur certaines portions (ex : campagnes de stérilisation sur l'écrevisse de Californie). Un travail conséquent a été initié sur la mulette perlière, visant la réintroduction d'individus dans le Sarthon, dernière rivière connue du territoire où l'espèce est encore présente. En 2017, une première initiative a permis de réintroduire 500 mulettes perlières dans un milieu jugé favorable à leur développement, grâce à un travail de restauration, de concertation et de sensibilisation réalisé tout au long de cette charte.



> Ecrevisse à pattes blanches © Laëtitia Locteau

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Le Syndicat mixte de l'Orne et ses affluents (SyMOA) sur l'Udon et la Cance

Après des études et diagnostics conduits par le Parc entre 2009 et 2010, concernant la réalisation d'un CRE Udon et Cance ; la maîtrise d'ouvrage travaux fut finalement portée par le SyMOA, sur plus d'une centaine de kilomètres de cours d'eau. C'est notamment durant la première tranche (automne 2015 à été 2016) que des opérations ont été réalisées sur les communes de Carrouges, Chahains, Saint-Martin-l'Aiguillon ou encore Saint-Martin-des-Landes. Au total, ce sont 25 km de berges restaurées, 9,5 km de clôtures posées, 43 points d'abreuvement et 12 points de franchissement installés. Le reste des travaux fut réalisé jusqu'en 2020.



> Pompe à nez

Un travail étroit avec les Fédérations de pêche

Régulièrement, les différentes Fédérations de pêche du territoire ont été associées aux opérations de suivis des espèces piscicoles ou de restauration des milieux aquatiques. Ces partenaires ont également joué un rôle dans différentes initiatives visant à améliorer le bon état écologique des cours d'eau du territoire, comme en 2016 sur le ruisseau de Roullée à Mont-Saint-Jean, où la Fédération de la Sarthe pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques avait alors réalisé des travaux préconisés dans une étude financée par le Parc en 2014. Un canal fut aménagé pour permettre la remontée des truites, et le ruisseau fut replacé en fond de vallée.

A travers cette mesure et en lien avec celles relatives à l'acquisition de connaissances, le Parc s'engageait à soutenir sur son territoire les politiques publiques en faveur de la biodiversité. Le Parc prévoyait d'intervenir en priorité sur les sites d'intérêt écologique majeurs (Natura 2000, Réserve naturelle régionale, Espace naturel sensible,...) en partenariat avec l'ensemble des gestionnaires. Ceux-ci devaient être réunis dans un réseau expérimental de valorisation écologique (REVE). Le Parc devait coordonner ces synergies entre acteurs et favoriser l'émergence d'actions expérimentales sur les modes de gestion.

Quelques indicateurs et chiffres clés

5 Réserves naturelles régionales créées dont 3 par le Parc

4 plans de conservations

75 opérations de restauration de milieux naturels

50 contrats Natura 2000 accompagnés

Indicateur de **RÉALISATION**



Très satisfaisant

Mesure en interaction avec > M 5 | M 6 | M 12 | M 15 | M 20 | M 25 | M 39

Synthèse générale

La préservation et la valorisation de la biodiversité constituent un des axes principaux d'intervention d'un Parc, partagé avec de nombreux partenaires techniques et institutionnels. Ils reposent sur un maillage territorial d'un ensemble d'acteurs mobilisant de nombreux outils complémentaires.

L'ambition initiale de fédérer les acteurs dans un réseau expérimental de valorisation écologique (REVE) a connu une évolution. Ce format aurait nécessité une animation propre pour rester dynamique tout au long de la charte. Dans un contexte budgétaire contraint, et avec l'émergence de multiples réseaux régionaux thématiques, il a été choisi dès 2011 d'orienter les moyens plus sur des actions concrètes que sur l'animation d'un réseau propre. Il en est de même avec la mise en place d'une équipe de travaux en interne.

Les réalisations se sont principalement orientées sur les cœurs de biodiversité du Parc et, en premier lieu, les sites Natura 2000, dont la couverture géographique, les moyens humains et financiers octroyés, ont permis de produire un nombre important d'avancées en termes de planification d'animation ainsi que d'innovations et d'expérimentations (programme LIFE). Le Parc et ses partenaires



> Pierrier de la Vallée de Misère

se sont emparés et ont décliné de nouveaux outils ou modernisé des dispositifs existants (actualisation d'APPB, création de RNR, rédaction de plans de gestion, animation de contrats nature et de plans de conservation, réalisation de travaux en faveur de la restauration de milieux naturels menacés...).

Au global, les douze années ont permis de structurer des réponses conservatoires satisfaisantes sur l'essentiel des sites majeurs, mais insuffisantes sur beaucoup de sites secondaires, faute de moyens dédiés suffisants (ZNIEFF en particulier).

L'approche thématique, comme dans le cadre des plans de conservation, permet de fédérer les compétences partenariales au service de la biodiversité du territoire.



Voir analyses cartographiques p. 129 à 149

Réalisations les plus significatives du Parc

Animation des sites Natura 2000

L'animation des 12 sites Natura 2000 a constitué la clé de voute de l'action du Parc sur les cœurs de biodiversité. Chacun des sites est désormais doté d'un document d'objectifs validé et en cours. Dans ce cadre, plus de 250 exploitations agricoles ont été accompagnées dans des dispositifs agro-environnementaux sur plus de 3 600 ha. Près de 50 contrats Natura 2000 de gestion et de restauration des sites naturels à plus forts enjeux ont été signés. Ils portaient par exemple sur une pose de grilles de protection en faveur de chauves-souris ou encore la restauration de milieux naturels remarquables. En complément, plus d'une centaine de journées de chantiers participatifs ou pédagogiques ont été mis en œuvre au service de la biodiversité.

Réserves naturelles régionales et arrêtés de protection

Le Parc a accompagné l'émergence des Réserves naturelles régionales et des Arrêtés préfectoraux de protection de biotope et de géotope.

Depuis 2009, cinq Réserves naturelles régionales ont été créées sur le territoire, dont trois à l'initiative du Parc. Sur ces 330 ha, les propriétaires ont sollicité les régions afin d'inscrire durablement la préservation de la biodiversité et de la géodiversité comme enjeu principal sur leurs parcelles. Les gestionnaires établissent et animent un plan de gestion permettant de structurer les priorités et les modalités d'interventions.

En complément, le Parc a accompagné les services de l'Etat dans l'actualisation de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope du Sarthon avec notamment l'intégration des enjeux de la Mulette perlière pour pérenniser les actions menées depuis plus de 10 ans sur le bassin.

Programme LIFE : un accélérateur au service de la biodiversité

Le territoire du Parc a été le support de deux projets européens LIFE, l'un sur la sauvegarde des mulettes perlières du Sarthon, l'autre pour la restauration des landes et des tourbières des Avaloirs. En complément de l'action classique sur les sites Natura 2000, ces dispositifs ont permis la mise en place d'expérimentations et d'innovations en faveur d'espèces et de milieux en déclin et menacés de disparition.

Depuis 2018, le Parc porte avec le Département de la Mayenne le LIFE Avaloirs, un projet de conservation en faveur de tourbières, des landes et de deux espèces d'oiseaux qui leurs sont inféodés (busard Saint-Martin/engoulevent d'Europe). Ce projet a permis la mobilisation d'une large palette d'outils (diagnostics, suivis, acquisitions foncières, restaurations, expérimentations) pour préserver ces sites naturels remarquables.



> Landes de la Corniche de Pail

Plans de conservation

Déclinaison locale inspirée des Plans nationaux d'actions thématiques (PNA/PRA), le Parc a initié et animé quatre Plans de conservation (chauves-souris, écrevisses, papillons de jour, flore). Associant les partenaires autour de ces enjeux, ils ont permis d'identifier les espèces à plus forte responsabilité et les sites prioritaires nécessitant des suivis ou des travaux de restauration. Des comités de pilotage réguliers ont permis de mutualiser les avancées, de réajuster les priorités et de programmer de nouvelles opérations. Le temps d'animation disponible a nécessairement conditionné l'activité et la dynamique de chaque plan de conservation.



> Damier de la Succise

Travaux de restauration en milieux naturels

Les travaux de restauration en milieux naturels menacés constituent un moyen éprouvé d'agir et de conserver ces patrimoines naturels. Chaque année, le Parc a dédié une enveloppe financière pour mener des actions majoritairement hors sites protégés et constituant ainsi un levier opérationnel aux plans de conservation. Plus de 75 opérations d'ampleur et de nature différentes ont été menées : restauration de mares, de tourbières, de landes, de prairies humides, de coteaux calcaires, création de murets de pierres sèches, aménagement d'abreuvoirs, de gîtes à chauves-souris, de dispositifs de protection des populations d'écrevisses à pattes blanches, sauvegarde de géopatrimoine, gestion d'espèces invasives, mise en œuvre de gestion en faveur de papillons et de stations de plantes menacées...

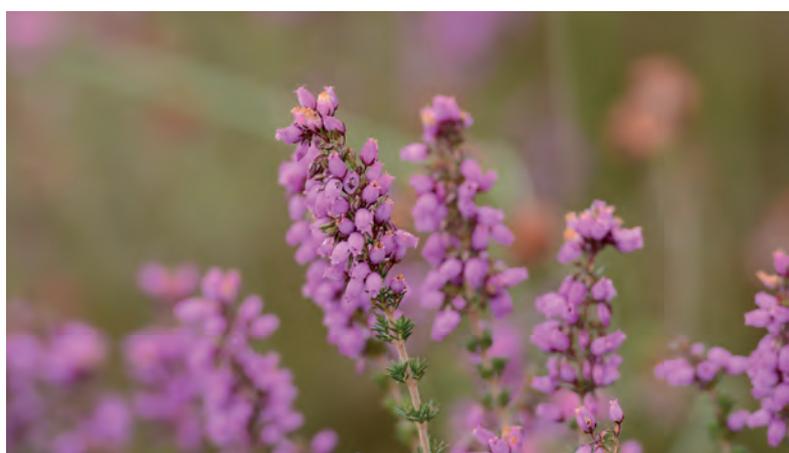


> Travaux de restauration

Engagement fort en faveur des landes

Historiquement très abondantes sur l'essentiel du territoire, près de 90% des landes ont disparues dans les années 1950.

Le Parc a initié et accompagné de nombreuses opérations conservatoires sur ce milieu en Forêt d'Ecouvès, sur le Tertre Bizet, la Fosse Arthour, la Corniche de Pail ou encore le Mont des Avaloirs. Opérations ponctuelles de fauche ou de bucheronnage, contrats Natura 2000 et programme européen LIFE Avaloirs ont permis d'agir pour sauvegarder un patrimoine naturel et culturel inscrit dans l'histoire du territoire. Au fil des années, le Parc a acquis des savoir-faire importants sur ce milieu, essaimant au-delà du territoire auprès d'autres gestionnaires.



> Bruyère cendrée

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Espaces naturels sensibles des Départements

Les politiques Espaces naturels sensibles des quatre départements constituent des leviers efficaces tant en termes de connaissances naturalistes que d'acquisitions foncières et de gestion conservatoire. Par ce dispositif, les départements ont directement contribué à l'animation du volet préservation de la biodiversité de la Charte. 25 ENS sont présents sur le territoire du Parc (+10 depuis 2008) représentant 21 135 hectares dont 350 en maîtrise foncière départementale (+ 172 depuis 2008). Le Parc appuie les politiques ENS au gré des attentes départementales soit dans l'assistance technique, l'animation grand public ou la rédaction de plan de gestion (Vallées de Misère et de Saint-Calais-du-Désert notamment).



> Animation grand public sur les Espaces naturels sensibles

Conservatoires d'espaces naturels

Avec la création du Conservatoire d'Espaces Naturels des Pays de la Loire fin 2014, le Parc peut dorénavant s'appuyer pour l'ensemble de son territoire sur deux partenaires particulièrement actifs sur l'animation des actions de préservation de la biodiversité. En Normandie, le CEN travaille sur le Parc sur 16 territoires (+ 14 depuis 2008) soit 144 ha dont 32 ha nouvellement en propriété.

Cette mesure, en lien étroit avec la 7 et la 31, visait à mieux valoriser les grands sites naturels et touristiques en préservant les milieux naturels qu'ils abritent. S'appuyant sur les études préalablement réalisées, les collectivités concernées s'engageaient avec l'appui du Parc et des structures gestionnaires d'espaces naturels, dans une politique d'aménagement et de gestion de ces sites. Le principal objectif était d'orienter les publics sur des sites « vitrines », notamment ceux en lien avec la légende arthurienne, en leur apportant des clés de compréhension du milieu et des enjeux.

Quelques indicateurs et chiffres clés

15 sites
Monts et Marches
aménagés

860 000 €
investis au service
des aménagements.

Indicateur de **RÉALISATION**



Très satisfaisant

Synthèse générale

Mesure en interaction avec > M 7 | M 31 | M 40

Le Parc a assuré le montage financier souvent complexe et parfois conséquent des projets d'émanagement. Ces projets ont été élaborés et mis en œuvre en partenariat étroit avec les collectivités concernées car la totalité des investissements était ensuite rétrocédée à la collectivité qui devait en assurer la gestion.

Sur les 20 aménagements en lien avec le réseau, 13 sites ont été accompagnés par le Parc apportant ainsi au projet des compétences pluridisciplinaires tant internes à l'équipe qu'en s'adjoignant l'appui d'historiens, de scientifiques et d'artistes. Les aménagements proposés portaient majoritairement sur l'implantation de supports informatifs (panneaux, tables de lecture, manipulations interactives), d'aménagements paysagers (création de haies plessées, jeux végétaux, mires sur le paysage...) et ponctuellement sur l'installation d'éléments artistiques (sculptures). Chaque parcours propose un ou plusieurs cheminements d'interprétation balisés et librement accessibles.

Des aménagements d'accessibilité (platelage, débroussaillage, création de sentiers) et de requalification du patrimoine naturel telle les replantations des haies ou les restaurations de bord de cours d'eau... ont été également réalisés lorsqu'ils étaient utiles à la



> Parcours Monts et Marches de Lassay-les-Châteaux

compréhension globale du site et au scénario retenu pour la valorisation.

Des contenus numériques (entretiens audio ethnographiques ou techniques, saynètes théâtralisées, ...) ont dans certains cas été développés en complément des installations fixes.

7 sites ont fait l'objet de parcours dématérialisés téléchargeables à l'Office du tourisme et utilisables par flashcode sur le site. Tout comme l'entretien, la gestion de l'accessibilité aux contenus numériques, revient aux collectivités. Le maintien en état de marche s'avère souvent cher et complexe. 10 parcours ont également fait l'objet d'une plaquette de présentation réalisée dans un esprit de collection. Elles

ont largement été distribuées dans les Maisons de Parc et les Offices du tourisme.

En parallèle de ces aménagements, le Parc a donné des conseils pour l'aménagement d'autres grands sites tels le Mont des Avaloirs et la Corniche de Pail.

A partir de 2019, 21 des 24 sites identifiés en 2009 sont retenus comme site du Géoparc Normandie-Maine.

Voir analyses cartographiques p. 129 à 149



Réalisations les plus significatives du Parc

Histoires géologiques à Saint-Léonard-des-Bois

Le centre du village de Saint-Léonard-des-Bois est le point de départ d'un parcours d'interprétation. Le village est entouré de véritables belvédères naturels, hauteurs en forme de parenthèses qui offrent de splendides vues panoramiques sur les méandres de la Sarthe. Le cours d'eau qui a sculpté ce paysage au caractère montagnard regorge de spécificités géologiques, notamment des éboulis rocheux (pierriers) datant des dernières glaciations entre 10 000 et 100 000 ans. Ce parcours de 10 km a été aménagé et inauguré en 2013. Il est jalonné de 8 pupitres informatifs qui retracent quelques épisodes mouvementés d'une histoire géologique de près de 600 millions d'années.



> **Histoires géologiques** - Départ du parcours

Lonlay-l'Abbaye, entre landes et abbaye

L'histoire, l'architecture, la forêt, la lande, sont évoquées tout au long d'un parcours de 6 stations qui emmène les visiteurs de l'ancienne abbaye bénédictine, dans le bourg, jusqu'au coteau face à la lande du Tertre Bizet. Les panneaux simples ou articulés (avec cubes à aligner) rendent le visiteur actif. L'observation du paysage est sollicitée, et notamment son évolution à travers les âges. Des questions sur la faune, la flore, l'histoire sont posées aux visiteurs pour susciter leur curiosité. Une application numérique complète le parcours. Le loup a été choisi comme guide sur la signalétique de fléchage.

Lassay-les-Châteaux au Pays de Lancelot

Un sentier d'interprétation a été réalisé à Lassay-les-Châteaux. La thématique retenue nous emmène au Moyen âge, sur les traces de Lancelot du Lac. Le cheminement de 7 km est jalonné de 9 étapes, fixes, sonores et artistiques qui surprennent le visiteur. Il permet de découvrir les trois châteaux de la commune. Dans la forêt, des sculptures ménagent quelques surprises. Un jeu est développé autour du parcours, et à l'aide d'un livret dédié, invite les plus jeunes à suivre « La Quête de Lancelot du lac ».

Domfront, à la frontière de l'ancienne province du Maine et de la Normandie

Le Parc a accompagné la mise en place des « circuits historiques » à Domfront. Ces derniers vous plongent dans l'univers de la forteresse à l'époque de Guillaume le Conquérant, de la vie à la cour d'Aliénor d'Aquitaine, de la guerre de cent ans face aux Anglais... Les trois parcours de découverte pédestres « Circuits historiques de Domfront » sont jalonnés d'étapes fixes et sonores qui font revivre au promeneur les moments forts de l'histoire avec des saynètes audio théâtralisées et des jeux interactifs. Les panoramas sur la cluse et le bas Pays sont valorisés dans le parcours.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

La Fosse Arthur : un projet de partenaires

Le site de la Fosse Arthur est un Espace naturel sensible des Départements de la Manche et de l'Orne. En partenariat, les 2 Départements effectuent le suivi du site et les travaux d'aménagement permettant une fréquentation importante dans de bonnes conditions. Le Parc a quant à lui apporté son savoir-faire en accompagnant les départements dans la définition d'un circuit de 3 km matérialisant 11 étapes et valorisant certaines thématiques (élaboration du cahier des charges, suivi de la conception avec le prestataire sélectionné).



> **Fosse Arthur** - Borne aux abords du pierrier

Mortain, le circuit du Gobelin

Le parcours de Mortain, sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Mortain, a bénéficié d'un appui du Parc dans la définition du projet (nature du parcours, étapes, coûts) et le suivi de la conception. Ce circuit permet de cheminer entre cascades et rochers pour atteindre l'un des premiers panoramas qui permet de voir le Mont-Saint-Michel. Reconstitution historique, réalité augmentée et animation 3D sont quelques-uns des outils permettant de conduire à la compréhension du patrimoine local et de l'histoire normande.

PARTICIPER À LA MISE EN PLACE DE CHARTES FORESTIÈRES DE TERRITOIRE

Cette mesure, en lien étroit avec les mesures 8 et 26, visait l'élaboration de chartes forestières de territoire afin d'assurer un développement durable des forêts conciliant les impératifs de production et le respect de l'environnement et de la biodiversité. La réalisation de plans de développement de massif apparaissait un outil pertinent pour les forêts privées. Le développement d'une offre de formation des entreprises de travaux forestiers, de démarches d'éco-certification et la prise en compte des différents usages de la forêt constituaient des leviers importants.

Quelques indicateurs et chiffres clés

3 Plans de développement de Massif réalisés

+ de **60** propriétaires engagés

16 actions de formation et d'information aux propriétaires

1 Charte forestière de territoire couvrant 90 % des forêts du Parc

Indicateur de **RÉALISATION**



Très satisfaisant

Synthèse générale

Mesure en interaction avec > M 8 | M 26 | M 41

De 2007 à 2010, le Parc a élaboré avec ses partenaires une seule charte forestière couvrant la totalité du territoire et rassemblant l'engagement de tous les acteurs. Ce projet a été validé par le comité de pilotage en juillet 2010.

Le soutien financier au service de cette mission a évolué au cours de la charte du Parc. De 2010 à 2013, les financements et, par conséquent, le temps d'animation ont augmenté. Les premières actions ont alors porté sur la structuration du réseau des acteurs, sur l'acquisition de connaissances et la préparation d'actions de sensibilisation et de médiation pour les propriétaires, les professionnels de la filière bois et les habitants. Au cours de cette période, trois plans de massifs ont été initiés en forêts privées (Andaines, Ecouves-Bourses et les forêts des Pays de la Loire) et des études ont été menées sur trois massifs domaniaux.

La perte des crédits européens et régionaux a ensuite fragilisé la mise œuvre de la charte forestière mais grâce à d'autres soutiens, les actions ont pu se poursuivre. Cependant la mobilisation des moyens financiers est restée compliquée et à partir de 2016, le temps d'animation a nettement diminué. Depuis 2019, un mi-temps a de nouveau été consacré à l'enjeu des problématiques forestières.



> Formation des propriétaires forestiers sur le bois mort en forêt

D'autres actions menées par le Parc dans les espaces forestiers ont participé à la réalisation de cette mesure comme l'animation des sites Natura 2000 dont certains présentent des surfaces en forêt avec la mise en œuvre de contrats Natura 2000 pour la conservation d'habitats ou d'espèces d'intérêt européen comme les chiroptères. La démarche Natura 2000 a également permis de sensibiliser l'ONF et certains propriétaires forestiers aux enjeux de conservation du patrimoine naturel en forêt notamment par le régime des évaluations des incidences (coupes à blanc, projets de dessertes forestières, places de dépôt, passages à gué...). D'autre

part, les contrats territoriaux milieux aquatiques ont également permis la restauration morphologique de rivière et de ripisylve en forêt.

L'animation de la Charte forestière a permis de mettre en synergie la majorité des partenaires des forêts du Parc pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la sylviculture.

Voir analyses cartographiques p. 129 à 149



Réalisations les plus significatives du Parc

Trois plans de développement de massif

Trois plans de développement de massif ont été mis en place pour accompagner la gestion des forêts privées : forêts d'Andaines (2014), forêts ligériennes (2015) et forêts Écouves-Bourse (2018). Ces plans ont été réalisés en partenariat avec les Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) et le Parc. La première phase a consisté à améliorer les connaissances en réalisant un état du foncier et de la couverture des documents de gestion durable, un état de la desserte forestière, un diagnostic écologique des forêts (inventaires de la faune, la flore et des milieux naturels remarquables) et l'application de l'Indice de biodiversité potentielle (IBP). La seconde étape a permis de communiquer les données aux propriétaires forestiers par l'édition de documents synthétiques et par des journées d'échanges spécifiques. L'objectif était d'intégrer ces éléments dans les plans simples de gestion.



> Forêt de Sillé

Sensibilisation des professionnels à la prise en compte de la biodiversité

Plusieurs actions de sensibilisation destinées aux professionnels et en particulier aux entreprises de travaux forestiers ont été réalisées. Des animations thématiques avec visites de terrain et des démonstrations ont ainsi été proposées. Les thématiques abordées portaient sur la sensibilité des sols au tassement par les engins d'exploitation, la protection des milieux aquatiques lors des travaux d'exploitation et l'utilisation des engins forestiers pour la restauration des milieux naturels. En 2015, une journée dédiée à la découverte d'une démarche durable de sylviculture appelée Prosylva a été réalisée à destination des propriétaires et des gestionnaires de forêt. Il s'agit d'une démarche, respectueuse des processus naturels des écosystèmes forestiers, dite « sylviculture mélangée à couvert continu »



> Formation auprès des propriétaires forestiers - 2015

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Une filière bois dynamisée

Professionsbois et Atlanbois ont participé à la structuration de la filière bois dans son ensemble avec la mise en place de dynamiques collectives pour structurer le réseau de professionnels des acteurs de la valorisation du bois sous toutes ses formes et de la gestion durable des forêts (entreprises de travaux forestiers, transformateurs, artisans, industriels, constructeurs, concepteurs). Professionsbois a notamment organisé de nombreux événements lors du « Mois du Bois » (visites, animations, conférences, forum, portes-ouvertes...) pour faire découvrir les richesses des forêts, les savoir-faire des entreprises, les métiers de la filière ou la valorisation du bois dans la construction, l'aménagement intérieur et l'énergie. De 2010 à 2012 des journées thématiques « de l'arbre à l'ouvrage » étaient consacrées à la promotion du bois dans la construction et visaient en priorité les collectivités du Parc. En 2014 et 2015, trois formations ont été organisées avec les partenaires (ONF, CNPF, Professionsbois) pour les gestionnaires, experts et entreprises sur la biodiversité, le tassement des sols et la préservation des milieux aquatiques. De même, dans le cadre du plan de développement de massif d'Écouves en 2017 et 2018, 3 journées de formation ont été réalisées pour les propriétaires et gestionnaires sur la biodiversité forestière, les mares forestières et la filière chêne en Normandie.

La biodiversité en forêt privée

Le Centre national de la propriété forestière a travaillé avec les propriétaires sur l'élaboration ou la révision de plans simples de gestion. A ce titre, les propriétaires ont été sensibilisés sur les itinéraires techniques sylvicoles et sur les enjeux de conservation du patrimoine naturel. Le CRPF Normandie a notamment édité, en 2009, un « Guide Habitats & Espèces » destiné à les aider à mettre en œuvre une gestion intégrée et durable, que ce soit au quotidien ou au moment des échéances importantes de l'exploitation d'une forêt.

Par cette mesure, le Parc encourageait la plantation, le renouvellement et l'entretien des vergers haute-tige et plus précisément des poiriers. Il poursuivait en cela un triple objectif de préservation du paysage, de sauvegarde des variétés et de valorisation des productions. Différents outils étaient ciblés, notamment les vergers conservatoires des Maisons de Parc, vitrines de la pluralité de ce patrimoine spécifique.

Quelques indicateurs et chiffres clés

1 base de données des variétés en ligne

2 947 hectares de vergers haute-tige cartographiés

1 cartographie des vergers

900 poiriers plantés par le Parc

Indicateur de RÉALISATION



Assez satisfaisant

Mesure en interaction avec > M 9 | M 17 | M 37 | M 42

Synthèse générale

2008 a marqué la fin de l'important programme de plantation de poiriers (après la tempête de 1999) conduit par le Parc sur l'ouest de son territoire. L'obtention de l'Appellation d'origine protégée Poiré Domfront en 2002 était venue saluer un long travail mené par la profession avec l'appui du Parc notamment grâce au financement du poste de technicien cidricole. Cet accompagnement s'est poursuivi jusqu'en 2009. Les producteurs ont ensuite assuré ce suivi en lien avec la chambre régionale d'agriculture de Normandie.

Pour autant, le Parc ne s'est pas désintéressé des vergers de poiriers. À compter de 2015, le Musée du Poiré est devenu le siège officiel de l'Organisme de défense et de gestion du Pays du Domfrontais. Un espace de travail fut par conventionnement, à titre gracieux, alloué à la salariée qui travaille en lien étroit avec les producteurs permettant ainsi d'accentuer les partenariats entre le Parc et les producteurs. Via son site internet, le Parc a partagé la base de données des « Pommes et Poires du territoire » qui restitue et partage la connaissance acquise depuis sa création, notamment lors des études réalisées avec le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN). Elle localise près de 2000 arbres et 400 variétés de pommes et de poires. Elle est utilisée lors de l'identification des vergers pour les déclarations en appellation.

Le Parc a impulsé la création de nouveaux vergers dont il a délégué la gestion à des collectivités ou des agriculteurs (mise en fermage auprès d'un producteur de Poiré du verger de Saint-Jean-du-Corail, vente du verger de Bonvouloir). Les vergers historiques des Maisons de Parc de Barenton et de Carrouges ont quant à eux été complétés et améliorés, notamment en plantant dans ce dernier une centaine de fruits à couteau de variétés anciennes. Une signalétique a été mise en place à Carrouges présentant la diversité variétale. A Barenton, la Maison de la Pomme et de la Poire a été revue en profondeur et le parcours muséographique du nouveau Musée du Poiré traite de cette diversité et des origines de la pomme dans les forêts du Kazakhstan. Symboliquement, un *Malus sieversii*, pommier sauvage, ancêtre des variétés actuelles y a été planté en partenariat avec l'association ALMA. Ces vergers sont supports de sensibilisation du grand public à la greffe, la taille et l'entretien des arbres, la transformation et la diversité variétale (ateliers de pressage, expositions pomologiques, Pommes et Poires en fête...).

Les modalités d'action du Parc ont donc fortement évolué au cours de cette charte passant d'une logique d'appui à la stabilisation et la commercialisation du Poiré, produit emblématique du verger, vers une posture de promotion et



> Poirier haute-tige

d'ambassadeur du produit tout en maintenant un rôle majeur de conservation et de transmission des variétés de fruits de pressoir.

Malgré cet engagement, la disparition des vergers haute-tige s'accroît. Sur les 13 174 ha présents en 1945, il n'en reste que 22%.

Voir analyses cartographiques p. 129 à 149



Réalisations les plus significatives du Parc

Les jeunes vergers du Parc : un terrain pour apprendre

Les jeunes vergers plantés à la Maison du Parc et au Musée du Poiré sont de véritables terrains d'apprentissage. Particulièrement à Carrouges, des variétés de fruits à couteau choisies sur la base d'une étude réalisée par le Parc dans les années 80, dans les ressources des pomologues locaux, ont été greffées lors de plusieurs ateliers ouverts au public. À Barenton, les démonstrations publiques et commentées sont quasiment annuelles. De même, les tailles de formation ont fait l'objet de démonstrations et d'ateliers, très appréciés du public.



> Jeune verger de la Maison du Parc

Le verger des communes du Parc

Dans le cadre de l'aménagement du site de la Tour de Bonvouloir, le Parc a réalisé en 2008 la plantation de deux vergers représentant près de 300 poiriers. L'objectif à long terme était la production de bois d'œuvre, de poires et l'inscription paysagère dans la mémoire du site. L'un des vergers a été planté avec une densité importante, afin d'obtenir dans une centaine d'années, des grumes exploitables en menuiserie. Dans le second, grâce à un mécène, un arbre a été symboliquement attribué à chaque commune du Parc et planté par un élu de la commune et un enfant de l'école. Ces vergers constituent des stations du parcours Monts et Marches « Tours et détours à Bonvouloir ».

De la Forêt d'Eden aux Vergers de Normandie-Maine

Dans le cadre de la sensibilisation à l'importance de la diversité variétale, le Parc a commandé à Catherine Peix, réalisatrice du Film «Les Origines de la Pomme», la réalisation d'un film de 15 minutes mettant en filiation la conservation variétale et le dynamisme de la filière économique développée grâce à ce patrimoine. Ce court métrage, évoquant les vergers conservatoires, le Musée du Poiré et la production de Poiré AOP, est en ligne sur le site du Parc.

Un fruitier acheté, un poirier offert

Afin de sensibiliser les habitants au patrimoine fruitier du territoire, le Parc a conduit une opération ludique intitulée « Misez un fruitier, Gagnez un Poirier ! » Près de 600 poiriers, soit 1200 arbres fruitiers au total ont été plantés pendant les 2 campagnes de plantation. En outre, l'année de ses 40 ans, le Parc a offert un poirier aux écoles du territoire qui devaient en retour produire un petit reportage sur la plantation. 26 écoles ont participé et 30 arbres ont été plantés.



> Plantation d'un poirier à l'école de Lassay-les-Châteaux - 2015

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Une organisation professionnelle pour les productions et pour les vergers

L'Organisme de défense et de gestion du Pays du Domfrontais créé en 2011 regroupe les producteurs de fruits, qu'ils soient ou non producteurs cidricoles, ainsi que les transformateurs. Il accompagne les agriculteurs dans l'identification des vergers dont les fruits sont destinés aux productions en Appellation, comme le Poiré Domfront AOP et Calvados Domfrontais AOC. Lorsque les producteurs de fruits ne sont pas eux-mêmes transformateurs, l'animation autour des vergers est encore plus importante car les vergers sont plus menacés.

Les fermes cidricoles installent des jeunes

Comme le montre l'ouvrage *Poiréculteurs* en pays de Domfront réalisé par François Lemarchand, les exploitants qui valorisent les poires sont souvent des passionnés. Ils travaillent les produits issus d'arbres souvent centenaires et leur production porte des valeurs fortes d'une agriculture durable. Ces exploitations, au croisement de la modernité et de la tradition, présentent une attractivité encourageante pour la sauvegarde des vergers. Un de ces jeunes « poiréculteur », valorise ainsi les fruits du verger de la Maison du Parc.

Concernant les races avicoles anciennes, le Parc s'engageait à poursuivre les partenariats établis avec le Lycée agricole de Sées et le Centre de sélection de Béchanne afin de « fixer » les races choisies et d'organiser la commercialisation des volailles. Il devait mener des actions de promotion des produits et soutenir les actions conservatoires menées sur le territoire.

Cette mesure visait également, en lien étroit avec la mesure 16, la promotion des variétés de pommes, de poires et des légumes anciens via des inventaires et la structuration d'un réseau de connaissances de graines et végétaux traditionnels.

Quelques indicateurs et chiffres clés

1 poulailler conservatoire au Lycée agricole de Sées

10 expositions pomologiques dans les Maisons de Parc

1 grainothèque à la Maison du Parc

204 variétés identifiées dont 138 présentes dans les vergers conservatoires du Parc

Indicateur de **RÉALISATION**



Assez satisfaisant

Synthèse générale

Mesure en interaction avec > M 16 | M 37 | M 39 | M 42

En 2008, le Parc était engagé dans un programme de sauvegarde des races anciennes de volailles. Ce programme connaissait alors d'importantes difficultés, notamment un contentieux avec la station d'élevage « Le Merlerault » dont le Parc avait financé l'émergence. Une convention cadre, signée pour 10 ans en 2005 avec le Lycée agricole de Sées, a permis d'intégrer un poulailler conservatoire à la ferme du lycée alors en profonde rénovation.

Une autre convention de 5 ans signée avec le centre de sélection de Béchannes (Bresse) visait à préserver la race Le Merlerault. Après quelques tentatives d'implantation de poussins sélectionnés, menées en 2010, les résultats n'ont pas été concluants. Les animaux étaient très vifs, sauvages et peureux provoquant des risques de mouvement de panique et d'étouffement des individus. Ce constat était accentué par le fait que les animaux prenaient peu de poids.

Confronté au petit nombre d'éleveurs professionnels, à la nécessité de maintenir un troupeau au centre de sélection de Béchannes pour maîtriser la filière, et au coût que cela représente, le Parc a renoncé au développement d'une filière économique fondée sur cet élevage. Il a alors progressivement



> Poussins de la race Le Merlerault - 2010

mis fin à la convention de sélection puis 5 ans après, à celle de suivi du poulailler conservatoire avec le Lycée agricole de Sées. Ce dernier existe toutefois encore aujourd'hui et présente 4 races anciennes de volailles au public et aux élèves.

Le Parc a en outre animé quelques années l'association d'amateurs « Le Merlerault club » qui a également présenté la race à différents concours.

Si l'objectif de sauvegarde est partiellement rempli, celui visant à développer une filière n'est, en revanche, pas atteint.

L'action du Parc sur le maintien des patrimoines traditionnels s'articule aujourd'hui essentiellement sur les

fruitiers et vergers conservatoires (cf. mesure 16), et sur les races d'abeilles. Les ruchers des deux Maisons de Parc abritent l'abeille noire traditionnelle et font l'objet d'un suivi. En raison de son environnement propice, au cœur d'une large zone où l'abeille noire est présente en forte proportion, le rucher du Musée du Poiré est compté parmi les conservatoires d'abeille noire pour la région Normandie.

Des actions pédagogiques et démonstratives ont été conduites au cours de la charte également sur les légumes et les variétés anciennes notamment par le jardin d'inspiration médiévale et la grainothèque de la Maison du Parc.

Réalisations les plus significatives du Parc

Partager la diversité des fruits des vergers

Les fruits des vergers sont largement utilisés au Musée du Poiré à l'occasion des ateliers « Pressons Pressons ». Les enfants vont choisir et ramasser les fruits puis réalisent toutes les étapes de la fabrication du jus. Cet atelier a également été proposé à Carrouges, pour le grand public. Il rencontre un gros succès saisonnier. Les fruits du verger de Carrouges ont été ramassés à titre expérimental en 2011 et 2013, par les élèves du Lycée agricole de Sées pour compléter la production des jeunes poiriers de la ferme du Lycée. Par ailleurs, la signalétique du verger de Carrouges a été complétée en 2015 afin d'explicitier son caractère « conservatoire ». Une vingtaine d'arbres ont été identifiés « à glaner », indiquant aux visiteurs les caractéristiques des fruits (à cuire, à jus, à croquer...). À deux reprises, le Parc a invité une presse mobile à venir, permettant à cette occasion aux visiteurs de réaliser leur propre jus avec les fruits du Parc. Un jeune producteur est candidat à un ramassage plus professionnel. Des greffons sont également donnés à la demande.



> Fleur de poirier

Aménagement d'un jardin pédagogique à La Maison du Parc

Un jardin situé proche des bâtiments administratifs a connu plusieurs périodes d'activité. En 2011 et 2012, il a été utilisé pour planter des légumes de variétés anciennes qui ont été exposés et ont servis de support à des animations autour du goût. En 2016, un nouveau projet d'aménagement de ce jardin est porté selon une inspiration médiévale, permettant de mettre en valeur les abords de la Maison du Parc et de servir d'outil pédagogique. Il est réalisé en 2017 avec 4 carrés différents : un carré des médicinales, un consacré aux potagères, celui des tinctoriales et enfin, le bouquetier.

Le rucher École de La Maison du Parc

Le rucher de la Maison du Parc à Carrouges est géré par convention avec l'Union Apicole Ornaise, Centre Technique de l'Abeille noire. Cette dernière y dispense des cours d'apiculture pour les élèves de seconde année d'un cursus en apiculture qui compte 3 années. Ce sont plus de 20 élèves qui, d'avril à juillet, viennent suivre un cours théorique, mais surtout viennent manipuler les ruches au fil des saisons. Plusieurs années de suite, le cours de mi-juillet relatif à l'extraction du miel a fait l'objet de démonstration publique très appréciée.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Poulailler conservatoire du Lycée agricole de Sées.

Le Lycée poursuit le fonctionnement du poulailler conservatoire avec 4 races de volailles : Le Merlerault Noire, Le Merlerault Blanche, Coucou de France et Gournay. Depuis la création du poulailler conservatoire en 2005, le Lycée présente les animaux aux concours et fêtes agricoles. Cet élevage sert de support pédagogique aux différents élèves passant par la ferme, dont les 3^{èmes} qui en ont particulièrement la charge. La ferme vend environ 500 volailles par an (poussins, reproducteurs et volailles prêtes à cuire).

Le Domaine du Gasseau

La Communauté de communes des Alpes Mancelles a, au Domaine du Gasseau, créé un petit poulailler récréatif en 2017 pour lequel il a choisi les sujets au poulailler conservatoire. Par ailleurs, depuis la réhabilitation du Domaine, une importante collection de plantes aromatiques, médicinales et fruitières a été installée. Le jardin est annuellement agrémenté d'un jardin potager mettant en pratique différentes pratiques culturelles. Les légumes sont vendus à la boutique du café nature.

La ferme Ornée

La ferme Ornée de Carrouges, à proximité de la Maison du Parc, présente au public 7 jardins thématiques dont un labyrinthe, un verger riche de plus de 80 variétés de pommes, une importante collection de courges et autres légumes, et vient d'être labellisée par le Conservatoire des collections végétales spécialisées.

AXE 2

RESPONSABILISER, FORMER ET INFORMER POUR UNE GESTION DURABLE DU TERRITOIRE

- **ORIENTATION 3** - RESPONSABILISER ET CONTRIBUER AU MAINTIEN DES PATRIMOINES ÉNERGÉTIQUES, PAYSAGERS ET ARCHITECTURAUX
- **ORIENTATION 4** - SENSIBILISER À L'ENVIRONNEMENT
- **ORIENTATION 5** - UTILISER LE TERRITOIRE COMME VECTEUR DE COMMUNICATION

Adossée au protocole international de Kyoto, la mesure visait à lutter contre le changement climatique à travers la mise en œuvre d'un Plan climat territorial (PCT) engageant tous les partenaires et les collectivités adhérentes.

Ce plan encourageait ainsi des actions d'atténuation des émissions de GES et d'adaptation du territoire à partir d'un état des lieux identifiant les principales sources d'émissions. Au regard de la complexité territoriale (2 Régions, 4 Départements, 7 Pays), le Parc devait assurer un travail de coordination et d'évaluation générale.

Quelques
indicateurs et
chiffres clés

896 kT eq. CO₂
émises en 2015
-4% par rapport à 2008

1 programme
expérimental sur l'enjeu
climat en agriculture

Indicateur de **RÉALISATION**



Assez
satisfaisant

Synthèse générale

En 12 ans, les conséquences du changement climatique ont été de plus en plus visibles. Les sommets internationaux et rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) ont progressivement conduit à l'émergence de nouvelles politiques d'atténuation et d'adaptation en France. Ces évolutions ont fortement impacté le positionnement du Parc sur cette thématique.

En 2008, le Parc a bénéficié d'une reconduction de 2 ans du contrat ATEnEE (Action territoriale pour l'Environnement et l'Efficacité Energétique) qu'il animait depuis 2005. Afin de favoriser l'essor des plans climats territoriaux (PCT) sur l'ensemble du territoire, l'ADEME a ensuite privilégié le portage de ces dispositifs par les Pays.

Le Parc s'est alors repositionné en s'engageant en 2010 aux côtés de 12 autres territoires français accompagnés par l'ADEME et Solagro, dans l'expérimentation d'un nouvel outil d'analyse territoriale de l'énergie et des gaz à effets de serre pour l'agriculture et la forêt (ClimAgri). Ce secteur se trouvait peu abordé dans les plans climat du fait de la complexité à prendre en compte les émissions de méthane et de protoxyde d'azote dans une nécessaire approche systémique de l'exploitation. Fort

de l'état des lieux établi, le Parc, en partenariat avec l'ensemble de la profession agricole, a élaboré un important programme expérimental visant l'adaptation des exploitations agricoles au changement climatique qui dura de 2011 à 2018.

Concomitamment à la réforme des collectivités territoriales induisant la fusion des EPCI, la mise en œuvre des Plans Climat Air-Énergie Territoriaux (PCAET) est venue s'imposer à toutes collectivités de plus de 20 000 habitants. Sur le territoire du Parc, la majorité des intercommunalités a donc été concernée par cette obligation. L'émergence du dispositif « *Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)* », initié par

l'Etat, est venue accompagner cette dynamique en ouvrant de nouveau la possibilité aux Parcs d'y répondre en se positionnant en appui aux collectivités locales. Aujourd'hui, si la majorité des collectivités a élaboré un PCAET, et si l'essor des énergies renouvelables est notable, l'effort de réduction des émissions de GES reste encore trop timide.

En 2019, avec la structuration du conseil scientifique, le Parc s'est rapproché plus étroitement du secteur de la recherche et notamment du GIEC normand afin de mieux prendre en compte, à l'avenir, le changement climatique dans l'ensemble de ses secteurs d'intervention.



> **Groupe agriculture-climat** - En formation sur la vie du sol

Réalisations les plus significatives du Parc

Agriculture / Climat : un ambitieux programme expérimental

Durant 7 ans, un groupe pilote de 15 exploitants a été constitué pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, dans le cadre d'un partenariat avec les Chambres d'Agriculture. En parallèle, différentes actions de sensibilisation et de promotion de systèmes moins énergivores ont été menées auprès de l'ensemble des agriculteurs du territoire. En 2018, une journée était proposée à tous les agriculteurs pour présenter et échanger autour des résultats concrets et des pistes ouvertes par cette expérimentation. A cette occasion, Jean-Marc Meynard, directeur de recherche à l'INRA, a souligné la qualité du travail et insisté sur l'importance d'un accompagnement de la profession dans une approche systémique des exploitations. Une vidéo accessible en ligne témoigne de cette expérimentation.



> Agriculture-climat - Journée de clôture à la Chambre d'Agriculture de l'Orne - Février 2018

Evaluer le rôle des prairies dans le stockage de carbone

En mai 2015, le Parc s'est engagé dans un projet de Recherche sur l'Atténuation du Changement Climatique par l'agriculture et la Forêt - REACTIFF aux côtés de 6 autres partenaires : les PNR de Lorraine et du Perche, les Universités de Caen et de Lorraine, l'INRA Clermont-Ferrand et l'Institut de l'Élevage. Trois objectifs étaient recherchés : évaluer les stocks de carbone, identifier les facteurs de modulation des stocks et des capacités de transfert du carbone et identifier des indicateurs de capacité de stockage et de transfert de carbone. La restitution a eu lieu en avril 2019 à Paris et le rapport d'étude est disponible en ligne.

Expérimentation de l'outil Climagri®

Fin 2009, le Parc a participé à l'expérimentation nationale du nouvel outil de l'ADEME ayant pour objectif l'analyse des impacts des gaz à effets de serre de l'agriculture et de la forêt à l'échelle d'un territoire (Outil Climagri®). Sur les 13 territoires tests en France, Normandie-Maine était le seul Parc. Le comité de suivi, réunissant de nombreux partenaires (DRAAF, Chambre d'Agriculture, Institut de l'Élevage, Institut de la Forêt, ...), a permis de recueillir les données nécessaires et d'aboutir à la proposition d'une dizaine de simulations portant sur les secteurs à fortes émissions et/ou consommations. Au-delà d'une vision plus fine du territoire, ce travail a permis de réunir l'ensemble des acteurs pour ébaucher des pistes d'évolution concrètes.

Transition énergétique et climatique, Le Parc en appui aux EPCI

De 2015 à 2017, le Parc a accompagné la Communauté de communes La Ferté-Saint-Michel, dans son projet de transition énergétique pour lequel elle a été lauréate de l'Appel à manifestation d'intérêt Territoire à énergie positive pour la croissance verte de l'Etat. De nombreuses actions de sensibilisation ont été réalisées auprès des élus locaux et des habitants. Un projet scolaire original « Passeur d'histoire » a également été mené en partenariat avec le centre culturel et les écoles du territoire faisant appel au conte.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

La CDC du Mont des Avaloirs lauréate nationale

En 2015, la Communauté de communes du Mont des Avaloirs était lauréate du projet TEPCV leur assurant un appui financier de l'Etat à hauteur de 500 000 € faisant naître de nombreuses actions dans les domaines du bâtiment, de la mobilité, des circuits-courts, des énergies renouvelables et de la biodiversité. Cela a donné lieu, entre autres, à la réalisation de bilans énergétiques des bâtiments de 12 communes, à la mobilisation de 25 foyers dans le défi Familles à énergie positive, à l'aménagement d'une voie douce, à la plantation de jardins partagés ainsi qu'à de nombreuses réflexions autour de la qualité et de la proximité dans la restauration collective, du covoiturage, du développement des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques et bois énergie), des liens entre agriculteurs et habitants-consommateurs, etc..

Défi familles à énergie positive

L'association SYNERGIES, en partenariat avec les collectivités locales et le Département de la Mayenne, propose aux particuliers depuis plusieurs années le Défi Familles à Énergie Positive. L'objectif est de réduire ses consommations d'énergie (électricité, gaz, eau...) en changeant quelques habitudes de vie.

RESPONSABILISER À L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES ET DÉVELOPPER LES ÉNERGIES NOUVELLES

La mesure incitait à l'économie dans la consommation des ressources notamment en matière d'énergie et prévoyait la réalisation de recherches sur l'histoire des usages de l'énergie. Les secteurs à fort intérêt naturel et/ou à forte sensibilité paysagère devaient être intégrés dans les schémas départementaux des carrières comme n'ayant pas vocation à être des zones d'extraction.

Les collectivités s'engageaient à privilégier des matériaux locaux, à récupérer les eaux pluviales, à établir un diagnostic thermique des biens communaux et à conduire une étude multi-énergie. Le Parc devait les conseiller et intégrer lui-même cette exigence sur ses bâtiments notamment par des chantiers d'apprentissage. Le Parc et les collectivités s'engageaient également à favoriser le développement des énergies nouvelles et du bois énergie.

Quelques indicateurs et chiffres clés

1 chaudière bois à la Maison du Parc alimentée à 100 % par du bois labellisé.

11,4 % de la consommation énergétique du territoire est issue d'énergies renouvelables en 2015 (contre 5,1 % en 2008)

+ de 50 animations de promotion des énergies renouvelables et des éco-matériaux

Indicateur de RÉALISATION



Assez satisfaisant

Mesure en interaction avec > M 5 | M 18 | M 29

Synthèse générale

De 2008 à 2010, dans le cadre du contrat ATEnEE (Action territoriale pour l'environnement et l'efficacité énergétique), de nombreuses actions de sensibilisation ont été menées auprès des habitants, des élus locaux, des agriculteurs et des artisans sur les énergies renouvelables et le bâti éco-conçu. La poursuite des actions a ensuite été fortement impactée par la non éligibilité du Parc aux dispositifs de l'ADEME. Si certaines initiatives ont pu être menées à travers les missions bocage, urbanisme, éducation, l'absence de moyens d'animation, à compter de 2010, a fortement réduit la mission de conseils. Pour autant, plusieurs bâtiments publics ont été éco-conçus via l'engagement des collectivités.

Concernant ses propres équipements, le Parc s'est attaché autant que possible à mettre en œuvre des systèmes économes et à recourir à des matériaux éco-conçus. Bien que les bâtiments initialement visés dans la mesure (La Guérousière et le Prieuré de Goult) n'aient pas fait l'objet de restauration, la Maison du Parc et le Musée du Poiré ont bénéficié de travaux avec un fort respect de leurs caractères historiques. Une chaudière à bois déchiqueté et une pompe à chaleur géothermique ont

également été mises en service à la Maison du Parc.

Le Parc a maintenu une forte vigilance sur l'exploitation rationnelle des matériaux. Des échanges ont eu lieu ponctuellement avec les principales carrières du territoire puis plus, étroitement à partir de 2018, avec l'émergence de la candidature Géoparc mondial Unesco. Une note commune interParc a notamment été établie en 2019 dans le cadre du nouveau schéma régional des carrières.

Concernant le contexte énergétique historique, bien qu'aucune mission de recherche n'ait été engagée, le

Parc a mené plusieurs actions de sensibilisation en s'appuyant sur le patrimoine énergétique du territoire.

En matière d'énergies renouvelables, le Parc s'est particulièrement investi aux côtés des professionnels dans la promotion du bois énergie d'origine bocagère par des visites d'installations, des conférences, de la sensibilisation... Il a fait partie des premières collectivités en France à être chauffé avec du bois labellisé « Bois bocager géré durablement - Label Haie ». Concernant l'essor de l'énergie éolienne, un schéma de développement éolien a été adopté en 2009.



> Bois énergie - Visite d'élus à la chaufferie de Rouessé-Vassé en 2017

Réalisations les plus significatives du Parc

ATEnEE, un outil de sensibilisation

De 2008 à 2010, 5 volets d'actions ont pu être développés : exemplarité de la structure, transversalité, animation du territoire, accompagnement de projets, plans climat territoriaux. Au total, plus de 180 000 personnes ont été sensibilisées : diffusion de documentations, organisation de 10 visites pour les particuliers et 6 journées découvertes pour les artisans, collectivités et industriels. Ce contrat a également favorisé l'émergence de projet tel le plan de déplacement au sein du groupe La Poste, ou la mise en oeuvre de la chaudière à bois déchiqueté à la Maison du Parc, ...



> Espace énergie - Fête du Parc 2009

Schéma des carrières

Le Parc a été associé à l'élaboration des schémas départementaux et régionaux des carrières. Ces documents concourent à une meilleure protection de l'environnement à travers une gestion rationnelle et optimale des ressources. Réalisant un inventaire des ressources, ils permettent également d'analyser les besoins et les modes d'approvisionnement et de transport. Ces documents examinent l'impact des carrières existantes et fixent des orientations et des objectifs visant à réduire l'impact des extractions sur l'environnement et à remettre en état des carrières en fin d'exploitation. L'association du Parc, qui présente une sensibilité environnementale et paysagère forte sur son territoire, est primordiale et permet d'assurer une bonne prise en compte de ces enjeux.

Ma commune en 2058

En partenariat avec Synergies et Sarthe Nature Environnement, le Parc a mené le projet "Génération climat" avec 4 classes des communes de Villaines-la-Juhel, Mamers et Sillé-le-Guillaume. L'objectif était d'accompagner les élèves dans la découverte des enjeux énergétiques et climatiques d'aujourd'hui et de demain. Le projet permettait d'aborder les causes, les conséquences et les évolutions climatiques afin d'imaginer l'évolution paysagère et l'adaptation de la vie dans chaque commune en 2058. La formalisation de ce projet a permis d'inscrire dans l'offre pédagogique et donc le dispositif PARCours ton territoire, cette thématique formalisée et déclinée pour les classes du primaire et du secondaire.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Un réseau de conseillers en énergie partagé

L'ADEME finance la mise en place d'un réseau de conseillers en énergie partagée sur le territoire national. Majoritairement accueillis par les syndicats d'énergie départementaux, ces conseillers ont pour mission d'accompagner les collectivités locales de moins de 10 000 habitants. Après avoir établi un bilan énergétique global du patrimoine communal, le conseiller présente aux élus une vision d'ensemble de leur patrimoine et de leurs dépenses énergétiques. Il propose ensuite des préconisations concrètes et hiérarchisées pour réduire ces consommations.

Emergence des chaufferies bois énergie sur le territoire

Avec l'appui de plusieurs politiques publiques et notamment celle de l'ADEME, de nombreuses chaufferies bois se sont créées sur le territoire du Parc.

La SCIC Bois Bocage Énergie est un des acteurs du territoire à accompagner les porteurs de projet de l'étude de faisabilité à l'installation. Elle propose notamment un système clé en main dans un module de chaufferie fabriquée dans l'Orne. La commune de Carrouges fut l'une des premières équipées.



> Bois énergie - Démonstration bois déchiqueté 2008

La mesure en bref

Cette mesure portait sur la préservation du bocage en incitant d'une part à la gestion et l'entretien des haies et d'autre part à la reconstitution d'une trame bocagère en ciblant prioritairement les secteurs de bocage de pente et de paysages identitaires.

La réaffirmation des rôles de la haie (biologique, économique, climatique, hydraulique, paysager), n'étant pas suffisante à sa préservation, il apparaissait essentiel de redonner une valeur économique à la haie pour assurer son maintien. Cette ambition impliquait un engagement fort des collectivités locales à porter au moins une expérience de gestion de haies, à accompagner la promotion d'une gestion durable des réseaux de haies, à organiser la filière bois déchiqueté et à restaurer les haies.

Parmi les actions envisagées, le Parc prévoyait l'organisation d'un concours « bocage » pour mettre en avant les communes aux bocages bien préservés.

Quelques indicateurs et chiffres clés

94 km de haies
plantées par le Parc

72 communes
accompagnées dans un projet de plantation

Indicateur de **RÉALISATION**



Assez satisfaisant

1 label bois bocager géré durablement

26 diagnostics bocagers communaux réalisés

17 387 km de haies cartographiées en 2010 sur le territoire

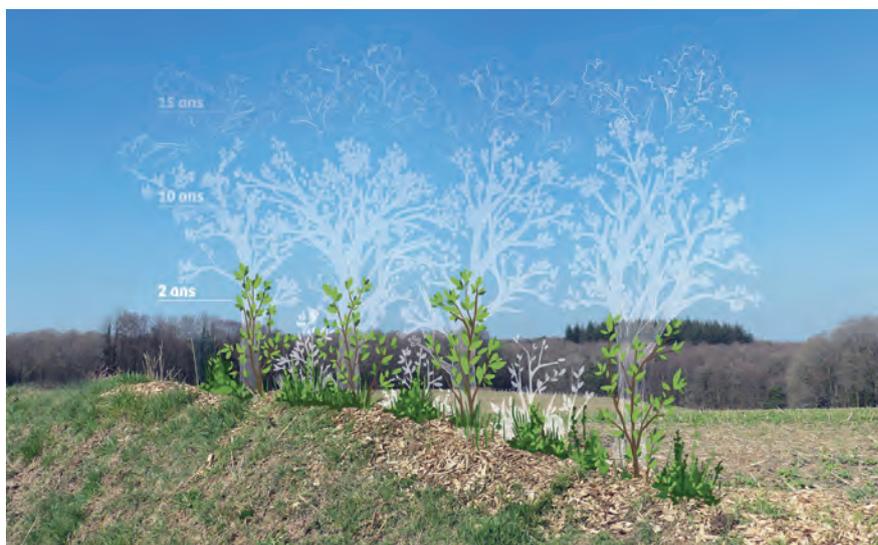
Mesure en interaction avec > M 9 | M 12 | M 13 | M 21 | M 22 | M 28

Synthèse générale

Tout au long de cette charte, le Parc a confirmé son engagement en faveur du bocage en mettant en œuvre simultanément des actions relatives à la connaissance, à la gestion et à la restauration du bocage.

L'action du Parc a en effet permis de dresser un état des lieux sur l'état du bocage, notamment grâce à la cartographie historique des haies depuis 1945. Indispensable pour suivre l'évolution du bocage, cette cartographie souffre toutefois aujourd'hui de son absence de mise à jour depuis 2010, ce qui la rend peu fidèle à la réalité actuelle et donc difficilement exploitable (identification des haies dans les documents d'urbanisme, des secteurs les plus soumis aux pressions ...).

Le Parc a également défini une méthodologie d'identification des haies pouvant jouer un rôle de corridor écologique et l'a appliquée à son propre territoire. Innovant pour l'époque, ce travail s'est concrétisé par la parution d'un document identifiant la TVB du Parc. Ce dernier est cependant peu exploité dans les plans locaux d'urbanisme. L'édition d'un règlement graphique et écrit adapté, est encore largement insuffisante sur certains secteurs du territoire. La sensibilisation des élus



> Infographie des étapes de croissance d'une haie

sur le bocage et ses fonctionnalités devra ainsi être poursuivie.

Que ce soit par l'intermédiaire des CRAPE (Convention régionale d'amélioration des paysages et de l'eau), par les Contrats nature ou en partenariat avec les différentes politiques départementales sur le sujet, de nombreuses opérations ou plans de gestion bocagers ont été initiés et accompagnés afin de maintenir le paysage bocager. L'animation des sites classés Natura 2000 a également permis le maintien de nombreuses haies dans le cadre des MAET, ainsi qu'un

suivi et un apport de connaissance sur la biodiversité du bocage (pique-prune, chouette chevêche, chauves-souris...). Aussi, le Parc s'est fortement investi dans l'essor de la filière bois énergie d'origine bocagère, dans un premier temps à travers le contrat ATEnEE. Puis en 2015, suite à un appel à manifestation d'intérêt Dynamique Bois, le Parc a engagé une concertation avec les acteurs de la filière bois, forêt et bocage, afin de construire un projet territorial visant à structurer l'offre et la demande en bois énergie.

Le Parc a poursuivi cet engagement dans le cadre de l'émergence du label Haie.

Véritables réussites sur le territoire du Parc, les programmes successifs de plantation de haies ont répondu à une forte attente de la part de certains acteurs du territoire. Adossée à une obligation de conserver la haie plantée pendant 15 ans, cette action marquante du Parc a permis la plantation de 94 km de haies.

La sensibilisation menée sur le bocage a été particulièrement importante. Des formations ou des démonstrations ont été proposées aux propriétaires privés (ex : formation sur la taille des arbres têtards), au grand public (ex : démonstration de haies plessées), aux jeunes en formation

(ex : formation d'entretien et d'identification des essences) ou aux établissements publics (ex : formation AFB sur le maillage bocager dans la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue). Des conférences et des projections sur le sujet ont permis de sensibiliser le grand public et de débattre sur le sujet, à l'image des projections des documentaires « La magie des haies » à Athis-de-l'Orne en 2011 ; ou « Trognons, les arbres aux mille visages » à Bagnoles-de-l'Orne en 2019. Enfin, des animations et des projets pédagogiques ont été réalisés afin de sensibiliser les plus jeunes à la préservation de ce patrimoine identitaire.

Malgré les nombreuses actions engagées par le Parc et ses partenaires, tant sur la préservation et la replantation du bocage que

sur la sensibilisation aux services rendus, le maintien de cette unité paysagère reste complexe. La disparition des linéaires de haies reste chaque année importante malgré le resserrement des cadres réglementaires. L'évolution des pratiques agricoles amplifiée par un manque de valeur ajoutée des haies participe fortement à cette disparition du bocage.



Réalisations les plus significatives du Parc

Programme d'aide à la plantation

Depuis 2018, le Parc a mis en place un programme d'aide à la plantation grâce à des financements régionaux, permettant une prise en charge à 80% du coût de la plantation.

Renforcé grâce aux dispositifs des départements de l'Orne et de la Mayenne, l'objectif de ce programme était la reconquête du bocage sur le territoire. Pour y parvenir, collectivités, agriculteurs et particuliers étaient invités à faire acte de candidature pour soumettre leur projet de plantation. En 2019, 11 km de haies ont été plantés, et 18 km en 2020. Les travaux ont été réalisés par la SCIC Bois Bocage Energie.



> **Plantation d'une haie pluristrate** - Chantier d'insertion 2018

Deux Contrats nature au service des continuités écologiques

Cet outil, mis en place par la région Pays de la Loire, avait pour objectif de reconstituer les continuités écologiques du territoire : restauration du bocage, création de mares, valorisation des prairies de pentes...

Deux contrats distincts ont vu le jour sur le Parc entre 2011 et 2017 avec chacun un volet très important sur la thématique haie bocagère. Le contrat nature des Avaloirs (2012 - 2014) a permis la réalisation de 15 plans bocagers communaux et

la plantation de 8 km de haies. Une plateforme de stockage du bois décheté a également vu le jour.

Le second contrat entre Alpes mancelles et forêt de Sillé (2015-2017) a abouti à la plantation de 6,8 km de haies, 10 plans bocagers et 4 plans de gestion.

Ces contrats étaient également l'occasion de mener des actions de formation et des chantiers de démonstration pour l'entretien des haies.



> **Animation Fais ton Bocage** - Plantation d'une haie avec l'école de Mont-Saint-Jean - mars 2017

Bocage de la forêt de la Monnaie à Javron-les-Chapelles

En 2017, le Parc a pris en charge l'animation du site Natura 2000 « Bocage de la forêt de la Monnaie à Javron-les-Chapelles ». Avec près de 850 kilomètres de haies, le bocage situé sur ce territoire abrite un des réseaux les plus remarquables de Mayenne.

Par cette importante densité de haies bocagères et la présence de très nombreux arbres têtards à cavités, ce site constitue un patrimoine d'exception pour la sauvegarde de la biodiversité, dont le pique-prune.

En parallèle des missions de sensibilisation des habitants sur l'importance de conserver ce paysage bocager, ainsi que des missions d'inventaire et de suivi des espèces protégées, le Parc a accompagné les propriétaires sur la création, la restauration et l'entretien de leurs haies.

Sensibilisation des générations futures

Plusieurs projets pédagogiques de sensibilisation au maintien du bocage dans le paysage ont été conduits auprès des scolaires du territoire. A commencer par les projets « Fais ton bocage », initiés dans le cadre du deuxième Contrat nature, dont l'objectif était la découverte du monde bocager et la plantation d'une nouvelle haie chez un exploitant volontaire.

Le projet « Un bocage qui é mouss e'tille », mis en place dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Bocage de la forêt de la Monnaie à Javron-les-Chapelles », a permis la réalisation par des élèves du territoire de cartes postales sur les arbres têtards, le pique-prune et la chouette chevêche.

L'offre « PARCours ton territoire » a également proposé plusieurs déclinaisons de projets pédagogiques autour du bocage.



> Trogne occupée par des insectes saproxyliques



> Un bocage qui é mouss e'tille - Pré-en-Pail-Saint-Samson - 2018

Formation avec l'Agence Française pour la Biodiversité sur l'approche systématique des haies

Du 16 au 19 octobre 2018, l'Agence française de la biodiversité organisait en partenariat avec le Parc une formation intitulée « Mise en oeuvre de la Trame Verte et Bleue : le maillage bocager ». 11 professionnels ont ainsi bénéficié pendant ces journées de différentes interventions dont celles de 4 agents du Parc pour évoquer la diversité des missions et initiatives locales illustrant la multifonctionnalité du bocage sur le territoire.

Un après-midi de visite a permis d'aller à la rencontre d'acteurs locaux porteurs d'actions concrètes pour la préservation et la valorisation du bocage. Deux agriculteurs ont présenté leur vision de la haie et du bocage par rapport à l'activité agricole. Une collectivité a présenté sa démarche de plantation de haies et les aspects énergétiques lors de la visite de la chaufferie collective alimentée au bois déchiqueté.



> Journée de formation - 2018

Bois énergie : réflexion autour d'une certification du bois

En 2015, le Parc a répondu à un appel à projet de l'ADEME, lui permettant de mener le projet Sylv'haie pour allier le bocage et la forêt autour de cette ambition de certification du bois. L'objectif était de structurer l'offre et la demande en bois énergie en préservant la ressource locale, la qualité des paysages et la biodiversité. Une vingtaine de partenaires de cette filière ont été consultés.

Chantiers de démonstration

De nombreux chantiers de démonstration ont été proposés auprès des agriculteurs du territoire sur l'entretien des arbres bocagers ; ainsi qu'auprès du grand public sur des savoir-faire et des pratiques d'antan (ex : démonstration de haie plessée).

Ces chantiers ont également participé à la formation de jeunes publics. Ce fut le cas en 2016, où un chantier fut réalisé avec la MFR de Pointel pour entretenir 12 arbres têtards et en créer 19 autres, sur le site de Fuie des Vignes.



> Démonstration de taille - 2016

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Engagement des EPCI : exemple de la CA Mont-Saint-Michel-Normandie

D'autres établissements publics se sont engagés dans la préservation du bocage, à l'image de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie mettant en place en 2019 une « charte de gestion et de préservation du bocage ».

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Manche et l'Etat, cette charte doit permettre à tous les acteurs potentiels d'avoir un socle de références communes, en vue de protéger et de développer le bocage.

Plantons pour la planète - Fondation Yves Rocher

La Fondation Yves Rocher a mis en place depuis plus de 25 ans, un important dispositif d'aide à la plantation d'arbres éligible partout dans le monde.

En France, il est fortement promu par le réseau AFAC-Agroforesteries et dans l'Orne la SCIC Bois Bocage Énergie est un des bénéficiaires.

Fin 2020, 100 millions d'arbres avaient ainsi été plantés grâce au fond de dotation.

Un label Haie pour préserver le bocage

La disparition annuelle de plus de 11 500 km de haies en France est une cause directe de l'effondrement de la biodiversité et de l'amplification des changements climatiques visibles sur nos territoires. Conscients de l'importance de sauver leur bocage, des agriculteurs ont créé un label pour encadrer les bonnes pratiques de gestion des haies et leur valorisation par des filières durables et locales. Ce label est l'aboutissement de nombreuses années de travail conduisant à la structuration d'une filière par des SCIC locales et une association nationale, l'AFAC – Agroforesteries. Son lancement officiel a eu lieu le 4 octobre 2019, au Ministère de la transition écologique et solidaire.



> Echanges techniques sur la gestion des haies © SCIC Bois Bocage Energie

Cette mesure, en lien étroit avec les mesures 22 et 23, établissait les modalités de participation du Parc aux procédures d'aménagement foncier. Pour cela, il devait participer à toutes les démarches d'urbanisme en cours sur le territoire et s'assurer de la compatibilité des documents d'urbanisme avec la Charte, en insistant particulièrement sur la prise en compte de principes d'économie d'espace.

Les collectivités identifiées sur le plan de Parc en zone de paysages identitaires s'engageaient à mettre en place des documents d'urbanisme, et à y intégrer les haies remarquables.

Quelques indicateurs et chiffres clés

93 avis émis sur des projets d'aménagement

100 % des documents d'urbanisme accompagné par le Parc

77 avis rendus sur des documents d'urbanisme.

70 % du territoire classé est couvert par un document d'urbanisme.

Indicateur de **RÉALISATION**



Très satisfaisant

Mesure en interaction avec > M 11 | M 20 | M 22 | M 23

Synthèse générale

Le Parc a joué un rôle globalement positif concernant l'aménagement du territoire et de l'espace. Dans une perspective de co-construction et afin de garantir la compatibilité des documents locaux d'urbanisme et des opérations d'aménagements avec sa Charte, il a accompagné de nombreuses collectivités dans leurs projets. Outre la réalisation de porter à connaissance lors du lancement de ces opérations, le Parc veille à être présent aux différentes étapes de la concertation afin de partager les données dont il dispose et à assurer l'intégration d'ambitions relatives à la qualité architecturale, paysagère et environnementale.

Le Parc est relativement bien identifié dans son rôle d'accompagnement et d'émission d'avis règlementaires sur les projets. Les avis rendus résultent d'une lecture multithématique réalisée par les différents chargés de mission du Parc concernés par le projet. Même si les intercommunalités présentent aujourd'hui de nombreuses compétences, l'expertise transversale et l'ingénierie présente au Parc permettent une vision d'ensemble du projet, appréciée et reconnue. Le Parc permet également d'apporter un regard extérieur et d'informer les collectivités sur les retours d'expérience de son territoire. Il constitue ainsi un partenaire essentiel dans les problématiques



> Journée découverte sur l'urbanisme durable - 2014

d'aménagement du territoire.

Si le Parc a mené de nombreuses actions visant à renforcer les préoccupations environnementales dans les documents d'urbanisme, il est à regretter que certaines expériences réussies ou innovantes se diffusent encore trop peu auprès des acteurs du territoire. C'est notamment encore le cas concernant la préservation du bocage ou l'étalement urbain, associé à un tissu pavillonnaire dont l'intégration paysagère est parfois peu satisfaisante. En outre, la connaissance par l'ensemble des élus du contenu de la charte et des obligations qui en découlent est encore trop souvent imparfaite.

Enfin, le Parc s'est également emparé d'une problématique très

présente sur le territoire du Parc : la désertification des centres bourgs. Les démarches entreprises sur la question ont suscité un vif intérêt et la méthodologie employée fait aujourd'hui figure de référence. Les bonnes pratiques et erreurs à éviter ont ainsi pu faire l'objet d'un essaimage. Compte tenu de la relative universalité de ce constat, la poursuite de l'accompagnement des collectivités sur ce sujet semble indispensable.

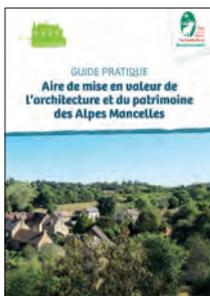
Voir analyses cartographiques p. 129 à 149



Réalisations les plus significatives du Parc

Site patrimonial remarquable des Alpes Mancelles

Animée par le Parc, la démarche d'élaboration du site patrimonial remarquable (SPR) des Alpes Mancelles (autrefois AVAP) constitue un exemple de concertation. Mené aux côtés des quatre communes des Alpes mancelles et de la Communauté Urbaine d'Alençon, ce document a permis de cadrer les règles d'urbanisme, d'architecture et de paysage pour l'ensemble du territoire des Alpes Mancelles. Dans un objectif de vulgarisation, le Parc, en partenariat avec le CAUE de la Sarthe, a réalisé par la suite un guide pratique dont l'objectif est d'aider les habitants et les entreprises des Alpes mancelles à comprendre le règlement prescriptif de ce document. A ce titre, le guide illustre et synthétise les règles s'appliquant à ce secteur.



Appui à la revitalisation des centres-bourgs

Le Parc a mené une démarche expérimentale de revitalisation des centres-bourgs à l'échelle de trois communes du Parc : Pré-en-Pail, Sillé-le-Guillaume et Ambrières-les-Vallées. Après une phase de diagnostic et de définition de programme d'action, des études spécifiques ont été réalisées afin d'agir de façon transversale, à la fois sur l'habitat, les espaces publics, le commerce ou encore les mobilités. Ces démarches, centrées sur la concertation, ont permis d'impliquer fortement les habitants et les commerçants des bourgs. Fort de son expérience, le Parc a souhaité s'inscrire dans une logique de capitalisation et d'essaimage des « bonnes pratiques », ce qui a notamment donné lieu à l'organisation du colloque « Revitalisons nos centres-bourgs ! » en 2017.



> Centre bourg de Pré-en-Pail-Saint-Samson - 2016

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Collectivités : élaboration des documents d'urbanisme

Les communes et EPCI ont joué un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de la mesure. C'est en effet ces dernières qui décident de la réalisation et de la révision des documents d'urbanisme (schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme, carte communale) sur leur territoire. Poussées par le contexte législatif national, les collectivités sont nombreuses à s'être dotées de tels documents de planification. La prise en compte des préoccupations environnementales, bien que variable à l'échelle du Parc, est globalement de plus en plus satisfaisante. Elle passe notamment par le choix d'un règlement écrit et graphique adapté aux spécificités environnementales et par la mise en œuvre de nouveaux outils (OAP ...) favorable à l'environnement et aux paysages.

COLLECTIF 2-4

Le collectif 2-4 a organisé plusieurs éditions du festival « Habiter là ». Avec la volonté de développer un langage commun autour de l'architecture et de l'urbanisme, l'objectif de ce collectif est d'ouvrir ces questions au milieu rural grâce à des actions de sensibilisation (conférences, tables rondes ...).

La mise en place de chantiers participatifs permet également aux habitants de Pré-en-Pail de réfléchir collectivement à leur perception du territoire, à leurs attentes et à leurs doutes en termes d'aménagement de l'espace. Labellisé « Fabrique de territoire » depuis 2020, le collectif 2-4 bénéficie aujourd'hui du statut de tiers-lieu et constitue ainsi un lieu ressource pour les porteurs de projets environnants et un lieu de formation et d'apprentissage par le « faire ensemble ».

Les SRADDET

Chefs de file en matière d'aménagement du territoire, les régions disposent via les SRADDET (schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) d'un schéma stratégique, prescriptif et intégrateur permettant de guider les élus dans un aménagement durable du territoire. Opposable aux documents d'urbanisme et aux chartes de Parcs, ce document présente la spécificité de traiter différentes thématiques, dont notamment la gestion économe de l'espace, la lutte contre le changement climatique ou encore la protection et la restauration de la biodiversité.

A travers cette mesure, les collectivités s'engageaient à freiner la banalisation des paysages en développant une urbanisation en harmonie avec le paysage et l'architecture dominante. Le Parc les accompagnait en ce sens et veillait à la conservation des paysages emblématiques, à la restauration du caractère identitaire dans les corridors naturels et paysagers et à l'expérimentation de créations architecturales et paysagères contemporaines dans des paysages du quotidien.

Le Parc devait également les inviter à se doter d'un document d'urbanisme assurant un développement respectueux des contextes culturels et naturels dans les secteurs périurbains, à améliorer l'efficacité énergétique, l'emploi de matériaux sains issus de production locale et à lutter contre l'uniformisation.

Les villes-portes devaient mettre en place des Agenda 21 et une gestion des écosystèmes dans les aménagements paysagers ou dans les espaces verts. Le Parc, en appui avec les CAUE, devait engager des actions de sensibilisation, d'information et de conseils.

Quelques indicateurs et chiffres clés

1 guide d'aménagement paysager

2 expérimentations reconnues au niveau nationale sur la TVB

45 opérations de conseil réalisées par le Parc

100 % du territoire couvert par des atlas du paysage

Indicateur de **RÉALISATION**



Assez satisfaisant

Mesure en interaction avec > M 11 | M 21 | M 23 | M 38

Synthèse générale

Pour favoriser l'intégration paysagère, le Parc a développé de nombreuses actions de sensibilisation et de communication (guides, formations, visites de terrain...), notamment sur la question de l'urbanisme durable et de la qualité des opérations urbaines. Outre la réalisation de conseils à destination des collectivités, le Parc a tenté d'accroître la prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme, notamment à travers l'intégration d'un volet paysage dans le cadre de la réalisation des « Porter à Connaissance » et du suivi des documents d'urbanisme.

Au-delà du fond, la mise en œuvre effective de cette mesure est également marquée par la présence d'une forte coopération entre les différentes parties prenantes au sujet. En effet, un véritable réseau s'est structuré ce qui a permis la mobilisation d'autres intervenants du champ de l'urbanisme (ingénierie 61, CAUE ...). Partageant une ambition forte sur le maintien du patrimoine du territoire, cette mutualisation dans les conseils a permis de multiplier

les approches et d'accroître la prise en compte du paysage dans les projets d'aménagement.

Malgré la mise en œuvre de ces actions, on peut toutefois regretter le nombre relativement faible d'opération d'urbanisme exemplaire et le manque de réflexion paysagère sur encore bon nombre de projets d'aménagement. En effet, la poursuite d'une urbanisation banale et la régression inexorable du bocage sont toujours d'actualité. Ces résultats peuvent pour partie s'expliquer par la diminution des conseils apportés par le Parc, résultant notamment de l'absence d'un chargé de mission paysage dédié depuis 2011.

La poursuite des actions de sensibilisation, de formation et de communication apparaît ainsi comme étant indispensable.



> Aménagement du jardin de la cure - Saint-Léonard-des-Bois

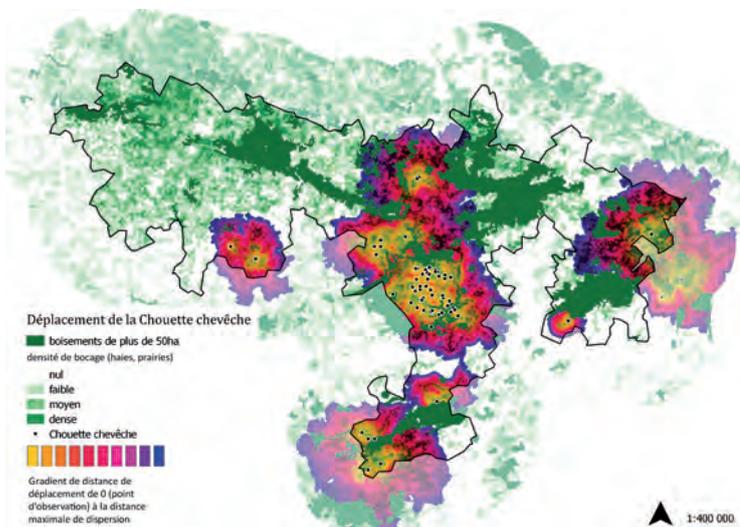


Réalisations les plus significatives du Parc

Expérimentation sur la Trame Verte et Bleue

Le Parc a mené une réflexion sur la Trame Verte et Bleue (TVB) à partir de 2008. Suite à la constitution du Réseau Expérimental de Valorisation Écologique pour organiser la réflexion sur les réseaux écologiques avec les différents partenaires concernés, le Parc a réalisé un travail d'identification de la TVB sur son territoire. Ce dernier s'est concrétisé en février 2013 par la parution de cartes.

En 2009, un travail d'identification et de propositions d'actions sur la TVB en ville a été effectué à Alençon dans le cadre des Ateliers du Grenelle. Certaines de ces actions ont ensuite été reprises à travers divers projets (gestion différenciée, SCoT...).



> **Expérimentation** - Evaluation des continuités écologiques

Conseils en (A)ménagement paysager des communes

Concernant aussi bien des sites emblématiques et touristiques que des espaces utilisés au quotidien par les habitants, le Parc a mené pendant plusieurs années une mission de conseil en matière d'intégration paysagère. Outre la réalisation de diagnostics, l'objectif de cette démarche était de proposer des aménagements alliant préoccupations environnementales, patrimoniales, esthétiques et économiques. L'accompagnement a ainsi pu concerner l'aménagement et le traitement paysager de places, de zones d'activités, de sentiers pédestres ou encore de plantations de haies. Dans une optique d'essaimage des bonnes pratiques, un guide pratique « (A)ménagement paysager des communes » a été élaboré et a contribué à fixer des principes d'aménagements paysagers pour les espaces publics.



Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Atlas des paysages

Afin d'accroître la compréhension et la reconnaissance de la diversité des paysages mais également de mettre en place une véritable stratégie paysagère à l'échelle des régions, l'Etat, par l'intermédiaire des DREAL, a lancé une démarche de réalisation d'atlas de paysages.

Véritables outils de connaissance des paysages, ces atlas s'avèrent indispensables pour poser les enjeux en matière de protection, de gestion et d'aménagement des paysages. Les acteurs de l'aménagement disposent ainsi d'un outil d'aide à la décision permettant d'argumenter les démarches de planification territoriale et les projets d'aménagement.

Conseils en matière de qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement

Ayant pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur leur territoire d'action, les CAUE ont contribué à la mise en œuvre effective de la mesure par la réalisation de nombreux conseils à destination des particuliers et des collectivités.

Conscient des compétences de cette structure, le Parc a d'ailleurs expérimenté une démarche de mutualisation des compétences en proposant un travail en commun de conseil partagé auprès des communes. A titre d'exemple, les communes de Saint-Patrice-du-Désert, Le Menil-Scelleur, La Baroche-sous-Lucé, Mont-Saint-Jean et Avrilly ont bénéficié de l'accompagnement de ces deux structures.

Par cette mesure, les Départements et les Communautés de communes s'engagent à rechercher une mise en valeur des paysages du Parc et à conduire une réflexion globale sur la gestion des abords de voirie : gestion différenciée, élagage avec outils adaptés, établissement de plans de gestion.

Concernant les lignes électriques, un effacement des réseaux et un éclairage discret sont recherchés.

En matière de développement éolien, le Parc visait à optimiser la cohérence des implantations d'éoliennes avec une réflexion à l'échelle de son territoire.

Quelques indicateurs et chiffres clés

1 schéma éolien définissant les critères à prendre en compte

10 avis d'implantation d'éoliennes

100% des nouveaux linéaires routiers ont bénéficié d'un conseil du Parc

Indicateur de **RÉALISATION**



Assez satisfaisant

Mesure en interaction avec > M 19 | M 21 | M 22

Synthèse générale

Afin de mettre en œuvre cette mesure, l'action du Parc a principalement porté sur le suivi et l'accompagnement des projets d'implantation ou de requalification d'infrastructures de surface. A ce titre, le Parc a apporté son expertise technique ainsi que les données dont il disposait afin de permettre une bonne prise en compte des enjeux et des objectifs de la Charte.

Consulté par les gestionnaires du réseau de distribution de l'électricité lors de travaux touchant aux lignes électriques, le Parc a veillé au respect de la Charte en recommandant l'enfouissement ou l'intégration de ces réseaux. Outre cette mission réglementaire, le Parc a également émis des avis sur les projets de développement d'énergie renouvelable. En la matière, les décisions du Parc conciliaient la prise en compte des différentes sensibilités et des contraintes liées au patrimoine naturel et culturel, particulièrement riche sur son territoire. Enfin, l'expertise du Parc était également sollicitée concernant les projets d'aménagement du réseau routier.

Le Parc est relativement bien identifié dans son rôle d'accompagnement et d'émission d'un avis sur les projets, notamment par les porteurs de projet. Les avis rendus résultent d'une lecture



> Gestion différenciée des espaces publics © Morvan Debroize

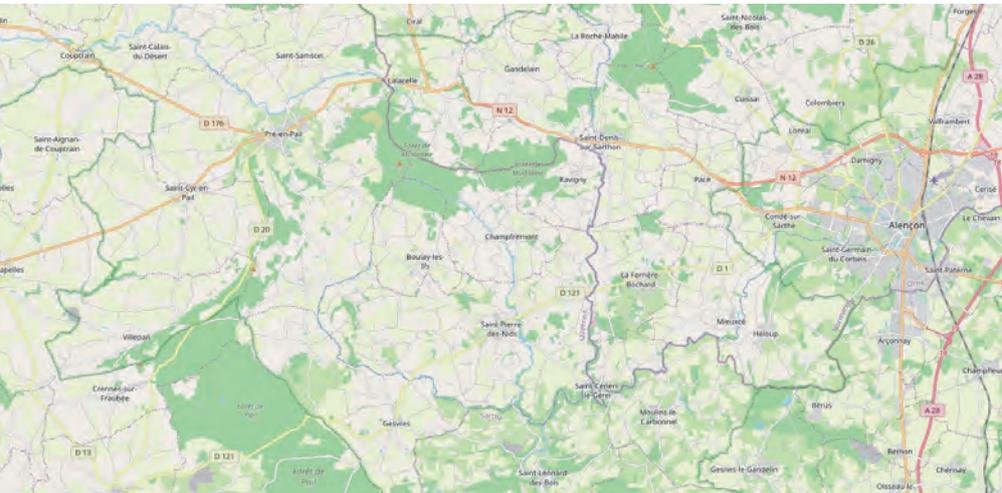
multithématique réalisée par les différents chargés de mission du Parc concernés par le projet, ce qui contribue à leur richesse. Toutefois, la sollicitation de l'expertise du Parc intervient parfois trop tardivement : le Parc se prononce alors sur des projets parfois très avancés, dont la légitimité n'est plus susceptible de discussion. En outre, la prise en compte effective des remarques formulées par le Parc peut encore être améliorée.

En effet, malgré l'avis défavorable du Parc, certains réseaux électriques sont encore régulièrement réalisés ou requalifiés en aérien, notamment pour des raisons de coût. En outre, l'implantation de certaines éoliennes en zone de paysages identitaires ou de corridors naturels et paysagers interroge quant à l'impact de la mesure à l'échelle du territoire. Enfin, aucune action n'a été menée concernant les dispositifs d'éclairage public.

Réalisations les plus significatives du Parc

Accompagnement du Parc lors de la réalisation de la Nationale 12

Corollaire de l'étalement urbain, l'augmentation des infrastructures de transport contribue à l'artificialisation des sols et à la rupture des continuités écologiques (par la fragmentation du territoire). Particulièrement conscient de ces enjeux, le Parc accompagne ces projets afin d'optimiser l'intégration des fonctionnements écologiques dans leur processus de création ou de requalification. C'est à ce titre que le Parc a rendu plusieurs avis, notamment concernant la Nationale 12 ou encore la déviation de Domfront.



> Nationale 12 - Openstreetmap

Motions sur l'éolien et schéma éolien du Parc

Face aux multiples enjeux paysagers et environnementaux résultant de l'implantation d'éoliennes sur son territoire, le Parc a dans un premier temps décidé d'émettre des recommandations préalables au développement éolien, afin de faire de ces aménagements un atout pour le territoire. Un schéma éolien a ensuite permis l'illustration cartographique de ces recommandations. En faisant apparaître clairement les zones de sensibilités liées au patrimoine naturel et culturel ainsi qu'aux paysages identitaires. L'objectif est de réaliser un document technique simple et objectif qui permet aux pétitionnaires et aux collectivités de connaître les zones propices au développement de cette énergie renouvelable.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Gestion durable des bords de route

L'ensemble des conseils départementaux du territoire sont engagés dans une gestion durable des bords de route. L'objectif est de répondre aux besoins et à la sécurité des usagers tout en préservant la biodiversité des milieux. En effet, en limitant les surfaces fauchées et les fréquences de passage, les habitats naturels sont préservés et la reproduction des espèces végétales et animales est favorisée. Le conseil départemental de la Mayenne présente également la particularité de valoriser l'herbe récoltée sur les bords de route, dans le cadre d'un partenariat avec les unités de méthanisation installées sur le territoire, faisant ainsi d'un déchet une ressource.

Schéma régional éolien

Par l'intermédiaire des schémas régionaux éoliens, l'Etat poursuit l'objectif de permettre un développement raisonné et concerté de l'énergie éolienne. Ces schémas, qui remplacent à part entière la législation liée aux Zones de développement de l'éolien terrestre, permettent en effet d'encadrer le développement de l'éolien afin de

privilégier son implantation dans les zones les plus adaptées du territoire régional et de limiter son impact sur l'environnement et sur l'Homme. Pour se faire, il fixe des recommandations et objectifs qualitatifs à atteindre en matière de valorisation du potentiel énergétique pour l'éolien terrestre.



> Eoliennes installées dans le Nord Mayenne

Avec plus de 30 années d'existence, le Parc possède une importante documentation collectée lors d'études et d'expérimentations menées sur le territoire. Cette connaissance a vocation à être rendue accessible tant auprès des universitaires que des habitants. La Maison du Parc apparaît en ce sens un site privilégié via son centre de ressources ouvert et gratuit. En s'appuyant sur l'émergence des nouveaux outils informatiques, le Parc visait à rendre plus lisible le contenu et la localisation des actions qu'il mène. Le déploiement d'un observatoire du territoire viendrait appuyer cette démarche.

Quelques indicateurs et chiffres clés

1 carto-thèque accessible en ligne

1 base de données des études structurée

153 éditions réalisées par le Parc

Indicateur de **RÉALISATION**



Assez satisfaisant

Mesure en interaction avec > TOUTES LES MESURES

Synthèse générale

Dès 2012, le Parc a repensé la structuration de son programme d'action annuel passant d'une liste d'opérations à une approche en mode projet avec une vision a minima sur 3 ans. Chacun d'eux se devait de développer un plan de médiation prévisionnel associant ainsi les métiers supports (communication, éducation, géomatique) et une approche évaluative.

En termes de mises à disposition auprès du public, le centre de ressources accueillait toutes personnes qui en faisaient la demande cependant l'absence de visibilité du fond documentaire disponible ne permettait pas d'accroître cette offre. L'essor des outils en ligne a rapidement conduit le Parc à utiliser son site internet par le biais de contenu en ligne ou de publications librement accessibles pour rendre plus lisible les connaissances acquises. Chaque mission portée par le Parc bénéficiait ainsi d'une page sur le site internet avec un renvoi vers l'ensemble des publications s'y rattachant. Pour les projets les plus innovants, un retour d'expérience était également publié.

En 2017, le Parc a engagé une migration vers PMB, logiciel de gestion en ligne de son centre de ressources avec la volonté à terme



> Panel de publications du Parc

de le rendre accessible directement depuis son site internet.

Au cours de cette charte, le recours à une approche cartographique a été fortement développé. Ce phénomène a été renforcé par une accessibilité de plus en plus aisée des données publiques. Une carto-thèque a notamment été développée sur le site Internet du Parc.

Diverses publications thématiques permettant d'avoir une connaissance plus fine du territoire (agriculture, socio-économie, bocage,...) ont ainsi été établies. Ces données ont progressivement fait l'objet de cartes interactives.

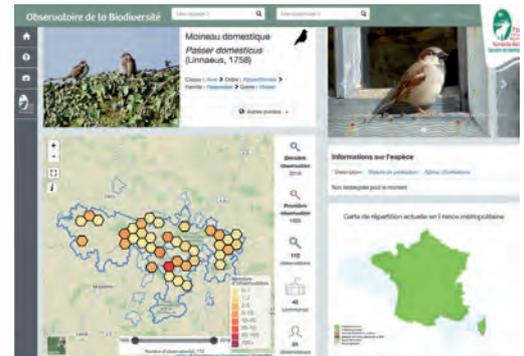
Le Parc a également initié une démarche pour apporter une meilleure lisibilité des données qu'il produit (porter à connaissance, Catalogue Interactif Régional de Consultation des Etudes, Interface Carmen,...). Encore adossé à un système de conventionnement pour rendre accessible ces données brutes, il tend désormais vers la mise en place de licences ouvertes.



Réalisations les plus significatives du Parc

Un atlas de la biodiversité

Depuis sa création, le Parc réalise des inventaires sur la faune et la flore de son territoire. Cette connaissance constitue désormais une base de données de plus de 160 000 observations. Celle-ci est administrée par le Parc, en partenariat avec le Département de l'Orne et l'Association Faune et Flore de l'Orne. Afin de partager cette connaissance au plus grand nombre, le Parc a mis en ligne en avril 2019, un atlas sur la faune, la flore et les champignons observés sur le territoire du Parc. Pour chaque espèce recensée, une fiche descriptive présente une carte localisant les secteurs d'observations de l'espèce, des éléments de sa biologie et des précisions sur ses mesures de protection. Il ne s'agit pas d'une cartographie réelle de la répartition des espèces mais d'un état des lieux de nos connaissances. Cet atlas est mis à jour en continu au fur et à mesure des nouvelles observations. Après la première année, on comptabilisait déjà plus de 6 600 connexions.



> Observatoire de la biodiversité

Les Incollables du Parc Normandie-Maine

Les Incollables ont marqué des générations d'enfants par des éventails de questions/réponses ludiques sur de nombreux sujets. À l'occasion de ses 40 ans, le Parc a réalisé une édition spéciale : « À la découverte du Parc naturel régional Normandie-Maine ». Ce jeu de 36 questions/réponses permet aux enfants et à tous les habitants du territoire de découvrir le Parc, ses missions, et ses spécificités de façon ludique. En 2015, un exemplaire du jeu a été offert à chaque élève de CE2, CM1 et CM2 des 150 écoles primaires situées sur le territoire du Parc, soit environ 6 000 enfants.

Un dessin animé sur l'histoire géologique du territoire

Pour rendre plus accessible la longue et complexe histoire géologique qui préfigure la formation de nos paysages actuels, un dessin animé de 8 minutes, accessible à un public néophyte, a été réalisé. Il illustre les 600 millions d'années de l'histoire du territoire. Ce film finalisé fin 2019 est disponible sur Internet, à la Maison du Parc et du Géoparc. Il sert également de support pédagogique pour les enseignants.

Evolution diachronique de l'espace agricole

L'analyse des quatre derniers recensements agricoles (1979, 1988, 2000 et 2010) a permis de dresser un portrait détaillé de l'évolution des espaces agricoles sur le territoire du Parc. La restitution de ce travail sous forme d'un document de synthèse a inauguré en 2013 la première publication de l'Observatoire du Territoire. Ce dernier présente, par différentes cartes et graphiques, le net recul de l'activité agricole et les mutations des systèmes qui ont marqué le territoire du Parc Normandie-Maine depuis 1979.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

GÉOPAL, le portail géographique des Pays de la Loire

Le programme GÉOPAL vise à fédérer, en Pays de la Loire, les actions des acteurs publics dans le champ de l'information géographique dans le respect des initiatives de chacun et en cohérence avec les projets nationaux existants, en particulier le Géoportail. Initié depuis 2011, son action porte prioritairement sur le partage de l'information, la mutualisation des outils et la coordination d'actions structurantes.

GÉONORMANDIE, plateforme d'échange de données en Normandie

GéoNormandie est une plateforme régionale d'échange de données géographiques mise en place par l'État et la Région Normandie.

Elle vise à mettre en réseau les acteurs régionaux de l'information géographique, à améliorer les échanges de données et à obtenir une meilleure connaissance du territoire.

CIRCÉ, catalogue d'études régionales

CIRCÉ, le Catalogue Interactif Régional de Consultation de Études, est un espace de partage des études, des analyses et des rapports produits en Normandie et sur la Normandie.

Élaboré en 2014, CIRCÉ est le fruit d'un travail partenarial entre la Région Normandie et la DREAL Normandie pour mettre en commun leurs deux précédents catalogues régionaux des études.

La mesure
en bref

Le territoire du Parc rassemble les éléments marquants des paysages et caractéristiques du Massif armoricain. Cette géologie est à l'origine de milieux rares et emblématiques. Pour mieux faire connaître ces spécificités, le Parc s'engageait à réaliser des actions de communication et d'éducation. A plus vaste échelle, il souhaitait contribuer à l'émergence d'un réseau regroupant différentes structures agissant sur la connaissance et la gestion des milieux spécifiques à ce massif ancien. L'objectif était notamment de confronter les données et expériences sur la gestion de ces milieux et de mieux valoriser le Massif armoricain.

Quelques
indicateurs et
chiffres clés

1 candidature
**Géoparc mondial
Unesco**

1 exposition sur
**la géologie du
Parc**

4 Réserves naturelles
régionales armoricaines dont 2 sur
les patrimoines géologiques

Indicateur de **RÉALISATION**



Assez
satisfaisant

Mesure en interaction avec > M 5 | M 7 | M 12 | M 13 | M 14 | M 30 | M 31 | M 39

Synthèse générale

L'histoire armoricaine du Parc est une composante majeure du territoire qui structure l'histoire des Hommes, le relief, les paysages et les espèces qui y trouvent refuge.

Fortement impulsé dès 2008, le Parc s'est engagé dans une démarche de sensibilisation, de valorisation et de protection de son patrimoine armoricain en tendant vers l'émergence d'un réseau d'acteurs.

Pour ce faire plusieurs supports et outils de communication ont été mobilisés afin de familiariser les acteurs locaux sur ce pan de l'histoire géologique souvent méconnu. Exposition, dossier thématique, sentiers et autres parcours aménagés ont permis de traiter l'histoire et les particularités géologiques du territoire vers un public de non-initiés. Ainsi dans le cadre du réseau de sites Monts et Marches, 19 sites traitent de la géologie ou de la formation des paysages armoricains.

La démarche de prise en compte de ces particularités a abouti en 2019 à l'émergence du Géoparc Normandie-Maine et de sa candidature au label international « Géoparc mondial de l'UNESCO ».



> Formation de l'équipe à la géologie - 2018

La constitution d'un réseau d'acteurs armoricains n'a pas été réalisée faute de temps ou de moyens dédiés.

Cependant, le Parc a initié ou participé à plusieurs actions dans lesquelles la mise en place d'un réseau a été réalisée (LIFE Mulette, LIFE Avaloirs par exemple). La dynamique engagée à travers le Géoparc a également renforcé ces échanges.

Voir analyses
cartographiques
p. 129 à 149



Réalisations les plus significatives du Parc



Géoparc Normandie-Maine

Autour du point culminant du Grand Ouest, les paysages accidentés actuellement visibles sur le Parc témoignent de 600 millions d'années d'histoire géologique. Escarpements rocheux, pierriers, sites d'eaux vives et belvédères affirment leur identité, loin des images habituelles de la Normandie ou des bords de Loire. Fort de ces singularités, le Parc a fédéré l'ensemble des acteurs autour du label Géoparc et d'une démarche de reconnaissance internationale : Géoparc mondial de l'UNESCO.



Des projets armoricains de préservation du patrimoine naturel

Le Parc a réalisé différents projets de conservation des patrimoines naturels en lien étroit avec l'histoire armoricaine. Entre Domfront et Mortain, le projet Grès d'union a permis de réunir les acteurs locaux autour de la grande barre de grès armoricain structurant les paysages de l'ouest du territoire. Autre exemple, le projet LIFE Avaloirs vise à la conservation de 8 ha de tourbières et 120 ha de landes armoricaines situées sur la Corniche de Pail et le Mont des Avaloirs.



Des outils de communication au service du patrimoine armoricain

Le Parc a réalisé de nombreuses actions de sensibilisation présentant ou valorisant son lien avec le Massif armoricain : exposition géologique, dossier central sur la géologie dans le Journal du Parc n°4, aménagement d'un sentier pédagogique sur l'évolution de la vie avec l'école de Ravigny, ... Des conférences et articles à caractères scientifiques ont également été réalisés.

Des réserves naturelles régionales armoricaines

Depuis 2009, quatre Réserves naturelles régionales ont été créées afin de préserver et valoriser l'histoire armoricaine du Parc. La RNR des Égoutelles (53) et la RNR Mont des Avaloirs (53) s'attachent à préserver des landes installées sur le grès armoricain et les tourbières situées en rupture de pente de la barre de grès. La RNR géologique de Normandie-Maine (61), créée en 2009, a pour ambition de protéger un ensemble de sites géologiques patrimoniaux illustrant les 600 millions d'années d'Histoire du territoire. La RNR des Pierriers de Normandie (61) créée en 2018 préserve un réseau de pierriers localisés sur le territoire normand du Parc.



> RNR géologique Normandie-Maine

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Plan régional d'actions en faveur de la Mulette perlière

Afin de prolonger la dynamique de conservation initiée dans le cadre du projet LIFE, les partenaires du projet ont construit un plan pluriannuel d'action permettant de prendre le relais du projet européen. Animées par le CPIE Collines normandes, les actions englobent la population de mulette perlière du Sarthon et de la Halouze.

Inter-Parcs armoricains

Les Parcs Normandie-Maine et Armorique ont régulièrement échangé de manière informelle afin de partager leur technicité et leur compétence autour du patrimoine armoricain : gestion et restauration de landes, approfondissement des connaissances sur les pierriers, candidature Géoparc mondiale Unesco, partage d'expérience sur le montage de projet LIFE...

Formation des animateurs à la géologie

En 2018, les partenaires éducatifs du Parc ont été formés à la géologie du territoire. Suite à cette formation, plusieurs des associations ont retravaillé leur offre pédagogique dans le cadre du dispositif PARCours ton territoire proposant des animations spécifiques en lien avec le Géoparc.

Les différents usagers qui fréquentent les forêts du territoire en ont une perception propre. Cette mesure complémentaire aux mesures 8 et 15 portait une attention particulière sur le rôle multifonctionnel des forêts et la nécessaire prise en compte des différents usages.

L'objectif était de permettre les échanges entre les usagers pour forger une culture commune sur la forêt et ses fonctions.

Quelques indicateurs et chiffres clés

10 animations proposées par le Parc auprès du grand public

350 participants aux animations proposées

63 animations scolaires autour de la forêt

Indicateur de **RÉALISATION**



Assez satisfaisant

Synthèse générale

Mesure en interaction avec > M 8 | M 15 | M 27 | M 41

La charte forestière de territoire développée par le Parc et ses partenaires a permis d'approfondir les actions de sensibilisation et de médiation des différents usagers de nos forêts. Habitants, visiteurs, étudiants, propriétaires, gestionnaires et associations ont été interpellés sur de nombreux aspects (gestion durable, patrimoines culturels et naturels, filière bois...) lors de conférences, de présentations spécifiques, de séminaires ou encore de journées découvertes. A partir de 2015, le Parc a accueilli, chaque année, des étudiants d'AgroParisTech lors d'une journée de présentation sur les thèmes de l'implication territoriale et de la biodiversité. Des étudiants de lycées forestiers ont également été accueillis régulièrement pour aborder ces thématiques.

Le Parc a accompagné l'Office national des forêts pour l'élaboration d'outils à destination du grand public comme une carte du patrimoine pour la forêt des Andaines, une charte pour encadrer la cueillette des champignons et des accompagnements sur la création de circuits découvertes ou encore sur le développement d'activités de loisir compatibles avec la préservation du patrimoine naturel.



> Animation grand public en forêt des Andaines - 2014

Le Parc a ainsi accompagné l'ONF lors de la modernisation du Parcours santé d'Écouves inauguré en 2008.

Grâce à d'autres démarches sur certains espaces forestiers comme Natura 2000 ou les plans de conservation (chiroptères, flore, rhopalocères, écrevisses à pieds blancs), des actions de sensibilisation ont également été assurées auprès des propriétaires, des gestionnaires et des experts forestiers lors de temps dédiés (forêt et chauves-souris, comités de suivi des plans de conservation...).

Les diverses initiatives et actions de sensibilisation menées par le Parc et ses partenaires auprès des propriétaires en passant par les gestionnaires, étudiants, futurs ingénieurs, scolaires et grand public ont permis de faire découvrir la forêt sous son approche multifonctionnelle au plus grand nombre et ainsi de mieux concilier les usages.



Réalisations les plus significatives du Parc

Deux séminaires sur l'histoire de nos forêts

Deux séminaires ont été organisés à la Maison du Parc avec le Groupe d'Histoire de la Forêt Française. Un premier a eu lieu en 2014. Le second séminaire en 2015 a été dédié au travail de Gérard Houzard, professeur de Géographie à l'Université de Caen jusqu'en 1995. Ce séminaire s'est déroulé sur deux jours entre conférences et visites de terrain. L'objectif de ce séminaire était de « croiser les regards des sciences humaines, des sciences de la nature et de la foresterie pour analyser la situation d'un espace forestier très appauvri, le décrire grâce au concept du sylvosystème mis au point par Gérard Houzard, étudier les différentes sylvicultures qui y ont été déployées, préciser les demandes sociétales qui s'expriment aujourd'hui et réfléchir, à la lumière de tous ces enjeux, à la meilleure valorisation de ce patrimoine forestier. »

Parcours La tête et les jambes

En concertation avec l'Office national des forêts et les collectivités concernées, le Parc a réalisé au belvédère de Perseigne des aménagements d'accueil du public (enlèvement du parcours santé obsolète, création d'un abri randonneur, d'une tyrolienne et d'une structure d'escalade). En complément de ces aménagements, un parcours ludique invite au travers de 10 étapes à la découverte de l'environnement et de l'histoire de la forêt.



> Mobilier du parcours

Des projets forêt avec les scolaires

La thématique forêt fut dès le début, et tout au long de cette charte, proposée dans le cadre de projets d'éducation à l'environnement auprès des établissements scolaires du territoire.

Comme avec le lycée professionnel des Andaines (Filières Bois) qui a participé plusieurs années à des projets pédagogiques portés par la mission Charte Forestière du Territoire. Le Parc a répondu à plusieurs demandes grâce au dispositif «les classes de la forêt». Suite à l'arrêt de l'animation de la charte forestière et à la disparition du dispositif Les classes de la forêt, le Parc a formalisé un module pédagogique spécifique pour les élèves du secondaire autour de la gestion durable des massifs forestiers de Normandie-Maine. Ces dernières années, 14% des projets financés sont consacrés à ce thème dans le cadre du dispositif PARCours ton territoire.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Les Mercredis d'Écouves

L'Office national des forêts proposait chaque mercredi une animation gratuite au public afin de découvrir la forêt domaniale d'Écouves. L'initiative existait depuis de nombreuses années mais elle était proposée que pendant les mois de juillet et d'août. A partir de 2020, les animations ont également été proposées pendant les vacances scolaires. Ces balades ont permis d'aborder le travail des forestiers et la gestion sylvicole.

Le Mois du bois

L'événement le « Mois du Bois » a été organisé par le Parc et ses partenaires en 2012. Il a permis d'accueillir des élèves et des étudiants d'établissements scolaires du territoire afin de leur faire découvrir le milieu forestier. Puis une conférence a été organisée pour sensibiliser le grand public à l'usage des bois locaux dans la construction.

Accueil en forêts domaniales

L'Office national des forêts possède un schéma d'accueil du public sur chaque forêt domaniale. Il a proposé chaque année des sorties scolaires sur demande des écoles du territoire. Ces sorties ont permis de sensibiliser les habitants aux thématiques sur la forêt. Sur les massifs forestiers domaniaux, des parcours découvertes ont également été mis en place.

La ville de Bagnoles de l'Orne a proposé chaque année des balades qui ont permis de sensibiliser sur la thématique forêt. Les associations locales ont également proposé des sorties sur la thématique de la forêt (les oiseaux, les champignons, les plantes sauvages...).

Pour la forêt domaniale de Sillé, l'Office national des forêts, l'office du tourisme et le Parc ont révisé le schéma d'accueil pour concilier les usages entre sylviculture, fréquentation touristique (randonnées, balades, pédalos, excursions en bateau, restauration/hébergement, pêche de loisir), préservation et valorisation du patrimoine naturel. Cette forêt concentre beaucoup d'activités socio-économiques que les partenaires ont essayé de prendre en compte avec la mise en place d'un comité.

FAIRE DÉCOUVRIR LES MILIEUX ET SENSIBILISER À LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

Cette mesure était en lien étroit avec les mesures 24 à 29 portant sur la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, mission cœur des Parcs naturels régionaux. Elle visait plus spécifiquement à sensibiliser le plus grand nombre aux patrimoines du territoire, à faire comprendre les actions conduites en faveur de sa conservation.

A ce titre, les Maisons de Parc devaient jouer un rôle prépondérant, en complément des nombreuses sorties proposées sur l'ensemble du territoire. Le Parc s'engageait également à développer une large gamme d'outils pédagogiques et didactiques.

Quelques indicateurs et chiffres clés

1 000 animations grand public dont 80% portaient sur les patrimoines naturels

52 000 personnes sensibilisées par une animation grand public dont 38 % portaient sur les patrimoines naturels.

77 % des communes du territoire (parmi celles possédant un établissement scolaire) ont bénéficié d'une action EEDD avec le Parc

Indicateur de **RÉALISATION**



Très satisfaisant

Mesure en interaction avec > M 5 | M 6 | M 12 | M 13 | M 24 | M 28

Synthèse générale

Depuis 2008, le Parc a proposé de nombreuses sorties, animations, événements, ateliers, invitant les habitants à la découverte des patrimoines du territoire. Cette offre était relayée chaque année le plus largement possible dans la presse, dans un guide des animations, sur Internet et plus récemment sur les réseaux sociaux. Les thématiques de ces animations se sont diversifiées d'année en année (géologie, forêt, flore, verger, bocage...), à travers de multiples projets et de nombreux sites naturels et touristiques différents (animation des ENS et des sites Natura 2000, Grès d'union, Objectif nature...), faisant progressivement du Parc un acteur majeur en Education à l'Environnement et au Développement Durable sur son territoire.

Avec le soutien de l'Education Nationale (conventions établies), et en partenariat avec des acteurs locaux (associations culturelles, associations naturalistes, médiathèques,...), de nombreux projets pédagogiques à destination des scolaires ont été réalisés. D'autres projets scolaires ont vu le jour dans le cadre de l'animation de sites Natura 2000 ou des Contrats Nature, nous permettant de sensibiliser les jeunes aux actions



> **Projet Enquête de Mulette** - Ecole de Saint-Denis-sur-Sarthon

en faveur de la conservation des patrimoines naturels et paysager.

Ponctuellement, le Parc a répondu aux demandes des établissements scolaires (de la maternelle au BTS) souhaitant découvrir le territoire le temps d'une journée en complément de leurs projets pédagogiques.

Les Maisons de Parc ont joué un rôle important dans l'accueil, la diversité des animations et la sensibilisation des publics. Ces lieux présentaient une offre importante en haute saison mais aussi durant

des périodes creuses en automne (ex : « Pommes et poires en fête », au Musée du Poiré) et en hiver (ex : « Lumières de Noël », à la Maison du Parc).

De nombreux outils pédagogiques ont été développés en interne (malles pédagogiques, bandes dessinées, films d'animation...). Des équipements de sensibilisation ont en outre été installés sur des sites emblématiques, comme les parcours Monts et Marches.

Des publications et supports pédagogiques ont été élaborés sur des milieux naturels ou des espèces patrimoniales (damier de la Succise, écrevisse à pieds blancs, sonneur à ventre jaune...) afin de sensibiliser le grand public sur la présence et la fragilité de ces patrimoines sur le territoire.

Le Parc a le souhait de consolider et renforcer les actions de médiation, notamment en renforçant l'équipe dédiée. Outre la mise en place d'outils dédiés, l'humain a une place prépondérante dans notre façon d'animer et de sensibiliser le

territoire. Mettre l'Homme au cœur de nos actions permet de fédérer et dynamiser le territoire qui demande un fort investissement au quotidien.



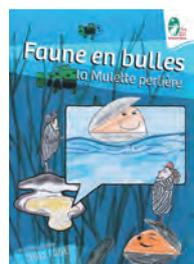
Réalisations les plus significatives du Parc

Faune en bulles

Entre 2012 et 2016, 4 éditions du projet « Faune en bulles » ont été mises en place auprès d'une trentaine d'établissements scolaires du territoire. La finalité était la création de bandes dessinées sur des espèces emblématiques du Parc. En lien direct avec l'animation de plusieurs sites classés Natura 2000, des élèves devenaient, l'espace d'une année ambassadeurs de la mulette perlière, du busard Saint-Martin, du grand rhinolophe ou de l'écrevisse à pattes blanches. Grâce à des histoires et des dessins mettant en scène la fragilité de ces espèces, l'ensemble des établissements scolaires, ainsi que les médiathèques du Parc, ont reçu ces 4 bandes dessinées afin d'en apprendre plus sur leur territoire. Des formations « Travailler sur un projet BD », à destination des enseignants, ont également été mises en place en parallèle de ces projets pédagogiques.



> Faune en bulles n°2 - Busard Saint-Martin



> Malle S.eau S. Mulette

Création d'une malle pédagogique « S. eau S. Mulette »

En lien avec les nombreux projets pédagogiques menés sur la mulette perlière, une malle pédagogique a été créée en 2013 afin de faciliter la découverte de cette espèce en classe. Cette malle est composée d'outils présentant l'espèce et son cycle de vie ainsi que les enjeux liés à son milieu. Différentes expériences et jeux ludiques sont proposés dans cette malle pour permettre aux enseignants de mener un projet pédagogique. Cet outil peut être utilisé par le Parc ou emprunté gratuitement par les enseignants pour une utilisation en autonomie.

Animations sur les Espaces naturels sensibles

Un programme d'animations ambitieux est établi tous les ans avec le Département de l'Orne et ce depuis le début de la charte. Cette collaboration, renforcée par une convention de partenariat depuis 2013, permet de proposer chaque année une quarantaine d'animations (30 grand public et 15 scolaires) sur les Espaces naturels sensibles du territoire, comme les Gorges de Villiers ou la Tourbière des Petits Riaux.

Au-delà de soutenir la politique du Département sur la gestion et la préservation de ces sites naturels, le Parc y voit une nécessité de sensibiliser les habitants de son territoire sur l'importance de son patrimoine naturel, culturel et paysager. Le Parc répond également aux demandes des 3 autres départements de son territoire sur l'animation des ENS : sur la Corniche de Pail (Mayenne), sur la Vallée de Misère (Sarthe) ou encore sur la Fosse Arthur (Manche).



> Sortie nature ENS - 2020

Un projet culturel au service du patrimoine naturel

Durant l'année scolaire 2016/2017, les élèves de CM2 de l'école de Saint-Bômer-les-Forges/Lonlay-l'Abbaye ont travaillé avec l'appui de Benoit Choquart (conteur de l'association Musicontes) sur un projet intergénérationnel afin de collecter la mémoire du site de la Lande du Tertre Bizet, classé Site Natura 2000 et Espace naturel sensible. Ce projet participatif fut ponctué de rencontres avec les habitants et usagers de la lande. Deux contes ont été créés par les élèves et mis en valeur auprès du grand public à travers des veillées contées ainsi que dans les bornes audio du parcours d'interprétation Monts et Marches de la commune de Lonlay-l'Abbaye. Même si la mobilisation citoyenne fut difficile à certains moments, ce projet illustre la capacité du Parc à mobiliser sur un même sujet des publics variés.



> Animation contée - Ecole de Lonlay-L'Abbaye - 2016

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Des animations découvertes par les associations locales

Le Parc Normandie-Maine n'est pas la seule structure à participer à la mise en valeur du patrimoine naturel du territoire. Des associations comme l'AFFO (Association faune et flore de l'Orne), ADN (Association de découverte de la nature) ou encore le GONm (Groupe ornithologique normand) proposent chaque année des animations à destination du grand public ou de publics plus spécialisés, à l'image de la sortie « Fuie des Vignes, un peu d'histoire, plantes des terrains humides et leurs propriétés », proposée par l'AFFO en août 2020.

Certaines thématiques de découverte de la nature ne sont pas ou très peu abordées par le Parc : c'est le cas des sorties sur le brame du cerf (proposées notamment par l'association «Le Champ du possible» en forêt d'Andaine) ou encore des sorties découvertes champignons (proposées notamment par l'Office de tourisme de Bagnoles). Les sorties randonnées sur le territoire sont également animées par d'autres structures partenaires, à l'image de l'association «La Sentine» qui propose de nombreuses randonnées auprès du grand public et participe à l'entretien et au maintien de certains chemins.



> Animation nature sur les oiseaux

En complémentarité avec la mesure précédente, celle-ci visait à sensibiliser les habitants à la nature du quotidien ; celle qu'ils peuvent découvrir dans leur jardin, dans les cours d'écoles ou dans les espaces publics. Outre des actions de sensibilisation, des démarches de formation aux bonnes pratiques de gestion étaient à conduire pour favoriser le maintien de la biodiversité. Ces journées d'échanges devaient viser autant les habitants, que les agriculteurs ou les collectivités. Des initiatives étaient également envisagées pour valoriser les attraits des espaces complantés par des journées de cueillette de fruits, de champignons ou de plantes à des fins culinaires ou esthétiques.

Quelques indicateurs et chiffres clés

1 000

animations grand public

4

formations proposées aux enseignants de maternelles

Indicateur de **RÉALISATION**



Assez satisfaisant

2 800

élèves sensibilisés par an

294

projets pédagogiques PARCours ton territoire

Mesure en interaction avec > M 8 | M 9 | M 10 | M 20 | M 26 | M 27 | M 29

Synthèse générale

En parallèle des animations faisant la promotion du patrimoine naturel du territoire, de nombreuses autres sorties permettant la découverte de la nature ordinaire ont été programmées. Elles se sont souvent déroulées dans des centres-bourgs, des écoles, des prairies, des jardins mais également au cœur des espaces naturels, effaçant ainsi cette distinction entre la nature dite patrimoniale et la nature ordinaire.

Des animations, sous forme de sorties, d'ateliers ou de formations, ont été proposées aux habitants autour de la biodiversité au jardin, la nature en ville, la démonstration de plantation et d'entretien de haies bocagères, le greffage d'arbres fruitiers ou encore la découverte de l'apiculture.

Favoriser l'expression de cette nature ordinaire est un choix assumé et valorisé (via l'édition d'un support de communication) notamment au sein des Maisons de Parc, par la mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces extérieurs.

Les projets pédagogiques autour de la nature furent nombreux, notamment sur le retour de la biodiversité au sein même des écoles. D'autres projets ont permis de faire connaître et de contribuer aux actions de gestion des espaces



> Sortie nature pour le grand public

complantés, avec le projet « Fais ton bocage » à destination des primaires, ou les concours « Prairies fleuries » à destination des lycées agricoles.

Cette sensibilisation sur le terrain fut complétée par la mise à disposition de publications sur le sujet, comme à travers le journal du Parc de 2009 à 2012.

Voir analyses cartographiques p. 129 à 149



Réalisations les plus significatives du Parc

PARCours ton territoire

Mis en place en 2011, l'offre pédagogique « PARCours ton territoire » fut vecteur de très nombreux projets auprès des établissements scolaires présents sur le Parc. En 8 ans, ce sont 294 projets pédagogiques financés par le Parc qui ont été animés par nos partenaires.

Environ 14 associations différentes ont répondu à l'appel à projet du Parc, dans le but de sensibiliser les citoyens de demain à la découverte des patrimoines du territoire. De nombreuses thématiques, liées à l'éducation à l'environnement et au développement durable, ont été proposées aux enseignants : bocage, géologie, jardin au naturel, alimentation, rivière, route du fer ...

La construction de ce volet d'éducation au territoire, reconduit d'année en année, nous a permis de fédérer un réseau d'acteurs dans le domaine de l'éducation à l'environnement ; tout en proposant une offre diversifiée et importante aux écoles, collèges et lycées du territoire.



> Intervention scolaire - 2018



> Défi famille - Construction d'un abri à chauve-souris 2018



ABC Objectif nature

Le projet intitulé « Objectif nature » fut initié sur 5 communes du territoire Andaine-Passais en 2018. En parallèle d'inventaires et de collectes de données naturalistes, ce projet fut fortement orienté vers la sensibilisation des habitants sur la nature ordinaire qui nous entoure. Un programme de sorties fut mis en place sur diverses thématiques (mammifères, oiseaux, insectes...) et animé par des associations partenaires (GMN, GONm, GRETIA, BNB, AFFO, ...). Des « Défis-familles à biodiversité positive » ont été créés pour apprendre à accueillir et identifier la biodiversité dans nos jardins. Quatre projets de classes ont été réalisés (réalisation de Flipbook) sur des espèces animales. En complément des initiatives citoyennes, le projet a été complété par la mise en œuvre de projets de classes autour de l'étude et de la sauvegarde de la biodiversité, racontés à travers l'édition de folioscopes.

Animations dans les Maisons de Parc

Chaque année, les Maisons de Parc ont proposé un programme d'animations diversifiées autour de la culture, des savoir-faire et des activités ludiques et sportives... Ces sites d'accueil ont également développé de nombreuses animations sur la nature ordinaire tant pour les scolaires que pour le grand public, à l'image des clubs nature «Les pîtres du Chapitre», mis en place dès 2007 et jusqu'en 2009, proposés les mercredis après-midi en période scolaire pour les enfants. Les thématiques étaient très diverses : verger, apiculture, jardinage au naturel, bocage... et les interventions abordaient autant la découverte de la nature que sa gestion au quotidien, permettant de sensibiliser les habitants sur l'importance et les moyens de conserver la nature ordinaire.



> Les p'tit z'ateliers au Musée du Poiré

Le Jury élèves du concours Prairies fleuries

Accompagné par le Parc entre 2014 et 2017, le projet « Jury élèves prairies fleuries », à destination des lycées agricoles, avait pour ambition de contribuer à la transition de l'agriculture vers des modes de production agroécologiques, en sensibilisant la future génération d'agriculteurs/d'agricultrices. La méthode d'évaluation des élèves reprenait les mêmes critères que ceux développés dans le cadre du Concours Général Agricole des prairies fleuries et permettait de mettre en valeur les savoir-faire des éleveurs sur leurs prairies. En 2016/2017, les étudiants de BTS Production animale du lycée agricole de Laval ont reçu le 1er prix du jury élève, mettant en valeur leur travail d'analyse. La mission agriculture au Parc ayant évolué après 2017, cet accompagnement ne s'est donc pas poursuivi par la suite.



> Remise des prix au salon de l'agriculture - mars 2017

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Journées mycologiques et botaniques de Sainte-Anne

Des initiatives locales se sont déroulées tout au long de cette charte sur le territoire pour partir à la découverte de la nature ordinaire, avec des événements parfois devenus incontournables. A l'image des « Journées mycologiques de Sainte-Anne » dont les premières ont été organisées en 1974. Les 11 et 12 octobre 2014 se sont déroulées les 40^{èmes} journées mycologiques et botaniques organisées sur le site de Sainte-Anne de Champfrémont (Mayenne) par « Les amis de Sainte-Anne de Champfrémont et de Multonne ». Ces 2 journées à la découverte des champignons ont permis de regrouper de nombreuses associations du territoire (Mayenne nature environnement (MNE), Association découverte nature (ADN), Association faune et flore de l'Orne (AFFO), le Groupe ornithologique des avaloirs (GOA)...) dans le but de mettre en lumière le patrimoine fongique du Parc.

Revue naturaliste Orne & Nature

Cette revue éditée par l'AFFO, et dont le premier numéro est paru en 2017, offre une vitrine sur la richesse du patrimoine naturel et des paysages ornaux. Focus, enquêtes, interviews, activités ludiques, culture... sont autant de sujets traités 2 fois par an à travers pas moins de 80 pages. Cette publication est un véritable outil de communication, traitant de près ou de loin de l'environnement sur le Département et de sa préservation.

Dernière mesure de l'orientation 4 portant sur la sensibilisation, celle-ci visait à former les habitants et notamment les jeunes à adopter des pratiques citoyennes les plus respectueuses de l'environnement.

Cette formation aux gestes éco-citoyens devait aborder de nombreux domaines tels l'alimentation, les déchets, la gestion forestière, l'énergie, l'eau, la gestion différenciée et la circulation des véhicules à moteur. Appuyé sur un important réseau d'acteurs spécialisés, le Parc devait développer des actions pédagogiques.

Quelques indicateurs et chiffres clés

15 projets éco-écoles accompagnés

42 animations grand public sur les gestes éco-citoyens

99 interventions scolaires développement durable

2 700 participants aux animations proposées

Indicateur de **RÉALISATION**



Assez satisfaisant

Synthèse générale

Mesure en interaction avec > M 12 | M 18 | M 19 | M 21 | M 28 | M 34 | M 36

Le Parc s'est impliqué dans la sensibilisation des habitants aux différentes notions de développement durable et aux gestes éco-citoyens, en proposant plusieurs événements ponctuels et projets, notamment auprès des futurs citoyens.

Des projets pédagogiques ont été créés alliant agriculture et alimentation, habitat et consommation... à l'image de « Energ'éthique », un Atelier Scientifique et Technique mis en place au collège de Carrouges en 2011. Il a permis aux élèves de 3ème de découvrir les énergies, de leurs sources aux consommations, tout en bénéficiant de témoignages d'acteurs du territoire.

Des projets opérationnels, comme la revitalisation des centres-bourgs ou la transition énergétique, ont permis de former des citoyens sur des enjeux d'actualité : la performance énergétique des bâtiments, la pollution lumineuse en ville, les ressources énergétiques durables...

Un accompagnement important s'est mis en place autour de la haie bocagère comme ressource énergétique à préserver et à gérer durablement, auprès des professionnels et des propriétaires.

Pendant plusieurs années, le Parc a accompagné des établissements



> Sensibilisation aux économies d'énergie - 1er salon de la mobilité électrique

scolaires en démarche de développement durable (Eco-école, Agenda 21), afin de permettre une reconnaissance des écoles, collèges et lycées dans leurs engagements et leurs actions de préservation de la planète.

De nombreuses conférences et projections ont été proposées à la Maison du Parc ou sur le reste du territoire, notamment par l'intermédiaire des « Bobines du Parc » sur l'urbanisme ou la haie bocagère, permettant ainsi de débattre sur les notions de développement durable et sur les actions à mener.

Des supports de communication ont été développés, à l'image du film « Paysage et Assiette » sur

les circuits-courts, ou du livret pédagogique sur la gestion différenciée des espaces de la Maison du Parc.

Même si les interventions et les personnes sensibilisées sur les problématiques actuelles de développement durable ont été globalement moins importantes que l'offre sur le patrimoine naturel ou la culture ; le Parc s'est toujours engagé sur ces sujets, que ce soit auprès des scolaires, du grand public ou de ses élus.

Voir analyses cartographiques p. 129 à 149



Réalisations les plus significatives du Parc

Passeurs d'histoires

Dans le cadre du projet de transition énergétique et climatique, mené par la commune de La Ferté-Macé, avec l'appui du Parc, des animations ont été menées pour sensibiliser et impliquer les habitants. Le projet « Passeurs d'histoires » a proposé une approche sensible et intergénérationnelle autour du thème de l'énergie. Les habitants étaient invités à imaginer, de manière collective et orale, des histoires sur cette thématique, avec une soirée de restitution de leurs productions comme clôture du projet.



> Projet passeurs d'histoires - 2016

Cycles de conférences

Tout au long de cette charte, le Parc fut à l'initiative de plusieurs conférences sur les thématiques des gestes éco-citoyens et du développement durable, à l'image de l'intervention de Benoit Laignel (Professeur à l'Université de Rouen, membre du GIEC et Président du «GIEC Normand»), sur une conférence proposée sur « Le changement climatique et ses conséquences de l'échelle globale à la Normandie ». Ces conférences ont été des temps riches en échanges, tout en permettant un lien direct avec les habitants du territoire.

Médiation sur la revitalisation des centres-bourgs

Particulièrement touché par la problématique des «centre-vides» sur son territoire, le Parc s'est efforcé dès 2015 de communiquer auprès de ses habitants, à travers les projets de revitalisation des centres-bourgs, sur les enjeux de développement durable et sur les gestes éco-citoyens au sein des communes à travers des ateliers participatifs, balades thermiques, sorties urbaines... Autant d'animations allant de la rénovation du bâti existant, à la gestion de la flore sauvage en ville. Les scolaires des communes concernées ont également été sensibilisés, en visitant des logements à rénover et en réfléchissant aux travaux les plus judicieux, en associant les contraintes économiques et énergétiques.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Passeport Développement durable

La ville et la Communauté urbaine d'Alençon ont lancé un premier Agenda 21 en 2010, en concertation avec la population et les acteurs socio-économiques du territoire. Dans une logique d'actions de protection de l'environnement, de développement économique et de progrès social, l'offre pédagogique « Passeport Développement durable » a vu le jour. Des projets ont été animés dans les écoles du territoire afin d'encourager les générations futures à adopter de nouveaux gestes respectueux de l'environnement, du climat et de leur cadre de vie. Cette offre scolaire fut renouvelée de 2015 à 2020, « Agenda 21#2 ».

Des politiques départementales au sein des collèges

Le Département de la Manche s'implique depuis près de 16 ans dans l'éducation au développement durable et à l'éco-citoyenneté par le biais de divers dispositifs : « les classes Planète Manche » qui s'adressent aux élèves de primaire mais également le nouveau dispositif "PROFIL MANCHE" proposé depuis 2020 aux collèges de la Manche.

Le Département de la Mayenne a également proposé plusieurs initiatives citoyennes dans le cadre du dispositif Eco'motivés 53. Il s'agit d'un programme de prévention, décliné en actions concrètes, qui vise à stabiliser, puis réduire la production de déchets ménagers.

Le dispositif E3D

Les Rectorats (Normandie et Pays de la Loire), en partenariat avec les Départements et les Régions ont élaboré un référentiel E3D (Établissements en Démarche de Développement Durable), destiné à labelliser les établissements scolaires (écoles maternelles et primaires, collèges et lycées) engagés dans une démarche de développement durable.

Un établissement en démarche de développement durable s'engage dans une logique de progrès environnemental, culturel, social et économique intégré au projet d'établissement.

La mesure
en bref

La mesure visait à promouvoir le label Parc naturel régional dans le respect de la charte nationale tout en développant une identité territoriale forte adossée à la notion de Monts et de Marches tant auprès des habitants que dans les démarches de promotion touristique. L'action du Parc devait s'inscrire dans le cadre des politiques régionales. Une forte implication au sein du réseau des Parcs était attendue notamment pour favoriser l'essor de missions d'expérimentation. Des dynamiques internationales étaient également à encourager. Au service de ces ambitions, le Parc devait poursuivre la mise en œuvre d'un plan de communication s'appuyant sur les différents outils existants afin de favoriser les échanges et l'appropriation des missions du Parc par tous.

Quelques
indicateurs et
chiffres clés

153
éditions réalisées

+ de **120 000**
nouvelles photos

3 000
abonnés sur la page
Facebook

~ **200** articles
par an sur les actions du
Parc (hors info locale)

~ **33 000**
connexions par an
sur le site web

Indicateur de **RÉALISATION**



Très
satisfaisant

Synthèse générale

Un audit de la stratégie de communication du Parc, réalisé fin 2008, établissait le constat d'un territoire peu lisible et peu audible notamment en raison d'une image difficilement saisissable. Ce bilan pointait également des lacunes dans l'adaptation des outils au public cible. Afin d'améliorer son positionnement et être plus audible, le Parc a refondu l'ensemble de ses outils de communication. Une nouvelle charte graphique a été établie en 2011. Adossé à cette nouvelle identité, complémentaire à celle de la Fédération, le Parc s'est doté des outils les plus adaptés aux messages à émettre en ciblant prioritairement les habitants et les élus locaux. Le site web a été refondu en 2012 puis en 2020 pour devenir prioritairement un portail d'information sur le Parc et les actions menées. Face à l'essor des réseaux sociaux, le Parc a créé une page Facebook et une chaîne YouTube.

Le Parc a régulièrement émis des messages auprès des habitants et des élus locaux notamment par le biais de la presse et par différentes éditions. En 2012, une enquête a été menée auprès des délégués Parc afin de mieux connaître leur perception du Parc et leurs attentes. Concernant les habitants, le journal du Parc, refondu en 2009, a été réalisé jusqu'en 2012 puis stoppé

par manque de moyen.

À la demande des Régions, le Parc a apporté plus de lisibilité sur la finalité des dépenses de communication. À compter de 2012, en lien avec la mise en place d'un fonctionnement en mode projet, les frais de médiation (information, sensibilisation, éducation) étaient autant que possible rattachés aux projets. Cette dynamique a permis progressivement de renforcer les moyens humains au service de la communication. Si la lisibilité des actions du Parc reste parfois difficile notamment en raison de la taille et de la complexité du territoire, les outils de communication se sont fortement professionnalisés. Afin d'améliorer la qualité des supports, un effort conséquent de prises de vue a été réalisé et plus

de 120 000 nouvelles photos ont intégré la photothèque du Parc illustrant l'ensemble des secteurs d'intervention.

Au cours de ces 12 années, le Parc s'est fortement investi au sein du réseau des Parcs naturels régionaux tant au niveau régional (Normandie et Pays de la Loire) que national. Les agents participent régulièrement aux séminaires thématiques annuels, aux congrès des Parcs, ainsi qu'à l'ensemble des événements de la Fédération. Ces dynamiques favorisent l'échange de pratiques permettant d'accroître la mission d'expérimentation. Des initiatives se sont également développées à l'international, notamment à travers le projet de labellisation Géoparc mondial Unesco.



> Exposition « Vol au dessus du Parc » à la Maison du Parc - 2016

Réalisations les plus significatives du Parc

Journal du Parc

Initié en 2009, le nouveau journal du Parc intitulé « Monts de Normandie et du Maine » dévoilait sous un format original des sites majeurs du territoire et invitait à sa découverte. La ligne éditoriale, peu institutionnelle, s'appuyait beaucoup sur des interviews et des reportages et traitait de nombreuses thématiques. Dans chaque numéro, un dossier central dévoilait une thématique spécifique telle la géologie, l'énergie, la forêt, ... Chaque numéro, édité en 90 000 exemplaires, était diffusé dans l'ensemble des boîtes aux lettres du territoire. A raison de 2 numéros par an à partir de 2010, le 7ème numéro paru en septembre 2012 a clôturé la série faute de moyens pour poursuivre l'édition, malgré la forte adhésion des habitants.



Vol au-dessus du Parc

En 2012, le Parc a initié la réalisation d'un livre de photographies pour mettre en valeur la diversité et la richesse des paysages de Normandie-Maine. Deux années de campagnes photographiques et près d'une année d'écriture ont été nécessaires pour découvrir en septembre 2015 l'ouvrage inédit « Vol au-dessus du Parc naturel régional Normandie-Maine » des éditions Big Red one. Par ces images, le photographe Jérôme Houyvet, invite à une balade historique vue du ciel et propose un nouveau regard sur les Monts de Normandie et du Maine. En complément, une sélection de photographies issues de l'ouvrage a été exposée à la Maison du Parc durant tout l'été 2016 pour le plus grand plaisir des 6 700 visiteurs.



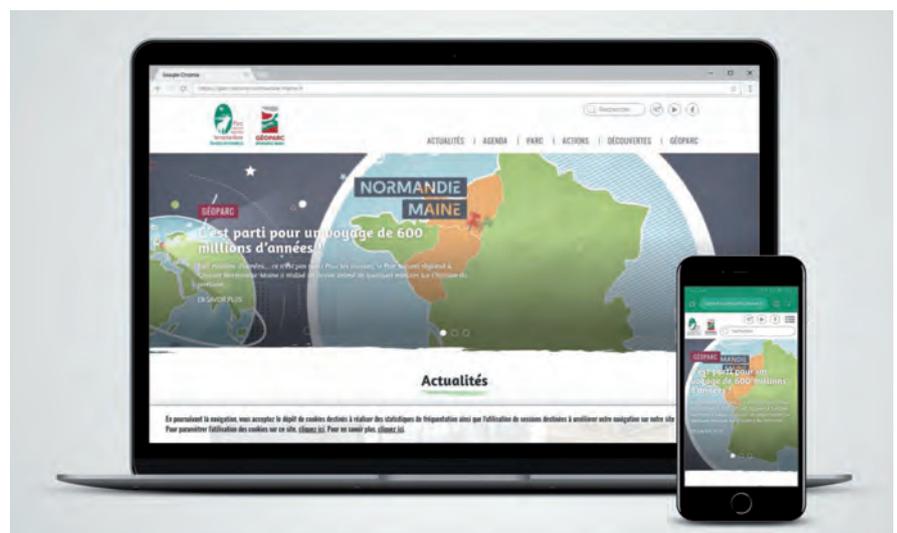
> Exposition sur les 40 ans du Parc

Une exposition pour les 40 ans

En 2015, le Parc créé en 1975 fêtait son quarantième anniversaire par de nombreuses animations proposées sur le territoire. S'appuyant sur des visuels, des dates et des réalisations marquantes, le Parc a également retracé 40 ans d'actions à travers d'une exposition. Cette dernière a eu pour objectif de rendre lisibles les missions et actions du Parc et de fédérer élus et habitants autour d'un projet commun. Finalisée à l'été 2015, elle a été présentée en divers lieux du territoire et prêtée gracieusement à toute collectivité qui en faisait la demande.

Le Parc sur le web

Depuis 2008, le Parc a fortement amplifié sa présence sur Internet pour apporter une meilleure visibilité à la structure, au territoire et aux actions menées. Le site web a été refondu en 2012 puis en 2020. Ce dernier fut l'occasion d'entrer dans l'ère de la sobriété numérique avec la volonté d'un impact réduit sur l'environnement, notamment sa consommation énergétique. Avec cette dernière refonte, les performances techniques et fonctionnelles ont été optimisées pour permettre une meilleure expérience utilisateur. Le Parc a également développé plusieurs applications numériques au service des missions (observatoire de la biodiversité, portail de découverte du territoire, ...). Il a également créé une page Facebook qui rassemble 3000 abonnés et permet un lien d'information plus quotidien.

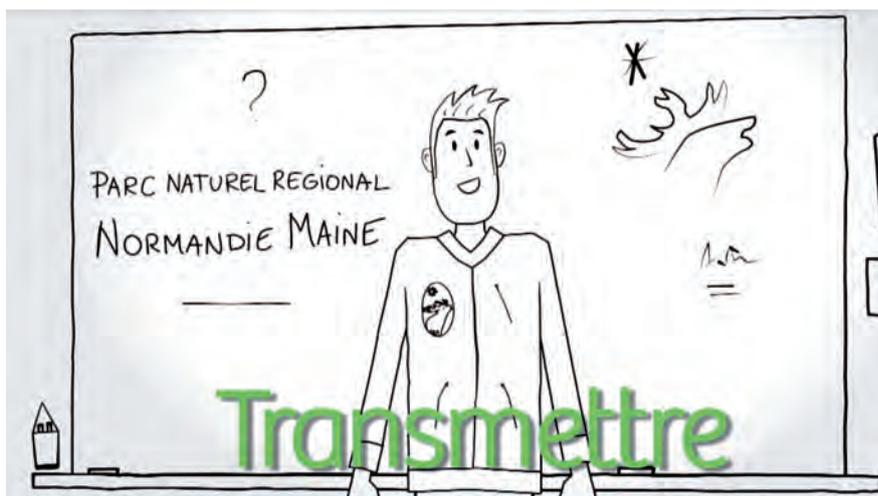


> Nouveau site web du Parc - 2020

A quoi ça sert le Parc ?

Souvent questionné par les habitants et les élus sur l'intérêt et le rôle du Parc, un film d'interpellation apportant des éléments de réponse a été réalisé en 2014.

Ce film de dix minutes intitulé « À quoi ça sert le Parc naturel régional Normandie-Maine ? » entremêle des séquences d'animations et des témoignages de partenaires ou d'acteurs économiques du territoire. Ce film permet d'illustrer au travers de ces témoignages, nos cinq grands domaines d'activité. Il est disponible sur le site Internet du Parc.



> Extrait du film « A quoi ça sert le Parc ? »

Une assemblée générale annuelle

De 2008 à 2015, le Parc a tenu chaque année une assemblée générale qui réunissait en moyenne une centaine d'élus locaux. Cette rencontre, initialement tenue sous la forme d'une séance plénière de 2h, a progressivement pris la forme d'une (ou 1/2) journée de découverte du territoire et des actions du Parc in situ.

Elle s'est, à plusieurs reprises, tenue en différents lieux du territoire (Bagnoles-de-l'Orne-Normandie, Lassay-les-Châteaux, La Lacelle, Saint-Rigomer-des-Bois, Barenton) afin de maintenir une proximité.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Mois des Parcs

De 2008 à 2015, à l'initiative des Régions Normandie et Pays de la Loire, le mois de septembre faisait la part belle aux Parcs naturels régionaux à travers le mois des Parcs. Pour l'occasion, les régions réalisaient chacune un visuel et un programme relayant des animations proposées pour l'occasion dans chacun des Parcs.

Cette initiative permettait annuellement de faire émerger de nouveaux projets interParcs et de promouvoir les territoires. Les moyens alloués à cette initiative ne permettaient cependant pas d'investir des espaces d'affichage à forte visibilité (grande ville, transport en commun) qui auraient pu amplifier la dynamique portée par cette initiative. Cette dernière s'est arrêtée au profit, quelques années plus tard, d'une dynamique nationale « Le pique-nique des Parcs ».



Bercy Village

Les Parcs naturels régionaux se sont réunis à Paris, du 12 au 15 octobre 2017, pour fêter leurs 50 ans. Le public parisien était invité à découvrir la diversité des patrimoines naturels, gastronomiques, artisanaux et culturels des Parcs. Au programme : un marché des terroirs de France, une centaine d'ateliers, des démonstrations et des jeux gratuits et ouverts à tous. Le Parc Normandie-Maine y faisait la promotion du territoire ainsi que de quelques produits identitaires : le Poiré Domfront, le Calvados du Domfrontais et le Camembert de Normandie. Le 12 octobre, un temps institutionnel était proposé aux élus dans l'hémicycle du Conseil régional d'Île-de-France pour échanger sur la place et le rôle des Parcs.



> Bercy Village - 2017

CONSTRUIRE UN RÉSEAU DE TOURISME DURABLE À PARTIR DES GRANDS SITES NATURELS ET CULTURELS RECONNUS

Le territoire du Parc est jalonné de nombreux « grands sites » naturels, hauts lieux et curiosités touristiques. Le Parc souhaitait préserver et promouvoir ces sites, fleurons des paysages identitaires du territoire, en s'engageant vers une adhésion à la charte européenne du tourisme durable. Cette ambition était en lien étroit avec la nécessaire étude des sites (cf. mesure 7) et la réalisation d'aménagements de mise en valeur (cf. mesure 14). Le territoire témoigne également de nombreuses Marches historiques, pour certaines étroitement liées aux grands sites naturels que le Parc souhaitait valoriser.

Cette mesure 31 portait donc l'ambition d'une mise en réseau et d'une synergie de l'ensemble des acteurs aux côtés du Parc afin de développer l'identité touristique des Monts et Marches de Normandie-Maine. Pour cela il entendait s'appuyer préférentiellement sur les Offices de Tourisme mais également sur l'ensemble des acteurs touristiques (hébergeurs, restaurateurs, musées ...).

Quelques indicateurs et chiffres clés

1 candidature Géoparc Mondial Unesco

10 plaquettes de présentations réalisées

3 applications numériques

63 % de sites aménagés

Indicateur de RÉALISATION



Très satisfaisant

Mesure en interaction avec > M 7 | M 14 | M 25 | M 30 | M 40

Synthèse générale

De 2008 à 2015, le Parc a travaillé à construire le réseau Monts et Marches de Normandie-Maine, par la réalisation des études préalables (mesure 7), par l'aménagement des sites en relation avec les maîtres d'ouvrages (mesure 14).

Les principes de la charte européenne du tourisme durable ont constitué la toile de fond des aménagements des espaces protégés, même si le Parc n'a pas finalisé la démarche.

En parallèle des aménagements, le Parc a fortement œuvré pour la mise en synergie et la promotion collective du réseau de sites. Il a notamment créé une charte graphique pour tous les dépliantes dont il prenait en charge l'impression et la diffusion. Il a développé en 2016 un site web dédié à l'offre touristique du territoire, mettant ainsi en valeur le réseau de sites Monts et Marches.

Il a également pris en charge la réalisation d'ouvrages (Vol au-dessus du Parc, Le Parc Normandie-Maine à pied, le Petit Futé) qui avaient tous comme ligne éditoriale la découverte du territoire à travers le réseau de sites.

De 2015 à 2020, le Parc a proposé une offre d'animations sur les sites (spectacles, ateliers, balades

découvertes...) nourrissant une forte ambition de qualité et de fréquentation.

Malgré cet engagement, la mise en réseau s'est avérée complexe car elle imposait une stratégie touristique aux collectivités locales dont les territoires n'étaient que partiellement concernés par le Parc.

Cette complexité s'est renforcée avec la loi NOTRe de 2015 attribuant la compétence tourisme aux EPCI qui venaient pour la quasi-totalité d'être redéfinis.

Fort de ce constat, le Parc a interrogé, avec l'appui du bureau d'étude ATEMIA, son positionnement touristique. Cette étude a conduit le Parc à ne plus porter l'ambition d'une destination touristique Monts et Marches de Normandie-Maine mais à valoriser les singularités à l'origine du réseau à travers une candidature Géoparc mondial Unesco. Ainsi la quête de cette reconnaissance internationale permettrait aux collectivités compétentes de porter cette distinction dans le cadre de leur stratégie régionale et départementale. Cette démarche a été extrêmement bien reçue par les acteurs touristiques et est devenue une forte ambition collective.



> Visite guidée à la tour de Bonvouloir

L'un des critères attendus de l'Unesco pour prétendre au label Géoparc est de construire un réseau de tourisme durable à partir des grands sites naturels et culturels reconnus. L'ensemble de la dynamique engagée depuis 2008 a donc naturellement constitué un socle de la candidature déposée en novembre 2019.



Réalisations les plus significatives du Parc

Etude de positionnement touristique

Fin 2017, dans un contexte de réorganisation territoriale et de redistribution des compétences des collectivités, le Parc a souhaité réinterroger son positionnement touristique afin de travailler en complémentarité avec les différents acteurs du tourisme. Ce travail, mené avec l'accompagnement de l'entreprise d'ingénierie Atemia, visait à cerner les marqueurs identitaires du Parc, à analyser ses forces et faiblesses, et à en déduire un positionnement et une feuille de route concrète. En juin 2018, les élus du Parc présentaient cette nouvelle ambition autour de 3 concepts : faire de Normandie-Maine un Géoparc mondial Unesco, accueillir des clientèles affinitaires scientifiques, valoriser des géosites dans une logique sensationnelle pour les cibles familiales des Départements et Régions.



> **Présentation du nouveau positionnement touristique** - 2018

Parcours historique de la ville de Sées

Un parcours historique a été mis en place avec la ville et l'office de tourisme. Il emmène le promeneur à la découverte de la cité épiscopale de Sées, des jardins du Palais d'Argentré, de la cathédrale, mais aussi, de manière plus intime, il sillonne les trésors de la ville historique. Au fil des ruelles, longeant les hôtels particuliers, il invite à lever la tête sur les façades sculptées, les halles, ou les jardins d'ouvriers et leur histoire. Il traverse la place de l'ancien lavoir et décrypte les trésors de cette zone humide au cœur de la ville. Il met également à l'honneur l'illustre enfant du Pays Nicolas-Jacques Conté. Il fait l'objet d'un jeu sous la forme d'une enquête dans la ville.



> **Livret ludique**

Un guide Petit Futé sur le Parc Normandie-Maine

Un carnet de voyage « Petit Futé » est paru en 2018 sur le Parc Normandie-Maine. Premier des 56 Parcs naturels régionaux de France, il vise à promouvoir une offre touristique adossée au label Parc naturel régional et à communiquer au-delà des frontières administratives. Ce guide, véritable outil de découverte de la richesse patrimoniale naturelle, culturelle et historique, est venu conforter l'image d'un territoire frontière entre deux régions et quatre départements.

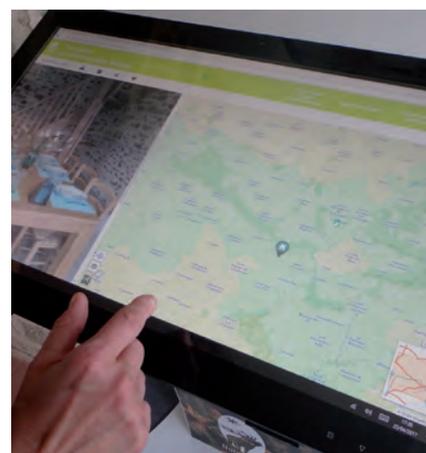


> **Guide Petit Futé** - 2018

Tourisme en Normandie-Maine, un site web dédié

En 2017, le Parc a mis en ligne un portail touristique présentant à l'échelle du Parc l'offre globale d'hébergements, de restaurants, de lieux de découvertes et de manifestations. Il est pour cela alimenté par les bases de données touristiques régionales (Tourinsoft et E-sprit).

Ce site propose en outre une sélection de parcours découvertes promus par le Parc, dont les circuits Monts et Marches.



> **Plateforme tourisme** - 2017

« Passez la frontière.... Entrez en Normandie-Maine »

En 2011, le Parc a conduit une réflexion sur le concept de Monts et Marches et la notion de frontières en Normandie-Maine. Il s'agissait dans un premier temps d'étudier les différents types de limites qui parcourent le territoire de Normandie-Maine, qu'elles soient historiques, géographiques, géologiques, légendaires ou naturelles. Chaque type de limite est analysé du point de vue de ses traces sur le territoire.

L'objectif global de ce travail est d'étudier et de décliner un fil conducteur pour interpréter le réseau de sites Monts et Marches. A l'échelle de chaque site, des pistes de valorisations ont été proposées.

Le Musée de Rânes

Ce musée est né de découvertes relatives au site de fabrication de bifaces de Saint-Brice-sous-Rânes dont le chantier de fouilles a été encadré par la DRAC Normandie. Le Parc, en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage et en partenariat avec le Pays du Bocage, a accompagné la commune pour la réalisation d'un musée avec une scénographie revisitée et très illustrée. Après les études préalables, il a accompagné le choix du maître d'œuvre, puis le suivi et la coordination des différents lots (illustrations, graphisme...). Il a en outre réalisé l'ingénierie financière (demandes et suivi, subventions, financements croisés). Cet équipement est le seul musée du territoire sur le sujet de la Préhistoire. Il est largement promu par le Parc qui y programme notamment des animations à destination des enfants.

Le concours EDEN

En juin 2009, le Parc a participé au concours européen EDEN (European Destinations of Excellence) dont le thème était le tourisme et les espaces protégés. Le projet Monts et Marches animé par le Parc a été sélectionné par la région Normandie pour y concourir. Finaliste au niveau national, le territoire a été présenté avec dix autres destinations françaises au Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi national. Le Parc a reçu une reconnaissance nationale comme destination touristique de qualité.



> Collection de dépliants

Faire connaître les sites Monts et Marches

Une petite collection de plaquettes de présentation des sites Monts et Marches a été créée. Chacune des huit brochures éditées reprend les éléments principaux du parcours d'interprétation proposé. Elles sont réalisées selon une unité graphique portant un logotype créé afin de rendre visible le réseau. Ces documents, supports de découverte et de visite en autonomie, sont largement distribués dans les Offices de Tourisme et les Maisons de Parc. Les parcours « Saint-Céneri sur le motif » et « Histoires géologiques à Saint-Léonard-des-bois » ont été les premiers de cette collection.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Une percée dans l'histoire d'Alençon

En 2013, le Parc a réalisé une étude de mise en valeur de l'ancienne cité ducale d'Alençon, incluant les quartiers anciens (Lancrel, Monsort, Saint-Léonard), les belles demeures, hôtels particuliers, places avec marchés, musée de la Dentelle d'Alençon, la Sarthe, et bien sûr mais avec une moindre ambition, le château qui était alors une prison. La ville d'Alençon a avancé sur le projet de mise en valeur avec une avancée spectaculaire en 2019 où une partie du château des ducs d'Alençon ainsi qu'un jardin ont été ouverts au public reliant ainsi deux quartiers de la ville.

Les Offices de tourisme, des relais précieux sur le terrain

Les projets Monts et Marches ont été déployés en partenariat avec les collectivités, et particulièrement leurs Offices de tourisme. Ces derniers, lorsque leur territoire accueille un parcours, en assurent la promotion et la diffusion des outils (dépliants, application,...). Les 15 Offices du territoire (21 avant la loi NOTRe) sont annuellement réunis à la Maison du Parc afin d'échanger sur le bilan et les perspectives de l'année. Ils sont en outre étroitement associés au projet Géoparc.



DÉVELOPPER UN TOURISME DE NATURE ACTIF ET AMÉLIORER LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Adossé au réseau des sites Monts et Marches de Normandie-Maine, le Parc souhaitait développer un tourisme de nature respectueux de l'environnement. L'offre proposée devait prendre en considération les clientèles provenant du nord de l'Europe, être accessible aux personnes à mobilité réduite et s'adresser aux jeunes. Des démarches devaient être menées en inter-Parcs.

Cette mesure visait également à accompagner les hébergeurs vers des démarches environnementales (Marque Parc, Haute qualité Environnementale, Gîte Panda, ...) afin d'améliorer la qualité des structures d'accueil. Le Parc devait également favoriser l'émergence de produits touristiques assurant la promotion du territoire. Enfin pour adapter au mieux l'offre et les outils de promotion, il était envisagé de réaliser des études de satisfaction auprès des différentes clientèles.

Quelques indicateurs et chiffres clés

1 carte découverte éditée en anglais

Plus de 30 participations à des salons nationaux et régionaux

2 Maisons de Parc accessibles tous handicaps

6 agents d'accueil ont suivi des formations d'anglais

Indicateur de RÉALISATION



Peu satisfaisant

Synthèse générale

Mesure en interaction avec > M 31 | M 33 | M 34 | M 35

En complémentarité du réseau Monts et Marches (cf. mesure 31), le Parc s'est attaché à promouvoir une offre de tourisme de nature à travers différents projets. Le Parc a été fortement impliqué sur la randonnée et les activités de pleine nature jusqu'en 2010. Néanmoins, la complémentarité avec les autres collectivités en matière de randonnée et la pertinence à gérer les bases de pleine nature a, entre autre, questionné la place du Parc sur ces sujets. En conséquence, le positionnement touristique a sensiblement évolué, passant d'une logique d'aménagement et de structuration de réseau à une approche promotionnelle.

En 2018, une étude a permis de conforter cette posture et ainsi d'établir une nouvelle stratégie touristique. Adossé aux singularités géologiques et naturelles du territoire, le Parc se positionne désormais en qualité de produit touristique au service des destinations départementales et régionales. Cette approche s'articule autour du Géotourisme comme levier de développement local avec l'ambition d'une labellisation Géoparc mondial Unesco. Cette étude a encouragé la nécessité d'une offre spécifique aux clientèles provenant du nord de l'Europe (Allemagne, Pays-

Bas, Belgique, Grande Bretagne). A ce titre, la candidature Géoparc favorise cette ouverture vers une clientèle internationale, notamment via l'édition de dépliants touristiques en anglais. Les agents en situation d'accueil ont aussi pu bénéficier de formations en anglais permettant d'accueillir au mieux les étrangers.

Dans une dynamique partenariale, des réunions sont organisées tous les ans avec les Offices de tourisme afin d'échanger sur la saison et les perspectives.

Dans un souci d'accessibilité et d'ouverture pour tous, le Parc a porté une attention particulière au public handicapé, notamment dans la rénovation de ses structures d'accueil. Compte tenu des contraintes liées aux milieux naturels et/ ou aux sites historiques, il n'a pas été possible d'adapter l'intégralité des parcours Monts et Marches.

En matière de produits touristiques et d'accompagnement des hébergeurs, le positionnement du Parc est complexe au regard des nouvelles compétences régies par la loi NOTRe. Il a mené des actions de valorisation des acteurs économiques via différentes initiatives, notamment par l'édition d'un guide touristique «Petit Futé».



> Randonnée

La marque Valeur Parc et l'inscription à la charte européenne du tourisme durable ont fait l'objet de réflexions durant la charte, mais elles n'ont pas abouti sur des réalisations concrètes.



Réalisations les plus significatives du Parc

Le public en situation de handicap

La Maison du Parc a fait partie des 1^{er} sites labellisés Tourisme et Handicap dans l'Orne. Le Parc a participé à plusieurs initiatives : Buissonnières, journées nationales du handicap, animations en langue des signes, etc. La Maison du Parc a été choisie comme site test du label national « Vacances pour tous », permettant à cette occasion de recevoir Gilbert Montagné, en présence de deux ministres (Mme Maurano et Mr Novelli) et de la Présidente de Tourisme Handicap National pour tester l'accessibilité en condition réelle. Elle est recensée sur certains sites touristiques spécialisés.

Le Musée du Poiré a lui aussi été pensé en ce sens lors de sa rénovation en 2016 pour permettre aux personnes à mobilité réduite de le visiter (chemin dans le verger, ascenseur pour accéder à l'exposition temporaire, etc.).



> La Maison du Parc, accessible tous handicaps

L'inter-Parc comme outil commun de promotion

La promotion du territoire a, entre autre, été portée grâce au réseau interparc. La participation à de nombreux salons a permis de porter un message régional commun, lié au tourisme de nature (Vivre autrement, Natura bio, Feno, Destination nature, Armada, etc.). De même, le Parc a pu participer à plusieurs séminaires thématiques organisés par la Fédération des Parcs ayant pour objectif de nourrir les réflexions, créer des espaces d'échanges, travailler sur des problématiques communes. Plusieurs outils mutualisés de promotion et de communication ont également été créés (tote-bag, cartes postales, flyers, timbres, etc.). A l'échelle nationale, une Smart box a vu le jour en 2009 permettant d'effectuer un séjour dans un Parc naturel régional et ainsi mettre en avant et découvrir le réseau. Cependant, ce produit n'a pas su trouver son public et il a donc été arrêté.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Les « Slowlydays » en Mayenne

Le Département de la Mayenne est une destination verte, tournée vers le slowtourisme. Il s'inscrit dans un schéma de développement autour du tourisme de nature, d'une destination où l'on peut se ressourcer. C'est ainsi que la marque « Slowlydays » est née. Elle réunit les professionnels du tourisme, les commerçants, et à terme la population mayennaise en mettant l'humain au cœur de l'économie touristique.

En Normandie, «tourisme et santé», une filière en devenir

La Normandie est composée de nombreux espaces naturels profitables aux touristes. La stratégie du Comité régional du tourisme (CRT), établie en concertation avec la Région, avec Normandie Attractivité et l'Agence de Développement, prend en compte les nouvelles tendances touristiques et les attentes des clientèles. Le développement durable fait partie de ces tendances (consommation locale, slow life, ressourcement, authenticité) et la thématique « tourisme et santé » est une des filières en devenir sur laquelle le CRT souhaite travailler. La région se veut être une destination respectueuse des principes du tourisme durable et responsable au travers de son offre et du développement des entreprises touristiques.

La Communauté Urbaine d'Alençon

La Communauté Urbaine d'Alençon a elle aussi fait le pari du slowtourisme. Partant du même constat que le Comité régional du tourisme de Normandie, elle s'oriente vers les habitants de la Normandie, du Grand Ouest et de l'Île de France en mettant en avant un territoire « 100% nature ».

Les jardins, les forêts, le trail, la randonnée, les itinéraires vélos ou encore le site classé des Alpes Mancelles sont ainsi mis à l'honneur.

Cette mesure nourrissait l'ambition de structurer un réseau rationnel et fonctionnel d'itinéraires pédestres, cyclo et équestre. Cette démarche devait être engagée en concertation avec les Départements, les collectivités locales et les associations. L'objectif était d'augmenter la pratique des activités de pleine nature à travers des itinéraires correctement entretenus et balisés. A cette fin, les collectivités adhérentes devaient encourager le recours à des structures d'insertion. Le Parc devait intervenir en appui et en coordination de la dynamique afin d'accompagner la construction et la gestion durable des réseaux. Le Parc devait également poursuivre la promotion des sites et activités nautiques (canoë, kayak, pêche) et d'escalade. Enfin, le Parc s'engageait à poursuivre une offre d'activités sportives spécifiques tout en assurant la réhabilitation de ses équipements à Moulins-le-Carbonnel et à Torchamp.

Quelques indicateurs et chiffres clés

329 km de véloroutes sur le territoire du Parc

4 600 km de chemins recensés et balisés

1 topoguide édité avec 34 itinéraires sur le Parc

Indicateur de **RÉALISATION**



Peu satisfaisant

Synthèse générale

Mesure en interaction avec > M 31 | M 32 | M 34 | M 35

La structuration et le développement des activités de pleine nature ont constitué un des fondements historiques de l'action du Parc. Depuis 1975, il a créé et géré de très nombreux itinéraires pédestres, cyclo, VTT, équestres. Le Parc a également équipé la majorité des sites d'escalade et contribué à la création des bases de loisirs du territoire. A travers les bases de pleine nature qu'il anime, il restait en 2008 un acteur reconnu et incontournable.

Pourtant la complexité d'entretien et de gestion associée à la diminution progressive des moyens humains au service de cette mission ont dès 2009 questionné le Parc sur son positionnement. Ce constat était renforcé par la nécessité de définir de nouvelles modalités de gestion des bases de pleine nature dont il était propriétaire. En effet, la base de Moulins-le-Carbonnel était initialement gérée par une association dont la gouvernance était étroitement liée à celle du Parc. En 2008, le fonctionnement et les frais de gestion afférents venaient d'être repris en gestion directe par le Parc et soulevaient de nombreuses problématiques renforcées par la vétusté et la non-conformité des bâtiments. Plusieurs hypothèses ont été explorées afin de trouver un devenir à ces équipements pour

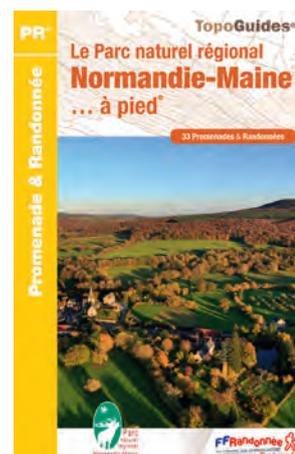
finalement les réhabiliter à partir de 2015 (création de sanitaire et d'un terrain de camping et réhabilitation du bâtiment principal) et les mettre à disposition du Foyer Rural des Alpes Mancelles par une convention de gestion à compter de 2017. Concernant la base de Torchamp, le Parc s'est retiré du syndicat mixte de gestion fin 2012 en leur cédant les équipements à l'euro symbolique.

Ce retrait de l'implication du Parc, pourtant très identifié, dans l'animation des activités de pleine nature et dans l'entretien des itinéraires a fortement bousculé les équilibres en place sur le territoire. En parallèle, les différentes réformes territoriales redistribuant les compétences ont conforté le positionnement du Parc de ne plus intervenir dans la gestion et l'animation des activités de pleine nature. Il est néanmoins resté présent auprès des collectivités compétentes (Départements et EPCI) lors de l'élaboration des documents cadres et projets structurants (plans départementaux des itinéraires de promenade et de randonnée, voies vertes, ...). Le Parc s'est alors focalisé sur la promotion du territoire à travers son offre d'activités de pleine nature notamment par l'édition d'un topoguide « Le Parc naturel régional

Normandie-Maine ... à pied ».

Cette charte aura également connu l'essor considérable du cyclotourisme, des voies vertes et des grands itinéraires cyclo comme la Véloscénie (2012), la Vélofrancette (2018) et la Vélobuissonnière (2020).

Le Parc a soutenu l'émergence de ces itinéraires (participation financière et technique) et a mené de nombreuses actions de promotion. La Maison du Parc (carrouges) et le Musée du Poiré (Barenton), situés sur le tracé de la Véloscénie ont été reconnus « accueil vélo » et c'est en moyenne 500 cyclistes qui s'arrêtent chaque saison dans les deux Maisons de Parc. Cette fréquentation est en augmentation constante.



Réalisations les plus significatives du Parc

Réhabilitation de la base de pleine nature de Moulins-le-Carbonnel

Le Parc a longtemps œuvré pour le développement des activités de pleine nature à travers ses équipements. La base de Moulins-le-Carbonnel est toujours la propriété du Parc mais sa gestion a été cédée au Foyer Rural des Alpes Mancelles. Cet équipement a d'ailleurs fait l'objet d'une réfection complète entre 2014 et 2020 permettant ainsi de porter la capacité d'accueil de 40 à 100 personnes et d'accueillir les personnes à mobilité réduite.



> Bâtiment principal restauré de la base de pleine nature de Moulins-le-Carbonnel - 2020

Location de vélos électriques à la Maison du Parc

En 2012, un service de location de vélos à assistance électrique a été mis en place à la Maison du Parc. En effet, dans le but de suppléer une offre privée inexistante à cette époque sur le territoire, il a été décidé d'expérimenter la mise en place de ce service en acquérant une flotte de six vélos. La promotion de la mobilité douce autour de la Maison du Parc était également un argument important à mettre en avant auprès des visiteurs. Compte tenu des paysages vallonnés autour de la Maison du Parc, l'assistance électrique était un réel plus. Cette offre a permis à un public familial de se balader et de découvrir un mode de déplacement alternatif. Un local vélo a été construit en 2018 afin de pouvoir entreposer les vélos dans de bonnes conditions. Fort de cette expérience, plusieurs Offices de tourisme proposent aujourd'hui une offre similaire sur le territoire.

Le développement de l'offre équestre et vélo

Des boucles équestres en forêt de Perseigne et des itinéraires cyclotouristiques connectés ont été étudiés pour valoriser les patrimoines. Ces aménagements ont fait l'objet d'une qualification et d'une promotion via le comité du tourisme équestre.

En lien avec l'Office national des forêts, les meneurs et le Département de la Sarthe, deux boucles ont été aménagées (l'une de 3h et l'autre de 4h) en forêt domaniale de Perseigne. Ces parcours ont été mis en service en 2014.

Topoguide - Le Parc Normandie-Maine... à pied

Le Parc a travaillé sur l'édition d'un topo guide de la Fédération française de randonnée pédestre, « Le Parc naturel régional Normandie-Maine... à pied » qui a vu le jour en 2015. 34 itinéraires emblématiques du territoire ont été sélectionnés. Ils permettent de découvrir le Parc de façon plus intime et ainsi appréhender toute la richesse des paysages et des patrimoines du territoire. Le Parc s'est associé avec ses partenaires (associations, Offices de Tourisme, etc.) et a réalisé cette édition, fruit d'un travail commun.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Parc accrobranche

Des sites de pratique des sports de pleine nature (escalade, accrobranche, etc.) ont été créés et sont gérés souvent par des associations. Mais les collectivités s'emparent également de cette question et la CDC Haute Sarthe Alpes Mancelles, par exemple, a ouvert le Gasseau en 2010. Une réhabilitation progressive de l'ouverture à aujourd'hui est en œuvre pour proposer une offre complète (balade à cheval, accrobranche, boutique de produits locaux, programmation culturelle, jardin pédagogique, escalade, etc.).

Des itinéraires vélos en pleine expansion

Le territoire du Parc est traversé par trois itinéraires vélos qui connaissent actuellement un essor majeur : la Vélofrancette, la Véloscénie et la Vélobuissonnière. Ces itinéraires sont développés et promus par un réseau de collectivités. Ils s'inscrivent dans une démarche de mobilité douce et permettent de découvrir le territoire sous un autre angle. Entre pistes aménagées, voies vertes, petites routes balisées et chemins forestiers, on y découvre la richesse et la pluralité des paysages (chemins de halage, petites villes d'art et d'histoire, châteaux, etc.).

Le bac à chaînes sur la Sarthe

En 2015, le Parc a participé financièrement et techniquement à l'installation d'un bac à chaînes sur la Sarthe au lieu dit le Val entre les communes de Saint-Léonard-des-Bois (72) et Saint-Pierre-des-Nids (53). Cet ouvrage permet de traverser la Sarthe et ainsi mettre en réseau différents sites et itinéraires pédestres. Il permet notamment de connecter les sites du Gasseau et du Canyon des Toyères. Ce projet a été porté par la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles en partenariat avec de nombreuses collectivités.

ACCOMPAGNER LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE DANS UNE GESTION RAISONNÉE

Si l'organisation et la valorisation des activités de pleine nature restait un objectif fondamental du Parc, ce dernier devait néanmoins veiller, sous l'égide des Commissions Départementales des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI), à ce qu'elles s'accomplissent dans les limites d'un développement raisonnable. Dans le cadre de projets d'exploitation touristique intensifs, le Parc devait étudier le contexte local, pouvait émettre un avis et aviser les collectivités concernées sur l'impact négatif que peuvent avoir certaines de ces réalisations. Afin de favoriser l'essor des bonnes pratiques, le Parc devait accompagner les associations d'usagers (fédérations de pêche et de chasse, fédérations sportives,...) par des actions d'informations et de gestion des milieux et des espèces concernés.

Quelques indicateurs et chiffres clés

4 journées de formation aux futurs animateurs sportifs

5 éco-compteurs installés en milieu naturel

1 animation dans le cadre de «Nettoyons la nature»

Indicateur de **RÉALISATION**



Peu satisfaisant

Synthèse générale

Mesure en interaction avec > M 32 | M 33

Si le Parc a joué un rôle important dans l'essor des activités de pleine nature, il a également sensibilisé les usagers à la prise en compte des potentiels impacts dans la pratique de leur activité. La pression exercée par certaines activités peut en effet avoir des impacts conséquents sur les milieux et les espèces.

Concernant les activités de randonnées (pédestre, cyclo, équestre), de nautisme et d'escalade, le Parc n'a globalement pas été soumis à une pression générant un impact fort de ces activités sur le territoire. Il a ponctuellement œuvré en partenariat avec les associations locales sur la prise en compte de certains secteurs fragiles, notamment sur les sites Natura 2000 et les Espaces naturels sensibles. De la signalétique informative a parfois été mise en place afin de sensibiliser les publics aux milieux ou espèces présents afin de limiter les impacts. Dans certains cas d'aménagements de sentiers ou d'évènements sportifs en site Natura 2000, des évaluations d'incidences ont été réalisées par le Parc.

L'explosion des activités de trail et du nombre de pratiquants depuis quelques années suscite néanmoins de nouvelles problématiques. Ces



> Chantier «Nettoyons la nature» avec le collège Jacques Brel de La Ferté-Macé - 2017

pratiquants souvent en recherche de terrains accidentés présentant du dénivelé investissent des sites naturels souvent fragiles. C'est notamment le cas dans les Alpes Mancelles avec les pierriers. Le Parc est autant que possible associé au développement de ces itinéraires et stations de trail afin de préserver les zones les plus fragiles et de sensibiliser les pratiquants.

Concernant les pratiques halieutiques, le Parc a entretenu des échanges réguliers avec les associations de pêche, notamment dans la vallée du Sarthon et sur la Mayenne Amont dont il animait le programme de restauration des milieux. Des actions d'entretien et de restauration ainsi que des suivis

de population ont alors été menés en partenariat avec les fédérations et associations de pêche.

Concernant la pratique de la chasse, le Parc a été peu mobilisé dans le suivi des populations.

Jusqu'à la dernière édition en 2019, le Parc a régulièrement participé à la Fête de la chasse qui se déroulait à Carrouges puis au Haras du Pin afin de sensibiliser les pratiquants à la préservation des milieux et de la biodiversité.

Réalisations les plus significatives du Parc

La formation des animateurs sportifs à l'éducation à l'environnement

4 journées de formation à l'éducation à l'environnement et au développement durable ont été menées auprès des animateurs sportifs de la base de pleine nature de Torchamp. Ils ont ainsi pu acquérir de nouvelles compétences pour allier sport de pleine nature et découverte de l'environnement, leur permettant ainsi de sensibiliser les jeunes à leur tour.



> Pratique du Kayak sur la Sarthe

L'accompagnement sur le projet de Sillé-le-Guillaume

Le Parc participe et suit la démarche de planification et de concertation du projet d'aménagement et de valorisation de Sillé-le-Guillaume. Une partie du projet se trouve en zone Natura 2000, le schéma d'accueil devait donc être élaboré en tenant compte du caractère fragile du site naturel. C'est à ce titre que le Parc vient apporter ses connaissances et accompagne la collectivité.

Le suivi des flux de passage sur les sites naturels

En 2019 cinq éco-compteurs ont été posés autour du Mont des Avaloirs dans le but de mieux caractériser la fréquentation sur le site (fréquentation moyenne, flux de passage en fonction des horaires, périodes les plus fréquentées, etc.). Ceci dans le but de réorienter les visiteurs sur les secteurs les moins vulnérables (ex : éviter le dérangement pendant les périodes de reproduction, etc.).

Les actions de sensibilisation auprès de diverses structures

La Gaule Fertoise (association de pêche) a, par exemple, participé à des chantiers de restauration de la Gourbe permettant d'impliquer les pêcheurs localement et de les sensibiliser. Un partenariat a également été noué avec le domaine du Gasseau qui sollicite régulièrement le Parc pour mener des actions de sensibilisation auprès de groupes ou encore animer des sorties sur la thématique de l'environnement. Il consulte également le Parc pour être conseillé sur l'impact de certains projets d'aménagement.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Le Canyon de Toyères, un parcours No Kill

Dans le Canyon de Toyères, en plein cœur du site Natura 2000 des Alpes mancelles, un parcours de pêche réservé à la pratique de la pêche à la mouche a été créé. Ce sont la Fédération de la Sarthe pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, l'AAPPMA de Sougé-le-Ganelon et la CDC des Alpes Mancelles, en accord avec la Fédération de pêche de la Mayenne qui se sont associés pour ce projet. Ce parcours de 600m de long se prête aussi bien à la pêche à la mouche sèche qu'à la mouche noyée, à la nymphe au fil ou au streamer. Si la truite fario fréquente encore le site, des déversements de truite arc en ciel sont régulièrement pratiqués pour garantir une densité de poissons.



> Canyon de Toyères

S'APPUYER SUR DES LIEUX D'ACCUEIL MAJEURS POUR
RENFORCER LEUR DÉVELOPPEMENT

Pour mieux faire connaître son territoire et ses patrimoines naturels et culturels, le Parc posait le constat d'une nécessaire concentration de ses efforts et moyens d'accueil sur 3 secteurs comportant chacun plusieurs sites d'importance :

- Le multi-site de Carrouges avec la Maison du Parc, le château et le bourg de Carrouges.
- Le multi-site du Passais avec le développement du Musée de la Pomme et de la Poire suivant une approche scientifique et conservatoire (en lien avec le site de la Guérousière et la base de Torchamp).
- Le multi-site des Alpes Mancelles avec le développement de l'accueil à la base de Moulins-le-Carbonnel et à l'Auberge des Sœurs Moisy.

Quelques
indicateurs et
chiffres clés

200 000 visiteurs
dans les Maisons de Parc

333 animations
proposées dans les
Maisons de Parc

1 million
d'euros de chiffre d'affaires
dans les Maisons de Parc

Indicateur de **RÉALISATION**



Très
satisfaisant

Synthèse générale

Mesure en interaction avec > M 16 | M 28 | M 31 | M 38

Sans mettre en avant le concept de multi-site, le Parc a renforcé la visibilité des actions qu'il soutient, sur les trois pôles mentionnés dans la mesure. Faute de moyens, il a néanmoins cédé certaines propriétés identifiées dans les multi-sites comme la base de Torchamp, la ferme de la Guérousière, ou encore la Chapelle et le Prieuré de La Lande de Goult. Il a dans le même temps concentré ses moyens dans la restauration profonde de quatre équipements majeurs répartis sur le territoire autour de Carrouges, du Passais, et des Alpes Mancelles. Il a en outre recherché pour chacun la gestion la plus efficiente, nouant de nouveaux partenariats dans la durée afin d'assurer la pérennité des équipements et de leur utilisation.

A Saint-Céneri-le-Gérei, l'Auberge des Sœurs Moisy avec la « salle des décapités », emblème de la présence des peintres à la fin du XIXe, ainsi qu'une grange limitrophe ont été restaurées par le Parc en 2010. Par convention, l'animation du site a été déléguée à l'Office de tourisme d'Alençon qui y a installé un point information tourisme. En 2017, le Parc a cédé à titre gratuit le bail emphytéotique dont il était titulaire au Département de l'Orne.

A Carrouges, des travaux ont été poursuivis à la Maison du Parc afin de faciliter l'accueil du public. Elle

est en outre devenue la Maison du Parc et du Géoparc.

Durant plus de 30 ans d'existence, la Maison de la Pomme et de la Poire commençait à faire face à diverses critiques relatives à sa faible fréquentation, à la désuétude de la présentation des collections. Son éloignement des axes routiers avait même conduit le Parc à faire l'acquisition de la ferme de la Guérousière située à quelques km, sur un axe routier important dans le but d'y créer une vitrine des produits du Domfrontais. Cette dernière propriété a finalement été revendue et le Parc a concentré ses moyens pour rénover en profondeur son équipement de Barenton devenu Musée du Poiré en 2016.

La base de pleine nature de Moulins-le-Carbonnel, a été également remise aux normes et modernisée puis confiée en gestion à l'association du Foyer Rural des Alpes Mancelles, permettant le maintien d'une offre de pleine nature pour le grand public dans les Alpes Mancelles.

En confortant ces équipements, le Parc, par des moyens audacieux non prévus initialement (vente et délégation), répond à l'objectif de la mesure qui visait à la concentration des moyens pour une meilleure visibilité.



> Collégiale de la Maison du Parc

Réalisations les plus significatives du Parc

Un Musée ancré sur le territoire

Le Musée du Poiré a connu en 2015/2016 une profonde rénovation. Cette décision a été précédée de deux études dont l'objet était de comparer sa rénovation in situ avec la création d'une « Cité de la pomme » plus moderne sur une commune touristique du département. Le maintien à Barenton de ce petit Musée de France s'est accompagné de la refonte complète de la muséographie, de l'inventaire informatisé de ses collections ainsi que d'importants travaux de gros œuvre et d'aménagement notamment sur le parcours extérieur de visite. Une salle d'exposition semi-temporaire a été créée et abrite une exposition sur La Fraude, confortant son rôle de musée de la vie rurale. La fréquentation connaît depuis un nouvel élan, rendu possible grâce à la stabilisation du personnel du Parc (3 agents et un saisonnier). La boutique contribue à l'attractivité du site et à la promotion des produits locaux.



> Visiteurs au Musée du Poiré - 2016

La Maison du Parc et du Géoparc

Depuis son ouverture en 2007, la Maison du Parc n'a cessé d'améliorer ses espaces d'accueil. Des travaux d'intégration du parking entre le bourg et le château de Carrouges ont été réalisés pour l'excentrer du cœur du site et le relier par une passerelle en bois adaptée à tous les publics. Ce cheminement piéton, se poursuivant par l'allée des Chanoines dont la grille s'ouvre quotidiennement vers le château, offre une promenade largement fréquentée par les locaux qui se réapproprient le « domaine » « multisite ». Reconnue pour l'accueil des cyclistes, la Maison du Parc propose un accueil chaleureux (terrasse avec tables de pique-nique). La collégiale a connu des travaux d'accessibilité, d'éclairage et de chauffage permettant d'accueillir conférences, artistes et expositions. L'équipe renforcée avec 3 permanents et 1 saisonnier permet d'offrir visites guidées, animations culturelles et scientifiques en même temps qu'un accueil touristique, contribuant au rayonnement du site, du Parc et du Géoparc.



> Accueil d'un groupe de cyclistes à la Maison du Parc - 2017

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Le Château de Carrouges

Le Château de Carrouges, Monument d'Etat, est situé à 200 m de la Maison du Parc. La proximité et le lien historique des deux sites invitent les visiteurs à découvrir ce patrimoine remarquable. La dynamique des deux structures permet une fréquentation complémentaire notamment de groupes et une communication croisée dans des guides spécialisés (Petit Fûté, Guide du routard, guide Michelin). Ce partenariat existe depuis l'ouverture de la Maison du Parc en 2007.



> Château de Carrouges

Le Foyer Rural des Alpes Mancelles (FRAM) un acteur engagé

Le Foyer Rural des Alpes Mancelles est une association dont le siège est à Moulins-le-Carbonnel. Elle propose de nombreuses activités dans le secteur des Alpes Mancelles, dont des activités de pleine nature. Il est notamment prestataire de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles pour l'exploitation du parc accrobranche du Domaine du Gasseau. Elle est également titulaire d'une convention d'exploitation de la base de Pleine nature de Moulins-le-Carbonnel que le Parc vient de restaurer.



AXE 3

PROMOUVOIR LES PRODUCTIONS ET LES ACTIVITÉS RESPECTUEUSES DU TERRITOIRE

- **ORIENTATION 6** - ENCOURAGER LES ALTERNATIVES À L'INTENSIFICATION ET AU SUR-DÉVELOPPEMENT
- **ORIENTATION 7** - FAVORISER LES ACTIVITÉS IDENTITAIRES DU TERRITOIRE

La mesure en bref

A travers cette mesure, et en lien avec l'article L.392-1 du code de l'environnement relatif aux conditions de circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels, le Parc posait l'ambition de définir un plan de circulation des véhicules motorisés pour chaque commune.

Après une étape d'état des lieux, les communes devaient s'engager à prendre des arrêtés. Un important travail de sensibilisation devait être mené en parallèle auprès des usagers. En matière de réglementation de la publicité, le Parc devait apporter un conseil aux communes afin de conforter les maires dans leurs décisions. Il devait également réaliser le suivi des voiries en concertation avec les services de l'Etat pour réduire voire supprimer l'affichage sauvage.

Quelques indicateurs et chiffres clés

20 communes accompagnées en matière de circulation motorisée

762 panneaux publicitaires inventoriés en 2012

1 guide des bonnes pratiques «Publicités et signalétique»

2 règlements locaux de publicité intercommunaux (RLPi) accompagnés par le Parc

Indicateur de RÉALISATION



Peu satisfaisant

Synthèse générale

Mesure en interaction avec > M 22 | M 33 | M 34

Le Parc a expérimenté et mis en place une démarche complète d'accompagnement des collectivités en matière de loisirs terrestres motorisés sur leur territoire. En proposant initialement une formation sur la circulation des véhicules motorisés en dehors de la voirie routière, destinée aux élus et présidents d'associations, le Parc a suscité l'adhésion de certains territoires à cette démarche. Ne disposant pas de l'ingénierie adaptée à cette thématique, les collectivités demandeuses ont pu bénéficier pendant 5 ans de l'accompagnement d'un technicien du Parc sur le recensement et le diagnostic des chemins sensibles. Animateur lors des démarches de concertation, le Parc a également proposé un accompagnement juridique en mettant à disposition des modèles d'arrêtés. Bien que satisfaisante, cette démarche aurait toutefois mérité une démultiplication sur d'autres territoires du Parc afin d'accroître la cohérence de la démarche.

Concernant la publicité, le Parc a favorisé une approche pédagogique de ce thème en accompagnant les collectivités en réflexion sur le sujet, en explicitant la réglementation et en apportant son expertise. Dans cette même logique et suite à l'identification de



> Chemin règlementé - Communauté de communes du Mont des Avaloirs

nombreux panneaux publicitaires illégaux, le Parc a produit un document d'information et de conseil sur les bonnes pratiques à adopter en matière de publicité et de signalétique. Personne publique associée lors de l'élaboration des règlements locaux de publicité, le Parc suit l'élaboration de ces derniers pour assurer, malgré la réintroduction de la publicité sur ces territoires, une bonne intégration de ces dispositifs dans le paysage. Dans une optique d'harmonisation, le Parc a également accompagné une démarche de mise en place de panneaux de signalétique sur des

communes de la Sarthe identifiées comme points noirs paysagers dans ce domaine.

Toutefois, le coût et l'efficacité des mesures de substitution aux panneaux publicitaires soulèvent de nombreuses interrogations de la part des acteurs du territoire. Pourtant national, le principe d'interdiction de la publicité dans les Parcs naturels régionaux entraîne souvent une incompréhension et est perçu comme une entrave au développement économique.

Réalisations les plus significatives du Parc

Guide de bonnes pratiques

Le Parc a réalisé en 2015 un document d'information et de conseil à l'attention des collectivités et des acteurs économiques du territoire du Parc. Rappelant le cadre réglementaire en matière de publicité, enseigne et pré-enseigne, ce guide a avant tout pour vocation de proposer des alternatives légales et qualitatives pour signaler les activités et services. En effet, la réintroduction de la publicité dans les Parcs naturels régionaux constitue une mesure d'exception : les bonnes pratiques édictées dans ce guide ont ainsi pour objectif de limiter l'impact sur le paysage de ces dispositifs, notamment en proposant un nuancier respectant les particularités des territoires.

Inventaire des panneaux publicitaires sur le territoire du Parc

Un inventaire a été réalisé en 2012 pour recenser les panneaux et pré-enseignes sur les principaux axes de déplacement du territoire. Pas moins de 700 panneaux ont été inventoriés (dont environ 80 % d'illégaux), notamment sur des secteurs qui présentaient un enjeu paysager fort. L'objectif était de rendre compte, de façon cartographique, illustrée et pratique, de la présence de panneaux publicitaires et pré-enseignes illégaux sur le territoire du Parc. Fort de ce diagnostic, le Parc a ensuite pu hiérarchiser les actions de sensibilisation à mettre en œuvre.

Accompagnement de la CCMA pour l'encadrement des circulations motorisées sur les chemins de son territoire

Le Parc a réalisé de 2011 à 2015 une démarche complète d'accompagnement de la Communauté de communes du Mont des Avaloirs sur la circulation des véhicules motorisés en dehors de la voirie routière. Axée sur la concertation avec les usagers et les partenaires, cette démarche a conduit au recensement puis à l'identification, sur le terrain, des secteurs sensibles. A l'issue de cette phase, le Parc a proposé des modèles d'arrêtés aux communes afin qu'elles puissent réglementer, en cohérence, la circulation des loisirs motorisés sur des zones précises et lors des périodes les plus délicates. Plus d'une centaine de chemins ruraux ont finalement été retenus par les maires pour faire l'objet d'une réglementation de circulation.

Accompagnement d'un règlement local de publicité sur la Communauté de communes de La Ferté-Saint-Michel

Le Parc a accompagné la réalisation d'un règlement local de publicité sur la Communauté de communes de La Ferté-Saint-Michel. Constituant un des points noirs principaux de la publicité illégale sur le territoire du Parc, il convenait en effet de mettre en place un document pour l'encadrer. L'accompagnement du Parc a ainsi consisté à élaborer un cahier des charges pour choisir le prestataire compétent et à assister la collectivité lors de l'intégralité de la démarche. Impliquant fortement les entreprises locales et les partenaires économiques, cette démarche a permis de fixer des règles précises sur l'implantation de panneaux : extinctions plus strictes, interdiction des enseignes sur les toitures, nombre et implantation des planimètres ...



> **Élaboration du règlement local de publicité à La Ferté-Macé - 2014**

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Mise en place d'une charte des pré-enseignes dérogatoires pour les produits du terroir dans l'Orne

Afin de prendre en compte les particularités du territoire de l'Orne, une charte des pré-enseignes dérogatoires pour les produits du terroir a été élaborée en 2017 par l'Etat avec différents partenaires concernés par la thématique : Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, Parcs naturels régionaux et Conseil Départemental. Elle permet d'étendre l'application du dispositif des pré-enseignes dérogatoires aux exploitants agricoles et aux restaurateurs proposant des plats cuisinés avec des ingrédients locaux.

Cette mesure visait spécifiquement les projets de diversification agricole mettant à l'honneur les patrimoines du territoire (verger haute-tige, races anciennes, prairies de pentes, ...) en partenariat avec les chambres consulaires. L'objectif était de soutenir ces initiatives souvent portées par de petites et moyennes structures. Le Parc s'engageait à poursuivre son soutien de la filière cidricole en contribuant au poste de technicien cidricole et en accompagnant la promotion du poiré ainsi que la valorisation des poires. Il veillait également à la pérennité du conservatoire avicole et réfléchissait à la création d'une filière poulet de chair marqué Parc.

En lien avec la mesure 10, le Parc nourrissait également l'ambition d'une filière de viande bovine de qualité étroitement lié aux prairies de pente et fonds humides. Enfin, le Parc voulait accompagner la création de jardins spécifiques au niveau des villes portées. Toutes autres filières émergentes (chanvre, lin, seigle, sarrasin...) répondant aux ambitions de la mesure pouvaient également faire l'objet d'un accompagnement du Parc.

Quelques
indicateurs et
chiffres clés

307 vergers
revendiqués en
AOP

150 000
bouteilles de Poiré
Domfront produites

Indicateur de **RÉALISATION**



Peu
satisfaisant

Mesure en interaction avec > M 16 | M 17 | M 42

Synthèse générale

Au début de la charte, le Parc apportait encore un soutien très appuyé à la filière Poiré Domfront. Il travaillait avec le Syndicat des producteurs de Poiré et finançait une partie du poste de technicien cidricole. Le syndicat disposait à la Maison de la Pomme et de la Poire d'un laboratoire permettant le suivi qualitatif des productions. La réforme de l'INAO (Institut des Appellations d'Origine) a conduit les producteurs à mettre en place une entité plus complexe pour suivre l'ensemble de leurs obligations (autocontrôles sur les fruits, les vergers et les produits). Ils ont pour cela créé l'Organisme de défense et de gestion des productions du Domfrontais, qui regroupe notamment les producteurs des fruits destinés au Poiré Domfront et au Calvados du Domfrontais. Ce sont donc plus de 300 producteurs de fruits qui ont intégré cet organisme, en plus des distillateurs, des négociants, des chais de vieillissement, et des transformateurs. Dans ce nouveau contexte, le Parc a proposé de travailler avec les producteurs de fruits non transformateurs, en réalisant dans un premier temps l'étude « Le Domfrontais au prisme

de l'Économie symbiotique ». La possibilité de valoriser les poires pour les agriculteurs non transformateurs est en effet le gage du maintien des arbres. L'animation d'un groupe de producteurs de fruits vers la création d'une coopérative de transformation des poires a été engagée mais n'a pas été poursuivie.

Le travail autour des races anciennes de volailles, suite aux expérimentations décrites mesure 17, n'a pas abouti à une filière économique durable. De même, les pistes de valorisation économique des prairies envisagées suite aux études citées mesure 10 n'ont pas été mises en œuvre.

Le Parc a également accompagné plusieurs expériences ponctuelles de culture de chanvre, dans le but d'alimenter une filière émergente de matériaux de construction.

Il a commandé la conception de vestes en lin portant le logo du Parc.

Par l'animation de ses Maisons de Parc et notamment des boutiques, il participe à la présentation et à la promotion d'une grande diversité de produits agricoles et artisanaux. Du foin pour la cuisine côtoie des



> Vaches normandes

écharpes en lin, des produits cidricoles et du miel. Des animations auprès du grand public ont été proposées ponctuellement afin de valoriser la diversité des races et des productions (projections de films et débats, pièces de théâtre...).

Réalisations les plus significatives du Parc

Le Domfrontais au prisme de l'Économie symbiotique

Le Parc a conduit une étude en recherche action dans laquelle il a examiné le Domfrontais au prisme de l'Économie symbiotique. Cela a permis au groupe de suivi de visualiser les relations existantes entre les acteurs des filières bois d'une part (valorisation des haies et relations avec l'agriculture et l'élevage), et d'autre part, des vergers. La filière de valorisation des poires a notamment été analysée. Cela a permis de faire émerger les freins à la valorisation mais aussi de formuler collectivement les solutions de transformation, notamment par la création d'une unité collective.



> Récolte des poires

Les « Le Merlerault » à l'honneur à l'Automne Gourmand

Afin d'élargir le public sensibilisé au maintien des races anciennes de volailles, le Parc a conduit une opération auprès du grand public lors du festival Automne Gourmand à Bagnoles de l'Orne en 2008. Le Lycée agricole de Sées présentait les animaux vivants du conservatoire pendant que deux cuisiniers de la restauration collective étaient invités à cuisiner en public et à faire déguster un plat de Le Merlerault. Dans le même temps, le Parc avait commandé une animation théâtralisée auprès du théâtre de l'Échappée. À la fois drôle et porteuse de message sur les dangers de la standardisation des élevages et l'intérêt de la diversité, la représentation « Du vent dans la Crête » a été présentée à un large public à 5 reprises.

Journée portes ouvertes

Le Parc s'est associé à l'organisme de sélection de la race Normande pour organiser une journée grand public et festive à la Ferme du Champ Secret. La visite de la ferme, depuis les prairies jusqu'au camembert, était proposée. Les visiteurs ont pu échanger sur les contraintes et atouts d'un tel élevage qui comprend toute la chaîne de production d'un produit fermier, sous label AOP et en agriculture biologique.

Un dossier IGP lait de Normandie

Le Parc a accompagné l'Organisme de Sélection de la race Normande dans son projet de définition d'une Identification géographique protégée (IGP) permettant de valoriser l'identité laitière du territoire en apportant une meilleure rémunération aux éleveurs. Le Parc a été mobilisé sur les analyses croisées permettant la délimitation de la zone géographique. Ce dossier n'a toutefois pas été conduit à son terme pour des raisons indépendantes du Parc.

Un essai avec le chanvre

Le Parc a accompagné la mise en culture d'un hectare de chanvre afin d'en suivre l'itinéraire technique et d'en tester les débouchés notamment en éco-construction. Dans un second temps, il a financé la réalisation d'un chantier école participatif utilisant du chanvre et du bois local. S'agissant de travaux sur un bâtiment collectif en auto-construction, ce chantier a permis de former une dizaine de personnes, et la technique a été essayée depuis sur la suite des aménagements.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Le Poiré Domfront en quête de positionnement

L'Organisme de Défense et de Gestion (ODG) du Pays du Domfrontais a mis en œuvre dès 2012 une étude de l'état des lieux de la filière Poiré-Domfront AOP pour définir un positionnement stratégique et les potentialités de développement de la production. Une partie de l'étude a concerné le positionnement du produit sur le marché. Une partie des producteurs a alors décidé de créer dans l'AOC, un produit encore plus qualitatif, appliquant les méthodes champenoises de dégorgement qui lui confèrent en outre une meilleure aptitude à la conservation. Ce Poiré très haut de gamme est destiné à séduire de nouvelles clientèles et élargir le marché.

Une entreprise de valorisation du chanvre normand

À Mortain, l'entreprise Agro-Chanvre a pour slogan « construisez, isolez, décorez, cuisinez... ». L'entreprise, reprise en 2011, ne cesse de se développer, entraînant avec elle de nouveaux adeptes. Elle contractualise aujourd'hui avec 80 producteurs, pour 700 ha fournissant 2 500 tonnes de paille, dont une petite moitié est en bio. Ces productions couvrent des champs très variés : l'éco-construction (chênevotte, fibre, briques...), les produits alimentaires (huile, graines, farine), les paillages, ainsi qu'un secteur en plein développement avec la plasturgie. Elle fait la promotion de ces produits et a été distinguée au concours 2019 de l'espace Eco-chanvre de Noyal-sur-Vilaine pour son huile bio, désignée comme meilleure huile du concours.

AIDER À LA RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE ET DU BÂTI DE CARACTÈRE

L'ambition portée par cette mesure visait à favoriser la réhabilitation du petit patrimoine et du bâti de caractère adossé aux inventaires menés par les services régionaux et aux autres études du Parc. Elle prévoyait que cet accompagnement soit conditionné à l'existence d'un document d'urbanisme sur la collectivité.

Ne disposant pas des compétences en interne, cet accompagnement devait prendre la forme d'une mission de conseils assurée par les CAUE formalisée par des conventions de partenariat. Le Parc envisageait en Pays de la Loire de soutenir ces actions de réhabilitation par le biais de l'aide bonifiée du contrat territorial unique (CTU) de la Région. Des animations et publications spécifiques étaient également envisagées.

Quelques indicateurs et chiffres clés

3 bâtiments remarquables restaurés

1 reportage photographique exposé à la Maison du Parc

Indicateur de RÉALISATION



Insatisfaisant

Synthèse générale

Mesure en interaction avec > M 22

Malgré des attentes fortes de nombreux partenaires sur ce sujet, la suppression du poste d'architecte paysagiste ainsi que l'arrêt des subventions a entraîné un manque de moyens humains et financiers ne permettant pas une mise en œuvre satisfaisante de la mesure.

Certaines actions menées par le Parc se sont toutefois inscrites dans le respect de cette mesure. On peut notamment citer la réalisation du guide pratique de l'AVAP des Alpes Mancelles dont l'objectif est d'aider les habitants et les entreprises des Alpes Mancelles à comprendre le règlement prescriptif de ce document. Ce dernier a en effet permis de cadrer les règles d'urbanisme, d'architecture et de paysage pour l'ensemble du territoire des Alpes Mancelles, notamment en matière de restauration du bâti de caractère.

Certaines initiatives ponctuelles et locales, menées par des associations très actives sur le territoire (Maisons Paysannes, CAUE ...), ont également permis de répondre partiellement à l'enjeu résultant de cette mesure en aidant à la restauration du petit patrimoine et du bâti de caractère. Le Parc, identifié par ses partenaires comme menant une action sur cette thématique, a été associé à de nombreuses animations.



> Différentes façades de l'AVAP des Alpes mancelles

Enfin, si le Parc a mené peu d'action sur la restauration du bâti en tant que tel, il s'est attaché à réhabiliter ses équipements (Maison du Parc, Musée du Poiré, Auberge des Sœurs Moisy ...) en respectant le caractère et l'identité des lieux. Les nombreux éléments de petit patrimoine dont il dispose ont également fait l'objet d'une mise en valeur spécifique (comme par exemple les gadages en pierre).

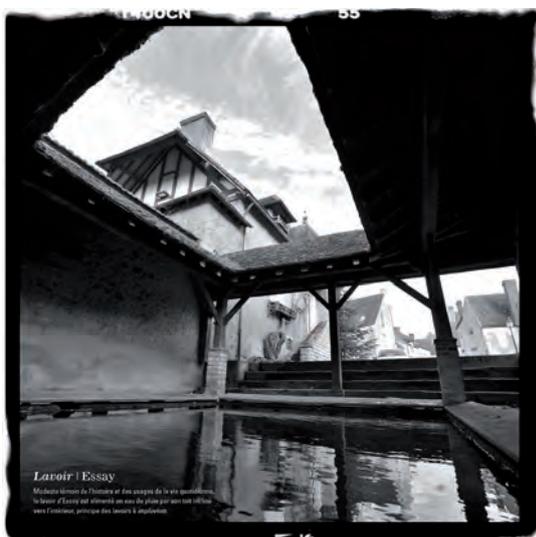
Réalisations les plus significatives du Parc

Réhabilitation de L'Auberge des Sœurs Moisy

Le Parc a mené en 2008 la réhabilitation de l'une des plus anciennes auberges du village de Saint-Cénéri-le-Gérei, appelée « Auberge des Soeurs Moisy ». Lieu de rassemblement des peintres à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, aujourd'hui inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, ce lieu présentait une dégradation de ses peintures murales. Le souhait du Parc était de reconverter cette auberge en espace muséographique ressuscitant le passé artistique du village. L'architecte retenu pour mener cette restauration a choisi d'utiliser des matériaux traditionnels du XIXe pour la mise en œuvre contemporaine d'un espace muséographique.

Travaux de la Maison de Parc et du Musée du Poiré

Le Parc a mené des travaux de réhabilitation de la Maison du Parc et du Musée du Poiré. Afin de préserver l'identité et le caractère de ces lieux, les murs en torchis à pans de bois du Musée du Poiré ainsi que les essences de bois locales, poirier et pommier, ont été privilégiés pour l'habillage intérieur de la Maison du Parc. Ces bâtis de caractère constituent aujourd'hui des espaces dédiés à la découverte et à la connaissance des missions du Parc, de ses acteurs et de son territoire. Conciliant modernité et respect de l'intégrité architecturale du bâti, les travaux menés sur ces deux ensembles constituent deux exemples réussis de restauration. Les éléments de petit patrimoine (gadage en granit ...) ont quant à eux été préservés et mis en valeur.



Regard sur nos villages, la face cachée d'un patrimoine

Afin de mettre en valeur le bâti de caractère présent sur le territoire du Parc, le Parc a réalisé une exposition comprenant douze photographies originales, en noir et blanc. Cette exposition a été réalisée en partenariat avec le magazine Normandie en 2011. Elle fut également présentée en dossier central du journal du Parc n°4. Aujourd'hui empruntable gratuitement sur réservation, cette exposition cherche à présenter un autre regard sur le patrimoine de nos villages.



Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Planète Manche Rénovation du Conseil Départemental de la Manche

Dans le cadre de son programme Planète Manche Rénovation, le Conseil Départemental de la Manche propose une aide aux particuliers et aux entreprises dans leurs projets de rénovation. Face à l'enjeu de rénovation du Parc de logements anciens et afin d'assurer l'amélioration énergétique tout en respectant la qualité architecturale, le CAUE de la Manche est associé à la démarche. L'objectif est ainsi de respecter les spécificités du bâti ancien et de conseiller sur les approches à respecter en matière d'isolation et d'inertie, de renouvellement d'air ou encore de perméabilité des parois.

Un soutien de la Fondation du Patrimoine pour la restauration des Forges de Varenne

La Fondation du Patrimoine, qui œuvre à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine français, accompagne les particuliers, les collectivités et les associations dans des projets de restauration. C'est à ce titre qu'a été retenu le projet de restauration des Forges de Varenne situées à Champsecret. Aujourd'hui dans un état de péril indiscutable en raison des aléas climatiques subis par les ateliers depuis plus d'un siècle, cet ancien site de production du fer utilisant le charbon de bois bénéficie dorénavant d'une aide de la mission Stéphane Bern pour financer une partie des travaux de restauration.

Conseils et animations de l'association « Maisons Paysannes »

Engagée pour la connaissance et la sauvegarde du patrimoine rural bâti et paysager, Maisons Paysannes de France aide les particuliers et les collectivités locales dans leurs projets en faveur du patrimoine rural. L'objectif de son action est de promouvoir le bâti ancien et, à travers sa compréhension, d'accompagner les propriétaires pour le préserver et si nécessaire le restaurer. A titre d'exemple, Maisons Paysannes de l'Orne a organisé en 2014, en partenariat avec le Parc, un atelier de fabrication et de mise en œuvre de peintures à base de terres colorantes et de farine à Saint-Cénéri-le-Gérei, commune concernée par l'AVAP des Alpes mancelles (SPR).

La mesure
en bref

Le Parc souhaitait par cette mesure accompagner techniquement et financièrement les associations savantes et naturalistes pour mener des études et des protocoles expérimentaux sur le territoire. Un des objectifs était de favoriser leur professionnalisation et contribuer à une certaine stabilité de leur structure.

Quelques
indicateurs et
chiffres clés

10 expositions
pomologiques

+ de 100 élèves
formés au rucher école de
la Maison du Parc

Indicateur de **RÉALISATION**



Assez
satisfaisant

Synthèse générale

Mesure en interaction avec > M 6 | M 13 | M 24 | M 25 | M 30

En complément des actions propres pilotées spécifiquement par le Parc, de nombreuses opérations de partage des connaissances et de gestion conservatoire ont été menées en partenariat avec les acteurs locaux. Cela intègre non seulement la mobilisation de relais locaux pour déployer des actions concrètes répondant aux objectifs de la Charte, mais aussi l'accompagnement d'ambitions externes voulant faire du Parc un territoire de mise en œuvre.

Plusieurs conventions cadres, annuelles ou pluriannuelles, ont été signées avec des associations naturalistes, des sociétés savantes, des établissements en charge de formations professionnalisantes afin de structurer et d'organiser les relations partenariales. Quelques sollicitations ponctuelles ou accompagnements historiques n'ont pas fait l'objet de conventionnement et pourraient à l'avenir gagner en cohérence et en lisibilité si elles étaient formalisées.

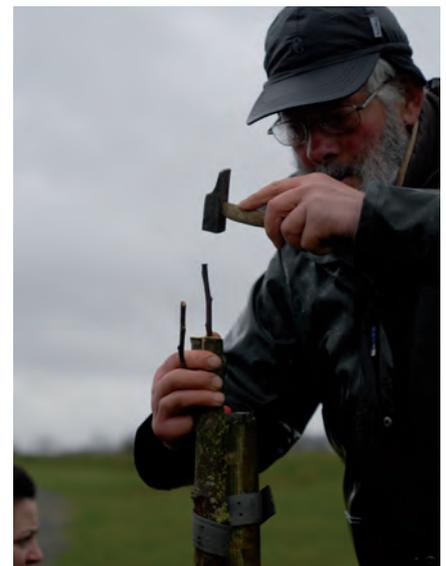
Ces collaborations ont parfois débouché sur la mise en place et l'animation de projets spécifiques, le plus souvent en co-portage. C'est notamment le cas lors de réponses à des appels à projets (LIFE Mulette perlière avec Bretagne vivante et le CPIE Collines normandes ; projet Grès d'union avec le CEN

Normandie ; Programme régional d'actions en faveur des tourbières ligériennes avec le CEN Pays de la Loire ; LIFE Avaloirs avec le Département de la Mayenne...).

D'autres formats ont permis l'acquisition et la mutualisation de savoirs ou la diffusion de connaissances. C'est notamment le cas lors d'expositions mycologiques et pomologiques, de séminaires thématiques (lichens, forêts...), d'inventaires participatifs comme lors des suivis « Chouettes chevêche » ou plus récemment des « 24 heures de la biodiversité » dans le cadre de l'ABC Andaines-Passais, d'une multitude de formations (greffage et taille des arbres fruitiers, accueil de l'Ecole ornaise de botanique et aujourd'hui de l'Ecole Orne Nature, la mise en place et l'animation du rucher école par l'Union apicole de l'Orne à la Maison du Parc...).

Plus spécifiquement, un travail important sur la structuration des données naturalistes a été initié, permettant d'aboutir à un observatoire de la biodiversité accessible à tous (GéoNature) et des premières interconnexions avec les données des partenaires.

Le travail en réseau constitue un moyen éprouvé pour faire progresser un territoire et l'ensemble



> Démonstration de greffe - 2013

de ses acteurs. L'accueil des groupes d'experts thématiques, la participation aux rencontres entre gestionnaires ou encore l'accueil de conférences constituent quelques illustrations sur ces aspects.

Réalisations les plus significatives du Parc

Grès d'union

Lancé en 2017, ce projet de coopération a réuni le Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie et le Parc afin de préserver et valoriser les paysages appartenant à la barre de grès armoricain entre Mortain et Domfront. Durant 2 ans, l'implication des techniciens des deux structures a permis un accompagnement des propriétaires vers une meilleure connaissance de leur patrimoine naturel et la proposition de mesures de gestion adaptées à la préservation de ce patrimoine (espèces et habitats). Ce travail collaboratif de promotion du patrimoine naturel local auprès des propriétaires, des élus et des acteurs touristiques a ainsi permis d'allier préservation du patrimoine naturel et valorisation du territoire. Ce programme s'est poursuivi par plusieurs conventionnements entre des propriétaires et le CEN.



> Marais de Rouellé - 2018

Soutien financier des associations naturalistes

Au cours de cette charte, le Parc a accompagné financièrement les associations naturalistes du territoire en participant techniquement et/ou financièrement à l'organisation de leurs animations. Il prenait notamment en charge la réalisation et l'impression des affiches. En 2015, le Parc a voulu renforcer ce soutien par un appel à projets pour financer des animations qui se dérouleraient sur le territoire. Cette invitation n'a reçu que peu de retour et a été arrêté en 2017.

LIFE Mulette perlière

Initiative de Bretagne vivante et du CPIE Collines normandes en faveur d'une espèce en fort déclin, le Parc s'est intégré au projet de conservation européen en qualité de relais de terrain sur le Sarthon. L'association de l'ambition et des moyens d'un projet d'ampleur avec l'expertise et l'énergie locale ont contribué au succès du programme. Connaissances, expérimentations, mise en élevage et renforcement de population, opérations de sensibilisation au service d'une espèce menacée illustrent la force d'un travail en synergie.

Séminaires et conférences

Depuis 2008, deux séminaires sur les lichens et un sur l'histoire de la gestion forestière ont été organisés par le Parc afin de mettre la lumière sur des aspects méconnus de notre environnement. La Maison du Parc et le Musée du Poiré ont également accueilli une multitude de conférences et d'expositions permettant aux habitants de prendre connaissance des découvertes récentes des acteurs de la connaissance naturaliste, scientifique ou ethnographique. Au gré des opportunités, le Parc a accompagné des experts en géologie (Groupe Français du Paléozoïque, le Groupe d'Histoire des Forêts françaises), afin de faciliter les transmissions de savoirs.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Expositions pomologique et mycologique

Le Parc, depuis la création des vergers conservatoires de la Maison du Parc et de la Maison de la Pomme et de la Poire, a fédéré un large réseau de passionnés de variétés anciennes de pommes et de poires. Ces associations proposent encore aujourd'hui des expositions en divers lieux du territoire, ainsi que des bourses aux greffons. Tous les jeunes vergers sont pour elles les supports d'ateliers de taille et de greffe, comme par exemple dans le dernier verger planté par le Parc au-dessus du parking de la Maison du Parc.

Croqueurs de pommes et Société d'horticulture de l'Orne ont en effet contribué au choix des variétés ainsi qu'aux greffes et à la taille lors d'ateliers participatifs. Huit associations ou collectionneurs indépendants étaient encore présents lors de la dernière édition de Pommes et poires en fête au Musée du Poiré et présentaient plus de 500 échantillons.

Soirée astronomie

L'Association Découverte de la nature organise annuellement pour ses adhérents, et parfois ouverte au public, une riche palette d'animations naturalistes ou scientifiques : observation des oiseaux, des araignées, des insectes, des champignons, des traces, écoute du brame du cerf, connaissance et compréhension de la géologie, des paysages ... Pour la Nuit des étoiles, elle accueille annuellement près de 90 personnes. Un exposé en salle, en attendant la nuit, est suivi d'une observation au télescope, guidée par les amateurs éclairés de l'association.

S'APPUYER SUR LE PATRIMOINE CULTUREL POUR SOUTENIR L'ACTIVITÉ SOCIOÉCONOMIQUE

La thématique des « Marches historiques » et toutes ses déclinaisons, a été choisie comme pivot de l'identité du Parc Normandie-Maine et vecteur d'attractivité tant résidentielle que touristique. Différentes thématiques permettent de favoriser la découverte du territoire comme les contes et légendes, la peinture, les savoir-faire... A travers cette mesure, le Parc souhaitait accompagner les projets mettant en valeur ces composantes de l'histoire du territoire. Il visait plus spécifiquement les productions picturales autour de Saint-Céneri-le-Gérei, les sites liés à la légende arthurienne, le patrimoine minier, les marches historiques ...

Quelques indicateurs et chiffres clés

10 plaquettes de présentations réalisées

45 animations sur les sites Monts et Marches

3 applications numériques

Indicateur de **RÉALISATION**



Assez satisfaisant

Mesure en interaction avec > M 30 | M 31 | M 43

Synthèse générale

Cette mesure, en lien étroit avec la structuration du réseau de sites Monts et Marches (mesure 31) et la promotion d'une offre culturelle (mesure 43), visait la création d'une identité culturelle autour des marches historiques. Cette dynamique a dans un premier temps pris racine par différents aménagements de sites dans le cadre du réseau (mesure 14) mettant ainsi en lumière les éléments majeurs du patrimoine culturel du territoire : le Parcours « Saint-Céneri-sur-le-Motif » inauguré en 2013, le parcours des Monts du fer à Dompierre, le parcours « Légende arthurienne ».

Sur chacun des parcours aménagés, le Parc a coordonné la réalisation d'un dépliant de présentation invitant les habitants et les visiteurs à découvrir le circuit proposé et sa thématique. Sur 4 sites, des livrets ludiques ont également été développés pour les jeunes publics. Dans le cadre de ces supports de communication touristique, dans les projets d'édition, et sur les supports numériques, le Parc a systématiquement mis en avant cette identité culturelle liée aux marches historiques. Il a autant que possible exprimé les liens étroits entre l'histoire géologique du territoire et les patrimoines naturels et culturels qui s'y rattachent. Cette



> Balade contée à la Fosse Arthur - 2016

approche a notamment été très visible à travers les 7 éditions du journal du Parc (2009 à 2012).

Afin de faire vivre ce réseau de sites, le Parc a développé à partir de 2015 une offre d'animations (spectacle, balade contée, conférence ...) afin de mettre en lumière des sites originaux et identitaires.

Par manque de moyen dédié et absence de sollicitation du territoire sur ces problématiques, le Parc ne s'est en revanche pas engagé dans une dynamique d'aide à

l'installation de petites entreprises. Ce champ d'intervention relève plus spécifiquement des chambres consulaires.



Réalisations les plus significatives du Parc

Un programme d'animations dédié aux sites Monts et Marches

Entre 2015 et 2018, une dizaine d'animations annuelles a été proposée sur les sites Monts et Marches, conçues pour illustrer leur caractère montagnard et leur histoire frontalière, alliant balades théâtralisées, conférences scientifiques, ateliers pédagogiques, concerts, activités ludiques... Pour les familles avec enfants, des jeux et contes ont été partagés pour se replonger à l'époque médiévale. Sur les sites naturels, musique, théâtre et poésie ont guidé le public à travers la lande ou les arbres centenaires... Des dégustations et des balades, des ateliers musique verte ou autour de la Préhistoire (musique, peinture rupestre et taille de silex) ont enchanté les participants et ne demandent qu'à être portés aujourd'hui par les collectivités. En 2019, dans le cadre du Géoparc, le pierrier de Bagnoles-de-l'Orne a été passé au prisme de l'humour dans une drôle de balade.



> Animation Monts et Marches sur la Corniche de Pail

Saint-Céneri sur le Motif

Saint-Céneri-le-Gérei est depuis longtemps un village où certains artistes vivent et où d'autres viennent pour travailler ou exposer leurs œuvres. La résidence a ainsi pour vocation de perpétuer ce lien entre le territoire et l'art tout en l'ancrant dans le réel. Un parcours découverte a été réalisé avec l'appui du Parc et inauguré en 2013.



> Panneau sur le parcours

Du fer sous la colline

Le Parc a accompagné l'association Le Savoir et le Fer dans la valorisation du patrimoine minier du territoire. A travers un parcours, les visiteurs peuvent découvrir l'histoire de l'exploitation du minerai de fer à La Ferrière-aux-Étangs qui a commencé il y a 470 millions d'années lors de la formation géologique d'un gisement de carbonate de fer. Extrait à ciel ouvert entre le XIV^e et le milieu du XIX^e siècle, le minerai alimente les fourneaux et les forges environnantes, où l'on produit le fer utile aux forgerons, cloutiers ou maréchaux-ferrants du bocage. Le Musée du Fer à Dompierre est le point de départ de ce parcours.

La Légende arthurienne

Les paysages de Normandie-Maine sont emprunts de légendes et le parcours numérique « Légendes arthuriennes » invite à les parcourir aux côtés du chevalier, Godefroi le Craintif, en quête du Graal. Un itinéraire routier de 80 km relie 11 sites (Domfront, Lonlay-l'Abbaye, Saint-Georges-de-Rouelley, Passais avec la Table au diable et la chapelle de l'oratoire, la fontaine de l'Air Souvre, Saint-Fraimbault-de-Lassay, Lassay...) où une énigme est à résoudre à chaque fois. Les stations comportent des jeux, de la réalité augmentée et des scènes audio pour suivre les aventures de Godefroi le Craintif.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Domfront reprend les animations Monts et Marches

La proposition du programme d'animations Monts et Marches présentait « Domfront à travers les âges ». Il s'agissait d'une promenade théâtralisée, partant de Notre Dame sur l'eau, et à travers la cluse et le Tertre Sainte Anne, qui retraçait la prise du château, verrou de la frontière entre Normandie et Maine à l'époque de Guillaume le Conquérant. Créée en 2018 grâce à l'accompagnement du Parc, cette pièce a été retravaillée et rejouée en 2019 grâce au financement de la commune.



> Spectacle à Domfront

Le Week End des Peintres à Saint-Céneri-le-Gérei

Depuis 1983, l'Association des Amis de Saint-Céneri organise chaque année, la rencontre des peintres à Saint-Céneri-le-Gérei. Ce village est depuis longtemps un lieu identifié par les artistes qui viennent y vivre, y travailler ou exposer leurs œuvres. La résidence d'artistes a ainsi pour vocation de perpétuer ce lien entre le territoire et l'art tout en l'ancrant dans le réel. C'est d'ailleurs la thématique du circuit Monts et Marches autour du village : Saint-Céneri-sur-le-Motif.

La mesure
en bref

Riche d'une forte et ancienne tradition industrielle et artisanale, le Parc souhaitait soutenir les initiatives de préservation et de relance des filières traditionnelles. Cette dynamique devait s'engager en partenariat avec les chambres consulaires en s'adossant aux connaissances historiques, complétées par de nouveaux inventaires. Cette mesure visait spécifiquement l'émergence des activités valorisant les traditions métallurgiques, le développement de la filière bois construction et les engagements environnementaux du secteur de l'imprimerie à travers le label imprim'vert. Dans son ensemble, le Parc souhaitait promouvoir les entreprises fermières et artisanales.

Quelques
indicateurs et
chiffres clés



1 convention avec
l'association Le Savoir et
le Fer



12 imprimeries
labellisées Imprim'Vert sur le
territoire du Parc



55 producteurs à la
boutique de la Maison du
Parc

Indicateur de **RÉALISATION**



Peu
satisfaisant

Synthèse générale

Mesure en interaction avec > M 9 | M 15 | M 19

Le Parc n'a pas dédié de moyens spécifiques au service du développement des activités artisanales et identitaires. Il a assuré la poursuite des ambitions de cette mesure à travers différentes actions parfois ponctuelles et isolées.

Le soutien à l'émergence d'une filière de tradition métallurgique fut un des domaines d'action privilégiés notamment par la promotion des artisans à la Maison du Parc et par l'organisation ponctuelle de salons d'artisanat d'art. Le Parc a maintenu des liens étroits avec l'association « Le Savoir et le Fer ». Outre un article dans le journal du Parc en 2010, le Parc a contribué en assistance à maîtrise d'ouvrage à la réalisation d'un parcours Monts et Marches sur Dompierre et La Ferrière-aux-Etangs nommé « Du fer sous la colline ». Ce circuit retrace l'histoire de l'exploitation du fer dans cette région. L'association est également partenaire du Parc depuis 2016 sur les offres éducatives proposées à l'ensemble des établissements scolaires du territoire. Enfin ce site ainsi que celui des Forges de Varennes constituent des sites majeurs du Géoparc.

Concernant la filière bois de construction, le Parc a organisé « Les journées de l'arbre à l'ouvrage » de 2010 à 2012 afin de sensibiliser les élus et ainsi inciter

les collectivités à développer les constructions en bois lors de la rénovation ou la construction des équipements. Malheureusement, ces journées n'ont pas rencontré un franc succès. Les communes du Parc relativement petites n'avaient pas forcément de projets en cours ou à venir et il est difficile de sensibiliser un public qui ne se sent pas concerné dans l'immédiat. Des expositions, animations et projets pédagogiques sur cette thématique ont également eu lieu.

Les secteurs de l'imprimerie et de l'édition n'ont pas fait l'objet d'actions ciblées du Parc mais le label « Imprim'vert » s'est généralisé assez rapidement sur le territoire et est devenu presque incontournable pour les imprimeries. De nombreux autres labels ont également vu le jour depuis (Ecocert, PEFC, FSC, etc.). Le Parc s'efforce de rester exemplaire sur ses parutions, sélectionnant des prestataires qui optent pour des impressions plus vertes (papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement, etc.). Les éditions réalisées en Inter-Parcs sont également conçues en ce sens.

Le soutien aux très petites entreprises a bénéficié d'assez peu d'actions faute de moyens humains dédiés. L'association des producteurs et artisans telle qu'elle



> Exposition « Bois et Sens » - 2013

existait lors de la précédente charte n'avait plus sa raison d'être. Dès 2007, la boutique de la Maison du Parc a ouvert ses portes et le Parc a souhaité concentrer ses actions de promotion dans cet espace.

Néanmoins, pendant plusieurs années, le Parc organisait la Fête du Parc, le Week-end du Goût et Noël à la Maison du Parc qui permettaient de réunir les artisans du territoire. Chaque manifestation réunissait environ une vingtaine d'artisans.

Réalisations les plus significatives du Parc

Valorisation de la tradition métallurgique

Plusieurs animations ont été proposées sur cette thématique comme en 2013 à la Maison du Parc où une exposition artistique sur le fer a été installée.

En complément de l'exposition et en lien avec le plan de valorisation de la réserve naturelle régionale géologique Normandie-Maine, un artiste a proposé un atelier d'initiation au travail du fer sur le thème de la géologie. L'objectif confié aux 35 participants était de réaliser un conodonte en fer forgé. Cette activité a permis de mêler l'histoire géologique du Parc aux savoir-faire locaux.



> Animation forge et géologie - 2013

Les journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA)

En 2015, la Maison du Parc a accueilli les Journées Européennes des Métiers d'Arts, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Orne.

Les 500 visiteurs accueillis le temps du week-end ont pu rencontrer une vingtaine d'artisans venus présenter leurs œuvres et proposer des ateliers.

Une balade conférence avait également été organisée permettant de faire le lien avec le château qui accueillait lui aussi 3 artisans.



> JEMA à la Maison du Parc - 2015

Des expositions et animations sur la thématique du bois

Durant cette charte, plusieurs animations ont été proposées sur la ressource en bois et ses différentes filières. Une exposition « Bois et sens » a été réalisée avec ProfessionBois à la Maison du Parc. Des démonstrations de savoir-faire ont également eu lieu (fabrication de bardeaux en châtaigner).

Dans le cadre du Mois du bois, manifestation portée par ProfessionBois, le Parc a accueilli des élèves de primaires et des lycéens pour leur faire découvrir le milieu forestier. A l'issue de la journée, une conférence a été organisée pour sensibiliser le grand public à l'usage des bois locaux dans la construction. En 2013, le Parc a également animé un projet pédagogique auprès du Lycée des Andaines, établissement reconnu pour ses formations liées au travail du bois.

Un annuaire pour recenser les professionnels du bois

Avec l'appui de ProfessionBois et d'Atlanbois, le Parc a engagé un recensement des acteurs économiques de la forêt et du bois pour mieux connaître cette filière locale. Le recueil de ces données s'est avéré difficile car toutes les entreprises n'ont pas répondu. La liste n'a donc pas pu être exhaustive. Toutefois, un annuaire promotionnel a été mis en ligne sur le site internet du Parc afin de pouvoir mettre ces acteurs en réseaux.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Transmission des savoir-faire

L'association « Passage » mêle savoir-faire traditionnels et nature au travers du land'art, dans un objectif de sensibilisation et de partage. Elle travaille régulièrement auprès des collectivités pour la préservation des arbres têtards, du plessage de haie et des aménagements et installations artistiques en milieux naturels. Le Parc l'a fait intervenir à différentes occasions (Corniche de Pail, Maison du Parc, Tour de Bonvouloir, ...).



> Cabane à la Maison du Parc

L'utilisation du chêne comme essence de construction

ProfessionBois est l'interprofession de la filière bois en Normandie. Elle a réalisé une publication sur l'utilisation du chêne comme essence de construction. Elle a, à cette occasion, valorisé les aménagements bois de la Maison du Parc pour illustrer le document.

Elle assure également une mission de conseil sur l'utilisation du bois.

A travers cette mesure, le Parc souhaitait favoriser l'organisation des circuits courts et soutenir les points de vente de produits locaux. Il s'engageait notamment à valoriser et promouvoir les produits identitaires et de qualité en mettant l'accent sur les produits sous signe officiel de qualité et les produits en agriculture biologique. En complément de ces labels, le Parc envisageait de développer la marque Parc naturel régional pour les produits et services issus du territoire. Le Parc entendait également développer un réseau de boutiques du Parc en fédérant les acteurs à travers une association de producteurs et d'artisans. Les multisites comme la Maison du Parc (mesure 35) devaient être au centre de ce réseau.

Quelques
indicateurs et
chiffres clés

1 million

d'euros de chiffres d'affaire
dans les Maisons de Parc

+ de 25 000

participants aux
manifestations concernant le
goût et les produits de bouche

130

producteurs et
artisans mis en valeur dans les
Maisons du Parc

Indicateur de **RÉALISATION**



Très
satisfaisant

Synthèse générale

Mesure en interaction avec > M 16 | M 17 | M 35 | M 37

La promotion des produits locaux est une composante historique de l'action du Parc. De nombreuses initiatives (marchés de producteurs, week-end du goût, atelier dégustation, ...) ont été menées au cours de cette charte afin de valoriser les produits de bouche. Au-delà de cette mise en avant des produits locaux, le Parc s'est fortement investi dans la promotion des produits sous signes officiels de qualité.

En 2008, un premier état des lieux des producteurs et des lieux de vente a été formalisé dans un dépliant qui a mis en évidence une forte densité de producteurs locaux. En 2012, un travail complémentaire a conduit à une mise à jour des informations et à la mise en ligne d'une base de données interactive. L'absence de mise à jour régulière par la suite a vite rendu cette base obsolète néanmoins sa forte consultation sur Internet donne à voir une attente certaine des habitants et des visiteurs de ces informations.

Ponctuellement, le Parc s'est engagé aux côtés des producteurs et des organismes en charge des filières de productions pour promouvoir les produits et accompagner l'émergence de nouvelles filières de qualité. Il a par exemple mis à l'honneur

le Camembert de Normandie AOP, le Poiré Domfront AOP et le Calvados Domfrontais AOC lors de l'évènement «Paris Bercy» organisé pour les 50 ans des Parcs naturels régionaux.

L'ambition de développer un réseau de boutiques sous l'enseigne commerciale « Comptoir du Parc » n'a jamais été engagée. La première initiative engagée sur Alençon lors de la précédente charte n'a pas été poursuivie. Suite à des difficultés de gestion et en concordance avec l'ouverture de la Maison du Parc en 2007, l'activité de l'association de la Maison des Métiers s'est arrêtée.

La filière cidricole et les autres produits artisanaux sont soutenus par le Parc, notamment au travers ces deux boutiques. Ceux-ci sont sélectionnés pour leur qualité, leur provenance géographique et leur mode de production. Les produits sous signes officiels de qualité y sont privilégiés. En 2016, un comité de sélection a été mis en place avec les élus afin de formaliser cette procédure.

En 2018, le Parc a initié une nouvelle dynamique afin de favoriser le recours aux produits locaux et de qualité dans les restaurations collectives. Une première expérimentation s'est engagée sur le territoire de la Communauté de communes des Sources de l'Orne



> Poiré Domfront - AOP © Gérard Houdou

avec pour objectif une alimentation 100% bio et/ou locale à l'horizon 2022.

En raison de la mise en place de nombreux labels et signes officiels de qualité ces dernières années, la marque « Parc naturel régional Normandie-Maine » n'a pas été développée pour le moment car il convient de déterminer la pertinence et la plus-value que cette marque pourrait avoir en superposition de celles déjà existantes.

Réalisations les plus significatives du Parc

Des manifestations pour partager et sensibiliser

Le Parc a organisé de nombreuses manifestations afin de promouvoir les produits locaux et de qualité. Nombre de producteurs, artisans et restaurateurs ont été conviés lors de ces événements pour présenter leurs savoirs au travers d'ateliers, d'expositions ou de marchés. Parmi les principales, on peut citer « Pommes et poires en fête » au Musée du Poiré ou encore le « Weekend du goût » qui a rassemblé des milliers de visiteurs à la Maison du Parc pendant plusieurs années. D'autres manifestations ponctuelles ont eu lieu comme « Les trophées internationaux des Calvados », le « Festival goût » ou les « 50 ans des Parc » à Bercy.

Les Maisons de Parc inscrites dans une démarche de valorisation des circuits courts

Depuis le début de la charte, le Parc a promu plus de 130 producteurs et artisans grâce à ses deux maisons. Elles ont généré environ un million d'euros, dont en moyenne 70% ont été reversés aux producteurs. Ce sont des espaces de vente directe mis à disposition des producteurs. L'offre reflète la diversité des productions locales et soutien, notamment beaucoup de producteurs nouvellement installés. L'agriculture biologique connaît un engouement notable auprès des consommateurs ces dernières années. Le Parc s'attache à soutenir cette filière et notamment à la Maison du Parc où plus de la moitié des produits alimentaires sont labellisés.



> Animation culinaire - Week-end du Goût 2012



> Boutique de la Maison du Parc

Les éditions

Un partenariat initié avec l'association « Le site remarquable du goût du Domfrontais » a donné naissance au « Petit guide du Domfrontais » réunissant des recettes mettant en valeur les produits normands et notamment cidricoles. En 2011, un ouvrage nommé « le Poiré et les vergers du Domfrontais » a été publié (coédition Parc-Orep). Il établit une synthèse des connaissances disponibles à ce sujet. Il traite de l'origine des vergers, en particulier ceux du Domfrontais et de la particularité des « poires à Poiré » et la richesse écologique des vergers haute-tige. Il présente également la boisson, devenue l'emblème de cette zone, en y expliquant son histoire et ses étapes de transformation. Une exposition avait été mise en place au Musée du Poiré.

La réalisation d'un film « Paysage et Assiette »

Réalisé en 2014, ce film propose un nouveau regard sur les circuits courts. Il porte à l'image la réflexion d'un groupe d'élèves de sections techniques confrontés à cette question. En allant à la rencontre de professionnels, cette approche sensible ouvre le débat.

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Promotion des producteurs de Poiré

En complément de l'ouvrage sur le Poiré édité par le Parc, le livre « Poiréculteurs » a été édité en 2016 et présente les producteurs de Poiré en AOP. En 2019, les producteurs de l'AOP Poiré Domfront ont mis en place avec la ville et l'Office de tourisme de Domfront une nouvelle manifestation « Domfront en Bouteille » autour de cette boisson ancestrale. Cet événement a rencontré un franc succès.

Le réseau Orne Terroirs

La chambre d'agriculture de l'Orne a développé un réseau de produits fermiers et artisanaux. Les objectifs sont multiples : promouvoir les produits locaux, professionnaliser les entreprises, améliorer la qualité des produits et rendre plus accessibles les produits aux consommateurs. Il regroupe aujourd'hui plus de 140 adhérents. Le Parc participe d'ailleurs activement au réseau. Il fait partie du jury de dégustation pour sélectionner les produits, il est membre du COPIL et la boutique de la Maison du Parc est labellisée Orne Terroirs.

La Manche a, elle aussi, développé ce réseau (Manche Terroirs).

Le Parc souhaitait s'impliquer le plus possible dans les programmations culturelles régionales et nationales et notamment celles portées par la Fédération des Parcs. Sur son territoire, il envisageait également de recenser avec les partenaires, le comité des habitants et les collectivités locales, les animations culturelles en lien avec l'identité du Parc, notamment sur les marches historiques, et s'engager à les soutenir. Il souhaitait enrichir la vie culturelle en développant de nouvelles propositions (conférences, visites, excursions, découvertes, expositions...) en différents lieux du territoire. Il visait également l'organisation de deux événements récurrents durant la charte : la fête du Parc et un rallye des Monts et Marches de Normandie-Maine.

Quelques indicateurs et chiffres clés

4 fêtes du Parc

484 événements organisés par le Parc

55 000 participants aux événements et animations proposés

Indicateur de RÉALISATION



Assez satisfaisant

Synthèse générale

Mesure en interaction avec > M 30 | M 31 | M 40

Le Parc a très régulièrement participé à des événements nationaux lui permettant de s'inscrire dans une dynamique globale et de bénéficier d'une lisibilité thématique. Ainsi, on peut citer sans exhaustivité, la Nuit des Musées, les Journées Européennes du Patrimoine, la semaine de la biodiversité, le Mois des Parcs, la Nuit de la Chouette ou plus localement, la fête de la randonnée 61.

Le Parc n'a pas recensé toutes les initiatives existantes qui portent les thématiques identitaires de son territoire mais il a apporté son soutien à de nombreuses associations locales notamment par le prêt de matériel, la présence d'un stand du Parc et/ou la promotion de certains événements. Le Parc a également organisé plusieurs années de suite des appels à projets invitant les associations à développer des animations sur des thématiques relevant de la charte, à destination du grand public. Souvent naturalistes, les thématiques pouvaient également aborder la géologie, la culture ou le patrimoine bâti.

Dans ses Maisons de Parc, près de 300 manifestations ou animations ont été organisées accueillant parfois plus de 3000 personnes sur un week-end. Parmi les plus importantes, citons 6 éditions



> Animation nature lors de la Fête du Parc 2018

du week-end du goût, 4 Fêtes du Parc, 7 Pomes et Poires en fête et 5 Journées au verger. Ces manifestations festives mêlaient généralement conférences thématiques, spectacles, concerts, marchés de producteurs. Le public, essentiellement local et familial, était au rendez-vous. D'autres propositions culturelles plus ponctuelles se sont inscrites sur le territoire et dans les Maisons de Parc. Des installations artistiques dans le verger du Musée ou des expositions créées pour la collégiale de la Maison du Parc ont été proposées, évoquant pour certaines les thématiques des « frontières » ou de la « géologie ».

Plusieurs concerts ont également fait résonner la collégiale.

Sur le reste du territoire, le Parc a proposé de nombreuses animations, dans le cadre de différents projets. Ces expositions, projections de films ou conférences étaient organisées autant que possible en partenariat avec les acteurs locaux (médiathèques, cinémas locaux, maisons de retraites, ...).

Réalisations les plus significatives du Parc

Art sous les poiriers

Pour les 30 ans de la Maison de la Pomme et de la Poire, 5 créations éphémères ont été conçues et installées dans les vergers haute-tige du territoire, certaines chez des producteurs. Les 5 artistes sélectionnés suite à l'appel à projets ont créé puis fait visiter leur installation, donnant un véritable coup de projecteur sur ce patrimoine durant toute la saison 2013. Quelques années plus tard, le Musée du Poiré propose une exposition historique sur certaines pratiques de l'économie locale passée : « Chut ! ... Une histoire de la fraude... »

Fête du Parc

La Fête du Parc est l'occasion d'inviter tous les habitants du territoire à une journée festive. De 2008 à 2010, elles étaient organisées autour d'une thématique particulière. La fête de 2018 était, quant à elle, proposée simultanément dans les quatre Parcs normands. Sans thématique particulière, elle avait comme objectif principal de rassembler les habitants, tous âges confondus. A chaque fois, il était proposé des espaces d'échanges et de rencontres des présentations d'acteurs du territoire.

Exposition Préhistoire

Les premiers occupants du territoire du Parc ont laissé quelques traces minérales mises à jour par des archéologues amateurs passionnés de prospection. Le Parc rend hommage à ces derniers par la mise en scène de ces objets dans le contexte d'une exposition semi permanente. C'est en outre l'occasion de faire la promotion du Musée de la Préhistoire de Rânes. Des animations archéo-artistiques proposées dans les deux sites connaissent un succès important.

Offre culturelle à la Maison du Parc

La Maison du Parc est dotée de bâtiments patrimoniaux et d'espaces remarquables qu'elle ouvre au public et fait vivre en offrant régulièrement aux habitants des manifestations culturelles aux contours très variés. Le Parc propose ainsi depuis 2008 diverses expositions, ateliers et propositions artistiques réparties sur la période d'ouverture. Il a en outre proposé à plusieurs reprises un événement festif autour de Noël, accueillant artistes, artisans et spectacles vivants. Le Parc a de plus dédié un lieu d'exposition temporaire autour de l'ancien gadage où se succèdent différentes expositions, en lien avec le territoire, les artistes locaux ou les missions du Parc. La collégiale, son environnement et la proximité du Château en font en outre un site privilégié pour accueillir des expositions monumentales, des formations acoustiques ou des spectacles en extérieur. Depuis 2017, des moyens supplémentaires ont été mis en place afin d'amplifier l'offre culturelle inscrite dans le patrimoine architectural et historique ainsi que dans le réseau des acteurs culturels. Ainsi plusieurs concerts ont été accueillis, dont deux ont pu faire partie du printemps de la Chanson du département de l'Orne. 3 expositions monumentales ont été créées pour la collégiale, dont une lors d'une courte résidence et trois spectacles ont franchi la grille du Château de Carrouges.



> Concert «Sonore boréale» en 2019

Réalisations menées par des signataires de la charte et des partenaires

Fête de la randonnée 61

Le département de l'Orne a mis en place en 2016 un événement festif autour de la randonnée dans tout le département. Les balades gratuites, accompagnées et commentées invitent à la (re)découverte du territoire. Le département fédère les différents acteurs qui proposent environ 50 balades. Le Parc a participé à cet événement en accompagnant des balades à partir de la Maison du Parc ou d'autres Espaces naturels sensibles du département (Fosse Arthour ou Gorges de Villiers).

Animations culturelles à Lassay-les-Châteaux

Lassay-les-Châteaux organise annuellement une manifestation théâtrale contant l'histoire du village grâce une importante dynamique de la population et des amateurs de théâtre.

La commune organise également le Festival des Entrelacés où les lieux intimes de cette petite ville sont dévoilés au public lors de petites formes artistiques aux genres très variés.

Festival Ciné-environnement

Les élèves du Lycée agricole de Sées organisent chaque année, dans le cadre de leur cursus, un festival de films autour de l'environnement et des problématiques du monde rural.

Ce festival est proposé en partenariat avec le cinéma de Sées. Il mobilise différents partenaires qui interviennent après les projections lors de débats thématiques.



■ SYNTHÈSE GÉNÉRALE



ATOUTS

TRANSVERSAUX

- Capacité d'expérimentation dans les thématiques investiguées et dans les modes d'acquisition et de valorisation de la connaissance.
- Capacité à s'inscrire dans des projets à différentes échelles (régionale, nationale, européenne, internationale).
- Culture du travail en réseaux (assembler d'acteurs transversaux d'origine géographique diverse).
- Capacité d'adaptation rapide à l'évolution des compétences.
- Expertise transversale du Parc sur les projets pour lesquels il est sollicité.

AXE 1

- Amélioration et consolidation de la connaissance sur les espèces, les espaces naturels et la géologie du territoire.
- Acteur reconnu sur la biodiversité (connaissances, gestion) et sur l'expérimentation (ex : élaboration de la méthodologie sur la TVB reprise au niveau régional).
- Actions de gestion, de préservation et de valorisation du patrimoine naturel basées sur les connaissances acquises.

AXE 2

- Reconnaissance de la place du Parc sur l'éducation à l'environnement par les partenaires et par l'Education Nationale.
- Elaboration d'outils d'aide à la décision dans le cadre de projets d'aménagement ou de planification (schéma éolien, Trames Verte et Bleue, porters à connaissance, cartographie du bocage ...).
- Engagement du Parc visant au maintien du paysage identitaire du bocage (programme d'aide à la plantation de haies et contribution à la structuration du Label Haies).
- Développement et professionnalisation des outils de communication pour accroître la visibilité du Parc et de ses actions.
- Positionnement touristique fort par la quête d'une reconnaissance internationale en complémentarité des stratégies régionales et départementales.
- Régularité dans la proposition d'animations et de rencontres ayant pour objectif une large appropriation des patrimoines et une gestion durable du territoire.
- Ancrage local des Maisons de Parc, véritables relais dans la valorisation du territoire et de ses patrimoines.
- Augmentation qualitative de l'offre touristique à travers le réseau de sites Monts et Marches.

AXE 3

- Offre culturelle, notamment dans les Maisons du Parc, très diversifiée et en résonance avec les patrimoines du territoire.
- Accompagnement du Parc dans le développement des filières valorisant les productions emblématiques du territoire (filiale cidricole, système herbager, filière chanvre, filière bois ...).
- Une valorisation des produits locaux appréciée des producteurs et du grand public et une implication du Parc dans les circuits courts en restauration collective.
- Promotion du territoire du Parc et de ses richesses lors de nombreux événements nationaux et locaux.

FAIBLESSES

TRANSVERSALES

- Manque de valorisation de la connaissance acquise.
- Manque d'essaimage des expérimentations réalisées.
- Manque d'appropriation des patrimoines naturels et culturels par les habitants.
- Absence de comité scientifique pendant plusieurs années limitant les échanges avec le monde de la recherche.
- Interactions insuffisantes avec les élus locaux, tant sur les sollicitations du Parc que sur leur implication dans la mise en œuvre des projets.
- Actions du Parc très techniques ne favorisant pas l'implication des habitants.
- Une intervention du Parc discontinue dans certains domaines puisque guidée par les opportunités (appels à projets ...).
- Inadéquation sur certaines mesures entre les ambitions de la charte et les moyens alloués.

AXE 1

- Inventaires parfois non adossés à des protocoles de suivis.
- Actions de connaissances insuffisantes sur la biodiversité dite ordinaire.
- Actions de connaissances insuffisantes sur les espaces bâtis ruraux et urbains et sur l'évolution des paysages.
- Répartition géographique inégale des inventaires réalisés.

AXE 2

- Manque d'engagement du Parc et des acteurs du territoire sur les problématiques du changement climatique.
- Concertation et sensibilisation encore insuffisantes sur les enjeux de la Trame Verte et Bleue (bocage, zones humides ...).
- Accessibilité insuffisante de la connaissance acquise par le Parc (inventaires, études ...).
- Perception négative de certains acteurs du territoire sur la réglementation nationale spécifique aux Parcs naturels régionaux en matière de publicité extérieure considérée comme une entrave au développement économique.

AXE 3

- Place du Parc difficile à prendre dans l'accompagnement et le développement des filières agricoles et artisanales
- Valorisation des productions agricoles et artisanales insuffisante au regard de la forte attente du territoire.

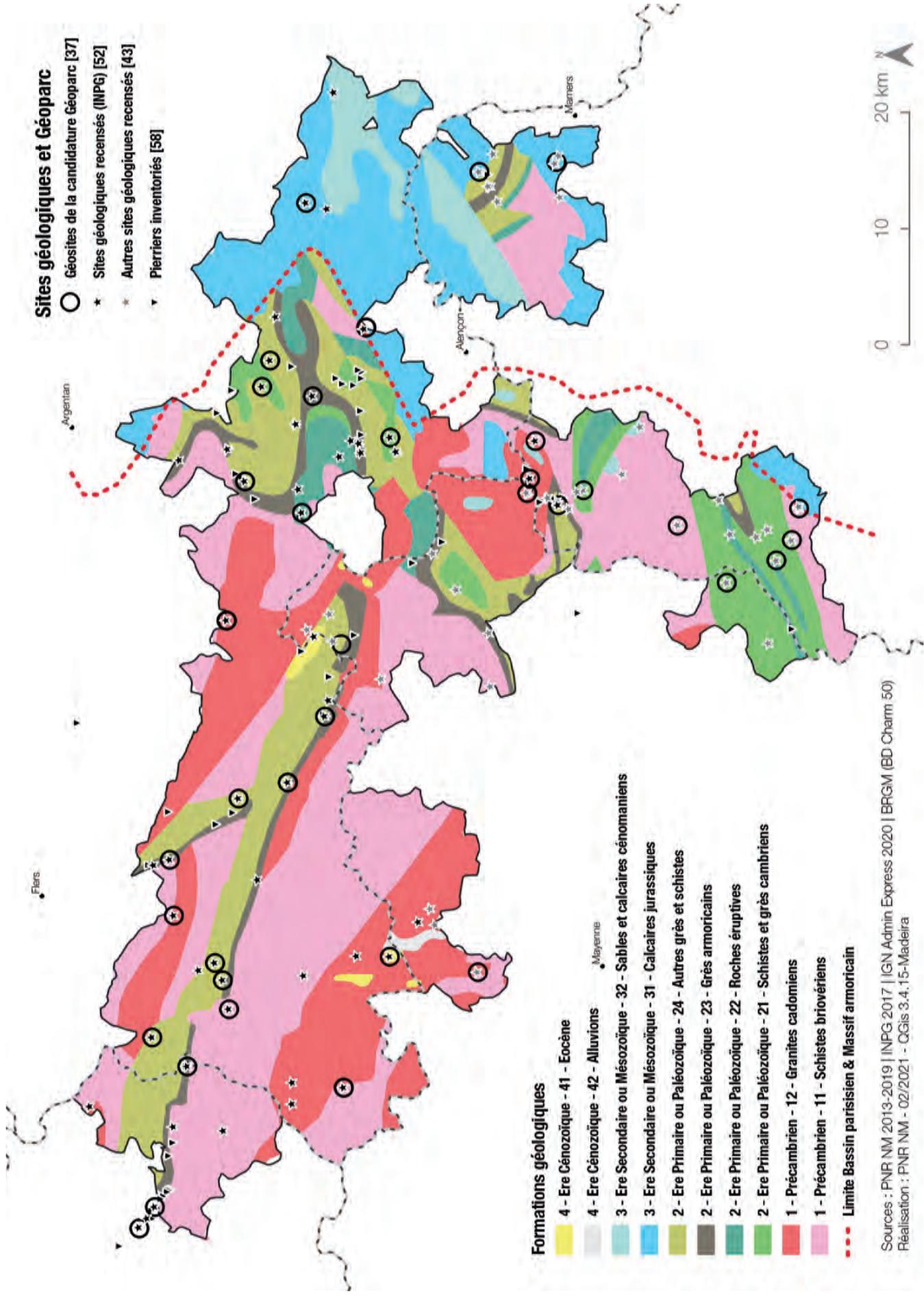
ENJEUX

- Amplifier la connaissance au service de la préservation et de la restauration des patrimoines.
- Poursuivre et consolider les actions de connaissance et de gestion sur la biodiversité patrimoniale et ordinaire.
- Analyser les données acquises à l'aune des mutations en cours (pressions identifiées changement climatique, érosion de la biodiversité ...) pour les intégrer aux actions de gestion.
- Adosser les actions de connaissance à des protocoles permettant de poser une vision diachronique (suivis pluriannuels pérennes).
- Permettre au grand public de mieux s'approprier les patrimoines du Parc (vulgarisation, participation du public aux actions de connaissance et de gestion ...).
- Amplifier les partenariats dans la mise en œuvre des actions du Parc.
- Amplifier les liens avec les organismes de recherche, notamment via le conseil scientifique.
- Poursuivre et accentuer le positionnement touristique du Parc et faire du géotourisme une nouvelle filière touristique pour et avec le territoire.
- Poursuivre l'accompagnement et le soutien aux filières valorisant les productions agricoles et artisanales locales dans une logique de plus-value économique mais également de réappropriation par les habitants de ces productions.
- Soutenir une agriculture écoresponsable génératrice d'une activité économiquement viable.
- Poursuivre la structuration et la promotion des circuits courts et soutenir le développement de labels de qualité.
- Insuffler des logiques de durabilité dans les actions engagées par les acteurs du territoire.
- Poursuivre les actions de sensibilisation afin de permettre une meilleure conciliation des différentes activités et usages sur un même territoire.
- Poursuivre la dynamique favorisant le recours aux produits locaux et de qualité dans les restaurations collectives.
- Poursuivre l'engagement du Parc dans le maintien et la valorisation des patrimoines naturel, culturel et paysager.
- Accentuer les prises de conscience sur les problématiques du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité.
- Permettre aux élus et aux habitants de mieux s'approprier l'outil Parc et les enjeux de son territoire grâce à des actions de médiation adaptées (accès à la connaissance, offre de formation et de sensibilisation, outils d'aide à la décision).
- Accentuer l'implication des élus dans la vie de la structure et dans le projet de territoire.
- Favoriser la coopération avec les habitants dans la mise en œuvre des projets.
- Conforter la place des maisons de Parc en tant que lieux privilégiés de valorisation du territoire et de développement local.
- Accentuer la valorisation des initiatives et des bonnes pratiques identifiées sur le territoire du Parc pour inciter à leur reproduction.

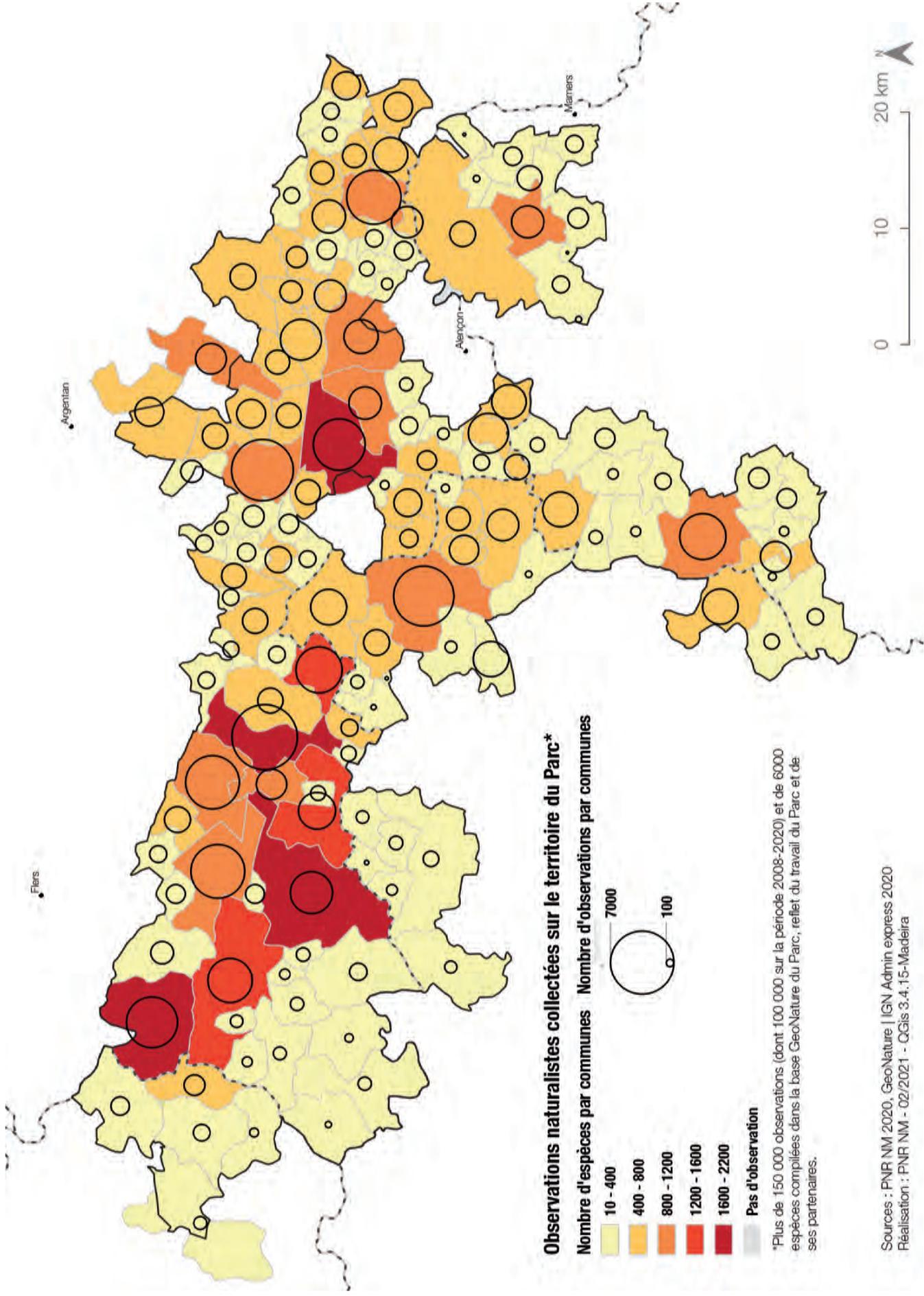


 ANALYSES CARTOGRAPHIQUES 

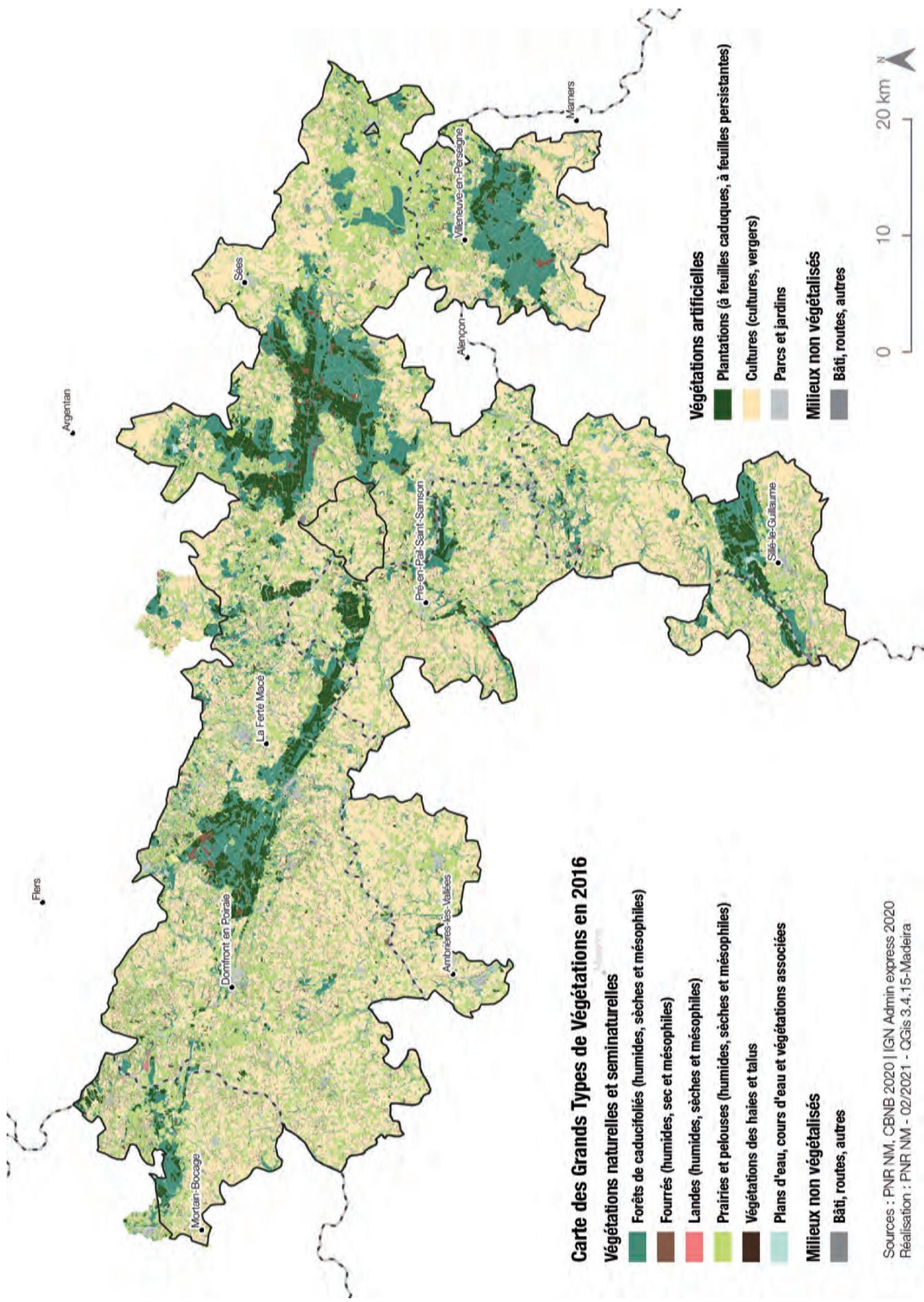
Carte n°1 - Acquisitions de connaissance sur la géodiversité



Carte n°2 - Observations naturalistes enregistrées dans la base de données GéoNature du Parc



Carte n°3 - Grands types de végétation du Parc (précision de niveau 2)





Lonlay-l'Abbaye

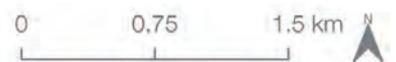


Haute vallée de la Sarthe

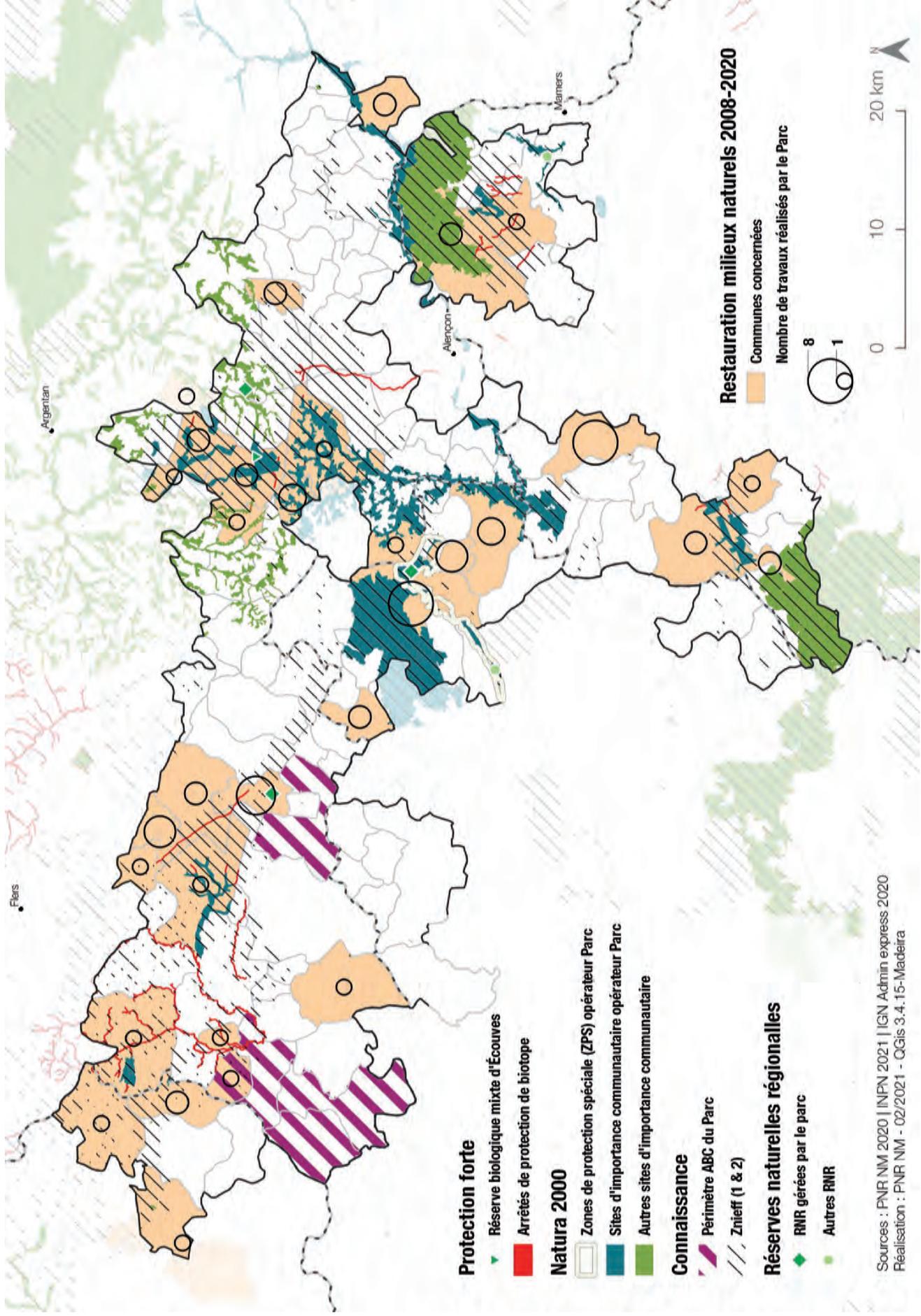
Carte des Grands Types de Végétations en 2016

- | | |
|---|--|
| Bâti | Plantations d'arbres à feuilles caduques |
| Cultures | Plantations d'arbres à feuilles persistantes |
| Forêts humides | Prairies et pelouses humides (hors marais salés) |
| Forêts sèches et mésophiles | Prairies et pelouses sèches et mésophiles (hors dunes) |
| Fourrés humides | Routes |
| Fourrés secs et mésophiles | Végétations des haies et talus |
| Landes humides | Vergers |
| Landes sèches et mésophiles | Coupes forestières |
| Parcs et jardins | Autres milieux non végétalisés |
| Plans d'eau, cours d'eau et végétations associées | |

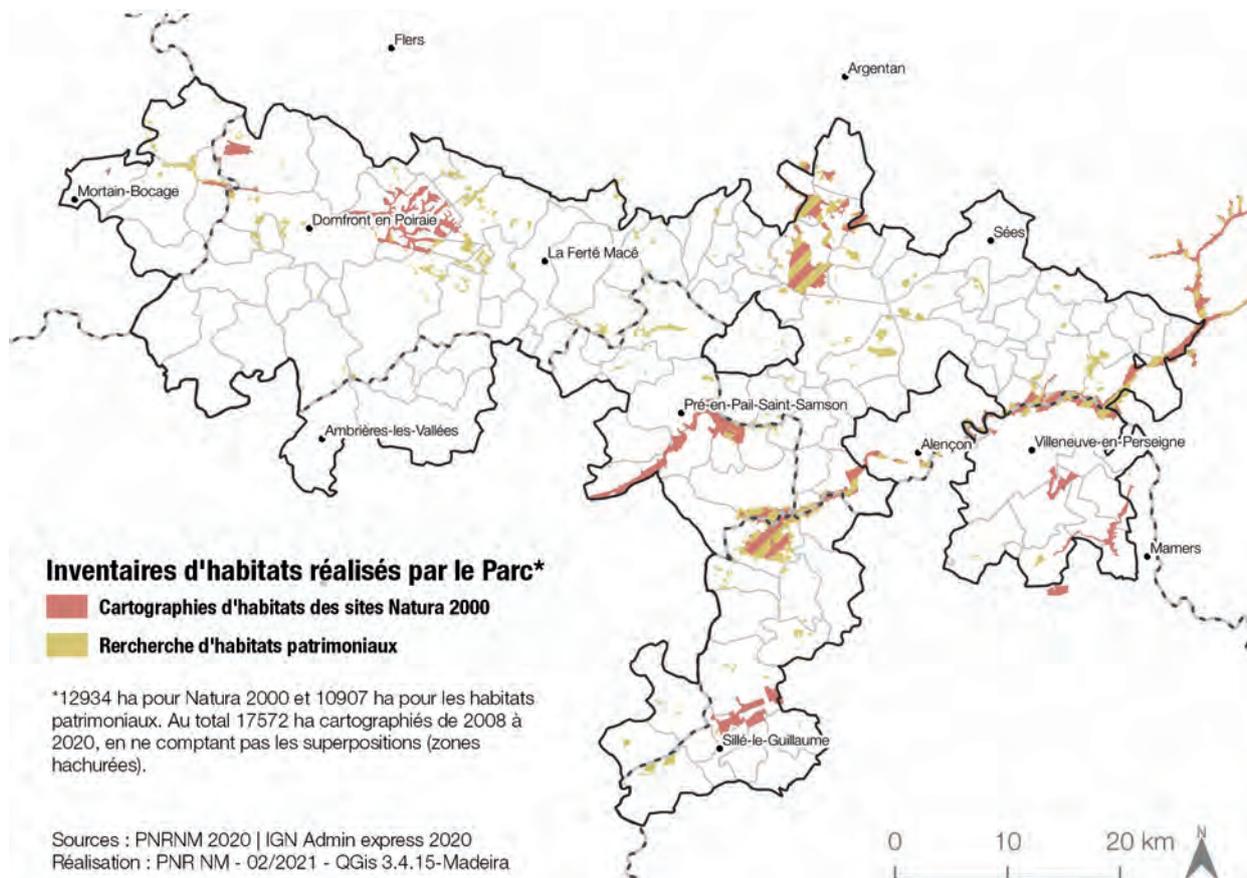
Sources : PNR NM, CBNB 2020
Réalisation : PNR NM 02/2021 - QGIS 3.10.7A Coruna



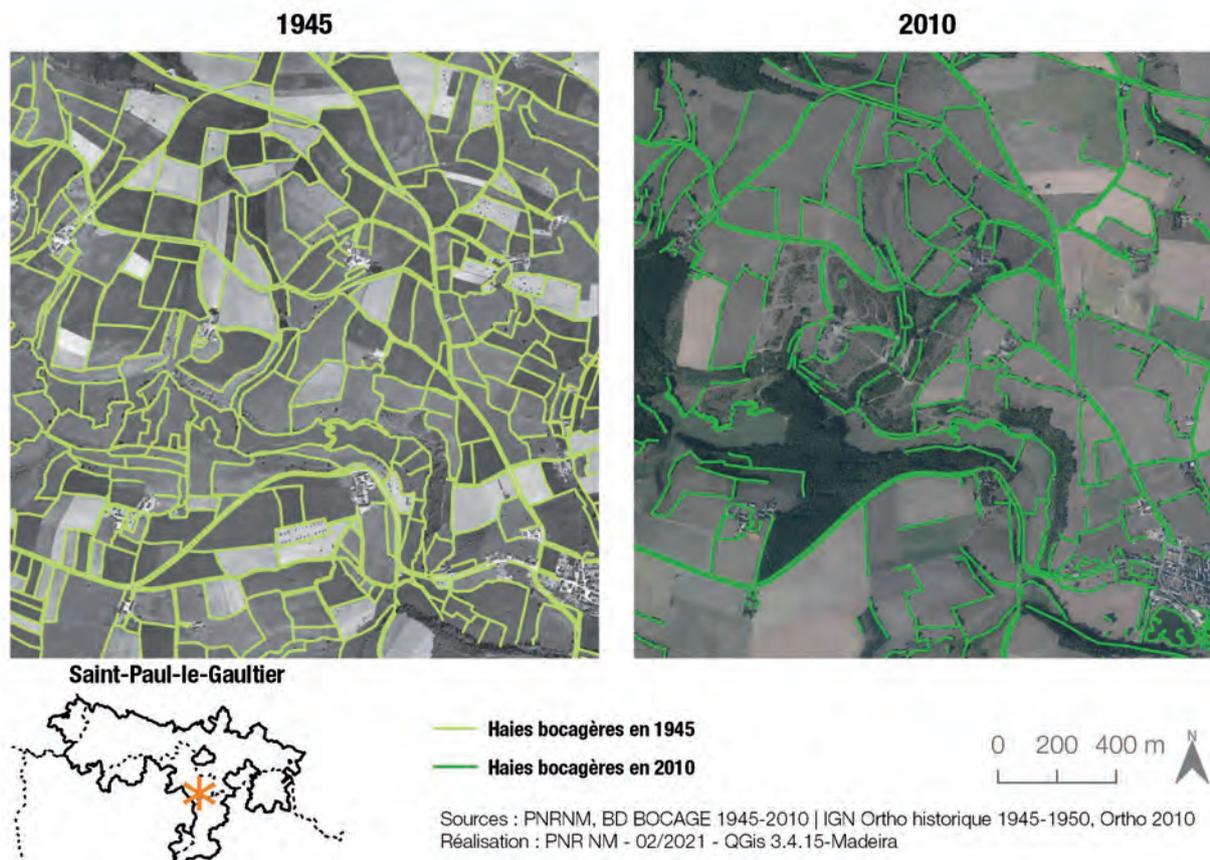
Carte n°5 - Sites naturels, périmètres de connaissance, de protection, et travaux en milieu naturels remarquables



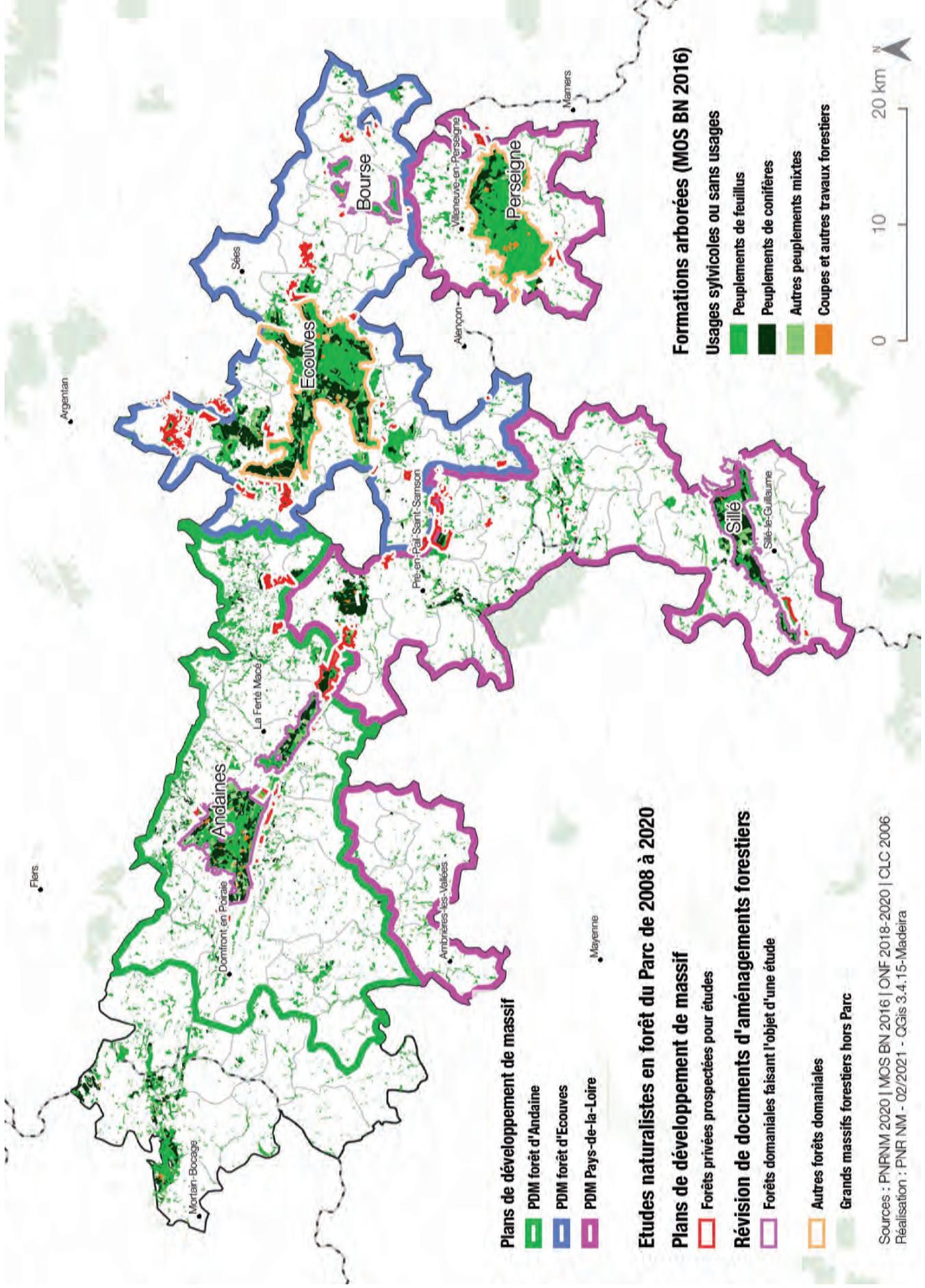
Carte n°6 - Inventaires d'habitats réalisés par le Parc



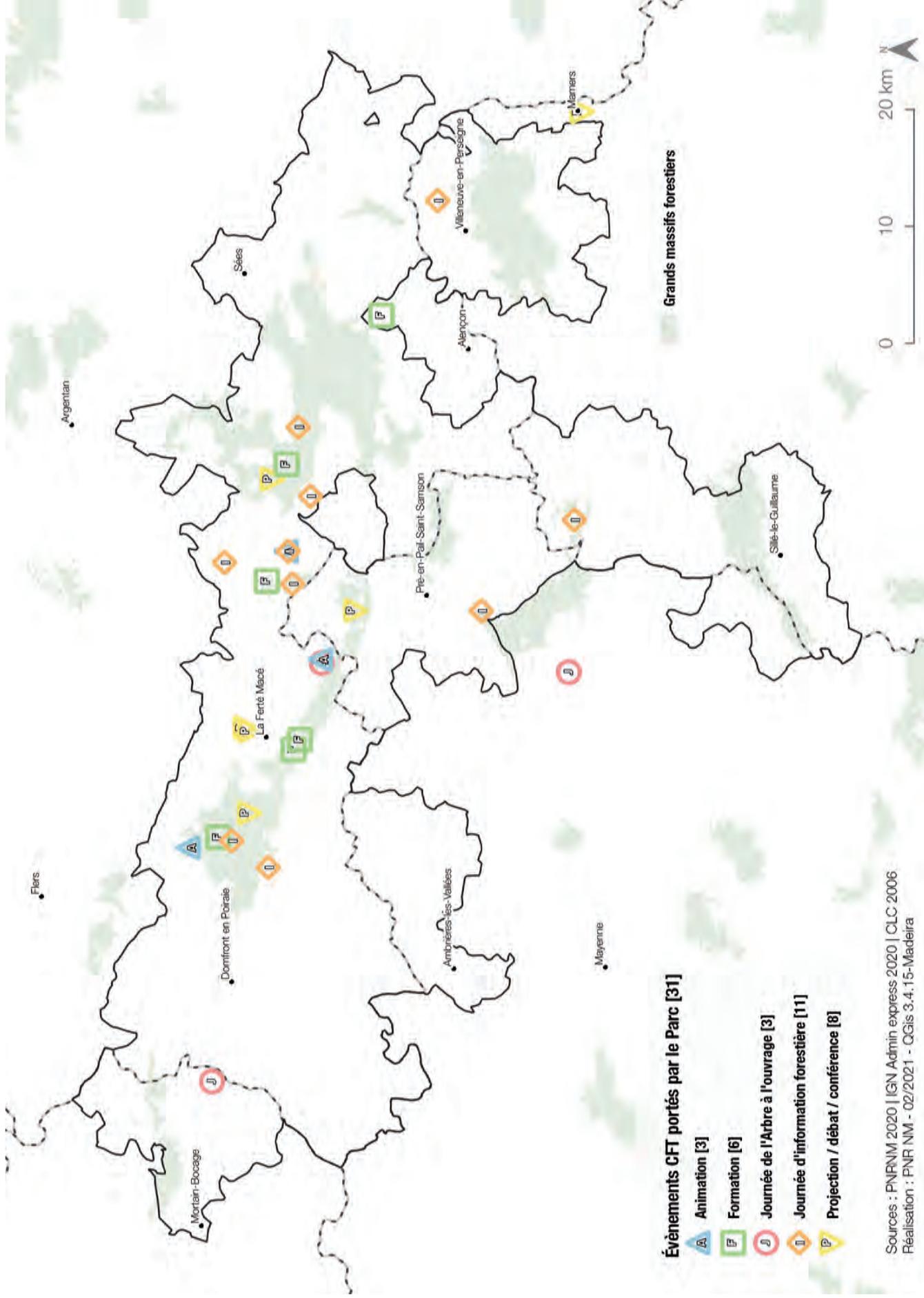
Carte n°7 - Exemple d'évolution du bocage entre 1945 et 2010 issu de l'inventaire diachronique des haies



Carte n°8 - Plans de développement de massif et état des lieux des forêts du Parc

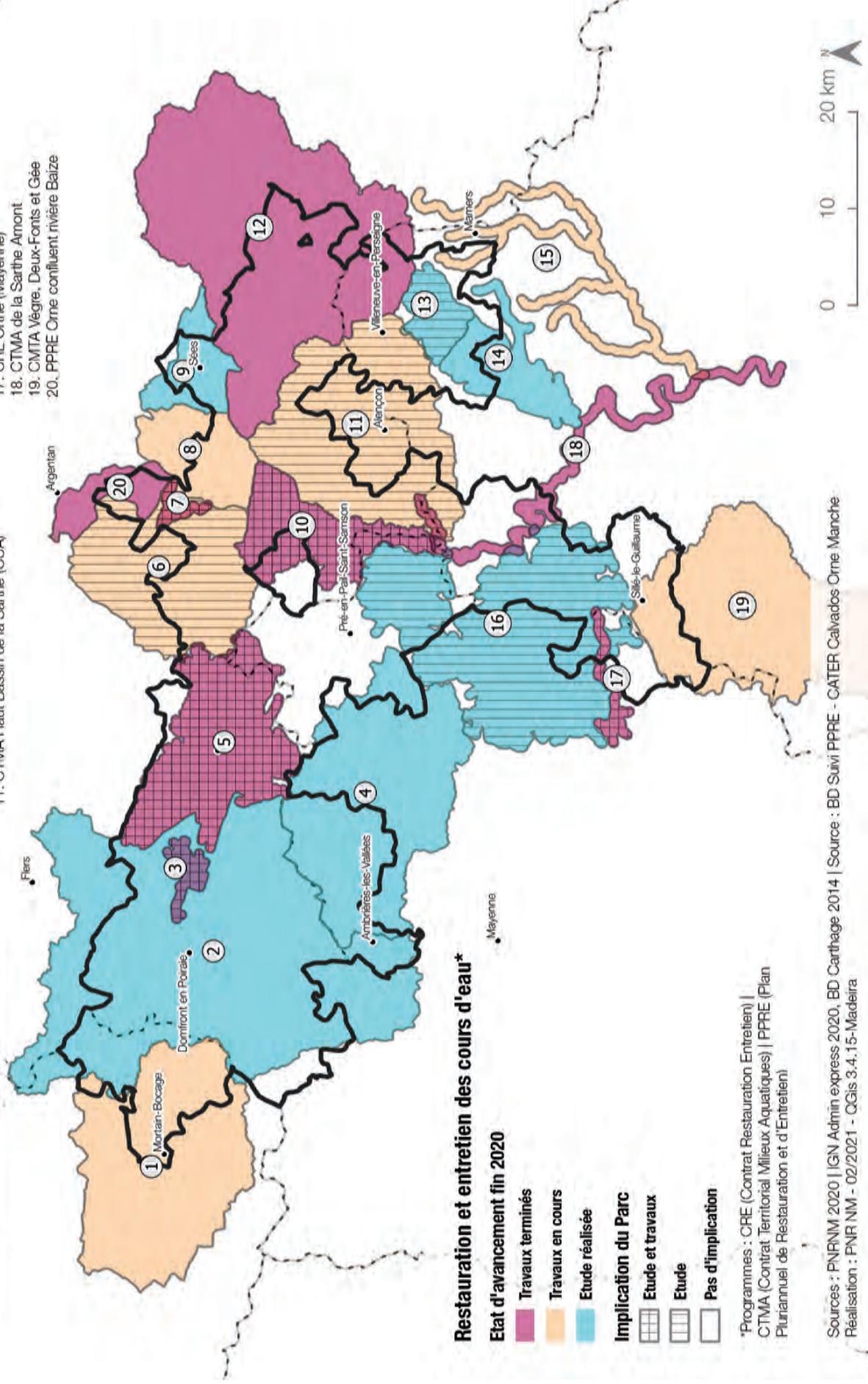


Carte n°9 - Animations dans le cadre de la charte forestière de territoire



Carte n°10 - Programmes de restauration des cours d'eau sur le territoire

- 1. PPRE Selune
- 2. CTMA Varenne-Egremme et affluents Mayenne 61
- 3. Contrat Natura 2000 Andaineite
- 4. CTMA Aron, Mayenne et affluents 53
- 5. CTMA Mayenne-amont - captage de pont de Couterne
- 6. PPRE Udon et Cance
- 7. Contrat Natura 2000 Landrion et Gâtine
- 8. PPRE Thouane et Sennevière
- 9. PPRE Orne amont
- 10. CRE Sarthon
- 11. CTMA Haut Bassin de la Sarthe (CUA)
- 12. CTMA Husine et Haut Bassin de la Sarthe
- 13. CRE ouvrages Bienné amont
- 14. CTMA Bienné amont
- 15. CTMA de l'Orne saosnoise
- 16. CTMA Affluents de la Sarthe
- 17. CRE Orthe (Mayenne)
- 18. CTMA de la Sarthe Amont
- 19. CMTA Vègre, Deux-Fontis et Gée
- 20. PPRE Orne confluent rivière Balze



Restauration et entretien des cours d'eau*

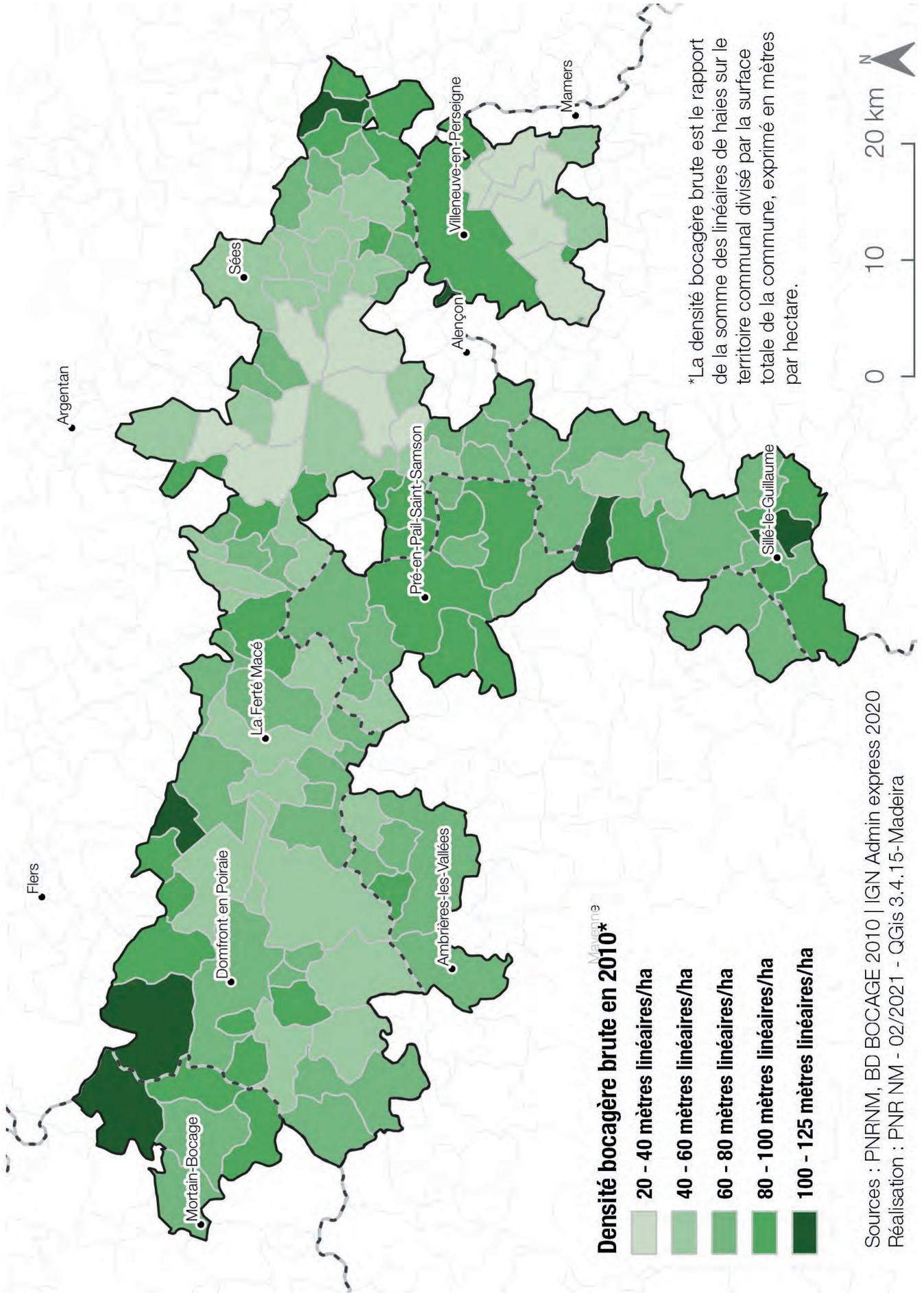
Etat d'avancement fin 2020

- Travaux terminés
 - Travaux en cours
 - Etude réalisée
- ### Implication du Parc
- Etude et travaux
 - Etude
 - Pas d'implication

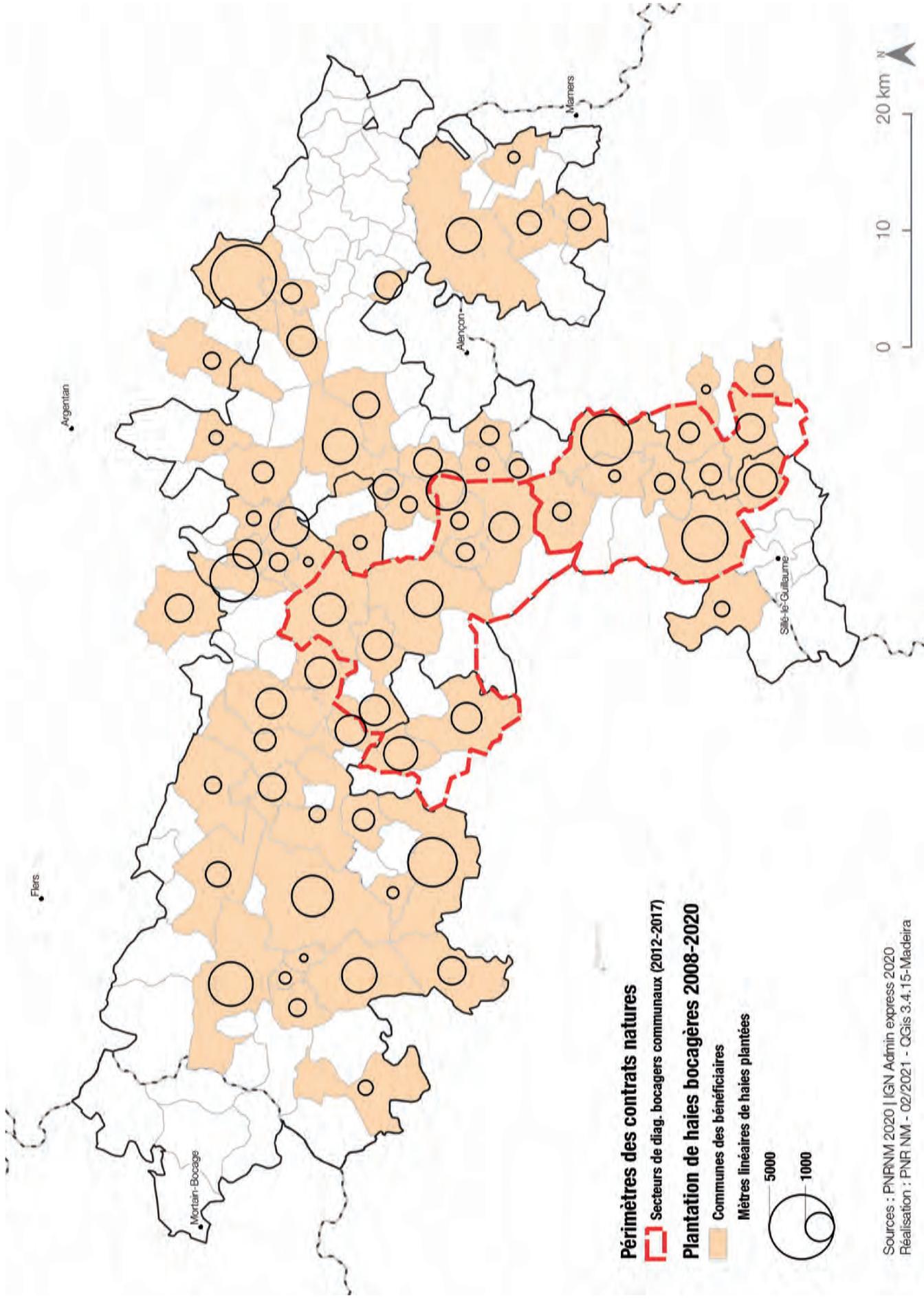
*Programmes : CRE (Contrat Restauration Entretien) | CTMA (Contrat Territorial Milieux Aquatiques) | PPRE (Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien)

Sources : PNRNM 2020 | IGN Admin express 2020, BD Carthage 2014 | Source : BD Suivi PPRE - CATER Calvados Orne Manche
Réalisation : PNR NM - 02/2021 - QGIS 3.4.15-Madeira

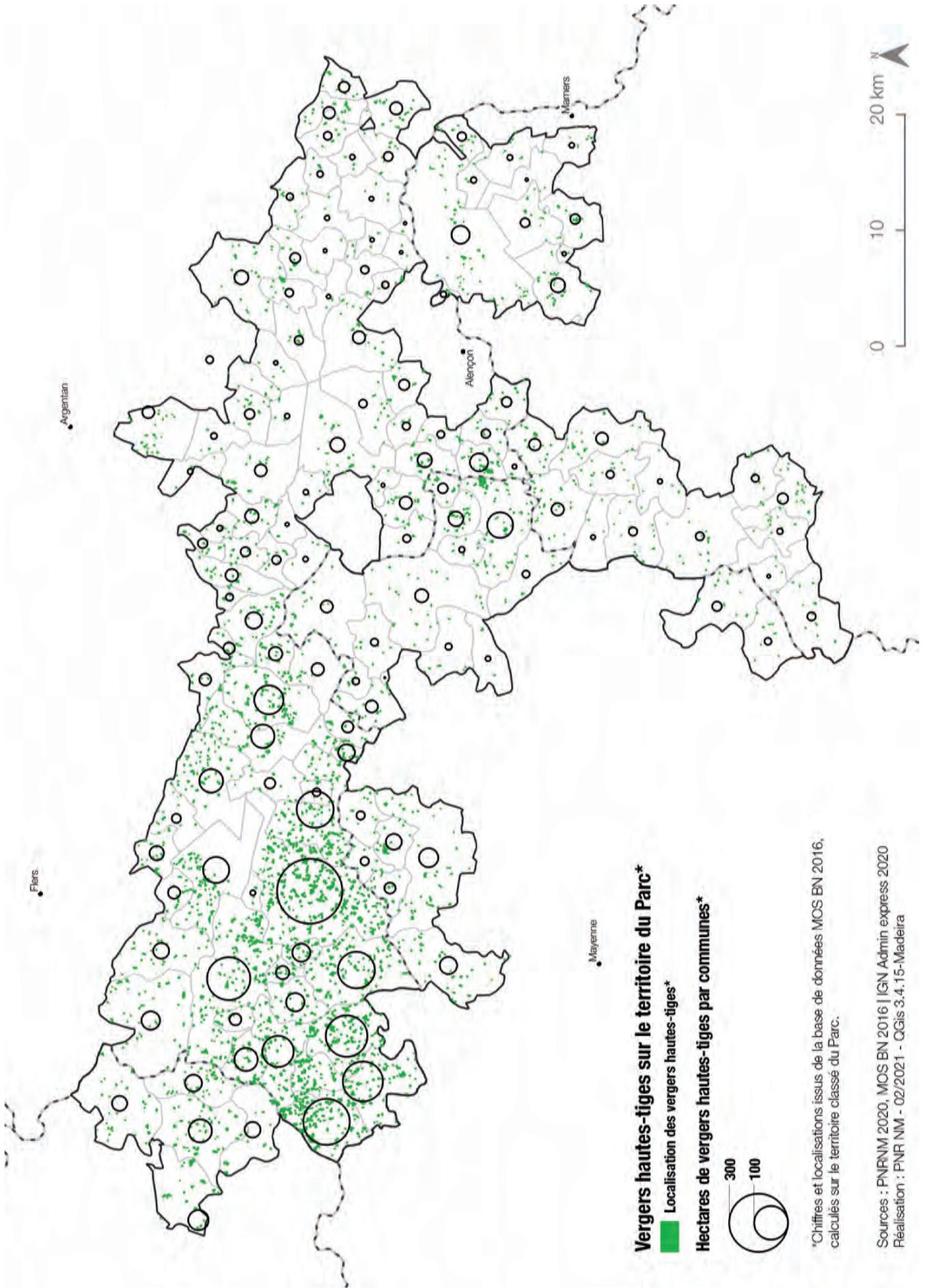
Carte n°11 - Densité bocagère par commune en 2010



Carte n°12 - Programme de replantation de haies et de préservation du bocage de 2008 à 2020



Carte n°13 - Densité des vergers hautes-tiges par commune en 2016



Vergers hautes-tiges sur le territoire du Parc*

Localisation des vergers hautes-tiges*

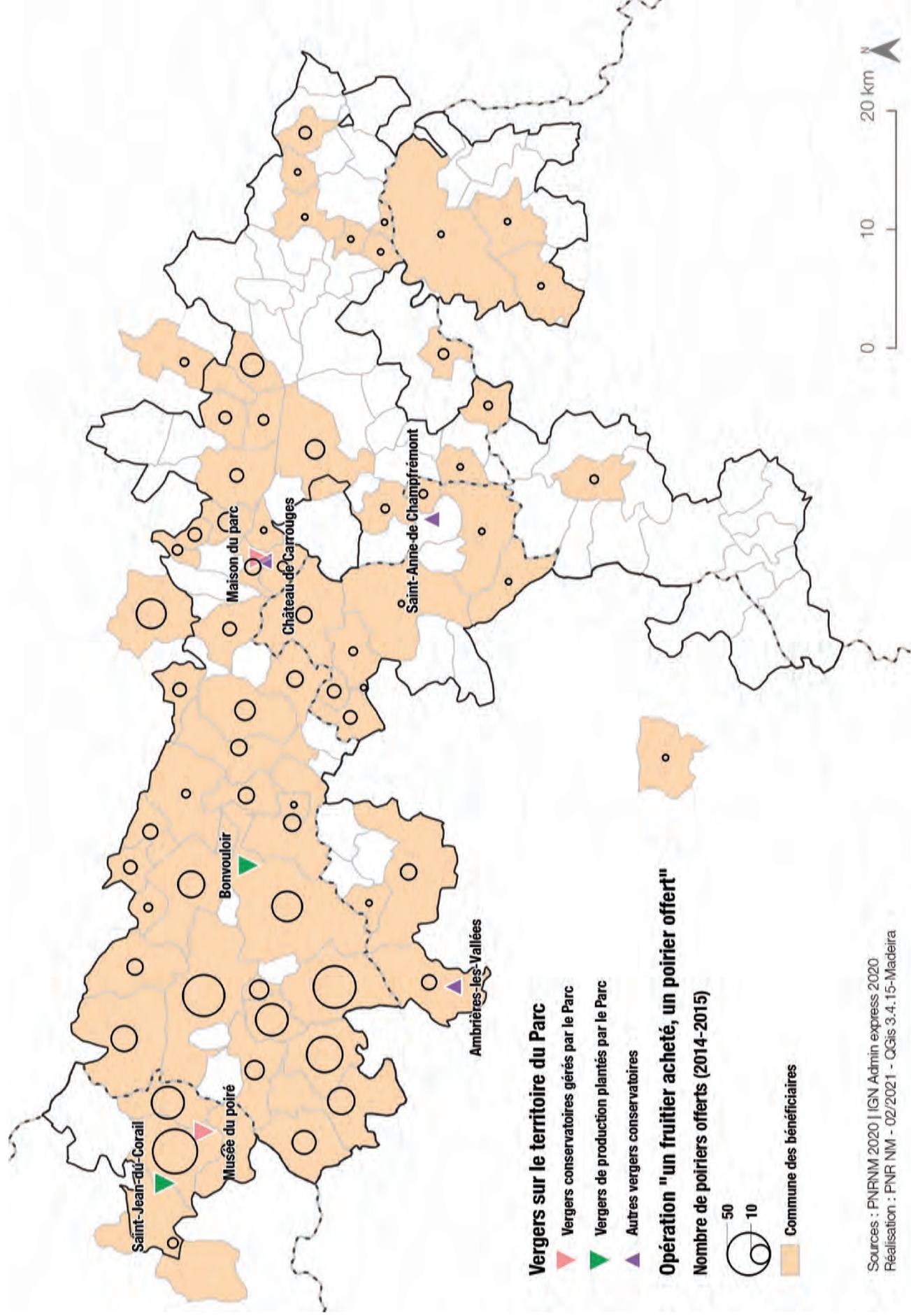
Hectares de vergers hautes-tiges par communes*

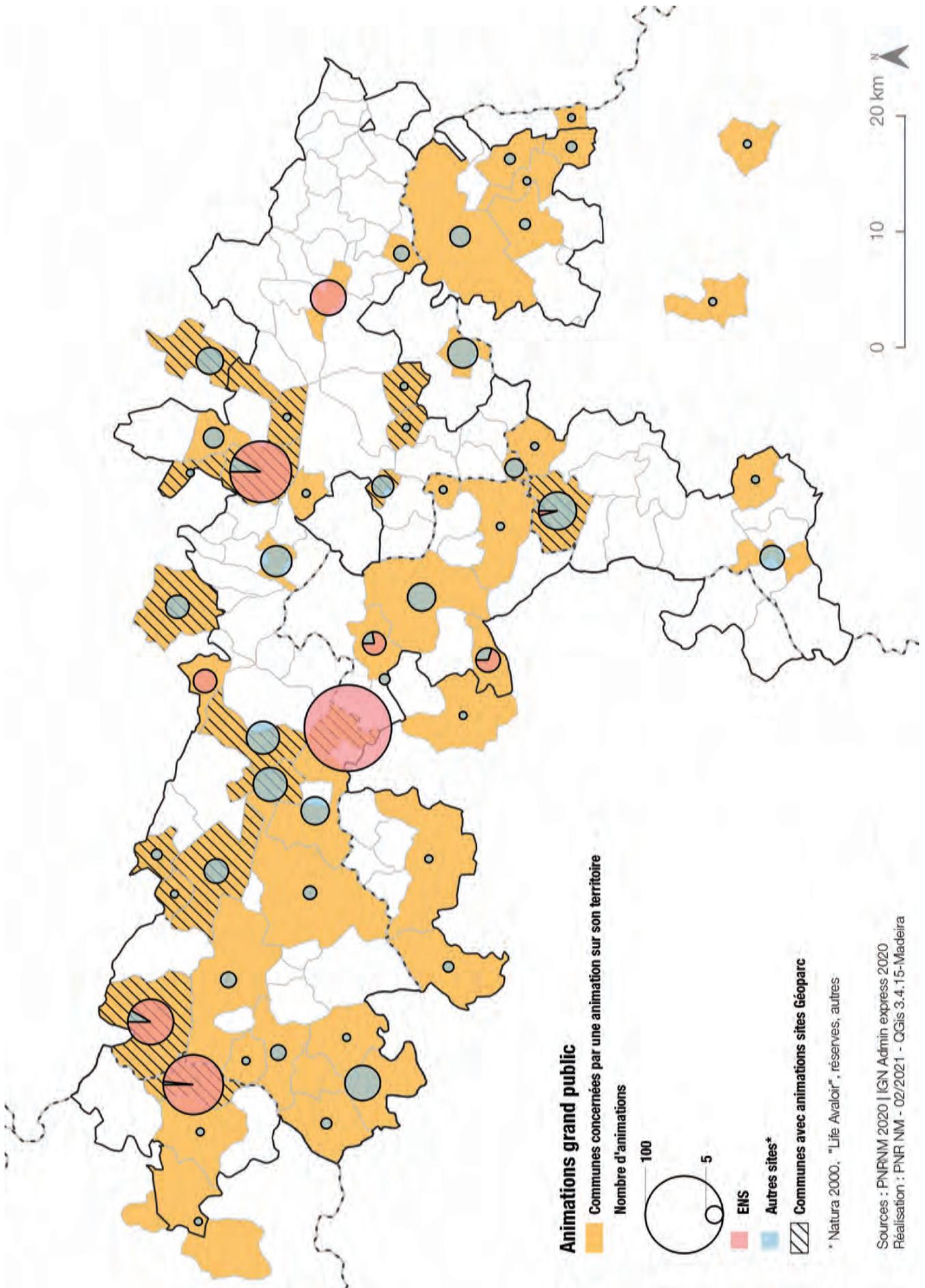


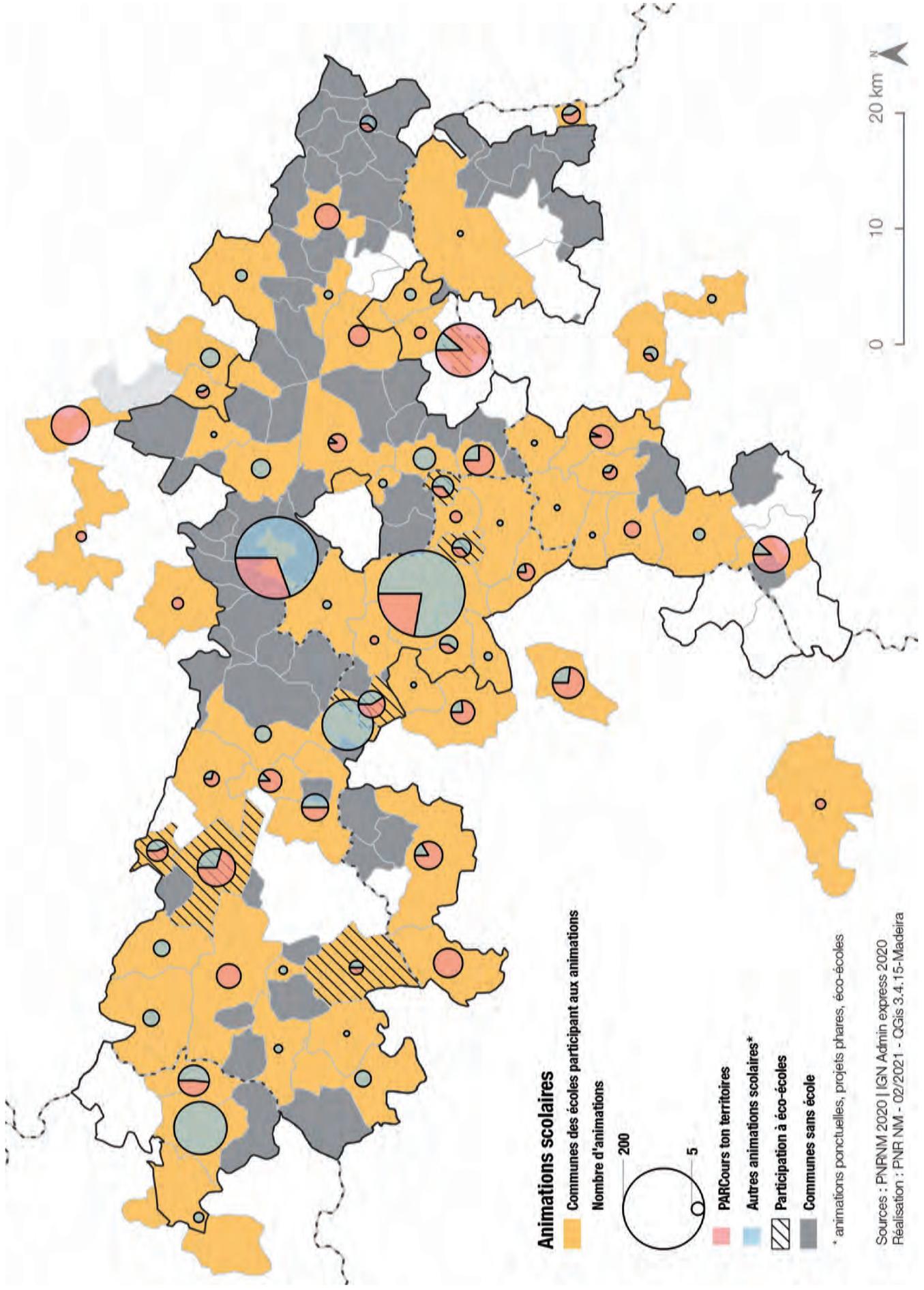
*Chiffres et localisations issus de la base de données MOS BN 2016, calculés sur le territoire classé du Parc.

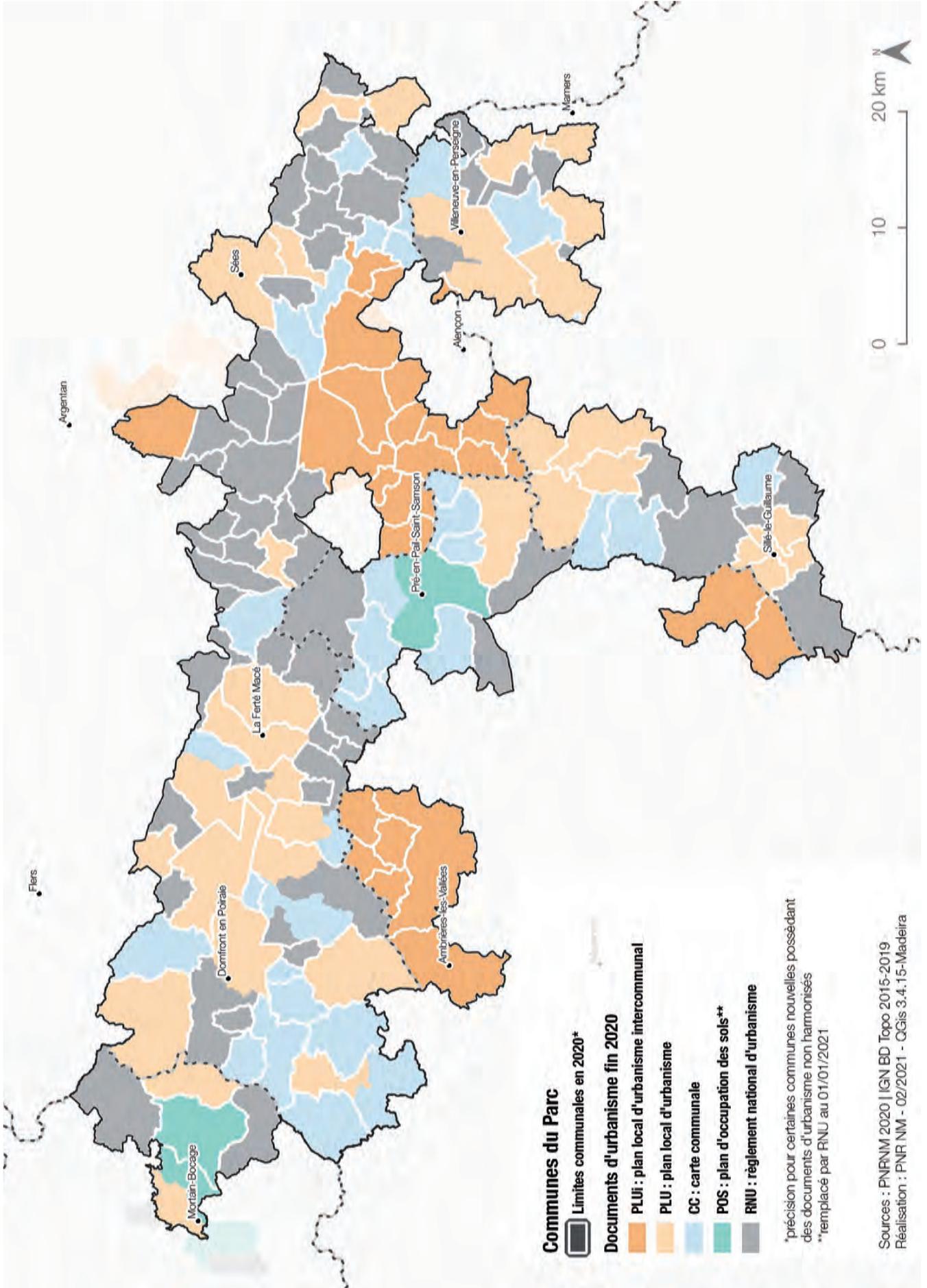
Sources : PNRNM 2020, MOS BN 2016 | IGN Admin express 2020
Réalisation : PNR NM - 02/2021 - QGIS 3.4.15-Madeira

Carte n°14 - Localisation des vergers conservatoires initiés ou gérés par le Parc et des replantations de fruitiers financés par le Parc

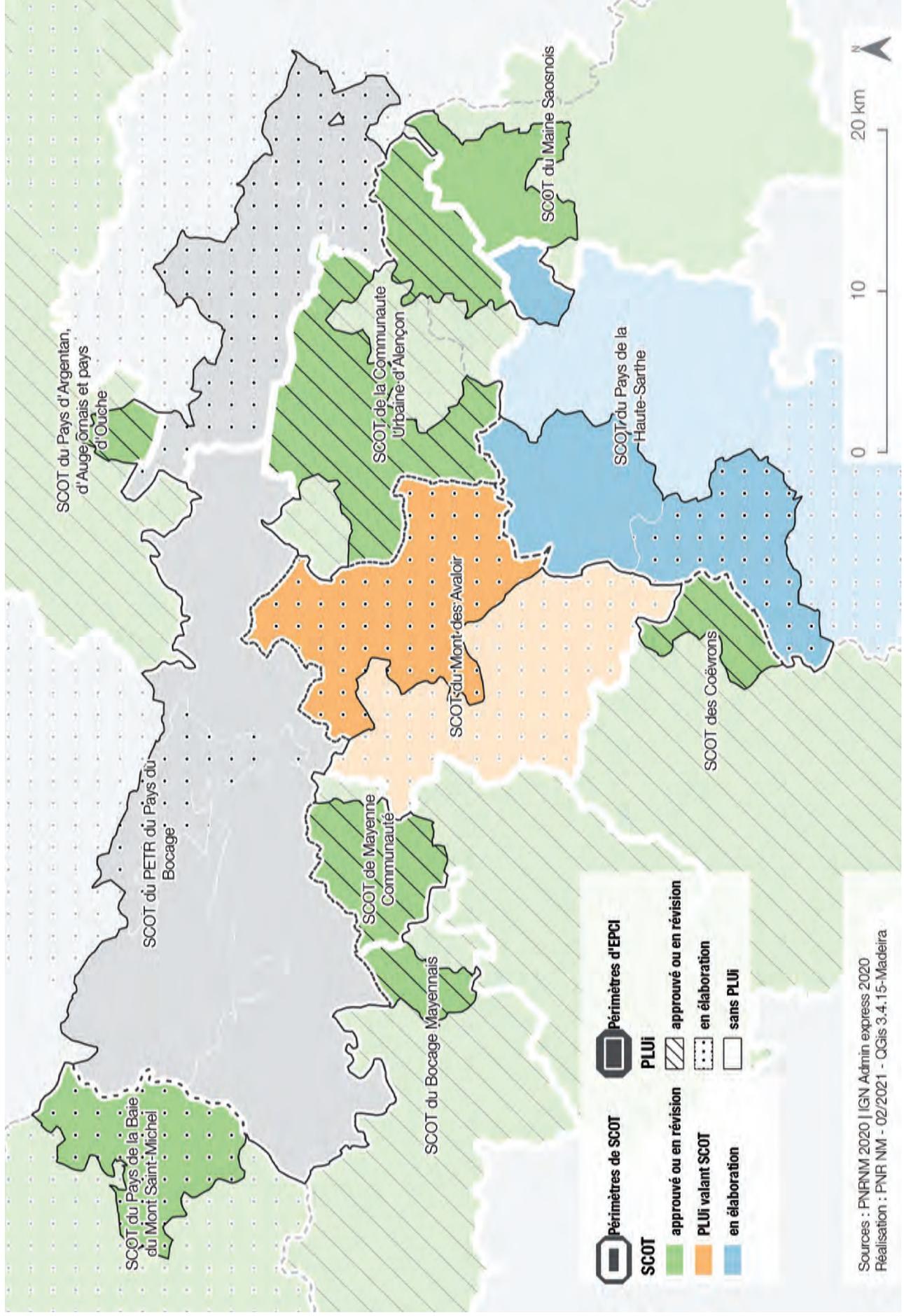




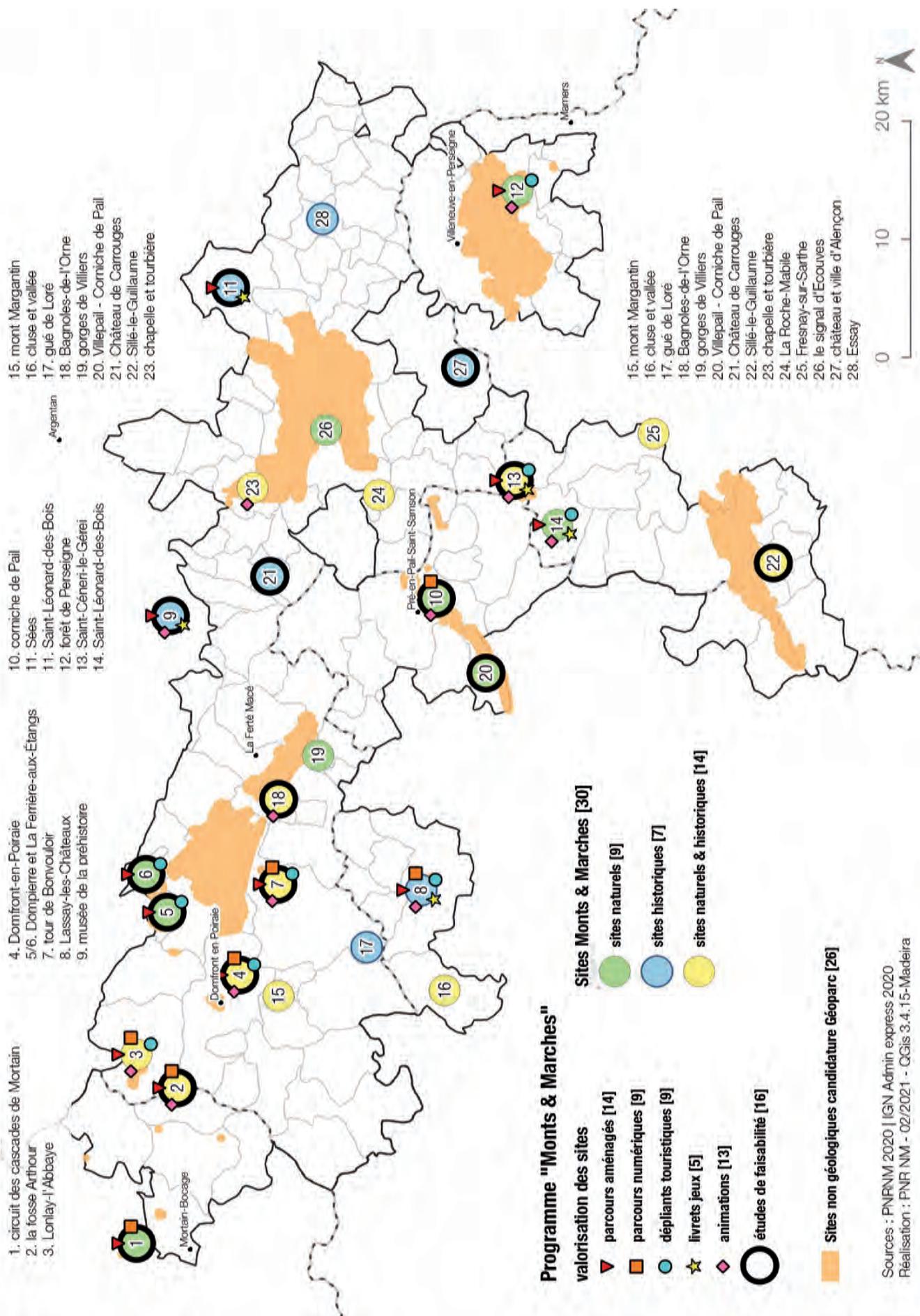




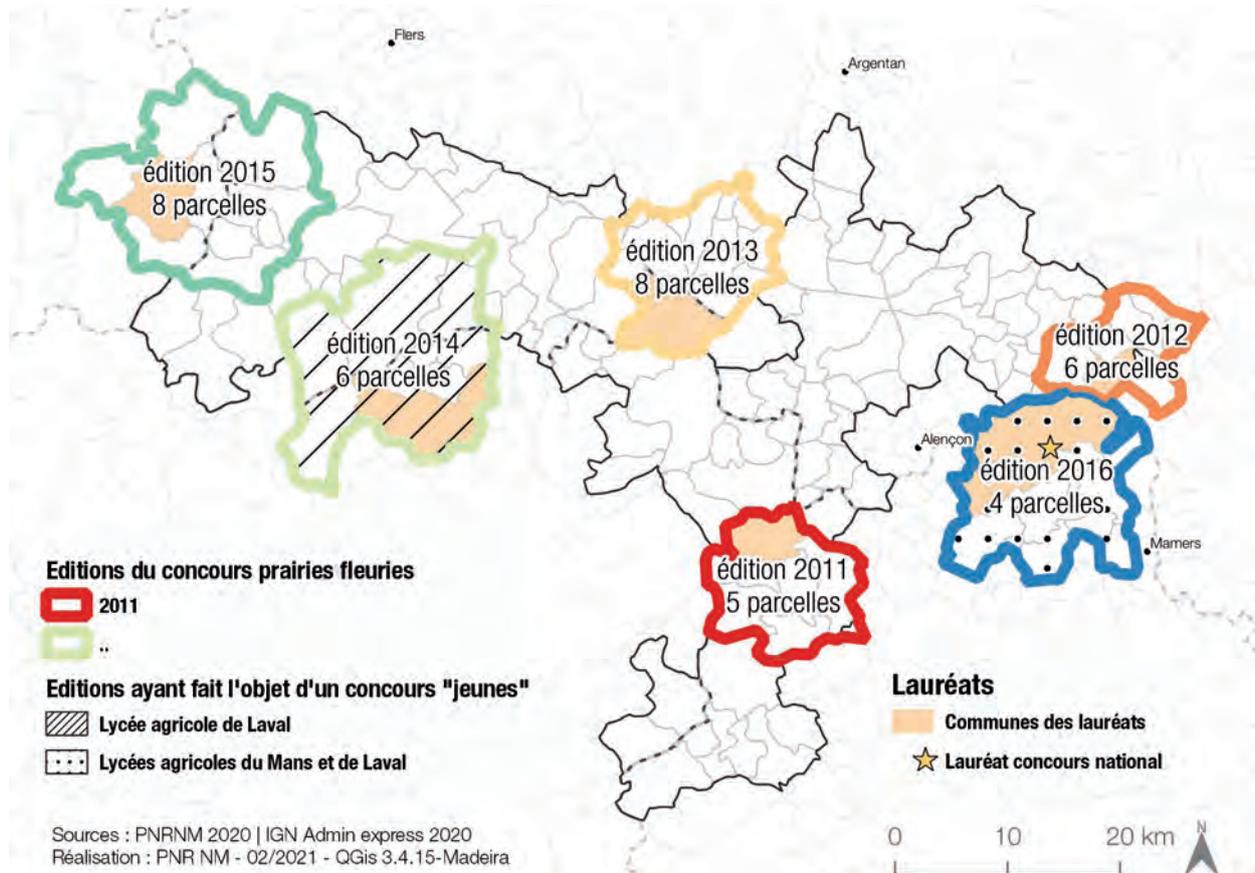
Carte n°18 - Etat des lieux des schémas de cohérence territoriale (SCOT) et des plans locaux d'urbanisme (PLUi) fin 2020



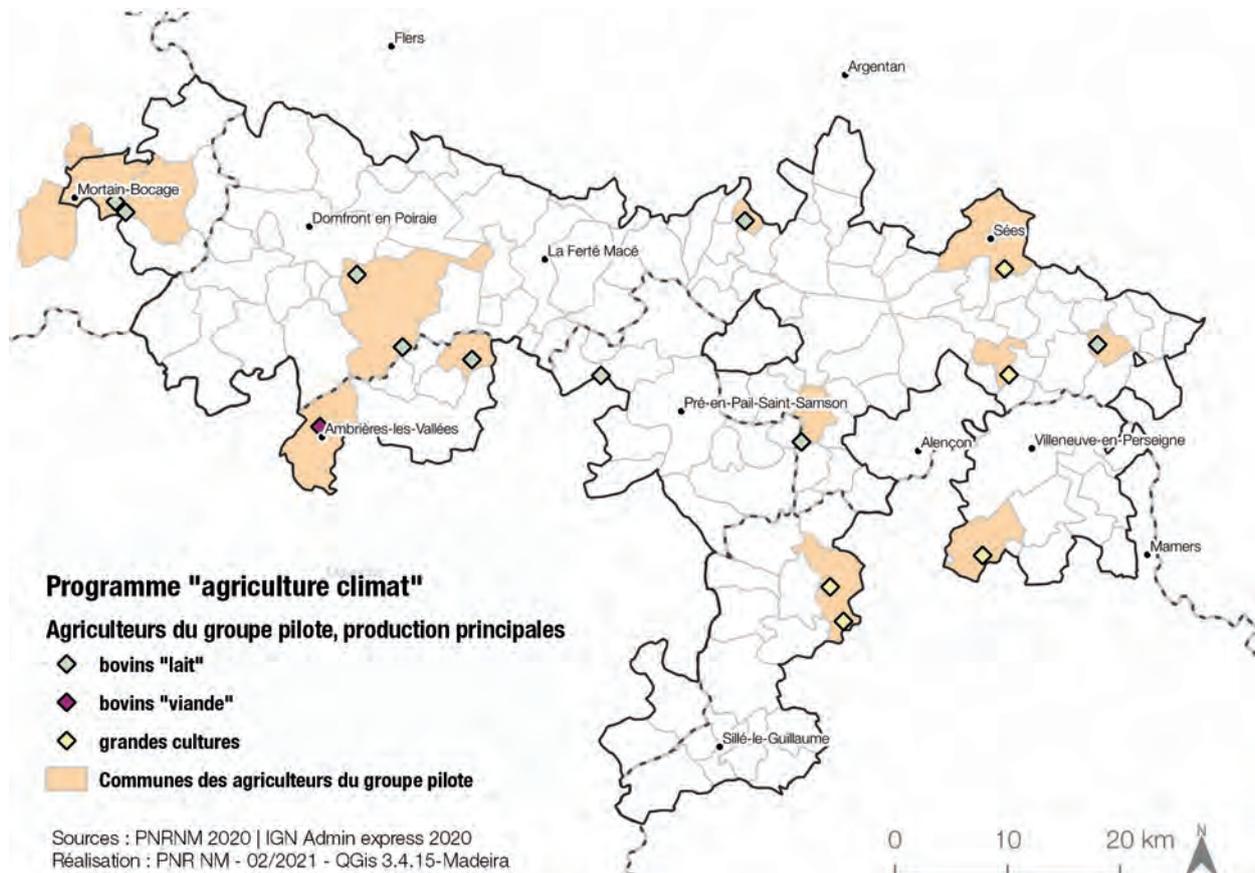
Carte n°19 - Sites touristiques Monts & Marches et sites non géologiques du Géoparc en 2020

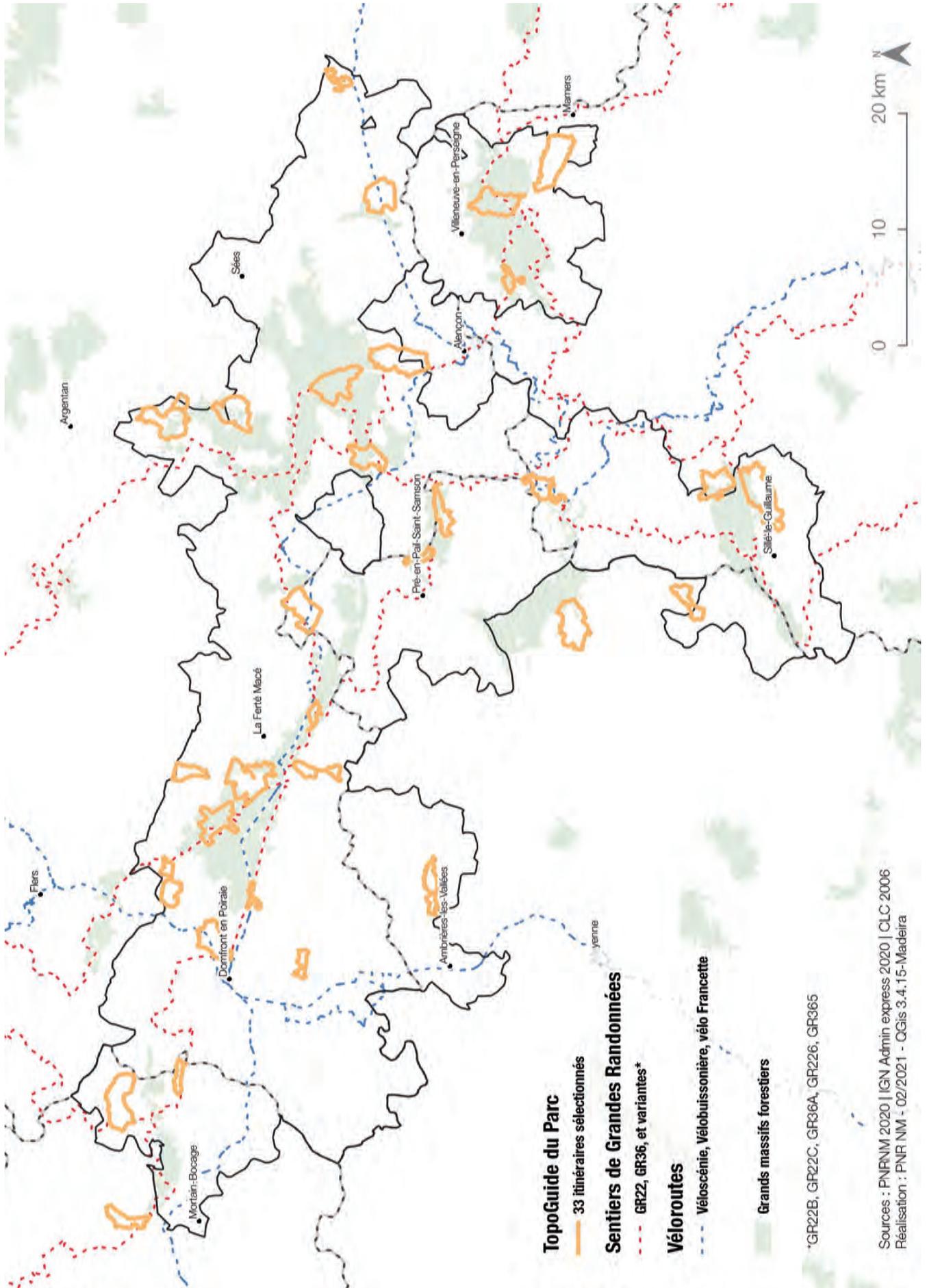


Carte n°20 - Localisation des secteurs du concours prairies fleuries



Carte n°21 - Localisation des agriculteurs du projet agriculture - climat





Année	Titre de l'étude	Auteur (s)	Domaine
2008	Observatoire régional de l'énergie : état des lieux énergie renouvelable sur le Parc en 2008	Biomasse Normandie	Energie / Climat
2008	Bilan du CRE "Le Sarthon et ses affluents" et propositions de gestion pour le CRE additionnel	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2008	Etude de mise en réseau des sites Monts et Marches	PNRNM - Stage	Tourisme et patrimoines
2008	Etude de faisabilité Monts et Marches du site de Bonvouloir (Projet d'accueil et d'interprétation à Juvigny-sous-Andaine)	PNRNM - Stage	Tourisme et patrimoines
2008	Etude de faisabilité Monts et Marches du site de Domfront (Projet d'accueil et d'interprétation)	PNRNM - Stage	Tourisme et patrimoines
2008	Etude de faisabilité Monts et Marches : Le Mont du Fer (Projet d'accueil et d'interprétation à la Ferrière-aux-Étangs et à Dompierre)	PNRNM - Stage	Tourisme et patrimoines
2008	Etude de faisabilité Monts et Marches du site de Mortain (Projet d'accueil et d'interprétation)	PNRNM - Stage	Tourisme et patrimoines
2008	Etude de faisabilité Monts et Marches du site de la Fosse-Arthur (Projet d'accueil et d'interprétation)	PNRNM - Stage	Tourisme et patrimoines
2008	Etude de faisabilité Monts et Marches du site de Rânes (Projet d'accueil et d'interprétation)	PNRNM - Stage	Tourisme et patrimoines
2008	Etude de faisabilité Monts et Marches du site de la ville de Sées (Projet d'accueil et d'interprétation)	PNRNM - Stage	Tourisme et patrimoines
2008	Etude des populations de chiroptères en forêt domaniale de Perseigne	ONF	Patrimoines naturels
2008	Projets d'aménagements aux abords de l'étang de Sillé-le-Guillaume	PNRNM	Tourisme et patrimoines
2008	Projets d'aménagements de la Place de Louze	PNRNM	Tourisme et patrimoines
2008	Projets d'aménagements d'une aire de stationnement et jardin du presbytère à Saint Léonard des Bois	PNRNM	Tourisme et patrimoines
2008	Etude préliminaire à la mise en place du Réseau Expérimental de Valorisation Ecologique (REVE)	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2008	Atlas cartographique des trames vertes et bleues du Parc naturel régional Normandie-Maine (REVE)	PNRNM	Patrimoines naturels
2008	Etude sur la transparence des ouvrages hydrauliques pour la migration des espèces piscicoles sur le bassin versant de la Bienne Amont	SARL RIVE	Patrimoines naturels
2008	Propositions d'orientation stratégique du Réseau Expérimental de Valorisation Ecologique (REVE)	PNRNM	Patrimoines naturels
2008	Inventaire du patrimoine géologique national du Parc naturel régional Normandie-Maine	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2008	Suivis floristiques 2004-2008 - Bois de Goult (Parcelles 548, 549, 554 et 555)	Lycée agricole de Sées	Patrimoines naturels
2008	Recommandations pour une stratégie de communication de notoriété et d'image pour le territoire des « Monts de Normandie et du Maine » et l'institution Parc naturel régional	PNRNM	
2008	Etude sur la transparence des ouvrages hydrauliques pour la migration des espèces piscicoles sur le bassin versant de la Bienne Amont	SARL RIVE	Patrimoines naturels
2009	Atlas de la flore patrimoniale du Parc naturel régional Normandie-Maine	PNRNM	Patrimoines naturels
2009	Inventaire des espèces remarquables : entomofaune - phase 1	PNRNM	Patrimoines naturels
2009	Etude de faisabilité pour la création d'une Réserve Naturelle Régionale en Ecouves	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2009	Inventaire des gîtes de reproduction de chauves-souris sur sept communes en forêt de Perseigne	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2009	Pré-diagnostic énergétique des locaux de la Maison du Parc	SARL Babin	Energie / Climat
2009	Elaboration d'un projet de renaturation hydromorphologique du Sarthon au niveau de la confluence avec le ruisseau du Pas d'âne	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2009	Agriculture - énergie : Contexte et potentialités des exploitations agricoles en 2050	PNRNM - Stage	Energie / Climat
2009	Recensement des populations d'écrevisses sur les bassins versants de l'Orthe, la Vaudelle, le Merdereau, l'Ornette, la Mayenne amont, la Varenne	FDPPMA Mayenne	Patrimoines naturels
2009	Ecrevisse à pattes blanches : état des populations sur le territoire Sarthois du PNR Normandie-Maine	FDPPMA Sarthe	Patrimoines naturels
2009	Etude de fréquentation des sites du réseau de tourisme durable Monts & Marches	Mica Research	Tourisme et patrimoines
2009	Etude de faisabilité Monts et Marches du site Alpes Mancellles Nord (Projet d'accueil et d'interprétation)	PNRNM - Stage	Tourisme et patrimoines

2009	Etude de faisabilité Monts et Marches du site de Bois-Thibault (Projet d'accueil et d'interprétation)	PNRNM - Stage	Tourisme et patrimoines
2009	Etude de faisabilité Monts et Marches du site du belvédère de Perseigne (Projet d'accueil et d'interprétation)	PNRNM - Stage	Tourisme et patrimoines
2009	Projets de valorisation touristique de la vallée de Saint-Calais-du-Désert	PNRNM - Projet tuteuré	Tourisme et patrimoines
2009	Plan de gestion de l'ENS Vallée de Saint-Calais-du-Désert (53)		Patrimoines naturels
2009	Atelier territorial du Grenelle environnement : Trame Verte et Bleue en milieu urbain	PNRNM - Stage	Paysage et Urbanisme
2009	Patrimoine géologique du Parc naturel régional Normandie-Maine : réalisation du porter-à-connaissance	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2009	Etude diagnostique des cours d'eau des bassins de l'Udon et de la Cance	SERAMA	Patrimoines naturels
2009	L'écrevisse à pattes blanches dans le département de la Sarthe - Actualisation de l'inventaire départemental - état des lieux 2008 / 2009	FDPPMA Sarthe	Patrimoines naturels

2010	La loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>) sur le territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine	CPIE Collines normandes, MNE, GMN, LPO Sarthe, ONEMA	Patrimoines naturels
2010	Synthèse des données chiroptères pour le territoire du Parc pour le département de la Mayenne	MNE	Patrimoines naturels
2010	Les rhopalocères et zygènes du PNR Normandie-Maine. Synthèse des connaissances	GRETIA	Patrimoines naturels
2010	Impacts de la modification d'un paysage sur la dynamique d'une population de Busards Saint-Martin - <i>Circus cyaneus</i>	MNE - Stage	Patrimoines naturels
2010	Diagnostic ornithologique de la Zone de Protection Spéciale "Corniche de Pail, Forêt de Multonne"	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2010	Préservation de l'écrevisse à pieds blancs sur le bassin du Sarthon	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2010	Inventaire des chiroptères en forêt domaniale de Sillé-le-Guillaume	ONF	Patrimoines naturels
2010	Etude de l'entomofaune de zones humides du Parc naturel régional Normandie-Maine. Cas particuliers des Odonates de la vallée du Sarthon et des papillons de jour des secteurs tourbeux	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2010	Réalisation d'études de faisabilité sur des sites d'intérêt géologique pour la création de réserves naturelles régionales	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2010	Recensement des pierriers du Parc naturel régional Normandie-Maine	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2010	Réalisation du porter à connaissance : patrimoine géologique du PNRNM	PNRNM - Stage)	Patrimoines naturels
2010	Suivi scientifique 2008 - Analyse de la gestion 2009 - Lande des Prés Jean	CEN Basse-Normandie	Patrimoines naturels
2010	Suivi des Indicateurs biologiques du bassin versant de l'Andainette - Etude piscicole 2010	HYDRO CONCEPT	Patrimoines naturels
2010	Charte forestière de territoire Normandie-Maine	ONF/PNRNM	Patrimoines naturels
2010	Suivi des indicateurs biologiques du bassin du Sarthon en 2010 - Prélèvements d'eau et d'invertébrés	HYDRO CONCEPT	Patrimoines naturels
2010	Etude de la qualité physico-chimique des ruisseaux du bassin versant du Sarthon	SARL RIVE	Patrimoines naturels

2011	Synthèse des données chiroptères à l'échelle du territoire du Parc pour les communes de Villaines-la-Carelle, Mont-Saint-Jean et Saint Rémy-du-Val	CEN Sarthe	Patrimoines naturels
2011	Synthèse des données Chiroptères du GMN sur le territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine (Manche et Orne)	Groupe Mammalogique Normand	Patrimoines naturels
2011	Inventaire des populations de Busards Saint-Martin - Suivi des dortoirs hivernaux	MNE	Patrimoines naturels
2011	Plan de gestion 2011 – 2021 Lande des Prés Jean - Commune de La Bellière	CEN Basse-Normandie	Patrimoines naturels
2011	Suivis et inventaires complémentaires de la population de mulette perlière (<i>Margaritifera margaritifera</i>) sur le Sarthon – 2011	CPIE Collines normandes	Patrimoines naturels
2011	Etude d'une population de Busards Saint-Martin et caractérisation de l'évolution de son milieu	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2011	Étude de faisabilité pour la mise en place d'une gestion des landes par pâturage sur la Corniche de Pail (53)	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels

Année	Titre de l'étude	Auteur (s)	Domaine
2012	Protocole expérimental d'éradication de l'écrevisse de Californie par stérilisation des mâles - compte-rendu 2011	Saules et Eaux	Patrimoines naturels
2012	Inventaire des chiroptères en forêt domaniale de Bourse (2011)	Groupe Mammalogique Normand	Patrimoines naturels
2012	Suivi de la reproduction du Busard Saint-Martin et inventaire des territoires de chasse	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2012	Accompagnement des actions du PNR Normandie-Maine sur le Busard Saint-Martin - ZPS Corniche de Pail, Forêt de Multonne	MNE	Patrimoines naturels
2012	Suivi des populations de chiroptères du complexe des anciennes mines de fer de Bion et de Barenton - Année 2011	Groupe Mammalogique Normand	Patrimoines naturels
2012	Analyse de la situation économique et financière des exploitations du Parc Normandie-Maine	CER France	Agriculture
2012	Enquête sociologique sur la transition énergétique des exploitations agricoles du Parc naturel régional Normandie-Maine	Université de Caen	Agriculture
2012	Etude diagnostique des cours d'eau du haut bassin de la Sarthe	SERAMA	Patrimoines naturels
2012	Inventaire des habitats remarquables - Contribution à la connaissance des végétations hygrophiles oligotrophes	PNRNM	Patrimoines naturels
2012	Inventaire entomologique des mares restaurées par le PNRNM - Etude diachronique 2010-2011	CEN Basse-Normandie	Patrimoines naturels
2012	Comment favoriser les populations de chiroptères sur le Nord-Ecouves ? Etude de cas pour le suivi de la colonie de Myotis myotis	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2012	Diagnostic écologique (Faune - Flore - Habitats naturels) de la forêt domaniale de Sillé	Peter STALLEGGER	Patrimoines naturels
2012	Etude d'une population de mulette perlière d'eau douce (Margaritifera margaritifera) par la méthode de Capture Marquage Recapture	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2012	Inventaire des populations de Vertigo moulinsiana et angustior en Basse-Normandie - Site Natura 2000 « Haute vallée de la Sarthe » (FR2500107)	CPIE Collines normandes	Patrimoines naturels
2012	Suivi des populations de chiroptères du complexe des anciennes mines de fer de Bion et de Barenton - Année 2012	Groupe Mammalogique Normand	Patrimoines naturels
2012	Pourquoi soutenir les circuits courts alimentaires de qualité au sein du territoire du Parc Normandie-Maine ? Premier état des lieux d'une production en lien avec les missions du Parc	PNRNM - Stage	Agriculture
2012	Création d'un jardin thématique à Bonvouloir	CAUE de l'Orne / PNRNM	Tourisme et patrimoines
2012	Les jardins secrets de la Tour de Bonvouloir	Agnès SPALART	Tourisme et patrimoines
2012	Réflexion sur le concept de "Monts et Marches" - Synthèse de connaissances et lien avec les sites du Parc	CPIE Vallée de l'Orne	Tourisme et patrimoines
2012	Le Jardin du Presbytère - Conception de l'aménagement du jardin de St-Léonard-des-Bois	Françoise FONTAINE	Tourisme et patrimoines
2012	Réaliser une étude de programmation pour une hypothèse 1 : rénovation in situ de la Maison de la Pomme et de la Poire	Confluence Patrimoine / Art scénic	Tourisme et patrimoines
2012	Réaliser une étude de programmation pour une hypothèse 2 : création d'une cité de la pomme à Bagnoles de l'Orne	KASCEN	Tourisme et patrimoines
2012	Base de pleine nature du PNR Normandie-Maine - Etude prévisionnelle d'exploitation sur 5 ans	Accessito / BDO	Tourisme et patrimoines
2012	Base de pleine nature du PNR Normandie-Maine - Etudes préalables à la mise en tourisme d'un ensemble d'hébergements légers de loisirs éco-construits	Accessito	Tourisme et patrimoines
2012	Synthèse des données chiroptères à l'échelle du territoire du Parc - Année 2012	Groupe Mammalogique Normand	Patrimoines naturels
2012	Etude et inventaire bryologique de la Carrière des Vaux	Julien LAGRANDE	Patrimoines naturels
2012	Plan de gestion 2012-2019 de la RNR géologique de Normandie-Maine	PNRNM	Patrimoines naturels
2012	Sensibiliser les futurs acteurs d'un territoire à la préservation du bocage	PNRNM - Stage	Education et médiation

2013	Plan de gestion 2013 – 2017 de la zone naturelle de « la Fuie des Vignes »	BIOTOPE	Patrimoines naturels
2013	Analyse de l'évolution de l'activité agricole sur le territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine de 1979 à 2010	Université d'Angers	Agriculture
2013	Protocole expérimental d'éradication de l'écrevisse de Californie par stérilisation des mâles - compte-rendu 2012	Saules et Eaux	Patrimoines naturels
2013	Inventaire des espèces patrimoniales sur le site Natura 2000 « Haute Vallée de la Sarthe »	Lycée agricole de Sées - Projet tuteuré	Patrimoines naturels
2013	Projet tutoré Evaluation d'un protocole de suivi de végétation sur le site Natura 2000 Ecouves du Bois de Goult	Lycée agricole de Sées - Projet tuteuré	Patrimoines naturels
2013	Apiculture et qualité des territoires : l'abeille au cœur d'un développement du monde rural	PNRNM - Stage	Agriculture
2013	Le Concours Prairies Fleuries en Normandie Maine	PNRNM - Stage	Agriculture
2013	Etude de faisabilité sur la mise en valeur du patrimoine de Bagnoles de l'Orne (61)	PNRNM - Stage	Tourisme et patrimoines
2013	Etude de conception d'un parcours ludo-éducatif de la forêt aux abords du belvédère de Perseigne	Oxalis	Tourisme et patrimoines
2013	Conception de panneaux informatifs à St-Céneri	Cabinet JUPIN / PNRNM	Tourisme et patrimoines
2013	Bilan des stages de prospection chiroptérologique Secteurs de Joué-du-Bois et de Domfront - Années 2010 et 2011	Groupe Mammalogique Normand	Patrimoines naturels
2013	Conception du parcours Monts et Marches Lassay	Com et Graph	Tourisme et patrimoines
2013	Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 2502015 Vallée du Sarthon et ses affluents	PNRNM	Patrimoines naturels
2013	Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 5212012 Corniche de Pail, Forêt de Multonne	PNRNM	Patrimoines naturels
2013	Etude d'avant-projet de renaturation du Sarthon à la confluence avec le Pas d'âne	EMTEA Ingénierie	Patrimoines naturels
2013	Document d'objectifs Anciennes Mines de Barenton et de Bion	PNRNM	Patrimoines naturels
2013	Inventaire des milieux patrimoniaux du Parc Normandie-Maine	PNRNM	Patrimoines naturels
2013	Etudes préalables au rétablissement de la continuité écologique sur le Sarthon	EMTEA Ingénierie	Patrimoines naturels
2013	Inventaire des espèces patrimoniales sur le site Natura 2000 « Haute Vallée de la Sarthe » (Période estivale)	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2013	Recherche de colonies d'espèces patrimoniales de chauves-souris sur la partie normande du Parc naturel régional Normandie-Maine en 2013	Groupe Mammalogique Normand	Patrimoines naturels
2013	Suivi des populations de chiroptères du complexe des anciennes mines de fer de Bion et de Barenton - Année 2013	Groupe Mammalogique Normand	Patrimoines naturels
2013	Cahier des charges : Malle pédagogique "Mulette perlière"	PNRNM - Stage	Educations et médiation
2013	Typologie des habitats du site Natura 2000 FR 2500100 "Sites d'Écouves"	PNRNM	Patrimoines naturels
2013	Expertise des arbres sur le parcours santé du belvédère de Perseigne	ONF	Tourisme et patrimoines
2013	Lande des Prés Jean La Bellière (61) - Rapport d'activité 2012	CEN Basse-Normandie	Patrimoines naturels
2013	Inventaire des pierriers du Parc naturel régional Normandie-Maine	PNRNM	Patrimoines naturels
2013	Lassay-les-Châteaux ou la quête de Lancelot /Parcours des 3 châteaux - Dossier technique pour la réalisation	Com et Graph	Tourisme et patrimoines
2013	Etude de faisabilité d'une plateforme de stockage de bois déchiqueté	FDCUMA de la Mayenne	Energie / Climat
2013	Inventaire de la faune saproxyliques de la RNR géologique de Normandie-Maine	Peter STALLEGGER	Patrimoines naturels
2013	Imagerie géophysique de la formation du calcaire des Vaux par tomographie électrique et résistivité	GEOSCOPE	Patrimoines naturels
2013	Enquête sur la communication du Parc envers ses élus et ses délégués - Restitution des résultats	PNRNM	Energie / Climat
2013	Développement d'un outil d'évaluation des émissions de méthane entérique en fonction des séquences et pratiques alimentaires du troupeau laitier	INRA- Stage	Agriculture
2013	Données faunistiques sur le territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine pour un Plan de développement de massif	LPO Sarthe / MNE	Patrimoines naturels
2013	Valorisation des abords du château d'Alençon - De l'aspect historique - Dossier de valorisation	PNRNM - Stage	Tourisme et patrimoines
2013	Inventaire des populations d'écrevisses à pattes blanches - Site Natura 2000 : FR2500119 - "Bassin versant de l'Andainette"	PNRNM - Stage	Tourisme et patrimoines

Année	Titre de l'étude	Auteur (s)	Domaine
2014	Inventaire entomologique des tourbières du Parc - Hétéroptères et coléoptères aquatiques	Jean-François ELDER	Patrimoines naturels
2014	Suivi annuel des populations de chiroptères du complexe des anciennes mines de fer de Bion et de Barenton (Période 2010-2014)	Groupe Mammalogique Normand	Patrimoines naturels
2014	Diagnostic écologique sur le massif forestier privé des Andaines	CRPF de Normandie	Patrimoines naturels
2014	Maison de la Pomme et de la Poire - Etude paysagère	BILLARD Pascal / BRAUN Alice	Tourisme et patrimoines
2014	Inventaire du Damier de la succise - <i>Euphydryas aurinia</i> - et propositions de gestion sur les secteurs concernés du site Natura 2000 Écouves	Lycée agricole de Sées - Projet tuteuré	Patrimoines naturels
2014	Plan de conservation de l'Écrevisse à pieds blancs sur le territoire du Parc Naturel Régional Normandie-Maine	SIALIS	Patrimoines naturels
2014	Inventaire et cartographie des Mulettes sur le territoire du PNR Normandie-Maine	CPIE Collines normandes	Patrimoines naturels
2014	Plan de développement de massif Normandie-Maine (Pays de la Loire)	CRPF Pays de la Loire	Patrimoines naturels
2014	Plan de gestion 2015-2024 de deux complexes de zones humides : cantons de la Mare aux Oies et du Garde général, forêt domaniale des Andaines (61)	ONF	Patrimoines naturels
2014	Contrat Restauration et Entretien rivière Bassin de l'Andainette - Rapport d'évaluation	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2014	Contrat Restauration et Entretien rivière Landrion et Gastine - Rapport d'évaluation	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2014	Recherche de la Chevêche d'Athéna (<i>Athene noctua</i>) sur le territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine	LPO Sarthe	Patrimoines naturels
2014	Introduction de produits locaux dans la restauration collective : Diagnostic de l'offre et de la demande sur le Parc naturel régional Normandie Maine	PNRNM - Stage	Agriculture
2014	Lande des Prés Jean La Bellière (61) - Rapport d'activité 2013	CEN Basse-Normandie	Patrimoines naturels
2014	Synthèse des connaissances faune et flore - Identification des secteurs présentant un intérêt environnemental - plan de développement de massif secteur ligérien du Parc	PNRNM	Patrimoines naturels
2014	Plan bocager de Pré-en-Pail (contrat nature)	Chambre d'agriculture de la Mayenne	Paysage et Urbanisme
2014	Capitaliser sur des expériences : points clés de la réussite et facteurs d'échec	Institut de l'Élevage	Agriculture
2014	Identification d'un projet potentiel et accompagnement dans la phase de pré-étude	Institut de l'Élevage	Agriculture
2014	Quantification des masses d'effluents d'élevage bovin disponibles sur le territoire du PNR et leur potentiel de valorisation énergétique par la méthanisation	Institut de l'Élevage	Agriculture
2014	Prospection nocturne des écrevisses sur le Bassin de l'Andainette (2014)	PNRNM	Patrimoines naturels
2014	Identification des secteurs présentant un intérêt environnemental - Synthèse des connaissances faune et flore (Plan de développement de massif secteur ligérien du Parc)	PNRNM	Patrimoines naturels
2014	Étude de faisabilité pour la création d'une liaison cyclo-pédestre sur le site de Sillé-le-Guillaume (72)	Atelier sismo, Le Tourisme Dans Le Bon Sens	Tourisme et patrimoines

2015	Recherche de la Chevêche d'Athéna (<i>Athene noctua</i>) sur le territoire des Alpes mancelles	LPO Sarthe	Patrimoines naturels
2015	Inventaire bryolichénique de pierriers du Parc naturel régional Normandie-Maine	Julien LAGRANDE	Patrimoines naturels
2015	Mont Souprat et Marais du Fourneau - Diagnostic et orientations de gestion	PNRNM	Patrimoines naturels
2015	Devenir technicien rivière en maîtrisant les méthodes de diagnostic de cours d'eau	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2015	Analyses moléculaires d'une population d'Unionidae	BIOTOPE	Patrimoines naturels
2015	Suivi annuel des populations de chiroptères du complexe des anciennes mines de fer de Bion et de Barenton (Période 2010-2015)	Groupe Mammalogique Normand	Patrimoines naturels
2015	Lande des Prés Jean La Bellière (61) - Rapport d'activité 2014	CEN Basse-Normandie	Patrimoines naturels
2015	Plans de conservation de la flore sur le territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine (2 parties)	Conservatoire Botanique National de Brest	Patrimoines naturels
2015	Plan de conservation des chiroptères du Parc naturel régional Normandie-Maine (2015-2019)	PNRNM	Patrimoines naturels

2015	Amélioration des connaissances des chiroptères anthropophiles sur le territoire du PNR Normandie-Maine en Basse Normandie	Groupe Mammalogique Normand	Patrimoines naturels
2015	Inventaire des habitats patrimoniaux	PNRNM	Patrimoines naturels
2015	Etude diagnostique des cours d'eau du bassin de l'Ornette, du Merdereau, de la Vaudelle et de l'Orthe aval	SERAMA	Patrimoines naturels
2015	Maison de la Pomme et de la Poire - Projet scientifique et culturel	PNRNM	Tourisme et patrimoines
2015	Maison de la Pomme et de la Poire - Programmation scientifique	PNRNM	Tourisme et patrimoines
2015	Le Parc naturel régional Normandie-Maine - Dossier d'étude	INSEE Basse-Normandie	
2015	Plan bocager de Saint-Samson (contrat nature)	Chambre d'agriculture de la Mayenne	Paysage et Urbanisme
2015	Plan bocager de Ravigny/Champfrémont (contrat nature)	Chambre d'agriculture de la Mayenne	Paysage et Urbanisme
2015	Plan bocager de Boulay-les-Ifs/Saint-Pierre-des-Nids (contrat nature)	Chambre d'agriculture de la Mayenne	Paysage et Urbanisme
2015	Plan bocager de Lignéres-Orgères/Saint-Calais-du-Désert (contrat nature)	Chambre d'agriculture de la Mayenne	Paysage et Urbanisme
2015	Plan bocager de Couptrain, Neuilly-le-Vendin, Saint-Aignan-de-Couptrain, La Pallu (contrat nature)	Chambre d'agriculture de la Mayenne	Paysage et Urbanisme
2015	Plan bocager de Madré, Chevaigné-du-Maine (contrat nature)	Chambre d'agriculture de la Mayenne	Paysage et Urbanisme
2015	Impact de la conduite alimentaire des bovins laitiers, notamment nourris à l'herbe, sur les émissions de méthane, l'ingestion, la digestion et la production laitière	INRA	Agriculture
2015	Etude de la qualité de l'eau des sous-bassins versants du Sarthon	PNRNM	Patrimoines naturels
2015	Etude de faisabilité et conception de circuits équestres et cyclotouristiques	PNRNM - Stage	Tourisme et patrimoines
2015	Sports de nature, vecteur de développement durable ? - Les circuits équestres du PNR Normandie-Maine en forêt de Perseigne	PNRNM - Stage	Tourisme et patrimoines
2015	Les mobilités douces au service de la dynamique et de la mise en valeur d'un territoire rural : l'exemple du vélo dans le Parc naturel régional Normandie-Maine	PNRNM - Stage	Tourisme et patrimoines
2015	Plan de Développement de Massif d'Ecouves – Tranche 1	CRPF de Normandie	Patrimoines naturels
2015	Etude d'avant-projet de renaturation de cours d'eau dans le cadre du Plan de conservation des écrevisses à pieds blancs sur le territoire du PNR Normandie Maine	SERAMA	Patrimoines naturels

2016	Inventaire des chiroptères sur les zones ouvertes du Massif des Avaloirs en période estivale	CPIE Mayenne Bas-Maine	Patrimoines naturels
2016	Gestion de la ripisylve en milieu agricole - Travaux d'étude et de recherche	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2016	Lande des Prés Jean La Bellière (61) - Rapport d'activité 2015	CEN Basse-Normandie	Patrimoines naturels
2016	Etude topographique et hydrologique d'une parcelle, propriété du Parc naturel régional Normandie-Maine, Orne	Université de Caen - Projet tuteuré	Patrimoines naturels
2016	Inventaire des habitats d'intérêt patrimonial du Parc naturel régional Normandie-Maine	PNRNM	Patrimoines naturels
2016	Plans de conservation rhopalocères sur le territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine	GRETIA	Patrimoines naturels
2016	Suivi annuel des populations de Chiroptères du complexe des anciennes mines de fer de Bion et de Barenton (Période 2010-2016)	Groupe Mammalogique Normand	Patrimoines naturels
2016	Accompagnement à la détermination des végétations tourbeuses sur le site Natura 2000 FR 2500076 « Landes du Tertre Bizet et Fosse Arthur »	Julien LAGRANDE	Patrimoines naturels
2016	Etude relative à la création d'une réserve naturelle régionale pierriers / Etude scientifique	PNRNM	Patrimoines naturels
2016	Etude géologique des Pierres plates à Bagnoles-de-l'Orne-Normandie	APGN	Patrimoines naturels
2016	Mise en place d'une stratégie communale pour la gestion des mares favorables aux amphibiens sur la commune de Fontenai-les-Louvets	Lycée agricole de Sées - Projet tuteuré	Patrimoines naturels
2016	Evaluation du plan de gestion à mi-parcours de la RNR géologique de Normandie-Maine (2012-2015)	PNRNM	Patrimoines naturels
2016	Aménagement des jardins des remparts de Domfront	Gwénaëlle DENIAU	Tourisme et patrimoines

Année	Titre de l'étude	Auteur (s)	Domaine
2017	Argumentaire pour le réajustement du périmètre du site Natura "Bassin de l'Andainette"	PNRNM	Patrimoines naturels
2017	Le Domfrontais au prisme de l'économie symbiotique	DoGreen	Agriculture
2017	Etude préalable au rétablissement de la continuité écologique sur le ruisseau de Magny	SERAMA	Patrimoines naturels
2017	Diagnosics écologiques dans les forêts privées sur les massifs d'Écouves et de Bourse	Peter STALLEGGER	Patrimoines naturels
2017	Etude des sphaignes et bryophytes compagnes des tourbières du Bois de Goult	CPIE du Cotentin	Patrimoines naturels
2017	Inventaire des habitats favorables au Pique-prune, Grand Capricorne et Lucane Cerf-volant sur le site Natura 2000 « Bocage de la Forêt de Monnaie à Javron-les-Chapelles »	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2017	Suivi annuel des populations de chiroptères du complexe des anciennes mines de fer de Bion et de Barenton (Période 2010-2017)	Groupe Mammalogique Normand	Patrimoines naturels
2017	Suivi du plan de conservation de la flore sur le territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine	Lycée agricole de Sées - Projet tuteuré	Patrimoines naturels
2017	La Landes des Prés Jean	Université de Caen	Patrimoines naturels
2017	Plans de conservation rhopalocères sur le territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine (2 parties)	GRETIA	Patrimoines naturels
2017	Prospection géophysique sur un pierrier - Pierrier de la forêt d'Écouves (Lande de Goult)	Bureau Conseil en géologie	Patrimoines naturels
2017	Étude et inventaire mycologique de la Carrière des Vaux	Florent BOITIN	Patrimoines naturels
2017	Indication géographique protégée (IGP) "Lait de Normandie" - Contribution du Parc naturel régional Normandie-Maine à la constitution du dossier de candidature	PNRNM	Agriculture
2017	Diagnostic bocager communal d'Assé-le-Boisne - Inventaire et analyse stratégique des structures bocagères	Chambre d'agriculture de la Sarthe	Paysage et Urbanisme
2017	Diagnostic bocager communal de Mont-Saint-Jean - Inventaire et analyse stratégique des structures bocagères	Chambre d'agriculture de la Sarthe	Paysage et Urbanisme
2017	Diagnostic bocager communal de Montreuil-le-Chétif - Inventaire et analyse stratégique des structures bocagères	Chambre d'agriculture de la Sarthe	Paysage et Urbanisme
2017	Diagnostic bocager communal de Pezé-le-Robert - Inventaire et analyse stratégique des structures bocagères	Chambre d'agriculture de la Sarthe	Paysage et Urbanisme
2017	Diagnostic bocager communal de Saint-Aubin-de-Locquenay - Inventaire et analyse stratégique des structures bocagères	Chambre d'agriculture de la Sarthe	Paysage et Urbanisme
2017	Diagnostic bocager communal de Saint-Georges-le-Gaultier - Inventaire et analyse stratégique des structures bocagères	Chambre d'agriculture de la Sarthe	Paysage et Urbanisme
2017	Diagnostic bocager communal de Saint-Léonard-des-Bois - Inventaire et analyse stratégique des structures bocagères	Chambre d'agriculture de la Sarthe	Paysage et Urbanisme
2017	Diagnostic bocager communal de Saint-Paul-le-Gaultier - Inventaire et analyse stratégique des structures bocagères	Chambre d'agriculture de la Sarthe	Paysage et Urbanisme
2017	Diagnostic bocager communal de Douillet-le-Joly - Inventaire et analyse stratégique des structures bocagères	Chambre d'agriculture de la Sarthe	Paysage et Urbanisme
2017	Diagnostic bocager communal de Sougé-le-Ganelon - Inventaire et analyse stratégique des structures bocagères	Chambre d'agriculture de la Sarthe	Paysage et Urbanisme
2017	Plan d'aménagement et de gestion durable des haies 2018 - Commune de Saint-Paul-le-Gaultier	Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire	Paysage et Urbanisme
2017	Elaboration d'un protocole d'étude pour l'estimation du volume de bois mort en forêt privée	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2017	Pierrier du Roc au Chien (Bagnoles-de-l'Orne-Normandie) - Restitution de l'étude géomorphologique	PNRNM	Patrimoines naturels
2017	Projet d'aménagement de gîtes ruraux à Saint-Aubin-d'Appenai	SICA Normandie	Tourisme et patrimoines
2017	Etude morphométrique des pierriers du Parc naturel régional Normandie-Maine - Caractérisation et mode de mise en place	PNRNM	Patrimoines naturels

2018	Inventaire mycologique sur les Avaloirs (Buisson de Malheur et Souprat) - Compte rendu de la prospection du 26/10/2018	AFFO/PNRNM	Patrimoines naturels
2018	Clé de détermination des groupements végétaux du site Natura 2000 des Alpes Mancelles	Conservatoire Botanique National de Brest	Patrimoines naturels
2018	Caractérisation et définition des métapopulations de Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i> , Rottembourg 1775) sur les terrains de l'Aumône	PNRNM - Stage	Patrimoines naturels
2018	Synthèse des connaissances ornithologiques à l'échelle du Parc naturel régional Normandie-Maine	LPO Sarthe / MNE	Patrimoines naturels
2018	Document d'objectifs du site Natura 2000 du Site d'Écouves	PNRNM	Patrimoines naturels
2018	Argumentaire pour l'extension du périmètre du site Natura 2000 - "Landes du Tertre Bizet et Fosse Arthour"	PNRNM	Patrimoines naturels
2018	Carte des grands types de végétation du sud-ouest du Parc naturel régional Normandie-Maine	Conservatoire Botanique National de Brest	Patrimoines naturels
2018	Études préalables au rétablissement de la continuité écologique sur la Vée et la Gourbe - Note technique sur le lac de Bagnoles-de-l'Orne-Normandie	SERAMA	Patrimoines naturels
2018	Projet de rétablissement de la continuité écologique sur la Maure au niveau du Moulin de la vallée - Commune de la Ferté-Macé	SERAMA	Patrimoines naturels
2018	Etude géologique des sables paléogènes de Ceaucé	LAME GEO CONSEIL	Patrimoines naturels
2018	Suivi annuel des populations de chiroptères du complexe des anciennes mines de fer de Bion et de Barenton (Période 2010-2018)	Groupe Mammalogique Normand	Patrimoines naturels
2018	Définition d'un positionnement touristique pour le Parc naturel régional Normandie-Maine - Document de synthèse	PNRNM	Tourisme et patrimoines
2018	Etude géomorphologique des pierriers du PNR Normandie-Maine	PNRNM	Patrimoines naturels

2019	Amélioration des connaissances entomologiques sur le site Natura 2000 FR5200640 Forêt de Multonne, Corniche de Pail - Inventaires entomologiques 2018	Christophe LUTRAND, Peter STALLEGGER	Patrimoines naturels
2019	Caractérisation des bryophytes sur les tourbières des Avaloirs et de la Corniche de Pail (53)	Julien LAGRANDE	Patrimoines naturels
2019	Inventaire bryolichénique sur le Mont des Avaloirs et la Corniche de Pail	Julien LAGRANDE	Patrimoines naturels
2019	Réalisation d'un état des lieux initial de l'avifaune sur le Mont des Avaloirs et la Corniche de Pail	MNE	Patrimoines naturels
2019	Comprendre un territoire et ses enjeux pour co-construire le paysage de demain	PNRNM - Mission de Stage (CB)	Patrimoines naturels
2019	Echantillonnage des mâles chanteurs d'Engoulevent d'Europe - Caractérisation de la population dans le cadre du programme de restauration « LIFE AVALOIRS »	PNRNM - Mission de Stage (CM)	Patrimoines naturels
2019	Étang du Moulin, Forêt de Sillé-le-Guillaume (72) : typologie phytosociologique et cartographie de la végétation	Conservatoire Botanique National de Brest	Patrimoines naturels
2019	Etude hydro-pédologique sur le site de l'Étang du Moulin, Forêt de Sillé-le-Guillaume (72)	Ouest'Am	Patrimoines naturels
2019	Cartographie des habitats du site Natura 2000 des Alpes Mancelles	PNRNM	Patrimoines naturels
2019	Amélioration des connaissances sur les chiroptères - Site Natura 2000 FR5200640 Forêt de Multonne, Corniche de Pail	CPIE Mayenne Bas-Maine	Patrimoines naturels
2019	Recherche et évaluation de l'état de conservation des populations de Mulette épaisse (<i>Unio crassus</i> Philipsson, 1788) – Haute vallée de la Sarthe (Orne)	CPIE Collines normandes	Patrimoines naturels
2019	REACTIFF - Recherche sur l'Atténuation du Changement Climatique par l'agriculture et la Forêt	ADEME, Université de Caen et Lorraine, IDELE, INRA	Agriculture
2019	Inventaire mycologique des tourbières du Bois de Goult (Forêt domaniale d'Écouves) - Compte rendu de la prospection du 01/10/2019	AFFO/PNRNM	Patrimoines naturels
2019	Ancienne mine de fer de Barenton - Cartographie du risque de cavités par méthodes Electromagnétique et Georadar	GEOSCOPI	Patrimoines naturels
2019	Suivi annuel des populations de chiroptères du complexe des anciennes mines de fer de Bion et de Barenton (Période 2010-2019)	Groupe Mammalogique Normand	Patrimoines naturels
2019	Estimation de la biomasse et de la nécromasse de la RNR géologique de Normandie-Maine (Carrière des Vaux) - Protocole de suivis dendrométriques - Relevé exhaustif des arbres vivants et morts	Alban BAUDOUIN	Patrimoines naturels
2019	Enquête sur les logements vacants à Ambrières-les-Vallées	SOLIHA	Paysage et Urbanisme

Année	Titre de l'étude	Auteur (s)	Domaine
2020	Réserve naturelle régionale du Mont des Avaloirs - Plan de gestion 2020-2026	PNRNM	Patrimoines naturels
2020	Suivi de la restauration des landes de la Corniche de Pail et du Mont Souprat (communes de Villepail et Pré-en-Pail-Saint-Samson, 53). Caractérisation initiale des peuplements d'araignées et d'orthoptères et inventaires complémentaires	GRETIA	Patrimoines naturels
2020	Amélioration des connaissances entomologiques sur le site Natura 2000 FR5200640 Forêt de Multonne, Corniche de Pail - Inventaires entomologiques 2019	Christophe LUTRAND, Peter STALLEGGER	Patrimoines naturels
2020	Typologie des végétations du site Natura 2000 : FR5200640 Forêt de Multonne, Corniche de Pail	PNRNM	Patrimoines naturels
2020	Suivi annuel des populations de chiroptères du complexe des anciennes mines de fer de Bion et de Barenton (Période 2010-2020)	Groupe Mammalogique Normand	Patrimoines naturels
2020	LIFE Avaloirs : état des lieux initial Faune et Flore	PNRNM	Patrimoines naturels
2020	Etude Bilan Contrat Territorial Mayenne Amont – Captage de pont de Couterne : Volet Milieux Aquatiques - Volet Pollutions Diffuses	HYDRO CONCEPT	Patrimoines naturels

- AAPPMA | Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
- ABC | Atlas de la biodiversité communale
- ADEME | Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - Agence de la transition écologique
- ADN | Association découverte de la nature
- AFAC | Association française arbres champêtres
- AFB | Agence française pour la biodiversité
- AFFO | Association faune et flore de l'orne
- ALMA | Les amis d'Aymac Djangaliev pour la sauvegarde de Malus Sieversii
- AMI | Appel à manifestation d'intérêt
- AOC | Appellation d'origine contrôlée
- AOP | Appellation d'origine protégée
- APGN | association du patrimoine géologique de Normandie
- APPB | Arrêté préfectoral de protection de biotope
- ATEnEE | Actions territoriales pour l'environnement et l'efficacité énergétique
- AVAP | Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine
- BD | Base de données
- CAUE | Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- CDC | Communauté de communes
- CDESI | Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires
- CEN | Conservatoire d'espaces naturels
- CER | Centre d'économie rurale
- CETA | Centre d'Etude Technique Apicole "Abeille Noire de l'Orne"
- CFT | Charte forestière de territoire
- CIPAN | Culture Intermédiaire Piège à Nitrates
- CIRCE | Catalogue interactif régional de consultation des études
- CNPF | Centre national de la propriété forestière
- COFIL | Comité de pilotage
- CPIE | Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement
- CRAPE | Convention régionale d'amélioration des paysages et de l'eau
- CRE | Contrat de restauration de rivière
- CRPF | Centre régional de la propriété forestière
- CRT | Comité régional du tourisme
- CTMA | Contrat territorial milieux aquatiques
- DRAAF | Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
- DRAC | Direction régionale des affaires culturelles
- DREAL | Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- EDEN | « European Destinations of Excellence » ou Destinations Européennes d'Excellence
- EEDD | Education à l'environnement et au développement durable
- ENS | Espace naturel sensible
- EPCI | Etablissement public de coopération intercommunale
- EPIDE | Etablissement pour l'Insertion dans l'Emploi
- FDCUMA | Fédération départementale des coopératives d'utilisation de matériel agricole
- FDPPMA | Fédération départementales de pêche et de protection des milieux aquatiques
- FRAM | Foyer rural des Alpes Mancelles
- GES | Gaz à effet de serre
- GIEC | Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
- GIP | Groupement d'intérêt public
- GMN | Groupe mammalogique normand

- GMNF | Gestion des milieux naturels et de la faune
- GOA | Groupe ornithologique des avaloirs
- GPN | Gestion et protection de la nature
- GRETIA | Groupe d'étude des invertébrés armoricains
- IBGN | Indice biologique global normalisé
- IBP | Indice de biodiversité potentielle
- IDELE | Institut de l'élevage
- IGP | indication géographique protégée
- INAO | Institut national de l'origine et de la qualité
- INRA | Institut national de la recherche agronomique
- INSEE | Institut national de la statistique et des études économiques
- L.I.D.A.R | Laser imaging detection and ranging
- LIFE | L'instrument financier pour l'environnement
- LOADT | Loi du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire
- LPO | Ligue pour la protection des oiseaux
- MAE | Mesure agro-environnementale
- MAET | Mesure agro-environnementale territorialisées
- MAPTAM | Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
- MFR | Maison familiale rurale
- MNE | Mayenne nature environnement
- MNHN | Muséum national d'histoire naturelle
- MOS | Mode d'occupation des sols
- OAP | Orientation d'aménagement et de programmation
- ODG | Organisme de défense et de gestion
- ONEMA | Office national de l'eau et des milieux aquatiques
- ONF | Office national des forêts
- PA | Programme d'actions
- PCAET | Plan climat air énergie territorial
- PCT | Plan climat territorial
- PDM | Plan de développement des massifs
- PEFC | Programme de reconnaissance des certifications forestières
- PETR | Pôles d'équilibres territoriaux et ruraux
- PNR | Parc naturel régional
- PNRNM | Parc naturel régional Normandie-Maine
- PRA | Plan régional d'action
- RGA | Recensement général agricole
- RNR | Réserve naturelle régionale
- SAGE | Schéma d'aménagement et de gestion des eaux
- SCIC | Société coopérative d'intérêt collectif
- SDCI | Schéma départemental de coopération intercommunale
- SPR | Site patrimonial remarquable
- SRADDET | Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
- SRCE | Schéma régional de cohérence écologique
- TEPCV | Territoire à énergie positive pour la croissance verte
- TVB | Trame verte et bleue
- UAO | Union apicole Ornaise
- ZNIEFF | Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique
- ZPS | Zone de protection spéciale

PARC NATUREL RÉGIONAL **NORMANDIE-MAINE**

Maison du Parc
Le chapitre - CS 80005
61320 Carrouges Cedex

Tel. 02 33 81 75 75
Mail. info@parc-normandie-maine.fr

